5.12.1900.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Purchased by the
Mrs. Robert Lenox Kennedy Church History Fund.

Division BP75

Section .L21

Number v.1

VIE DE MAHOMET

Principaux ouvrages de M. E. Lamairesse

Le Japon : *Histoire, Religion, Civilisation* (Paris : Challamel, 1892).

L'Inde avant le Bouddha (Paris : G Carré, 1892).

La Vie du Bouddha, *suivie du Bouddhisme dans l'Indo-Chine* (Paris, G. Carré, 1892).

L'Inde après le Bouddha (Paris : G. Carré, 1892).

L'Empire chinois : *Le Bouddhisme en Chine et au Thibet* (Paris : G. Carré, 1894).

Le Kama Soutra : *Règles de l'Amour de Vatsyayana, Morale des Brahmanes* (Théologie Hindoue, trad.) (Paris : G. Carré, 1891).

Le Prem-Sagar : *Océan d'amour (Episodes religieux et romanesques de la Vie de Krischna* (Théologie Hindoue, Trad.) (Paris : G. Carré, 1893).

Rauzat-us-Safa *(Jardin de Pureté),* Bible de l'Islam, d'après Mirkond. (Théologie musulmane.) (Paris : G. Carré, 1894.)

Etc., etc.

Principaux ouvrages de M. Gaston Dujarric

Autour du mystère. (Paris : Savine, 1892.)

Souvenirs d'Escales et de Traversées. (Paris : Faivre et Teillard, 1891.)

Pages de contrebande. (Paris : Fischbacher et Cie, 1897.)

Etc., etc.

La Revue de l'Islam, publication bi-mensuelle fondée en 1895. (Paris : 59, rue de Grenelle.)

La Géographie, publication hebdomadaire fondée en 1887. (Paris, 59, rue de Grenelle.)

LIBRARY OF PRINCETON
MAY 15 1900
THEOLOGICAL SEMINARY

VIE
DE
MAHOMET
D'APRÈS
LA TRADITION

PAR

E. LAMAIRESSE
Ancien Ingénieur en Chef des Etablissements Français dans l'Inde

ET

GASTON DUJARRIC
Directeur de la « REVUE DE L'ISLAM » *et de la Revue* « LA GÉOGRAPHIE »

TOME PREMIER
(Des Origines de Mahomet jusqu'à la bataille d'Ohod)

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE, EDITEUR
6, Rue de Mézières et Rue Madame, 26.

1897

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/viedemahometdapr01lama

AVANT-PROPOS

La vie d'un fondateur de Religion ne cesse pas d'appartenir à la Légende parce qu'elle rentre dans le domaine de l'Histoire : elle nous apparaît ainsi sous un double jour, et il y a deux manières également attachantes de la raconter.

Elle peut être présentée avec simplicité, comme elle nous a été dite selon la foi populaire et les légendes pieusement gardées à travers les siècles ; de sorte que, sous le récit naïf des faits et gestes d'un messie, resté le modèle achevé et consacré des hommes, quelque chose se retrouve des sentiments et de l'esprit qui animent, actuellement encore, ses sectateurs.

Ou bien elle peut être écrite d'après les seuls témoignages historiques, à l'aide des seules lumières de la critique et de la raison et, ainsi œuvrée, être par les enseignements qu'elle révèle une contribution plus ou moins précieuse à la Science des Religions.

De ces deux manières d'étudier et d'exposer un tel sujet, la première se recommande par son utilité politique : par les services qu'elle peut rendre pour la conduite pratique d'un peuple ; la seconde, par son intérêt général et scientifique.

La religion musulmane est la moins ancienne de celles que pratique actuellement l'humanité. Aucune partie de la longue carrière du Prophète Mahomet n'a été cachée aux regards de son entourage. Sa vie a été constamment ou publique, ou mêlée à la vie publique de quelque membre de sa famille occupant un rang éminent parmi ses contemporains. Bien avant lui, même, sa famille et sa tribu appartenaient à l'histoire des Arabes.

Ce ne sont donc point les documents qui ont manqué pour écrire le récit de sa Vie; ainsi qu'on le verra aux Préliminaires *du présent ouvrage, ils ont été surabondants pour les biographies populaires : et pour composer les autres, les savants n'ont eu que l'embarras du choix parmi un véritable amoncellement de matériaux.*

Les premiers livres sur Mahomet ont été écrits dans les deux premiers siècles de l'Hégire : on doit leur reconnaître un certain caractère d'authenticité, tant parce qu'ils relatent des faits relativement récents, qu'en raison des garanties de sincérité que présentaient leurs auteurs. C'est en discutant leurs témoignages et en les contrôlant par les textes du Koran que des Orientalistes de renom : en France, Caussin de Perceval : en Allemagne, Weil et Sprenger; en Angleterre, Sale et W. Muïr, tous possédant parfaitement la langue arabe, ont fait le jour complet sur le Prophète, et par conséquent sur les origines de l'Islam. Mais la conscience que ces savants ont mise à justifier une à une leurs opinions sur chaque événement par la citation des originaux, a fait de leurs travaux des monuments d'érudition plutôt que des ouvrages de lecture courante. William Muïr, par exemple, donne dans le

texte ce qu'il considère comme l'histoire et, dans des notes beaucoup plus étendues dans leur ensemble que le texte, ce qu'il regarde comme la légende.

Il nous a paru avantageux de faire l'inverse, c'est-à-dire de produire comme texte la légende populaire, telle qu'elle s'est perpétuée chez les Musulmans, et de faire ressortir par des notes ou des commentaires ce qui est réellement ou vraisemblablement acquis à l'histoire.

Or, les meilleurs éléments pour composer une biographie populaire de Mahomet sont, croyons-nous, ceux que nous offre le grand ouvrage de l'annaliste et historien persan Mohammed Mirkhond : Rauzat-us-Safa *ou* Jardin de pureté, *dont M. E. Lamairesse a déjà traduit en français la première partie, consacrée aux temps antéislamiques, sous le titre de* Bible de l'Islam (1).

Les Œuvres historiques de Mirkhond sont imprégnées de la poésie mystique persane, et en quelque sorte écrites à la manière des Contes arabes ; mais ce genre ne saurait déplaire au public français qui, en général, préfère, comme Paul-Louis Courrier, « un roman intéressant à une histoire ennuyeuse ».

Ce n'est du reste pas un tableau banal, que celui de la vie si remplie et si mouvementée du fondateur de l'islamisme. Son Œuvre restée si forte et si vivace atteste la puissance et l'activité de son génie. Jusqu'à l'époque où Mahomet annonça sa mission divine, sa vie tient presque du roman ; et dès lors, on la voit complètement occupée par les prédications, par la politique et par la guerre.

Sa biographie ne comporte donc pas seulement le récit plus ou moins détaillé de ses propres faits

(1) *Paris. Georges Carré, éditeur, 1894.*

et gestes : elle nous fait assister aux luttes entre tribus, aux querelles entre sectes, aux conflits d'intérêts sociaux, politiques, religieux, commerciaux, qui éclataient à tout propos entre Arabes, entre Arabes et Juifs, et plus tard entre idolâtres obstinés et Musulmans zélés pour leur foi nouvelle.

Outre le puissant attrait que doit présenter pour nous le spectacle de la lutte du monothéisme musulman contre l'antique idolâtrie, le récit des négociations et des expéditions du Prophète, les scènes de la vie nomade et guerrière des Bédouins (1), les traits de mœurs, en un mot les « choses arabes » rapportées dans la Vie de Mahomet *offrent — tant a peu changé, même en se transplantant sur un autre sol, le milieu dans lequel elles se passaient — la même saveur que les récits de campagnes de certains de nos généraux d'Afrique et de quelques grands explorateurs contemporains.*

Mais d'autres considérations se greffent sur celles-là pour donner à la Biographie du Prophète un sérieux intérêt d'actualité.

Nous sommes très probablement à la veille d'une véritable renaissance de l'Islam : et il est même intéressant de remarquer que les symptômes de cette prochaine évolution apparaissent précisément au moment où l'islamisme est, chez nous, l'objet d'un mouvement qui fut d'abord tout de curiosité, mais qui, en s'accentuant, devient de plus en plus nettement sympathique.

Quoi qu'il en soit, une sourde fermentation se manifeste depuis quelque temps dans le monde islamique.

L'Orient est, et *vient d'être le théâtre d'événe-*

(1) *Bédouin, de* Bédouy, *habitant de la plaine, du désert.*

ments (1) dont l'importance est capitale pour l'Europe, que leur contre-coup peut mettre demain à feu et à sang.

D'autre part, les principaux États d'Occident ont été, comme on le sait, amenés à se créer de grands domaines coloniaux, de la prospérité desquels dépendra peut-être leur puissance continentale future. Aussi voit-on la France, poussée comme les autres nations par la force des choses nouvelles, faire d'infatigables efforts pour agrandir ses colonies, pour les consolider, pour en acquérir même sans cesse de nouvelles. Mais, quoique le monde à coloniser soit bien vaste, l'Afrique est de toutes les Terres offertes aux entreprises de la civilisation celle où s'agitent le plus activement les convoitises des races européennes.

Chaque grande nation — y compris la nôtre — possède déjà, en droit sinon encore complètement en fait, une partie de ce continent qui ne nous a pas livré tous ses secrets. Or, l'Afrique est la seconde patrie de l'Islam, et il se trouve que les vastes contrées dévolues à notre domination ne sont, à très peu près, peuplées que de Mahométans. D'ailleurs l'Islamisme, grâce à une propagande intelligente et active, fait d'incessants progrès dans les régions livrées encore à l'idolâtrie : le Koran est appelé à devenir, à brève échéance, le Code religieux et social de tous les peuples africains.

On sait quelle est l'incroyable force d'expansion

(1) *Affaires d'Egypte ; Affaires d'Arménie ; Insurrection Créloise; Guerre Gréco-Turque, etc., etc., sans parler de l'activité des intrigues politiques de l'Europe dans l'Inde, à Zanzibar, etc. (1897).*

des peuples musulmans, leur esprit d'indépendance, leur valeur guerrière, leur attachement ardent à leurs coutumes et à leur foi ; difficiles à gouverner au moyen seulement de la force, ils peuvent être pour nous, en maintes circonstances, de redoutables ennemis ; comme aussi nous pouvons, en usant à leur égard de bienveillance et de justice, trouver en eux de précieux auxiliaires pour la réalisation de nos ambitions coloniales. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que l'unité de croyance constitue, entre Mahométans du monde entier, un lien plus fort que chez nous, celui de la nationalité: quelles que soient leurs passagères dissensions, politiques ou commerciales, les croyants de toute race, de toute couleur, de tout rite, sont frères sur le terrain de la foi ; unis sur celui des intérêts de l'Islam ; pour ce qui est hors de l'Islam, on trouve chez tous la même haine ou le même amour, le même respect ou un commun mépris ; ainsi, la domination française acceptée de bonne grâce par l'islamisme africain, ce serait l'ascendant politique de la France assuré sur tout le reste du monde musulman ; et ce fait pourrait avoir pour la grandeur de notre pays des conséquences incalculables.

L'on peut donc avancer, sans craindre de tomber dans l'exagération, que l'avenir colonial de la France en Afrique et peut-être, par suite, sa puissance continentale future dépendent, dans une large mesure, de la manière dont elle saura gouverner ses sujets mahométans, des sentiments qu'elle saura leur inspirer.

Mais, la première condition pour gouverner un peuple conquis assez habilement pour se concilier autant qu'il est possible son affection et son

respect, pour pouvoir compter sur son loyalisme, est de le bien connaître, d'apprécier comme lui-même les choses qui lui sont le plus chères : ses mœurs, sa religion, son histoire ; et c'est là une des principales raisons pour lesquelles rien de ce qui touche à l'Œuvre de Mahomet ne saurait laisser désormais aucun bon français indifférent.

Aussi croyons-nous faire œuvre utile à tous égards, en contribuant pour notre part à révéler au public, dans notre pays, quelque chose des origines et du génie de l'Islamisme par la publication de cette Vie de Mahomet, *écrite d'après les traditions et les légendes qui remontent aux premiers siècles de l'Hégire et qui ont cours encore aujourd'hui chez les Croyants.*

E. L. et G. D.

VIE DE MAHOMET

EXPOSÉS PRÉLIMINAIRES

Description sommaire de l'Arabie. — Les Arabes avant Mahomet. — Notions historiques sur les diverses parties de l'Arabie. — Sources de la Biographie de Mahomet.

Description sommaire de l'Arabie.

L'Arabie (1) est une vaste presqu'île de l'Asie, baignée : à l'Ouest par la Mer Rouge, sorte de golfe très allongé de la Mer des Indes, qui la sépare de l'Afrique ; au Midi par la Mer des Indes ou Océan Indien ; à l'Est et au Nord par le Golfe Persique, et l'Euphrate jusqu'en amont de l'ancienne Babylone. Au N.-O. elle se soude au continent au joignant de la Palestine et de la Syrie. Jetée diagonalement du S.-E. au N.-O., elle s'étend depuis le 12° jusqu'au 31e degrés de latitude septentrionale sur environ 2,000 kilomètres, et du 30e au 57° degrés de longitude orientale.

(1) Djéziret-el-Arab : *Ile des Arabes;* Arabistân : *Pays des Arabes.* Dans la langue sémitique, *Arabà* signifie *Désert.* Les *Assyriens* et les *Babyloniens* donnèrent ce nom à la péninsule bien avant les Hébreux. Chez ceux-ci, Isaïe fut le premier qui appela ce pays *Arbim.*

Tout le long du rivage de la Mer Rouge, court une chaîne de hauteurs qui commence en Syrie, et aboutit au détroit de Bab-el-Mandeb, où elle plonge dans l'Océan Indien pour apparaître de l'autre côté du détroit, sur la côte d'Afrique. Elle suit de très près le rivage, et ses assises tourmentées et tristes de grès rouge et de porphyres, tantôt s'avancent assez vers la mer pour être battues par les flots, tantôt rentrent, de manière à laisser à son pied une large bande de plaine basse que l'on nomme le Tehamah (Pays brûlant).

Du centre de cette grande chaîne littorale se projette à angle droit une chaîne secondaire nommée le Djebel Ared, qui traverse la péninsule à peu près de l'Ouest à l'Est. Elle court de Taïf, dans le voisinage de la Mecque, à Derayeb et au Golfe Persique, et divise l'Arabie en deux moitiés. Une autre chaîne, le Djebel Shammar, dont la direction générale est de l'Ouest à l'Est, court du golfe d'Akaba à l'embouchure de l'Euphrate ; enfin une troisième relie les parties orientales des deux précédentes. L'espace encadré par cette ossature est le Nedjed ou Arabie Déserte, vaste étendue de contrées basses, adossées à la grande chaîne bordière de la Mer Rouge, et descendant par une pente insensible vers le Golfe Persique. Cet immense plateau désert occupe le centre et l'Est de la péninsule.

La région montagneuse à l'Ouest, entre le Nedjed et la Mer Rouge, s'appelle le Hedjaz ou Arabie Pétrée, et comprend la Mecque et Médine. De ce côté, la grande chaîne littorale s'éloigne de la mer d'environ 130 kilomètres et sur certains points atteint une grande hauteur. Mais cet intervalle est occupé par de petites chaînes parallèles à la grande,

s'étageant à partir du rivage jusqu'à la ligne dominante des pics granitiques, et comprenant entre elles des sortes de vallées ou Ouadis, qui forment le fond des plis ascendants. Le versant opposé à l'Est de la grande chaîne n'est autre que le grand plateau central, ou Désert de l'Arabie.

La moitié méridionale de la péninsule se divise en deux parties : celle de l'Ouest qui constitue le mouvementé et fertile Yémen (Jardin de l'Arabie Heureuse), arrosé par des cours d'eau pérennés qui atteignent la mer. Au Nord de l'Yémen sont Kanlan, Najran et d'autres districts qui présentent plus ou moins les mêmes caractères.

Il nous suffira de dire du Nedjed qu'il ressemble au Sahara dont tout le monde a lu la description. On rattache au désert de l'Arabie la région à l'Est, qui s'avance jusqu'au Golfe Persique.

On trouve en Arabie le lion, le chacal, la panthère, le loup, le léopard, le sanglier, la gazelle, le renard, etc., ainsi que des mulets, des chèvres, des bœufs, des moutons, avec le chameau et le cheval, ce dernier principalement dans le Nedjed, le voisinage de l'Euphrate et de la Syrie. La race chevaline du Nedjed est célèbre. La flore comprend principalement le café, parfois la vigne, l'arbre à baume, le palmier-dattier, le sycomore, l'acacia gommier, l'abricotier, l'amandier, le pêcher, le figuier, etc., etc., le froment, l'orge, le maïs, etc. On recueillait autrefois beaucoup d'encens en Arabie, mais aujourd'hui cette culture est très négligée, sinon abandonnée.

Selon les anciens géographes chrétiens, la population de ce pays comprend trois races principales : les Sarrasins (ou Bédouins) dans le Nedjed, les Ismaélites ou Hagaréniens dans l'Hedjaz, les Sabéens dans l'Yémen.

La Mecque :

La vallée sainte se trouve sur la route des caravanes, à distance à peu près égale de l'Yémen à l'Est, et au N.-O., du golfe d'Akaba, échancrure très profonde et très étroite par laquelle la Mer Rouge pénètre dans le désert à la limite de la Syrie. Au fond de ce golfe s'ouvre l'Ouadi El Araba, formant prolongement de la même dépression, laquelle se continue par la Mer Morte, en amont de l'Ouadi.

Après avoir parcouru environ 80 kilomètres à partir de la mer sur le parallèle de Djedda, entre le 21° et le 22° degrés de latitude Nord, le voyageur arrive à la Mecque par une montée presque insensible, sur des plaines de sable et des défilés entre des collines basses de gneiss et de quartz, qui en quelques points atteignent des hauteurs de 130 à 170 mètres. Au-delà de la Mecque, en se dirigeant toujours à l'Est, le voyageur continue sur le même parallèle sa marche doucement ascendante dans la vallée de la Mina, entre des collines en partie granitiques; et en cinq à six heures parvient au mont sacré Arafat. Plus loin, les collines s'élèvent, comme par étages, de plus en plus : à 120 kilomètres de la mer les pics granitiques du Djebel Kora couronnent la chaîne qui sépare le Hedjaz du Nedjed, et de ses faîtes on aperçoit Taïf à 50 kilomètres à l'Est. Entre le Djebel Kora et Taïf, la campagne est fertile et riante. De tous côtés des ruisseaux descendent des collines, la plaine est verdoyante et ombragée de grands arbres. Taïf est renommé pour ses fruits, pour la grosseur et la saveur de ses raisins, etc. Tout autres sont les environs de la Mecque; c'est tout au plus si l'œil peut se reposer çà et là sur de rares broussailles rabougries et des acacias épineux

qui fournissent un maigre repas à des chameaux étiques ; ce ne sont en général que roches âpres et nues émergeant d'un sol stérile. Même aujourd'hui qu'un canal y amène l'eau des sources fraîches du mont Arafat, c'est à peine si l'on voit à la Mecque un jardin ou un champ cultivé, et seulement quelques arbres épars.

Dans le voisinage immédiat de la Mecque, les collines sont formées de quartz et de gneiss, mais un peu à l'Est apparaît le granite gris, et à 2 ou 3 kilomètres des pics abrupts (comme le Djebel Nûr ou Hira) commencent à saillir en masses grandes et imposantes. La vallée de la Mecque a de 3 à 4 kilomètres de longueur. Sa pente et sa direction générales sont Nord-Sud, mais à l'extrémité supérieure ou Nord (d'amont) où la route conduit à Arafat et à Taïf, elle s'infléchit vers l'Est, tandis qu'à l'extrémité Sud ou d'aval (inférieure) où la route se bifurque pour l'Yémen, Djedda et la Syrie, elle appuie d'une manière encore plus prononcée vers l'Ouest. A cette dernière inflexion, la vallée s'ouvre jusqu'à la largeur de près d'un kilomètre, et c'est dans le vaste amphithéâtre, ainsi fermé par les rochers et les montagnes, que se trouvent la Kaaba et les principales parties de la ville ancienne et moderne. Les roches qui forment cette vallée se dressent abruptes jusqu'à 70 à 100 mètres, et du côté de l'Est atteignent jusqu'à 170 mètres. C'est là que les défilés escarpés de l'Abou Kobeïs, la plus basse des éminences qui enceignent la vallée, dominent le quartier de la ville qu'habitait Abd ul Muttaleb avec sa famille. A une faible distance au Nord-Est de la Kaaba, on montre encore aujourd'hui aux pèlerins le lieu de la naissance de Mahomet, ainsi que le Scheb Mouloud et

le Seheb Ali (quartier où résidait Ali), tous deux bâtis sur la déclivité du rocher.

Climat. — Quoique située sous le tropique, la Mecque ne reçoit point d'averses tropicales. La saison des pluies commence vers décembre. Elles ne sont ni continues, ni régulières ; quelquefois elles tombent avec tant de violence que la petite vallée est inondée par l'eau qui descend à torrents du mont Arafat. Même l'été, il pleut quelquefois. Ainsi, les saisons ne sont pas bien constantes et l'on y éprouve parfois des sécheresses prolongées. La chaleur, particulièrement pendant l'automne, est accablante. La ceinture des hauteurs intercepte les brises qui pourraient rafraîchir la vallée. Le sol nu et graveleux renvoie avec une réverbération intense les rayons solaires. Les Mecquains, acclimatés, supportent ces inconvénients et sont attachés à leur pays natal, mais l'étranger, même en hiver, souffre cruellement de la chaleur continuelle et suffocante, si terrible quand le simoun souffle qu'elle dépasse 50° et fait éclater les pierres.

Yatreb (1) *ou* Médine

Aujourd'hui la route de la Mecque à Médine court Nord-Ouest jusqu'à Rabigh, qui touche presque à la Mer Rouge sur le 23e parallèle, puis remonte au Nord, à peu près suivant un méridien, en inclinant très légèrement à l'Est, jusqu'à Hamra el Asad, un peu au-dessus du 24e parallèle : quittant alors la plaine, elle prend jusqu'à Médine (25° parallèle) une direction presque rectiligne du Sud-Ouest au Nord-Est, à angle droit sur le cours des ouadis et des vallées,

(1) *Yatreb*, ancien nom de Médine.

et sur les lignes de crête des montagnes qu'elle franchit, y compris la chaîne dominante. Médine est située au pied du versant de cette chaîne opposé à la mer, pied à partir duquel commence le Nedjed (1). Entrée dans la région montneuse, la route traverse d'abord l'Ouadi Sayala et le Ruha alimentés par deux contreforts de la grande chaîne, atteint le faîte de celle-ci, puis arrive, à 6 ou 8 kilomètres avant Médine, à l'Ouadi el Ackich qui fait déjà partie du versant opposé à la mer, et se décharge dans l'El Garba, exutoire de toutes les eaux de la plaine de Médine. Les montagnes aux abords de Médine sont formées de roches nues en formes de pics, granitiques à la base, et calcaires dans le haut. Dans l'Ouadi el Ackich on trouve à la surface du basalte noir et des roches de scories. Toutes les parties rocheuses aux environs de Médine, ainsi que la crête inférieure du massif montagneux du Nord sont couvertes d'une couche de matière volcanique, d'un bleu noir, très poreuse et, malgré cela, lourde et rugueuse, sans vitrification : cette matière contient souvent dans ses pores des parties blanches de la grosseur d'une tête d'épingle, mais non cristallisées. La plaine paraît toute noire par l'effet de la couleur de cette roche et des fragments qui la recouvrent à profusion. On ne voit point de lave, bien que la nature du sol accuse le voisinage d'un volcan. Burckhardt signale une éruption volcanique en 654 ; la coulée de lave passa tout près de Médine à l'Est, mais il attribue à une autre plus récente les matières volcani-

(1) Nous insistons sur la situation de Médine par rapport à la Mecque, au Nedjed et à la Syrie, parce qu'elle est la clef de toute la politique et de toutes les campagnes de Mahomet.

ques qui existent dans la ville et le vallon d'El Ackich.

Médine est entourée de jardins verdoyants et de gracieux bosquets de palmiers. Une bande de jardins se déploie sans interruption sur 3 kilomètres de longueur jusqu'à Ceba, faubourg au Sud, le lieu le plus vert et le plus riant de la plaine. Autour de Médine, dans toutes les directions, s'étendent des plaines cultivées, parsemées, au temps de Mahomet, de solides habitations, de hameaux fortifiés des tribus juives et de résidences suburbaines des Aws et des Khazraj. De Médine la vue s'étend sur l'immense plaine du Nedjed.

On voit par cette description que le séjour de Médine est plus agréable et plus supportable que celui de la Mecque, et cela explique que Mahomet s'y soit fixé définitivement.

La fertilité de la campagne autour de Médine est due sans doute à la nature volcanique du sol; quant aux fièvres paludéennes qui y existaient du temps de Mahomet, on doit les attribuer à l'insuffisance de l'écoulement des eaux servant aux irrigations et à l'imperméabilité du sous-sol, formé de déjections volcaniques agglutinées.

Les Arabes avant Mahomet.

Les peuples les plus anciens que l'on cite en Arabie sont les descendants de Jacktan fils d'Eber, issu de Sem après quatre générations, et les Cushites, que l'on retrouve en Phénicie (1), et probablement jus-

(1) Les Amalécites occupaient au moins partiellement Pétra et le pays près de la tête de la mer Rouge (Suez) vers l'an 700 (avant Jésus-Christ).

que dans l'Inde. Il n'est point resté en Arabie de traces de ces deux races, soit parce qu'elles ont émigré, soit parce qu'elles se sont fondues dans d'autres qui se sont superposées (1).

En effet, plusieurs siècles après elles, nous trouvons dans le Nord de la péninsule les races suivantes, issues d'Abraham.

(1) M. Kasimirski dit dans la *Notice* qu'il donne en tête de sa traduction du Koran :

« Il ne sera pas inutile de remarquer que la grande presqu'île de l'Arabie n'a pas été de tout temps habitée par un peuple de la même race et de la même langue.

Les auteurs arabes distinguent trois races différentes qui se sont succédées en Arabie, et qui toutes ont été appelées Arabes. La première race est désignée par le nom d'Arabes — *El-Ariba* (Arabes pur sang), Arabes pour ainsi dire aborigènes, ou primitifs ; cette race comprend les peuples éteints ou exterminés longtemps avant Mahomet ; ce sont les Adits, les Themondites, les Amalikas ou Amalécites, issus d'après les historiens arabes de Sem, ou de Cham, fils de Noé ; la seconde race est celle des Arabes *Moutéarriba* (Arabes qui se sont faits Arabes) ; on les regarde comme issus de Kaktan, ou de Yaktan, fils d'Heber. Ils se sont d'abord établis dans l'Yémen (Arabie heureuse) d'où ils se sont répandus dans toutes les parties de l'Arabie en envoyant des colonies, et tantôt en se mêlant aux tribus primitives, tantôt en se substituant à elles dans la possession exclusive des différentes contrées. Les Hémyarcites appartiennent à ces Arabes Moutearriba, ou, comme M. Caussin de Perceval les appelle, Arabes secondaires (*Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 7); la troisième race est celle des Arabes *Moustariba* (Arabes assimilés aux Arabes); ce sont les descendants d'Ismaël, fils d'Abraham, ils se sont établis dans le Hedjaz et se sont successivement répandus dans toutes les autres parties de l'Arabie ; ce sont les Arabes Tertiaires ou Ismaélites. C'est à cette race qu'appartiennent les Arabes établis depuis un temps immémorial autour de la Mecque, et en particulier la famille des Koreichites, au sein de laquelle naquit Mahomet. »

1. *Les Ismaélites ou Hagariens.* — Leurs douze tribus étaient établies en pleine prospérité tout le long de la lisière de l'Arabie, depuis l'extrémité Nord de la Mer Rouge (Suez) jusqu'à l'embouchure de l'Euphrate, chacune occupant un district séparé, menant la vie nomade avec ses troupeaux ou se livrant au commerce. Parmi eux on a distingué : les Nébathéens descendants de Nébaioth, fils aîné d'Abraham, qui remplacèrent les Iduméens dans l'Arabie Pétrée et qui au commencement de notre ère étaient prépondérants dans le Nord de l'Arabie, et les Kedariens, issus de Kedar, le second fils qu'Abraham eut d'Agar ; les Juifs, particulièrement en contact avec eux, ont donné leur nom à tous les Bédouins. Les noms des dix autres tribus se sont effacés soit par l'effet du temps, soit par le mélange de ces tribus avec d'autres Arabes.

2. *Les Keturahites.* — Pendant le cours de sa vie, Abraham envoya en émigration vers l'Est les six fils qu'il avait eus de Keturah, et leurs descendants s'établirent comme tribus nomades dans le grand désert du Nord de l'Arabie. Les Madianites descendaient du quatrième fils. Unis aux Mohabites ils s'efforcèrent d'arrêter la marche des Israélites vers la Terre Sainte et, au temps des Juges, ils les tinrent pendant sept ans assujettis.

3. *Les Edomites ou Iduméens*, qui très anciennement peuplèrent l'Arabie Pétrée. Leur capitale était au mont Seïr, d'où ils expulsèrent les aborigènes Horites. On signale deux tribus comme issues des deux petits-fils d'Esaü, Teman et Amalek. Les Amalécites occupaient, au moins partiellement, Pétra et le pays près de la tête de la Mer Rouge (Suez) quand ils en furent chassés, probablement vers le Sud.

On se rappelle l'imprécation de Jérémie contre les Edomites : « N'oublie pas, Seigneur, les fils d'Edom qui, au jour suprême de Jérusalem, criaient : Anéantissez, anéantissez-la jusqu'aux fondements ! ». Suivant la légende mahométane, les Amalécites furent les premiers habitants de Médine et de la Mecque et de la région au Sud de la Syrie.

4. *Les Nahorites.* — Uz et Buz, fils de Nahor, frère d'Abraham, furent les ancêtres de tribus qui occupèrent une grande partie du Nord de l'Arabie ; la Bible les mentionne plusieurs fois dans cette situation.

5. *Les Mohabites et Ammonites*, descendants des deux fils de Loth, étaient les plus avancés vers le Nord. Leurs établissements les plus méridionaux se trouvaient à l'Est de la Mer Morte et comprenaient les beaux pays de pâturage de Balkaa et de Kerek.

De cette énumération il ressort qu'un nombre considérable de tribus distinctes et très fortes, issues du patriarche Abraham ou de branches collatérales, avaient pris un vaste développement et la prédominance dans le Nord de l'Arabie, et on peut en conclure que par une expansion naturelle, elles avaient par elles-mêmes ou par des alliés très proches, peuplé au moins la plus grande partie des plaines du Nord, des régions montagneuses, et des steppes du Centre.

La tradition et la linguistique mettent cette conclusion hors de doute. Dans beaucoup de tribus arabes, la voix populaire se réclame d'une origine abrahamique. Sans doute les souvenirs anciens transmis par la mémoire dans ces tribus isolées ont été entretenus et ravivés par les rapports avec les Juifs.

Mais il y a entre elles un fonds commun d'habitudes, de pratiques et de notions religieuses qui dénotent une même origine. La plus forte preuve en est dans la parenté évidente de l'Hébreu et de l'Arabe parlé par les tribus ismaélites. Les neuf dixièmes des racines sont communes aux deux langues ; les déclinaisons et la construction sont semblables.

A une époque reculée il y avait, outre l'Arabe, au moins une autre langue dans le Sud de l'Arabie, le dialecte des Himyarites, empire ou race dont nous parlerons plus loin. Mais son usage, même dans cette région restreinte était propre seulement aux populations urbaines, tandis que l'Arabe a été de temps immémorial la langue poétique et oratoire pour les nomades Bédouins, même originaires de l'Yemen et, après Mahomet, il a complètement supplanté l'idiome rival dans toute la péninsule. Une si vaste diffusion en Arabie de la branche la plus cultivée du langage syrien-arabe, prouve la prédominance du sang d'Abraham.

Avant David et après Salomon, les Edomites ou Iduméens furent constamment ennemis des Juifs, tantôt vainqueurs et dominateurs, tantôt vaincus et assujettis. Ils finirent par être, au moins en partie, incorporés à la Judée par Jean Hircanus qui leur imposa la circoncision et les autres pratiques juives.

Déjà auparavant, les Nabatéens leur avaient enlevé leurs possessions du Sud et avaient constitué, suivant Ptolémée, un état indépendant, borné à l'Ouest par l'Egypte, au Nord par la Syrie, au Sud et à l'Est par la Mer Rouge et le Golfe Persique Diodore de Sicile les dépeint à peu près tels que sont les Arabes de nos jours. Ils défendirent avec succès leur indépendance, d'abord contre les successeurs d'Alexandre,

trois cents ans avant notre ère, derrière les remparts de Pétra, et plus tard contre l'invasion de l'Arabie par Œlius Gallus, lieutenant d'Auguste. L'an 105 de notre ère, Cornélius Palma, gouverneur de la Syrie, les annexa au vaste empire de Trajan.

Les Nabatéens et les Amalécites conservèrent la tradition de leur illustre origine, d'abord, pendant des siècles, grâce à leur langue et à leurs mœurs, et dans la suite grâce à leurs rapports avec les Juifs.

Ceux-ci en effet peuplèrent le Nord-Ouest de l'Arabie de colonies si nombreuses, et y jouirent d'une si grande influence politique et sociale, qu'ils ravivèrent parmi les tribus abrahamiques les souvenirs du temps des patriarches, et les enrichirent de tout ce que contenaient leurs écritures et leurs légendes. Lorsque les tribus abrahamiques furent conduites par l'exubérance de population, par leurs habitudes d'émigration, ou par les nécessités de la guerre, à pénétrer au Sud, dans l'Arabie Centrale, elles portèrent, sans aucun doute, dans leurs nouveaux établissements leurs traditions patriarcales et les propagèrent dans les tribus de Bédouins.

Les Amalécites ou Iduméens furent les aborigènes de la Mecque ou du moins s'y établirent à une époque très reculée, avec des émigrants de l'Yémen. Plus tard une tribu ismaélite fut attirée dans cette localité par ses puits et sa position favorable pour le commerce par caravane. Elle greffa la légende de son origine abrahamique sur les superstitions locales aborigènes ou importées de l'Yémen. De là le culte de la Kaaba métissé avec des légendes abrahamiques.

Sans aucun doute, les tribus abrahamiques possédaient originairement la connaissance du Dieu uni-

que, et les principes qui formaient la foi d'Abraham. Il existait un testament, vrai ou apocryphe, d'Abraham, qui a été fort répandu, puisqu'on en a récemment retrouvé en Egypte une traduction en grec ; la *Bible de l'Islam* (1) mentionne souvent la loi d'Abraham ; on y voit qu'elle régnait encore ou du moins n'était pas oubliée parmi ses descendants arabes, aux époques de Jethro, prêtre de Madian, de Balaam, fils de Beor, et de Job, et l'on peut en conclure que les rameaux divers de la descendance d'Abraham la conservèrent dans sa pureté pendant un grand nombre de générations.

Par un penchant naturel à la superstition, qui ne fut point combattu chez les Arabes comme il le fut chez les Juifs, la plupart des Arabes tombèrent dans l'Idolâtrie : mais dans les tribus abrahamiques celle-ci, il y a tout lieu de le croire, se superposa à la foi ancienne, sans la détruire. Les idoles ne représentaient que des déités d'ordre inférieur, subordonnées : tout au plus des intercesseurs auprès de l'Eternel qui, au moins pour l'élite des Arabes restait l'être suprême. C'est du moins ce qu'on doit penser d'après le langage attribué aux principaux koreish (2) adversaires de Mahomet.

Les nombreux rapports avec les Juifs soit habitant la Palestine, soit faisant partie des caravanes, soit établis en Arabie en tribus distinctes, vivant à

(1) Rauzat-us-Safa, de Mirkhond, traduit par E. Lamairesse ; le *Testament d'Abraham* a été publié en anglais, à Londres, en in-8 de 186 pages.

(2) Aucune orthographe française ne rendant exactement la valeur des lettres et termes arabes, nous mettrons dans le cours de cet ouvrage Koreish pour Koreichites ; cette dernière forme est plus répandue, mais ne nous paraît pas plus exacte.

la manière arabe, nombreuses et puissantes, occupant même une partie de l'Yémen, entretinrent et ravivèrent les croyances primitives et pénétrèrent d'Hébraïsme à peu près toute la péninsule qui d'ailleurs recevait au pélerinage de la Kaaba toutes les traditions abrahamiques.

Ces circonstances eurent sur la généralité des Arabes une influence considérable qui détermina l'adoption universelle parmi eux de l'usage de la circoncision. Les traditions et les rites abrahamiques de la Kaaba, devinrent ainsi communs à tous les Arabes, mais non ses idoles, chaque tribu ayant les siennes ou la sienne propres, née des superstitions locales, et qu'elle adorait ou invoquait de préférence. Ainsi l'idole de Taïf était rivale de celles de la Mecque (1).

Propagée déjà fort loin par la dispersion des dix tribus d'Israël, la religion juive avait, après la conquête d'Alexandre, presque envahi l'Asie Mineure et Moyenne où saint Paul évangélisa tant de Gentils judaïsants. A cette époque, où tous les systèmes religieux s'étaient donné rendez-vous à Alexandrie, le fonds de la population de cette ville et d'une partie de l'Egypte était juif. Alexandre en avait formé le premier noyau avec des Juifs de Palestine : Ptolémée Soter en envoya cent mille après la prise de Jérusalem ; Ptolémée Philadelphe, son successeur, racheta près de deux cent mille esclaves juifs qui appartenaient à des Egyptiens et leur conféra les mêmes privilèges qu'aux citoyens macédoniens. Ce traitement favorable attira à Alexandrie les Juifs

(1) « La Caaba devint le Panthéon de tous les cultes ; et quand Mahomet chassa les images de la maison sainte, au nombre des dieux expulsés était une vierge byzantine, peinte sur une colonne, tenant son fils entre ses bras ». Renan : *Dictionn. génér. de la Polique :* Mahométisme.

de Syrie qui étaient souvent injuriés par la populace : on les appelait Juifs hellènes. On avait traduit en grec tous les livres juifs, écritures saintes ou légendes ; on a retrouvé récemment en totalité ou en partie des traductions du testament d'Abraham, du Livre d'Hénoch (Edris) et même de l'Apocalypse de saint Pierre.

Or, les idées agitées à Alexandrie se répandaient par tout l'Orient, mais notamment dans la Syrie et dans l'Arabie, qui étaient aux portes de l'Egypte.

En Arabie, les Juifs avaient en réalité la prépondérance politique aussi bien que religieuse, car leurs établissements nombreux et puissants avaient entr'eux un lien de solidarité nationale qui manquait aux Arabes, toujours divisés et en guerre les uns contre les autres.

L'Arabie était donc déjà imprégnée de Judaïsme lors de l'avénement du Christianisme qui vint confirmer la Bible. La proximité du berceau de cette religion (Bethléem) de la résidence des Arabes Ismaélites lui donna une influence prépondérante dans l'Idumée, et il y eut au IVe siècle, à la résidence de Pétra, un évêque métropolitain dont le diocèse embrassait l'ancienne Idumée et l'état des Nabatéens. Là s'arrêta de ce côté l'évangélisation. On sait du reste que la communion des premiers Chrétiens vivant à Jérusalem différait très peu des Juifs.

Dans les siècles suivants, l'état de l'Arabie ne fut point favorable à l'établissement du Christianisme. Le Nord, longtemps le champ de bataille entre l'Empire grec et la Perse, était alternativement balayé par les armées des Chosroès et de Constantinople. La Syrie était neutralisée par les efforts de la Perse. Sur ses frontières l'Etat arabe de Ghassan était chrétien, il est vrai : mais comme celui de Hira à l'autre

extrémité supérieure de l'Arabie était de beaucoup plus puissant, il ne joua jamais un rôle important dans les événements politiques de l'Arabie Centrale.

Au Nord-Ouest, la cour de Hira s'était convertie au Christianisme avec la plupart des tribus qui lui était inféodées, et son influence s'étendait sur toute l'Arabie. Mais cet Etat était vassal de la Perse et sa dynastie arabe, récemment déchue, avait été remplacée par un satrape très hostile au Christianisme. Par l'intermédiaire d'Hira, la Perse païenne, ignilâtre, avait avec les Arabes des rapports constants, intimes, féconds, qui contrebalançaient complètement l'effet de leurs relations avec les Chrétiens de l'Ouest.

Le tempérament et les mœurs arabes s'accordaient mal avec l'esprit du Christianisme. En outre celui-ci avait au VIIe siècle subi en Asie une décadence momentanée, par l'effet des disputes théologiques les plus subtiles et de ses divisions en sectes, acharnées les unes contre les autres au point qu'elles cherchaient des auxiliaires contre leurs adversaires, même parmi leurs ennemis communs.

Devant le nombre et le mystère des dogmes déclarés soit orthodoxes, soit hérétiques, les consciences ébranlées et incertaines retournèrent naturellement au Monothéisme absolu des Juifs, la plupart des querelles des sectaires portant sur la nature divine du Christ, sur Marie mère de Dieu, sur la Trinité, etc.

Les Juifs et les Chrétiens avaient alors comme fonds commun de doctrines la Bible et autres Ecritures semblables, la croyance à tout ce qui avait été révélé par les Prophètes : à la résurrection et au

jugement dernier, au dogme, apparu si tardivement chez les Juifs, de l'éternité des peines et des récompenses, c'est-à-dire à la gehenne ou enfer, et au paradis, ce dernier restant à peine défini. Il se peut de plus que la propagande en faveur du Bouddhisme, qui avait pénétré à Alexandrie, ait avant Mahomet contribué à répandre de là, chez les Arabes, la promesse et l'espoir de délices matérielles dans la vie future.

Ce fonds était un aliment suffisant pour les aspirations des âmes religieuses, dans la péninsule. Il était entretenu à la fois par les traditions et les souvenirs anciens de l'Arabie et par l'influence et les enseignements des deux religions, qui l'avaient pénétrée à un degré très inégal.

Notions historiques sur les diverses parties de l'Arabie.

I. L'Yémen et la dynastie d'Himyar.

Selon Caussin de Perceval, Cahtan, le plus ancien roi connu de l'Yémen (827 av. J.-C.) eut pour arrière petit-fils et troisième successeur Abd Shams Saba dont les deux fils Himyar et Cahtan naquirent entre l'an 700 et 600 (av. J.-C.). La tradition représente ces patriarches comme les ancêtres de tous les Arabes, aussi bien de leurs descendants propres que de ceux provenant du mélange avec des Ismaélites.

Les enfants d'Himyar se distinguèrent par leurs habitudes comparativement sédentaires : ils habitèrent surtout les villes et se civilisèrent. Les descendants de Cahtan menèrent la vie nomade des Bédouins.

Chacune des deux races eut sa langue. L'himyarite était parlé dans les villes et eut de bonne heure un alphabet. On a retrouvé de nombreuses inscriptions dans cette langue sur les murs en ruines de plusieurs villes anciennes ou détruites (1).

La langue des descendants de Cahtan était l'arabe, qu'ils avaient acquis par leur mélange avec les tribus abrahamiques du Nord de l'Arabie. Ils ne commencèrent à écrire qu'au temps de Mahomet. Ils cultivaient la poésie dans la langue arabe. Il n'est point resté de trace ni de tradition d'une poésie en himyarite.

On cite dans la dynastie Himyarite la série des princes Tobbas dont le premier fut Harith el Raish, ou le Philosophe (100 av. J.-C.). Sous le Tobba el Akran, vers l'an 120 de notre ère, eut lieu le célèbre exode des Azdites qui s'emparèrent du Bath-Marr, près de la Mecque (2). Au commencement du III° siècle, le quatrième successeur d'El Akran,

(1) La première découverte de ces inscriptions est due à deux officiers de la marine anglaise, MM. Wellsted et Cruttenden ; elle fut faite à Sanaa, capitale de l'Yémen, en 1835. En 1843, un français, M. François Arnaud, rapporta à Djedda 56 inscriptions himyarites, recueillies à Mareb au prix de grandes fatigues et de grands dangers. D'après Fresnel, l'himyarite n'aurait pas cessé d'exister, ce serait un dialecte qui tient de l'hébreu et de l'arabe, sans se confondre avec aucun d'eux. Depuis les recherches d'Arnaud, on a découvert une quantité considérable d'inscriptions himyarites. Elles présentent toujours un aspect monumental et décoratif : les lettres ont une forme généralement anguleuse et sont assez compliquées : l'alphabet himyarite se compose à peu près des mêmes lettres que les autres alphabets sémitiques. (Voir pour plus de détails : *Journal asiatique*, différentes époques ; et Philippe Berger : *Histoire de l'Ecriture dans l'antiquité*. Paris, 1891.)

(2) Ce furent des fractions des Azdites qui émigrèrent cent ans plus tard, et s'arrêtant dans la région de Ghas-

Tiban Asad s'étant emparé de Médine, y fut converti par deux docteurs juifs et introduisit la religion juive dans l'Yémen.

Après six règnes, l'Yémen eut à la fin du IIIe siècle un roi nommé Abd Kelal qui se convertit au Christianisme. Son successeur, Hassàn Tobba, fit un traité avec les tribus de la Mecque. Depuis lors, on en a beaucoup de preuves, les tribus du centre de la péninsule reconnurent généralement la suzeraineté des rois d'Himyar, mais avec d'assez fréquentes interruptions.

A Hassan succéda Marthad fils d'Abd Kelal, renommé pour sa tolérance religieuse. A la sollicitation de l'Empereur Constance qui lui envoya une ambassade, il permit aux Chrétiens d'édifier trois églises, une dans sa capitale, une autre à Aden, et la dernière dans un port du Golfe Persique. Philostorgius (Histoire ecclésiastique) a écrit qu'à cette époque la population de l'Yémen était composée en partie de Juifs et en partie de Païens circoncis et observant le jour du sabbat ; ceux-ci sacrifiaient aussi au soleil et à la lune (sabéisme) et à d'autres divinités citées par les écrivains arabes. Après Marthad l'empire d'Himyar fut vaincu et assujetti, au moins dans une certaine mesure, par l'Abyssinie. Cependant il conserva sa suprématie sur les tribus du Nedjed et du Hedjaz, et vers le milieu du Ve siècle leur donna un roi ou vice-roi nommé Hojz Akil el Morâr, de la tribu de Kinda. Malgré plusieurs révoltes cette suprématie fut maintenue victorieusement par Dza Nowas, continuateur de la dynastie d'Himyar, jusqu'à sa défaite par les Abyssins.

san, jetèrent les fondements du royaume ghassanide. (Sédillot : *Histoire générale des Arabes*, t. I, p. 34.)

Alors la suzeraineté sur les tribus arabes dépendantes passa au prince de Hira, vassal de la Perse.

Dza Nowas, dans une visite à Médine y avait embrassé le Judaïsme dont cette ville paraît avoir été longtemps un des foyers. Fanatique dans sa nouvelle croyance, il attaqua la province limitrophe de Najran où dominait le Christianisme (524 de J.-C.).

Les Chrétiens, après une vigoureuse résistance, se rendirent sur la promesse qu'il ne leur serait fait aucun mal. Une fois désarmés on ne leur laissa le choix qu'entre la mort et l'abjuration, et vingt mille d'entr'eux furent livrés aux flammes ou au glaive.

Les Abyssins étaient Chrétiens, et un vice-roi du Négus, Abraha, s'efforça de faire prédominer en Arabie le Christianisme. Depuis Abraha, l'histoire de l'Yémen cesse d'être mêlée activement à celle de l'Arabie. Les Yémenites appelèrent à leur aide les Perses, qui vainquirent les Abyssins dans une grande bataille vers l'an 575 après J.-C. Mais ils ne restèrent définitivement les maîtres du pays qu'après une victoire remportée par une nouvelle armée en l'an 597. L'Yémen ne fut plus dès lors qu'une simple dépendance de la Perse (1).

II. Le royaume d'Hira

Nous avons déjà parlé de l'émigration des Azdites de l'Yémen. Les Codhaïtes, descendants d'Himyar, habitaient une contrée à l'Est d'Aden où ils étaient indépendants. Sous la pression des Himyarites ils

(1) Les vice-rois de la Perse, à la suite de ces victoires, s'emparèrent également de l'Hadramaout, de l'Oman et du Bahreïn. Les Arabes n'avaient fait que changer de maîtres; mais les Perses leur laissèrent toute liberté religieuse. (Sédillot : *Histoire générale des Arabes.*)

durent s'éloigner du côté de la Mecque et ensuite, vers la fin du 1er siècle, se disperser dans diverses directions. Les Béni Aslam (Salam) s'établirent au Nord de Médine dans la vallée de l'Ouadi el Kora, les Béni Kalb à Dumat-el-Jandal sur la lisière de la Syrie.

Vers la même époque, les Béni Iyad et d'autres rameaux, rejetons de la célèbre tribu de la Mecque (les ancêtres des Koreish), s'étendirent à l'Est dans la Péninsule.

Des bandes d'Azdites, de Codhaïtes, et d'Arabes de la Mecque, provenant des groupes ci-dessus, marchèrent ensemble vers l'Est et atteignirent Bahrein, sur le Golfe Persique. Elles remontèrent le littoral du golfe et ensuite la rive gauche de l'Euphrate, et s'arrêtèrent à l'emplacement d'Hira, à quelques kilomètres au Nord-Ouest de la moderne Koufa. Séduits par la richesse du sol et l'abondance des eaux, les émigrés se fixèrent dans ce pays et y fondèrent une ville. A ce moment la dynastie Arsacide s'abimait dans la révolte et dans la défaite : la nouvelle colonie, grossie d'une foule d'aventuriers besoigneux et de réfugiés de l'Arabie, grandit sans opposition et devint rapidement un état important. Les Arabes fondèrent aussi ou occupèrent Anbar, ville voisine d'Hira: il y eut un chef codhaïte à Anbar et un chef azdite à Hira.

La position d'Hira, limitrophe de la Perse, et sur la grande route de la Syrie, y favorisa de bonne heure la civilisation et la culture des lettres. Des poètes arabes fréquentaient la cour d'Hira et leurs productions étaient louées et conservées. De là une source abondante de souvenirs poétiques et de documents historiques.

Les Arsacides avaient fait place à la puissante

dynastie des Sassanides qui voulut imposer sa suzeraineté au nouvel état. Le chef codhaïte refusa de s'y soumettre et émigra avec sa tribu nomade en Syrie, abandonnant tout le territoire aux Azdites, dont le chef Jodzeima devint volontairement vassal du roi de Perse (228 de J.-C.).

Jodzeima fit de fréquentes incursions en Arabie, et dans l'une d'elles fut battu par le roi d'Himyar, Hassân Tobba. Mais ses principaux et constants efforts furent dirigés contre les Arabes alliés de l'Empire romain en Syrie.

Naturellement la Perse recherchait l'allégeance d'Hira et des tribus de l'Ouest de l'Arabie, et Rome l'alliance ou la subordination des Arabes voisins de la Syrie. Dans la lutte entre les deux empires, les Arabes syriens combattaient pour Rome (1), les Arabes de la Mésopotamie pour la Perse. De là une rivalité, un état de guerre continuels entre les clans opposés, entretenu et avivé encore par les querelles particulières et les haines héréditaires des tribus contiguës.

L'état de Hira fut forcément l'auxiliaire de la Perse dans toutes ses guerres contre les Romains, mais la dépendance dans laquelle il se trouvait et la puissance de l'empire d'Himyar son rival, l'empêchèrent d'exercer aucune influence sur les Arabes en dehors de ses propres limites, jusqu'à l'invasion de l'Yémen par les armées de l'Abyssinie (2).

(1) Les chefs ghassanides avaient été revêtus par les romains de la dignité de phylarques : ils furent fréquemment, par la suite, les alliés de Constantinople contre la Perse.

(2) Le grand effort du royaume de Hira se porta toujours contre les ennemis de la Perse. Son armée avait pénétré jusqu'à Antioche, mais les rois de Hira ne surent ni garder

Comme les Arabes détestaient les Abyssins, ils retirèrent l'allégeance qu'ils avaient prêtée auparavant au gouvernement de l'Yémen, pour la donner aux princes d'Hira ou plutôt à la Perse dont ceux-ci étaient les vassaux. Après ce changement qui eut lieu vers 530 après J.-C., le royaume d'Hira eut à combattre à la fois les Romains et le petit royaume arabe de Ghassan, interposé entre lui et la Syrie, fendataire des Romains et chrétien. Ce fut alors que Bélisaire refoula Chosroës qui s'était avancé jusqu'à Antioche. De 530 à 581 la fortune d'Hira alla en déclinant, sous trois rois qui flottaient entre Constantinople et la Perse, et dont le dernier, Norman V, qui était chrétien, perdit par une défaite son prestige sur les Arabes du Centre : il fut mis à mort, en l'an 605, par Chosroës, auquel il avait refusé d'envoyer des beautés du pays d'Hira pour son sérail. En lui finit la dynastie Lakmite qui avait régné 327 ans.

Le chef arabe qui succéda à Norman V, Yas, fils de Cabissa, en 605, donna son assistance à Chosroës (1) dans une guerre que ce dernier eut à soutenir contre les Beni-Bakr, mais le monarque perse ayant été battu (611), il réduisit le royaume d'Hira à une simple satrapie gouvernée par un de ses

ni administrer leurs conquêtes et, à la fin, ils ne faisaient plus la guerre que pour le pillage.

« Ces expéditions accumulèrent dans leur capitale tous les trésors de l'Asie Mineure et leur permirent de rivaliser de luxe avec les monarques de Ctésiphon et de Constantinople. » Les Romains donnaient à ces Arabes septentrionaux, qui ruinaient leurs domaines d'Asie, le nom de « Sarrazins ». (Sédillot : *op. cit.*)

(1) Chosroës, Kesra ou Kosrou ; c'est un titre, analogue à ceux de César, Sar, etc., sous lequel il faut comprendre toute une série de rois. Il s'agit ici de Chosroës II, Parviz, qui fut vaincu par Héraclius.

officiers, et les tribus centrales de l'Arabie, impatientes de secouer le joug d'un chef étranger, n'attendirent plus qu'une occasion favorable pour briser leurs liens de vassalité avec la Perse. Elles se donnèrent avec joie à Mahomet (de 628 à 631 après J.-C.). Mais les tribus arabes de la Mésopotamie qui étaient chrétiennes restèrent encore quelques années sous l'autorité de la Perse avant d'embrasser l'Islam.

III. Yatreb ou Médine

D'après la légende arabe cette partie de l'Arabie appartint d'abord aux Amaléeites, puis fut conquise par les Juifs, ainsi que le Khaibar et d'autres contrées voisines. Les documents réellement historiques ne signalent des émigrations en Arabie de Juifs fugitifs, après les divers désastres subis par la nation, que depuis le sac de Jérusalem par Nabuchodonosor, jusqu'au massacre qu'en fit Adrien, l'an 136 après J.-C. Dans cet intervalle on cite les Nadhir, les Coreitza et les Caynokaa qui, trouvant Yatreb peuplé par des Codhaïtes ou d'autres tribus de Bédouins incapables de leur résister, s'établirent en cet endroit et y construisirent des maisons vastes et fortifiées.

Environ 300 ans après J.-C., une troupe d'émigrants nomades, des clans d'Azdites, des Aws (1), des Khazraj, arrivèrent à Yatreb et furent admis à partager le territoire.

Bientôt ils surpassèrent les Juifs en nombre et en force, et envièrent leurs terres, qui étaient les plus riches. S'étant assuré l'aide des Béni-Ghassan,

(1) On distinguait parmi eux les Aws « Monat » et les Taym « Allah », ainsi surnommés d'après les noms de leurs idoles. Mahomet remplaça ces appellations par celles d'Aws Allah et de Taym Allah.

leurs frères de Syrie, ils attirèrent dans un guet-apens les chefs juifs et les massacrèrent. Vers la fin du ve siècle, ils s'étaient rendus maîtres de Yatreb et avaient dépouillé les Juifs de tous les territoires à leur convenance.

Ils ne restèrent pas longtemps unis. Au commencement du vi^e siècle, ils se querellèrent au sujet de la prééminence de leurs chefs respectifs et se livrèrent des combats continuels pendant vingt ou trente ans, au bout desquels ils choisirent pour arbitre le poète Hassan dont la décision fut contraire à sa propre tribu. Une des conditions de la paix fut « l'inviolabilité du domicile ». Tout domicile clos devint un asile respecté, même en temps de guerre.

La paix ne fut pas troublée jusqu'à l'an 583 après J.-C. A la suite d'une querelle privée, l'hostilité recommença. Pendant quelque temps on se borna à des coteries, à des railleries et des satires (1). Puis on en vint aux mains. Les Béni Khazraj défirent leurs adversaires, tuèrent un de leurs chefs et expulsèrent de la ville une tribu des Beni Aws.

Chacun des deux partis demanda alors le secours des Juifs : ils ne se déclarèrent pour aucun, et pour s'assurer de leur neutralité les Beni Khazraj leur prirent 40 enfants en ôtages. Puis quelques chefs des Khazraj égorgèrent ces ôtages et cette barbarie décida les Juifs Coreitza et Nadhir à se ranger du côté des Beni Aws et à recevoir à bras ouverts leur clan expulsé. On se prépara des deux côtés à une action décisive. Les Beni Aws reçurent l'aide de

(1) Les poètes ennemis avaient une façon toute particulière de se vexer mutuellement. Ainsi Hassan composait à l'adresse de la sœur de son ennemi Cays des poésies amoureuses où il exaltait sa beauté, et Cays en adressait de semblables à la fille de la femme d'Hassan.

deux tribus de Ghassan et de la tribu de Mozeinaj : les Béni Khazraj celui de tribus diverses et des Juifs Caynokaa. L'an 615, après J.-C., se livra la mémorable bataille de Boath : les Béni Aws battirent les Béni Khazraj, en firent un grand carnage et abattirent leurs dattiers.

Les Khazraj humiliés, mais non réconciliés, il n'y eut plus de combat entre les deux tribus, mais de nombreux assassinats. Fatigués de ces dissensions, les deux partis étaient sur le point de prendre pour chef commun ou roi, Abdallah Ben Obey, le plus éminent des Béni Khazraj, quand l'arrivée de Mahomet à Médine y amena un changement total dans la situation des partis.

IV. La Mecque

La Mecque est une ville fort ancienne. Son nom n'a pas varié depuis l'antiquité très reculée à laquelle il faut faire remonter, sans plus de certitude, ses origines. En ce temps, on appelait déjà *Mekka* ou *Bekka* soit l'emplacement où devait s'élever plus tard la cité sainte, soit l'embryon de ville qui s'y trouvait alors construit. Ces deux termes sont synonymes et signifient *un lieu de grand concours* (1) ; ils indiquent bien que ce *lieu* était le rendez-vous, permanent ou périodique, de nombreux voyageurs ou visiteurs (marchands ou pèlerins).

Comme on le verra au cours de ce chapitre, la position géographique de La Mecque eût suffi pour lui donner une importance politique et commer-

(1) Histoire universelle, etc., t. XV ; Amsterd. et Leipzig, 1760.

ciale : mais c'est à son temple. la Kaaba, qu'elle dut sa suprématie religieuse.

La Kaaba, de tout temps, avait attiré en foule les pèlerins. Par exemple, il est difficile de fixer si le temple a été bâti avant la ville, ou si la ville existait déjà lorsque le temple fut construit.

Si l'on en croit une tradition arabe qui porte bien la marque de son origine hébraïque, la Kaaba aurait été rebâtie par Abraham (1) : « Abraham ayant reçu, dit-on, la mission divine de bâtir un temple saint, quitta la Syrie pour obéir aux ordres de Dieu tout-puissant, et descendit en Arabie, où il fonda la Kaaba, qui fut longtemps l'objet exclusif de la vénération des Arabes (2). »

Mais cela ne nous apprend rien sur le point en question.

Outre la vénération qui devait rejaillir sur ses pierres, d'avoir été assemblées par un aussi illustre architecte, la Kaaba offrait encore, sans compter les nombreuses et bizarres idoles auxquelles elle donna plus tard l'hospitalité, deux attractions majeures à des pèlerins de race sémitique : elle renfermait le Puits Zemzem et la Pierre Noire.

L'origine du puits se rattachait à une de leurs traditions les plus chères :

« Les mahométans sont persuadés que *Zemzem* est la même source que Dieu fit sourdre de la terre

(1) La Kaaba avait d'abord été bâtie par Adam, puis par Noé. Lorsque Abraham la rebâtit il n'avait pour aide que son fils Ismaël. Ismaël apportait la terre et les pierres pendant qu'Abraham maçonnait (Rauzat-us-Safa : Bible de l'Islam) ; *traduction Lamairesse*). Voir cet ouvrage pour tous les détails relatifs à cet événement. De la manière dont il est rapporté, on serait en droit de conclure que la Kaaba fut réédifiée en plein désert.

(2) Sédillot : Histoire générale des Arabes ; t. Ier.

pour désaltérer *Ismaël*, lorsqu'*Agar*, sa mère, errait avec lui dans le désert ; et quelques-uns prétendent qu'elle a été nommée ainsi, parce qu'elle lui cria en langue égyptienne, *Zem, Zem*, c'est à dire *arrêtez, arrêtez* ; quoiqu'il semble plutôt que ce nom lui a été donné à cause du murmure de ses eaux. D'autres dérivent ce mot du verbe *Zem*, qui signifie *sourdre de terre* (1). »

Quant à la *Pierre Noire*, elle fut apportée par l'Ange Gabriel à Ismaël, fils d'Abraham (pendant qu'il aidait son père dans la construction de la Kaaba ?) et au jour du Jugement elle doit rendre témoignage en faveur de ceux qui se seront prosternés devant elle (2).

« Cette pierre était sortie du Paradis blanche comme le lait et peu à peu, à force d'être touchée par les pécheurs et les idolâtres était devenue noire et opaque comme leurs cœurs (3) ».

Ces traditions et quelques autres se rattachant aux mêmes sujets sont sans lien avec l'histoire. Elles peuvent avoir été importées telles quelles par les juifs chez les Arabes, qui les adaptèrent à leurs propres conceptions du passé, d'autant plus volontiers qu'ils y trouvaient la marque de la faveur divine à l'égard de leur race, et la preuve qu'ils étaient aussi privilégiés que les juifs.

Bien que les auteurs musulmans les tiennent pour authentiques, car elles tendent toutes à grandir le prestige de leur cité sainte, et à établir que la

(1) *Histoire universelle depuis le commencement du monde, etc.* : t. XV ; Amsterdam et Leipzig, 1760.

(2) Sédillot : Histoire générale des Arabes, t. I.

(3) Rauzat-us-Safa : Bible de l'Islam, de Mirkhond, traduction Lamairesse.

future mission de Mahomet avait été de tout temps l'objet de la préoccupation de Dieu, nous allons, afin de faire s'il est possible quelque lumière sur les origines de la Mecque, résumer ici les observations et jugements des auteurs profanes.

1° Dans les éléments essentiels du culte de la Kaaba avant Mahomet, il n'y a pas trace de quoi que ce soit qui se rapporte forcément à Abraham. Baiser la pierre noire, faire le tour de la Kaaba, accomplir les rites de la Mecque, du mont Arafat et de la vallée de la Mina, observer les mois sacrés, avoir un territoire considéré comme saint, sont des choses sans lien nettement défini avec Abraham et avec sa loi ou testament. Ces rites sont d'origine étrangère à la contrée principalement occupée par les enfants d'Abraham. Ils étaient ou étroitement locaux, ou liés à l'idolâtrie qui régnait dans le Sud de l'Arabie, d'où ils furent importés par les Béni Jorham ou d'autres tribus qui émigrèrent de l'Yémen à la Mecque.

2° On doit attribuer une très haute antiquité aux principaux traits du culte de la Mecque. Hérodote ne parle pas de la Kaaba, mais il mentionne comme une des principales divinités arabes *Alilat*; cela prouve que très anciennement « Allah » était une idole de la Mecque. Il fait aussi allusion au culte rendu à des pierres par les Arabes (1). Diodore de Sicile, qui

(1) Ces pierres étaient des pierres brutes, comme aujourd'hui encore les Boutams dans l'Inde ; peut-être est-ce une même race (les Cushites) qui a eu ces fétiches dans l'Inde et dans l'Arabie. L'ancien culte rendu aux pierres est peut-être l'origine du jet de pierres qui fait partie des cérémonies du pèlerinage. Cette origine est au moins aussi vraisemblable que la lapidation de Satan par Abraham.

Un contemporain de Mahomet, Abou-Radjâ-al-Otaridi, raconte, d'après Dozy *(Essai sur l'histoire de l'Islamisme)*:

vivait un demi-siècle avant notre ère, signale dans la partie baignée par la Mer Rouge un temple, objet de la vénération « universelle » des Arabes ; ce ne peut être que celui de la Mecque, car aucun autre n'a jamais été cité avec ce caractère. Il n'existe sur sa construction première aucune tradition « historique ».

De temps immémorial, la tradition représente la Mecque comme un lieu de pèlerinage annuel pour « toutes » les parties de l'Arabie. Une vénération, une pratique qui s'étendaient dans un aussi vaste rayon doivent remonter à un âge très reculé, aussi bien que les rites cérémoniels concomitants.

3° Les rites antéislamiques de la Mecque sont essentiellement liés au Sabéisme, à l'idolâtrie et à l'adoration des pierres qui furent les premières religions de l'Arabie. Il est avéré qu'à la fin du IVe siècle, les Arabes de l'Yémen sacrifiaient au soleil, à la lune et aux étoiles. Les sept tours de la Kaaba figuraient probablement la disposition des planètes, c'est du moins l'opinion de plusieurs écrivains arabes faisant autorité. Un rite semblable s'accomplissait dans d'autres temples idolâtriques de l'Arabie.

On a conclu de ces observations que les rites anciens de la Mecque étaient nés des croyances ou cultes primitifs de l'Arabie, et on a expliqué ainsi cette provenance :

La Mecque a dû son origine et son importance à sa situation, à mi-chemin de l'Yémen et de Pétra. Très

« Quand nous trouvions une belle pierre, nous l'adorions ; et si nous n'en trouvions pas, nous entassions du sable, nous placions une chamelle bien pourvue de lait au-dessus, et nous faisions couler son lait sur le tas, que nous adorions ensuite aussi longtemps que nous restions en cet endroit. »

anciennement le commerce ne suivait pas la voie maritime de la Mer Rouge ; le trafic de l'Est et du Sud traversait l'Arabie en partie, de l'Océan Indien ou du golfe Persique à la Syrie, et la vallée de la Mecque se trouvait sur la route des caravanes qui se dirigeaient de l'Hadramaout et de l'Yémen vers le Nord, et réciproquement. Comme l'abondance de l'eau y attirait les caravanes, la Mecque devint en quelque sorte un entrepôt et atteignit presque la richesse et l'étendue de Pétra, Jerash ou Philadelphie (1).

(1) « Des caravanes régulières étaient chargées du transit à travers l'Arabie.

Celles de l'Yémen, conduites par les gens de Madian et de l'Edom, montaient vers le Nord, et, se maintenant à une distance rapprochée de la côte jusqu'à la Mecque ou jusqu'à Yambo et Havara, traversaient Yathrib (Médine) et de là gagnaient Séla, devenue plus tard Pétra, capitale du royaume des Edomites.

Celles de l'Hadramaout et de l'Omân, conduites par des hommes de la tribu des Kaydar, traversaient le désert de Dalma, se dirigeaient d'abord vers le pays de Dédan ; puis tournant à l'Ouest au travers du haut plateau du Nedjed, regagnaient dans le Hedjaz, à l'endroit connu de nos jours sous le nom de El-Hénakich, la route actuelle du pèlerinage de la Mecque qui les conduisait en Phénicie en suivant les voies adoptées par les caravanes du Yémen.

Une troisième grande route caravanière traversait l'Arabie au Nord dans toute sa largeur, de Coromanis (sur le golfe Persique), à Pétra.

Les produits de l'Arabie Heureuse et de toute l'Asie orientale étaient centralisés par les Hébreux qui, des différents centres commerciaux de leur pays, les réexpédiaient en Egypte, dans l'Asie occidentale et sans doute dans l'Europe méridionale et orientale.

Mais tous les transports se faisaient par terre, entre l'Orient et la Judée, considérée comme pays entrepositaire. « La route maritime effrayait les populations de l'Asie-Mineure ; la mer Rouge, semée de bancs de coraux, était

Les plus anciens habitants étaient originaires de l'Yémen et le courant ininterrompu du trafic maintint des relations constantes, des rapports continuels entre eux et la mère-patrie. Ils apportèrent nécessairement avec eux ou reçurent plus tard de l'Yémen le Sabéisme, l'adoration des pierres et l'idolâtrie : ils associèrent ces croyances et ces rites à la reconnaissance, et pour ainsi dire à la vénération qu'ils avaient pour le puits Zemzem, la cause de leur prospérité, et, près de ce puits, ils édifièrent un temple qui abrita, avec des symboles du Sabéisme la mystérieuse Pierre noire. Des rites locaux furent ajoutés au système, mais ce fut l'Yémen, le berceau des Arabes qui en fournit le fonds. La prééminence commerciale de la Mecque, y attirait les caravanes et les trafiquants Bédouins de l'Arabie Centrale qui y apprenaient, et rapportaient dans leur pays, plus ou moins de la religion qu'ils y voyaient professer : de sorte que le culte de la Mecque, d'abord purement local, prit insensiblement un caractère national, jusqu'à ce qu'il devint définitivement la religion de l'Arabie. Quand le trafic du Sud abandonna la route de l'intérieur pour suivre soit par mer soit par terre le rivage de la Mer Rouge, le prestige commercial de la Mecque s'évanouit et sa richesse tomba. Mais la Kaaba resta le temple national de la péninsule et le but des pèleri-

considérée comme dangereuse, et l'Océan Indien paraissait trop vaste à des marins improvisés, dépourvus de moyens sûrs de se conduire sur les flots. Les Arabes « enfants du désert » faisaient alors l'office de messagers ou de convoyeurs et ils en conservèrent presque exclusivement le monopole jusqu'au XVe siècle (1). » (*Histoire du Commerce du Monde depuis les temps les plus reculés*, etc., par Octave Noël ; t. I, Paris, 1891).

nages grands et petits. (Voir la *Bible de l'Islam* et les chapitres 2 et 3 ci-après.)

Voici comment on peut accorder avec cette théorie l'existence de la tradition d'une origine abrahamique de la Kaaba, tradition qui était populaire parmi les habitants de la Mecque, bien longtemps avant Mahomet.

Nous avons vu que, selon toute vraisemblance, très anciennement et dans une très large mesure, les tribus abrahamiques se mélangèrent aux anciens Arabes, et qu'une de leurs branches, probablement issue d'Ismaël, fonda la Mecque ou s'y établit, et se mêla par des alliances aux premiers habitants venus de l'Yémen. Des Nabatéens ou d'autres clans de même provenance, y furent également attirés par son heureuse situation pour le commerce, y apportèrent les légendes d'Abraham que les rapports avec les Juifs entretenaient et avivaient continuellement (1). Le mélange des deux races amena l'association des traditions abrahamiques au culte et aux rites provenant de l'Yémen, religion première de la Mecque.

(1) « Abraham a toujours été célèbre dans l'Orient. Ce n'est pas seulement les Hébreux qui le regardent comme leur père : les Iduméens se glorifient de la même origine. Ismaël, fils d'Abraham, est connu parmi les Arabes comme celui d'où ils sont sortis... Ce patriarche était Chaldéen... Les historiens de Syrie l'ont fait roi de Damas, quoique étranger et venu des environs de Babylone... Il suivait le genre de vie que suivirent les anciens hommes, avant que tout l'univers eût été réduit en royaumes. Il régnait dans sa famille avec laquelle il embrassait cette vie pastorale tant renommée pour sa simplicité et son innocence ; riche en troupeaux, en esclaves et en argent, mais sans terres et sans domaine ; et toutefois il vivait dans un royaume étranger, respecté et indépendant comme un prince..., etc. » Bossuet : *Discours sur l'Histoire universelle*, ch. II.

Par suite de l'établissement des Juifs sur un grand nombre de points et de leur diffusion dans toute l'Arabie, leurs traditions devinrent partout populaires, l'histoire de la Palestine se confondit avec celle du Hedjaz, et peu à peu les souvenirs idolâtriques furent absorbés dans le pur Théisme d'Israël.

C'est encore de là que découle la doctrine arabe d'un Etre suprême auquel les idoles et les dieux étaient subordonnés. Le titre d'*Allah Taala*, le Dieu le plus haut (suprême), était employé communément pour exprimer cette conception. Mais celle-ci s'était tellement matérialisée dans quelques tribus qu'il y avait dans leurs offrandes votives une part pour les idoles comme pour le Grand Dieu. La notion d'un Etre suprême sans représentation matérielle est étrangère à tous les cultes indigènes de l'Arabie ; elle a été empruntée aux Juifs, soit directement, soit par l'intermédiaire de quelque tribu de race abrahamique, dans laquelle le contact avec les Juifs avait conservé ou ravivé la connaissance du « Dieu d'Abraham ».

Du reste, bien que la conception de Dieu par Mahomet et le Koran fût exactement celle de la Bible, elle était antropomorphique, ainsi que celle des anges chez les Musulmans du temps de Mahomet et de plusieurs siècles après lui, malgré qu'ils fussent d'ardents iconoclastes. Dans la description de l'ascension de Mahomet au ciel donnée par la plupart des traditionnistes, Dieu est un immense géant et le ciel un palais; les anges, d'une stature colossale, ont des ailes qui embrassent l'horizon, etc.

Le mélange intime des premiers Arabes avec les races abrahamiques introduisit aussi et surtout dans leurs croyances la doctrine de l'immortalité de l'âme,

celle de la résurrection des morts, etc., qui se greffèrent sur les idées arabes. Le langage et les termes bibliques devinrent aussi d'un usage commun, ou du moins assez étendu pour être généralement compris. La foi, le repentir, le ciel et l'enfer, Satan et les anges ; les anges du ciel, Gabriel le Messager de Dieu, étaient des idées ou des expressions courantes ou sur le point de le devenir. Tout aussi répandus étaient les récits de la chute originelle, du déluge, de la destruction des villes de la plaine, etc., qui formèrent la Bible de l'Islam. En un mot, l'Arabie était imprégnée d'hébraïsme.

C'est pourquoi le docteur Sprenger, écrivain très impartial, a dit dans sa *Vie de Mahomet* (p. 39-49) : « Mahomet n'a fait que réunir les matériaux flottant çà et là, qui avaient été importés ou créés par d'autres. »

Quant à l'état social et politique de La Mecque, comme de toute l'Arabie, il était alors le même que celui qu'on trouve encore aujourd'hui chez les Nomades du désert et qui a été si souvent et si complètement décrit.

Il ne reste aujourd'hui en Arabie que peu de traces de l'ancienne civilisation : c'est dans l'Oman qu'il faut aller pour en retrouver quelques-unes.

Sources de la Biographie de Mahomet.

La tradition et l'histoire ont fourni dans des proportions très inégales aux historiens musulmans anciens, les matériaux des œuvres que nos orientalistes ont mises à contribution pour écrire les diverses biographies de Mahomet publiées en Europe.

Parmi ces historiens musulmans, le célèbre savant persan Mirkhond, mort en 1498 (1), mérite d'être regardé comme un des plus consciencieux et des plus éclairés. Il écrivait dans un temps où la civilisation de l'Islam brillait en Asie d'un vif éclat : et il put mettre à profit pour édifier ou enrichir son Œuvre, tout ce que de nombreux savants et philosophes avaient produit avant lui.

Son œuvre capitale, une Histoire générale des origines et de l'établissement du Mahométisme, a été écrite assez longtemps après les grands événements qu'il y rapporte, pour qu'il ait pu les appré-

(1) Mohammed Mirkhond était né en 1433 et c'est dans un monastère de Hérat, où il vécut pendant de longues années, qu'il écrivit presque tous ses ouvrages. C'est surtout un historien. Son *Rauzat-us Safa* est une vaste compilation dont Silvestre de Sacy a traduit la *Préface*. Notre éminent collaborateur M. E. Lamairesse en a traduit une autre partie sous le titre de *Bible de l'Islam* et les éléments de l'ouvrage que nous offrons ici au public sous le titre de *Vie de Mahomet* sont également tirés de l'œuvre de Mirkhond.

Les autres ouvrages traduits ou tirés de Mirkhond sont, d'après une bibliographie fournie par MM. Dezobry, Bachelet et Darsy, dans leur *Dictionnaire général de Géographie et d'Histoire*, etc. :

Des *Notices et Extraits et l'Histoire des Rois de Perse et de la Dynastie des Sassanides*, par Silvestre de Sacy (en 1793). — *L'Histoire de Gengis-Khan*, par Langlès. *L'Histoire des Ismaéliens de Perse ou Assassins*, par Jourdain. *L'Histoire des Ghaznévides*, par Frémery (en 1845). — *L'Histoire des Tahérides et des Soffarides*, trad. en latin par Jémseh (Vienne, 1792). — *Histoire des Samanides*, trad. en latin par F. Wilken (Gœttingue, 1804), etc., etc.

Nous nous proposons de publier ultérieurement une *Biographie* des successeurs de Mahomet, les quatre premiers khalifes, d'après Mirkhond, et nous y ajouterons une étude aussi documentée que possible sur les sociétés secrètes et les sectes religieuses dans l'Islam.

cier sainement ; et ils étaient cependant encore assez récents pour que la relation en soit jugée par nous digne de confiance.

En effet, il ne faut pas perdre de vue que, « surtout en Orient, plus un livre se rapproche des faits qu'il relate, moins il renferme d'erreurs et de récits de pure invention (1). » Et le XVe siècle de notre ère, dans la seconde moitié duquel Mirkhond écrivait ses ouvrages, n'était encore que le IXe de l'hégire : c'était une époque à la fois de ferveur religieuse et de lumière relative.

Mirkhond fut à même de recueillir et de comparer les écrits donnés avant lui, par les auteurs que nous énumèrerons plus loin, et par ceux qui leur succédèrent (2). Avec ces matériaux, il composa sa

(1) Lamairesse : Avant-propos de *Rauzat-us-Safa :* Bible de l'Islam.

(2) Aboul-Féda, célèbre géographe et historien arabe, qui a écrit sur les mêmes sujets que Mirkhond, était mort en 1331, ce qui dans son œuvre se rapporte à la *Vie de Mahomet*, a été traduit et publié, en totalité ou en partie, d'après Sédillot : *Histoire générale des Arabes ;* t. I, p. 431, n° 20 (Paris, 1877).

La Vie de Mahomet, extr. d'Aboulfeda, publ. par Gagnier, à Oxford, en 1723 et à Amsterdam, 1723 ; *Abulfedæ Annales Moslemici*, traduction de J. Reiske, publiée par Adler, 1789-1794 ; *Vie de Mahomet*, en anglais par Murray et en français par Noël Desvergers, etc., etc.

Citons encore parmi les Orientalistes qui se sont le plus occupés de la Vie de Mahomet :

Prideaux (anglais), 1697 — Boulainvilliers (français), 1730 — Turpin (français), 1773 — les auteurs de l'*Histoire Universelle, trad. de l'Anglais*, t. XV, 1760 — Sale (anglais) 1751 — du Ryer (français) 1649 — Maracci (en latin) 1698 — Okley (anglais).

Audiffret, Silvestre de Sacy, Caussin de Perceval (français) div. époques — Mills (anglais) — Weil (allem.) 1843 — Wash. Irving (anglais) 1850, etc., etc.

Biographie de Mahomet qui ainsi — il le déclare lui-même — est un compendium des récits les plus importants et les plus accrédités sur le Prophète.

Il cite généralement les auteurs auxquels il les a empruntés, mais parfois il se réfère à des traditions anonymes.

Or, il importe au lecteur, même musulman, d'apprécier le degré de probabilité historique des versions diverses, quelquefois inventées ou embellies par l'imagination exaltée ou la piété naïve des narrateurs ou des chroniqueurs. C'est pourquoi nous croyons devoir indiquer les sources de la Biographie de Mahomet et nous efforcer de déterminer le degré de confiance qu'on leur doit accorder.

La première source est le *Koran*. Absolument authentique, il est, aux yeux de la critique historique, la parole même de Mahomet, aussi certainement qu'il est la parole de Dieu aux yeux des

Une bonne partie de ces auteurs sont hostiles à Mahomet et à son œuvre (surtout parmi les anglais).

Il importe de citer aussi un ouvrage tout récent de M. le comte de Castries : L'Islam, *Impressions et Etudes*, qui contient une discussion très serrée des preuves de la sincérité de Mahomet. L'auteur est très favorable à l'Islamisme et à son fondateur.

Nous bornons là ces citations, en faisant observer que Mahomet a eu beaucoup plus de biographes, anciens et modernes, que nous ne venons d'en indiquer.

Toutefois, aucune *Vie de Mahomet* n'a été, croyons-nous, jusqu'aujourd'hui écrite (en français), comme le présent ouvrage, d'après les traditions populaires et les légendes.

L'on peut jusqu'à un certain point ranger parmi les biographes de Mahomet les principaux traditionnistes, non parce qu'ils s'occupèrent spécialement de composer la vie du Prophète, mais parce que les matières qu'ils compilaient et qui, grâce à eux ont passé à la postérité, ont pu aider plus ou moins à reconstituer la vie du fondateur de l'Islamisme.

Musulmans. Il se développe durant tout le cours de la vie privée du Prophète. Par cet exposé ou manifeste continu, son œuvre propre, nous pouvons juger sûrement sa vie et ses actions, car le Koran représente nécessairement à tout moment donné, ou l'expression de la pensée du Prophète, en ce moment, ou ce qu'il veut que l'on regarde comme tel. C'était un adage chez les premiers Musulmans : Mahomet c'est le Koran. Quand on demandait à une veuve de Mahomet quelque détail ou explication sur le Prophète, elle répondait invariablement : « Tu as le Koran, est-ce que tu ne sais pas lire l'arabe? » Le Koran est en effet la clef de la biographie de Mahomet (1).

La seconde source de la biographie de Mahomet est la *Tradition*, qui nous en fournit les principaux matériaux. Le Koran nous fait connaître les événements saillants de sa vie ; mais la tradition seule nous donne leur ordre de succession et les relie entre eux par les faits intermédiaires.

La tradition mahométane relative à la vie de Mahomet s'est formée des dires des amis et des sectateurs du Prophète, transmis par une chaîne réelle ou supposée de narrateurs, jusqu'à l'époque où ils furent réunis, écrits et classés. La transmission en

(1) Telle n'est pas l'opinion de Kasimirski (*trad. du Koran* : not. biogr. sur Mahomet).

Il est très apparent pourtant que chaque sourate du Koran se rapporte à un épisode de la carrière prophétique de Mahomet, ou bien à un événement contemporain. Mais il faut remarquer que le Koran, tel que nous le connaissons (traductions en langues européennes) ne nous est pas présenté dans l'ordre des révélations dont il est composé. W. Müir a rétabli les sourates dans leur ordre chronologique, comme on le verra plus loin dans le cours du présent ouvrage.

fut le plus souvent orale et elle eut lieu comme suit :

Après la mort de Mahomet, les Musulmans furent constamment en guerre. Les combats, les prières quotidiennes (véritables exercices religieux), les plaisirs sensuels remplissaient tous leurs instants, de sorte qu'il ne leur restait point de temps pour la culture intellectuelle. Pour occuper les rares loisirs de leur existence turbulente, ils n'avaient que les récits des anciens, dont ils étaient toujours avides; mais les plus intéressants à leurs yeux étaient ceux qui se rapportaient au Prophète, et où se retrouvait quelque trait de sa vie, surtout lorsque le narrateur de ces anecdotes avait été le contemporain de Mahomet, l'un des témoins de ses faits et gestes, l'un des fidèles convertis par son Verbe; en un mot, l'un de ses *Compagnons* (1).

A mesure que l'on s'éloignait de l'époque de la mort de Mahomet, *les Compagnons* (du Prophète) étaient écoutés avec une dévotion plus ardente.

Le charme de ces récits et la crédulité des fidèles

(1) Les musulmans éminents, après la mort de Mahomet, ne furent connus que sous le nom de *Compagnons du Prophète*, et il n'y avait aucune distinction qui fût au-dessus de celle là. Selon El Bokhâri et les traditionnistes, tout musulman qui avait *vu* le Prophète, ne fût-ce qu'un instant, sans même l'avoir fréquenté, était *Compagnon*. Selon El Bakillâni et ceux qui s'occupent des « Principes fondamentaux », il fallait pour mériter ce nom qu'il eût fréquenté le Prophète. On comptait ensuite comme *Compagnons* ceux qui avaient assisté aux combats de Beder et d'Ohod et ceux qui avaient prêté serment aux deux Aeâba et sous l'arbre. Parmi les compagnons proprement dits il y en eut dix à qui Mahomet déclara d'une manière solennelle qu'ils entreraient dans le Paradis. (Dugat : *Histoire des Philosophes et des Théologiens musulmans*, et Caussin de Perceval : *Essai sur l'Histoire des Arabes*.)

s'accrurent prodigieusement avec le temps. On donna à la génération qui suivit *les Compagnons* le nom de Tâbiun ou *Successeurs* (1). Çà et là on trouvait quelque « compagnon » survivant jusqu'après la première moitié du 1er siècle (de l'Hégire). Les premiers « successeurs » des « compagnons », qui étaient aussi dans une certaine mesure leurs contemporains, florissaient (comme narrateurs) dans la seconde moitié de ce 1er siècle; quelques-uns la dépassèrent.

A cette époque, les conquêtes des Musulmans s'étendaient depuis l'Oxus jusqu'aux Pyrénées; et les conquérants se virent forcés de suppléer à l'insuffisance du Koran, comme code de populations relativement avancées dans la civilisation, par la *coutume* ou *sunna*, recueil des dires et pratiques du Prophète. Alors la Tradition acquit force de loi, et, en partie, autorité de révélation. L'importance qu'elle prit donna une impulsion incroyable à la recherche des traditions, cela devint même une véritable profession : celle des « *collecteurs* », qui s'y adonnèrent exclusivement. Ils allaient de ville en ville, de tribu en tribu dans tout le monde musulman pour découvrir jusqu'à la moindre trace de la

(1) Lorsque la seconde génération (la deuxième ou la troisième après celle du Prophète et de ses *Compagnons*) se fut mêlée aux *Compagnons* de Mahomet, on nomma *Tâbis* (*suivants* ceux qui avaient vécu avec eux et il n'y eut pas de dénomination plus honorable que celle-là. Les uns regardaient comme *tâbi* celui qui avait vu un *Compagnon;* les autres ne le considéraient comme tel que s'il l'avait fréquenté. (Dugat : *Op. cit.*) Il faut remarquer que les propos et les récits des *Compagnons* et des *successeurs* ne servirent pas seulement à établir la biographie de Mahomet, mais encore à former la Tradition ou *Sunna* qui est comme le commentaire pratique et le complément du Koran.

biographie de Mahomet subsistant encore chez les *Compagnons*, les *successeurs* et leurs descendants, et ils fixaient par l'écriture les récits et les souvenirs qu'ils recueillaient ainsi et colportaient ensuite.

Environ cent ans après Mahomet, le Khalife Omar II ordonna, par une circulaire, de recueillir toutes les traditions existantes, et chargea Abou-Beckr-ben-Mohammed d'en faire une compilation. Celui-ci mourut l'an 120 de l'Hégire. Sa tâche fut continuée, mais il ne nous est parvenu de fragments authentiques d'aucune compilation, qui soient antérieurs au milieu ou à la fin du second siècle. Alors se trouvèrent amassés de vastes matériaux qui nous ont été transmis, à la fois sous la forme de biographies et sous celle de collections générales : ils portent sur tous les traits imaginables du caractère de Mahomet, et donnent les détails les plus minutieux sur les moindres incidents de sa vie.

Outre les causes d'erreurs inhérentes à la transmission orale, la tradition a subi l'influence des partis et des dynasties qu'elle a traversés (1).

Pendant les cent ans de règne de la dynastie des Ommeyades, qui suivirent les Khalifats d'Abou-Bekr, d'Omar, d'Othman et d'Ali, la tradition fut respectée par le pouvoir et prit une consistance assez grande pour ne pouvoir plus être par la suite altérée dans ses principaux traits.

(1) C'est sous le règne des Ommeyades que surgirent les principales sectes dont les querelles théologiques et philosophiques devaient troubler si profondément l'islamisme primitif. Le grand schisme des Chiites prit naissance durant cette période : les sectateurs d'Ali furent persécutés par les Ommeyades, et ce ne fut qu'en 717 de J.-C. sous le règne d'Omar, fils d'Abd-el-Aziz, qu'on supprima dans la *Khotba* (prône dans les mosquées) les injures proférées contre Ali. (Dugat : *Hist. des Philosophes et Théologiens musulmans*).

Après une lutte sourde où les sectateurs d'Ali (secte des Schiites) s'efforcèrent de faire servir la tradition à leur cause, et même de donner au Koran une fausse interprétation, les partisans des dynasties d'Ali et d'Abbas s'unirent pour renverser les Ommeyades.

En l'an 136 de l'Hégire, un Abasside (1) monta sur le trône des Khalifes : les doctrines qui avaient été jusque-là reléguées aux extrémités de la Perse ou dans les basses classes des grandes villes furent autorisées : les Ommeyades furent persécutés jusqu'à l'extermination : leurs noms et leurs descendances furent voués à la malédiction et à l'oubli (2).

Ce fut sous les auspices des deux premiers Abassides que fut composée la plus ancienne biographie de Mahomet, celle d'Ibn-Ishac ; naturellement il exalte les ancêtres de ces princes et rabaisse ceux des Ommeyades.

Le cinquième Khalife de cette période, le célèbre El-Maïmoun, fut, pendant un règne de vingt ans, le patron des Lettres. Il fit un compromis avec la secte

1 « Les Abassides descendaient de Hashem, bisaïeul de Mahomet. La couronne était donc revenue dans la famille du Prophète. Elle y resta jusqu'à la ruine totale de l'Empire arabe. » Dugat : *Op. cit.*)

(2) Le Chisme chiite est basé sur des différences peu profondes, et qui ne touchent ni au dogme, ni à la personne et à la mission du Prophète. Ils croient, en substance, qu'Ali aurait dû être le successeur immédiat de Mahomet, suivant l'intention même du Prophète, et qu'ainsi Abou-Beckr était un usurpateur : que l'Imâmat (suprême dignité spirituelle et temporelle) doit se transmettre par droit divin, etc., etc., sur ce dernier point cependant, la divergence de leurs opinions a donné naissance à cinq sectes, qui comptent elles-mêmes des branches secondaires. Les autres points du schisme ont trait à des subtilités théologiques.

d'Ali, adopta avec ardeur les principes des Motazélites, les rationalistes de l'Islam (1), et contrairement au dogme orthodoxe, il nia l'éternité du Koran et affirma le libre arbitre. Malgré cela, il fut très intolérant, et malheureusement ce fut sous son règne et sous son influence qu'écrivirent Wackidi, Ibn-Hisham et Madini qui, avec Ibn-Ishac, forment autorité pour l'histoire du commencement de l'Islam.

L'influence d'El-Maïmoun se fit sentir aussi sur les *Collections de la Tradition générale*. La masse des récits recueillis fut passée au crible d'une fausse critique, basée uniquement sur la réputation et le renom de ceux qui les avaient transmis depuis Mahomet, et le résultat du triage fut publié sous l'autorité du nom des collecteurs.

Ces collections étaient bien plus populaires et répandues que les biographies ou les histoires. Leur établissement exigea un travail considérable. De 600,000 traditions recueillies parmi les plus courantes, après un triage qui dura plusieurs années, Bockari, qui fait autorité, n'en retint comme authentiques que 4,000 dont la moitié au moins doit être rejetée par la critique occidentale (2). Les autres compilateurs intelligents firent de même. Sur 50.000 traditions, Abou-Daoud en admit 4.000. L'examen ne portait point sur le fonds des traditions, mais sur

(1) Selon le savant Weil. Il y en avait vingt sectes, ils professaient la théorie du libre arbitre.

(2) Dozy dit que Bockari retint seulement 7.275 récits sur 600.000; et ce qui l'étonne, étant donnée la manière dont on s'y prit pour former les collections, c'est, non pas qu'il y ait des passages faux dans la tradition (car cela résulte de la nature même des choses), mais qu'elle contienne autant de parties authentiques *(Essai sur l'Histoire de l'Islamisme)*.

le nom de leurs éditeurs responsables, si l'on peut s'exprimer ainsi. Toutefois ce mode d'appréciation ne saurait faire suspecter la probité et la sincérité des collecteurs. C'étaient de fervents musulmans qui accomplissaient un devoir pieux et cela seul serait une garantie suffisante de leur impartialité. Le même compilateur admettait d'ailleurs plusieurs versions contradictoires lorsque leurs auteurs étaient réputés dignes de confiance.

Les six collections capitales qui formaient la Sunna furent compilées exclusivement sous les Khalifes Abassides, et, les plus anciennes, en partie sous El-Maïmoun. Les quatre collections canoniques des Kias (1) sont un peu postérieures et méritent bien moins de crédit, parce qu'elles ont en réalité pour objet principal d'imposer le divin Imâmat ou de faire prévaloir les droits d'Ali et de ses descendants au suprême Khalifat (2).

Généralement, la masse de la tradition, en ce qui concerne les incidents de la vie de Mahomet, s'accorde avec le Koran; elle contient donc une large part de vérité historique. Il existe cependant un désaccord, quant aux miracles: Mahomet déclare à plusieurs reprises, dans le Koran, qu'il n'en opère point: de sorte que si la Tradition persiste à lui en

(1) *Kiâs :* l'analogie. On a formé un recueil des décisions rendues dans l'esprit des principes du Koran et de la Sunna, relatif à des points qui n'ont pas été déterminés, et qu'on appelle *Kiâs* (Dugat : *Hist. Philos. et Théolog. musulm.*, etc.).

(2) « Les *Imamites* sont ceux qui mettent le plus d'importance à désigner Ali comme successeur de Mahomet. Ils insistent sur cette idée que Mahomet a désigné Ali d'une manière positive dans certaines circonstances... etc. » (Dugat : *Histoire des Philosophes et des Théologiens musulmans.*)

attribuer, ce ne peut être que par un désir exagéré de rehausser encore l'éclat de son rôle prophétique.

La plupart des traditions proviennent des compagnons de Mahomet. Comme il mourut âgé de plus de soixante ans, il en restait après sa mort très peu qui l'eussent devancé dans la vie : et presque tous les auteurs des traditions étaient plus jeunes que lui. Ils ne purent donc être témoins des événements qui précédèrent sa naissance, ni des incidents de sa jeunesse.

D'ailleurs, jusqu'au temps où Mahomet déclara sa mission, il occupa peu l'attention de ses contemporains. Donc, ce que l'on a raconté de lui jusqu'à ce moment mérite peu de créance. Les récits prédisant ou faisant prédire par des juifs, des chrétiens ou des devins la naissance ou la mission prophétique de Mahomet n'en méritent évidemment aucune. Il faut excepter de cela, cependant, la relation d'événements principaux, comme la mort de son père, le voyage de sa mère à Médine, etc., et aussi de ceux appartenant à l'histoire nationale, ou à la généalogie de sa famille, ainsi que certains faits célébrés par la poésie et transmis d'âge en âge, grâce à la merveilleuse mémoire des rapsodes arabes.

La poésie des Arabes gardait les noms des chefs, célébrait leurs exploits, leur glorieuse libéralité, la noblesse sans rivale de leurs races de chameaux et de coursiers, etc., etc.

Leurs odes dépassaient parfois les limites de la tribu qui les avait vues éclore et devenaient nationales.

La poésie, la passion des souvenirs généalogiques, ainsi que l'extraordinaire mémoire dont les Arabes ont été doués de tout temps comme presque tous les peuples qui écrivent peu, firent que l'on peut

suivre des tribus et des familles pendant le cours de plusieurs siècles, et reconstituer leur histoire avec même un véritable luxe de particularités, de détails dont l'abondance ferait suspecter la véracité, si elle n'était établie par d'autres preuves et par la liaison de leurs parties (1).

La seconde période de la vie du Prophète est celle comprise entre la déclaration de sa mission et la prise de la Mecque. Il n'existe là-dessus aucune tradition provenant des contemporains adversaires de Mahomet. Il y a donc tout lieu de se défier de celles qui ont été fournies par ses partisans, sans contrôle ni contradiction possibles. Elles ne peuvent que glorifier Mahomet, et vilipender ses ennemis en aggravant les torts et les persécutions qu'on leur impute. Encore aujourd'hui, un musulman orthodoxe ne profère pas le nom de l'un ceux-ci sans l'accompagner de cette imprécation : « Que Dieu le maudisse ! » Dans cette catégorie, il faut comprendre tous ceux que Mahomet a combattus. Les Koreish et leurs alliés, les opposants de Médine, les Juifs qu'il décima ou expulsa, et les tribus arabes païennes ou chrétiennes.

(1) Citons M. A. Caussin de Perceval qui, grâce à un labeur inouï, a composé avec ces généalogies une histoire des Arabes.

Beaucoup de ces généalogies sont incomplètes ; mais il en est aussi beaucoup d'authentiques et qui remontent, sans lacune probable, jusqu'à environ six siècles avant Mahomet Chez un peuple inculte et illettré, cette fidélité à garder les souvenirs des ancêtres est vraiment phénoménale. Elle prenait sa source dans l'estime qu'ils avaient de leur noblesse. Aux noms des aïeux se rattachaient nécessairement quelques notions sur la vie des individus, sur les événements dans lesquels ils avaient figuré et c'est ainsi que les traditions se perpétuaient d'âge en âge. *(Essai sur l'histoire des Arabes,* vol. I. préface, page 9.)

Chaque témoin oculaire ou auriculaire, chaque narrateur rapportant une tradition était porté par amour-propre ou par ambition à amplifier son propre rôle, ou par zèle pieux à grandir Mahomet ou celui de ses compagnons dont il racontait les faits et gestes, et auquel il était plus particulièrement attaché. L'esprit de parti et la lutte entre les prétendants furent des causes puissantes de falsification des traditions; de même, l'esprit de clan et de famille apporta son contingent d'erreurs, au point que certains disciples du Prophète propagèrent la tradition que quelques-uns de leurs patrons ou aïeux avaient été musulmans avant Mahomet lui-même. Mais par contre les traditions où le surnaturel jouait le principal rôle furent accueillies avec une crédulité générale : telles, celles de l'assistance divine que Mahomet et sa religion naissante avaient reçue dans des circonstances critiques; l'intervention des anges ou de Dieu et l'effet miraculeux des prières du Prophète, bien qu'il se fût dénié à lui-même le pouvoir de faire des miracles et qu'il fût tout l'opposé d'un thaumaturge.

Les faibles germes de merveilleux épars dans le Koran furent développés par les croyants des premiers siècles dans des proportions incroyables : exemple, le récit de l'ascension de Mahomet au ciel, si court et si simple dans le Koran, si exubérant et si éblouissant dans la Tradition (1).

(1) L'Islamisme était une religion sans miracles (et s'il était resté confiné dans les limites de l'Arabie, les arabes n'auraient probablement jamais songé à en ajouter à leurs traditions; mais) plus les arabes se trouvèrent en contact avec des peuples qui avaient à raconter des miracles de leurs prophètes, plus ils s'attachèrent à suppléer ce qui leur manquait sous ce rapport. (Dozy : *Op. cit.*). D'après cet

D'ailleurs, il est certain que l'on a dû laisser tomber dans l'oubli tout ce qui, au point de vue des musulmans, tendait à diminuer le prestige du Prophète. Mais ce qui, à nos yeux, diminuerait le prestige du Prophète, ne le diminuait pas aux yeux des musulmans.

C'est ainsi que les plus modernes biographes se taisent sur le compromis momentané de Mahomet avec l'idolâtrie de la Mecque, sur la défaite par les Romains de l'armée dont Kaled B. Wolid (1) assura la retraite, et sur un autre échec semblable, événements tous attestés cependant par les historiens les plus sérieux.

Mais il faut tenir compte de la différence des temps et des milieux.

Si les auteurs des traditions sont restés muets sur plusieurs événements que des historiens de notre temps, placés dans des circonstances semblables, se fussent fait un devoir d'enregistrer, par contre ils ont donné sur la personne et les actes du Prophète des détails qu'un biographe d'Occident aurait laissé sans scrupules dans l'oubli. Les traditionnistes ont montré le plus souvent Mahomet avec ses faiblesses et ses défauts, sans croire pour cela diminuer sa figure, sans doute parce que ces faiblesses et ces défauts étant inhérents à la nature humaine, aucun homme à leurs yeux n'en pouvait être exempt (2).

De même, beaucoup de faits qu'ils ont rapportés,

auteur, le merveilleux se serait glissé relativement tard dans la tradition.

(1) Dans tout le cours de cet ouvrage, nous nous contenterons de mettre B pour *ben* (fils de).

(2) Mahomet lui-même ne s'est jamais donné que pour un homme, et ne se défendait pas d'avoir, comme tous les hommes, des faiblesses et des défauts.

et que notre temps taxerait de cruauté et de perfidie, n'étaient, dans les idées et les mœurs de l'époque, que des punitions, des vengeances ou des ruses, légitimes *contre* les infidèles. La tradition nous les a transmis avec éloge; on ne peut douter ni de leur véracité, ni de la manière dont ils étaient regardés par les premiers croyants.

Les théologiens musulmans et Mahomet lui-même approuvaient les fraudes pieuses. L'état de guerre permanent faisait considérer comme des stratagèmes avouables certaines altérations de la vérité. De ce nombre, sont les traditions qui accusent les Juifs et les Chrétiens d'avoir altéré leurs livres sacrés en haine de l'Islam (1).

Un examen très attentif et plusieurs fois répété du Koran tout entier ne nous y a rien fait découvrir de nature à faire croire que Mahomet lui-même ait exprimé le moindre doute sur l'autorité et la conservation intacte de l'Ancien et du Nouveau Testaments, tels qu'ils existaient de son temps. Il prodigua les assurances que son système s'accordait avec ces deux Livres, qu'il ne connaissait probablement que très imparfaitement, aussi bien que les quelques mauvais Juifs ou mauvais Chrétiens qui avaient suggéré ou confirmé ces assurances. Mais lorsque l'Islam s'étendit à de grands pays chrétiens ou juifs, les oppositions entre le Koran et les Saintes Ecri-

(1) Mahomet a reproché aux Juifs d'avoir altéré leurs livres sacrés, et M. Dozy affirme que « le fait est maintenant prouvé de la façon la plus évidente ». *(Essai sur l'Histoire de l'Islamisme*, p 113.) Mais il est moins certain que cette altération ait été perpétrée « en haine de l'Islam ». Les travaux du savant rabbin Geiger de Breslau tendraient au contraire à prouver que les falsifications de l'Ancien Testament n'avaient d'autre but que de servir des querelles d'écoles.

tures éclatèrent et les Musulmans crurent naturellement à l'altération de celles-ci (1).

L'accord général des traditions sur un même fait prouve son existence ou du moins la foi générale à son existence : et s'il s'agit d'un miracle, la probabilité d'un fonds de vérité.

L'accord à un degré quelconque avec le Koran donne une certaine authenticité à une tradition : car le texte du Koran, s'il s'agit d'un fait, en est tout au moins le germe. Exemple : la déroute de l'armée d'Abraha par des « nuées de petits oiseaux » envoyées contre elle (Sourate CV) paraît être une métaphore pour figurer les ravages d'une épidémie de petite vérole.

Les renseignements les plus authentiques fournis par la tradition se trouvent dans les textes des traités, malheureusement peu nombreux, dictés par Mahomet et écrits en sa présence. Ce sont des conventions avec les tribus voisines juives, chrétiennes, payennes et musulmanes, passées en écrit et attestées par un ou plusieurs compagnons de Mahomet. Elles présentent un grand intérêt pour la connaissance des rapports de l'Islam avec les tribus juives et chrétiennes voisines. Le Kitâb de la biographie de Wâckidi consacre une section toute entière à ces traités.

(1) William Muir a publié en 1856, à Agra, un mémoire intitulé : *Le Témoignage du Koran en faveur des Ecritures juives et chrétiennes.* Un autre écrivain anglais, Edwin Johnson, s'efforce en un ouvrage récent d'établir que la littérature religieuse des Juifs et des Chrétiens est fondée sur le Koran et la chronique de Tabari, et que les enseignements de la Synagogue et de l'Eglise ont suivi les traditions de la Mosquée.

Les Anciens Biographes de Mahomet.

Les biographies de Mahomet, surtout les plus anciennes, ne sont, de l'aveu de leurs auteurs, composées que de traditions, tout comme les collections; mais elles diffèrent de celles-ci par les particularités suivantes :

1° Les traditions relatées ont rapport uniquement à la biographie et sont placées dans un ordre chronologique. Commençant par des données préliminaires généalogiques, l'ouvrage arrive à la naissance de Mahomet et suit le Prophète généralement avec une certaine méthode, dans les différentes périodes de sa vie si remplie. A chacune d'elles est consacré un chapitre où les traditions qui y ont trait sont réunies de manière à former une suite plus ou moins claire et intelligible. Mais à peu d'exceptions près l'auteur, à l'exemple des collecteurs, cite et établit les autorités à l'appui de chaque tradition, en sorte que chaque chapitre est une mosaïque où plusieurs traditions sont ajustées pour former une histoire suivie, et que l'ouvrage dans son ensemble a plutôt le caractère d'une compilation que d'une composition originale. Tel nous apparaît aussi, dans son développement si étendu, le *Rauzat-us-Safa* ou *Jardin de pureté* de Mirkhond. Ce dernier ouvrage présente encore les deux caractères suivants.

2° Quelquefois les traditions sont fondues ensemble; ou bien plusieurs sont divisées en morceaux que l'on réunit ensuite dans un ordre approprié pour former du tout un récit unique. Cela s'est fait principalement pour les scènes de la vie militaire de Mahomet; les expéditions sont l'objet de récits

suivis et liés, et les autorités sur lesquelles ceux-ci s'appuient sont citées au commencement avec un avis ainsi formulé : « Les traditions provenant de ces sources ont été mêlées et fusionnées dans la relation suivante. »

3° Ce dernier mode d'exposition conduit parfois l'auteur à une comparaison critique entre plusieurs traditions sur un même sujet. Il lui arrive de les discuter. Le plus souvent, Mirkhond se borne à mentionner les différences en déclarant : « Allah sait le mieux. » Mais des détails aussi amples prouvent le soin scrupuleux des écrivains à tenir compte de tout témoignage faisant autorité.

Le premier biographe de Mahomet est Zohri, qui mourut en l'an 124 de l'Hégire. Il a réuni les traditions existantes sur plusieurs parties de la vie du Prophète, surtout de sa vie militaire. Il ne reste point d'écrit de lui, mais il est souvent cité avec grande estime dans les ouvrages postérieurs.

Les plus anciennes biographies qui existent aujourd'hui plus ou moins dans leur état primitif ont pour auteurs : I. Ibn-Ishâc ; II. Ibn-Hisham ; III. Wâckidi et son secrétaire ; IV. Tabari.

I. — Ibn-Ishac.

C'est le premier biographe dont des écrits formant autorité soient parvenus jusqu'à nous. Il mourut en l'an 151 de l'Hégire, quinze ans après la chute de la dynastie des Ommeyades. Son ouvrage a été composé « pour l'usage » du Khalife El-Mansour, le second de la dynastie des Abassides. L'élévation de son caractère est universellement reconnue, et les auteurs postérieurs le citent constamment avec une confiance entière. Tous lui ont fait les emprunts les plus étendus, excepté toutefois Wâckidi qui, com-

parativement, le reproduit moins. Ce dernier et Ibn-Hisham sont réputés avoir fourni les principaux matériaux de la seule relation authentique qui puisse être faite d'une Vie du Prophète.

On ne possède aucun exemplaire de l'œuvre originale d'Ibn-Ishâc, mais Ibn-Hisham en a reproduit presque tous les textes si fidèlement qu'on se console de la perte de l'original.

II. — Ibn-Hisham.

Ibn-Hisham, qui est mort en l'an 213 de l'Hégire, a pris le travail d'Ibn-Ishâc pour base de sa biographie de Mahomet. Il est réputé très savant. Son livre a la clarté d'exposition d'un ouvrage de notre temps ; mais la fusion des traditions empêche de distinguer nettement les autorités. Il est suspect de partialité parce qu'il a passé sous silence la tradition de la concession momentanée faite par Mahomet aux idolâtres de la Mecque, ce que l'on appelle « le lapsus de Mahomet », tradition rapportée par Ibn-Ishâc dans un texte reproduit par Wâckidi.

Weil a traduit en allemand l'œuvre biographique de Ibn-Ishâc commentée par Wâckidi.

III. — Wackidi.

Wâckidi naquit à Médine en l'an 130 et mourut l'an 207 de l'Hégire. Il écrivit exclusivement sous les Abassides, à la cour desquels il vécut quelques années, et qui lui donnèrent le poste de Cadi d'un quartier de Bagdad. D'une érudition peu commune, il a laissé plusieurs ouvrages estimés : *Le Ktab de la Redda; L'Apostasie des Arabes après la mort de Mahomet; La Défaite du faux prophète Museilama.* Il s'aida des travaux de plusieurs auteurs. Son col-

laborateur le plus assidu et le plus savant fut son secrétaire.

De ses nombreux ouvrages, un seul est parvenu jusqu'à nous; c'est le *Maghâsi*, ou l'Histoire des guerres du Prophète. Heureusement, Mohammed-Ibn-Saad, habituellement désigné par l'appellation de « secrétaire de Wâckidi », nous a transmis la substance de ses autres travaux dont il possédait la collection complète. Il fut en effet, pendant un certain temps, son secrétaire. Il a composé un excellent ouvrage en 15 volumes sur les différentes classes des compagnons de Mahomet et les successeurs, qui contient aussi l'histoire des Khalifes jusqu'à son temps. Les écrivains postérieurs louent fort ses talents, sa probité et la discussion approfondie qu'il a faite des autorités, à l'appui de chaque tradition qu'il rapporte. Il est reconnu universellement pour un écrivain véridique et méritant toute confiance. Il mourut à Bagdad l'an 230 de l'Hégire.

Il ne reste de lui que le premier des quinze volumes de son œuvre qui avait pour titre : « *Le premier volume* (de la grande Histoire composée) par l'Imam El-Hâfiz, Ibn-Mohamed-ben-Saad, secrétaire de Wâckidi. » Nous désignerons cet ouvrage par ce titre : « le secrétaire de Wâckidi. » Les traditions multiples concernant chaque fait séparément sont juxtaposées et opposées l'une à l'autre avec les noms ou la chaîne des noms des narrateurs de chaque version ; quelquefois, mais rarement, l'auteur donne son opinion sur leur probabilité relative.

Wâckidi était de la secte d'Ali ; malgré cela, on n'a aucune raison pour mettre en doute son impartialité. D'après le Dr Sprenger, on ne trouve chez lui trace d'aucune altération volontaire de la vérité, ni d'aucune fraude pieuse. Il ne rapporte qu'un petit

nombre de miracles, et encore sont-ils facilement explicables. Il était complètement sincère, sinon complètement éclairé.

IV. — Tabari.

Abou-Jafar-B.-Jarir-el-Tabari, florissait dans la seconde moitié du IIIe siècle de l'Hégire. Il naquit en l'an 224 et mourut en l'an 310 de l'Hégire. Son histoire est réputée sans rivale pour l'authenticité et l'exactitude. On n'en a retrouvé que le 4e volume qui se compose pour les deux tiers d'extraits de Ibn-Ishâc et de Wâckidi et pour le reste de traditions originales fort précieuses, car on ne les retrouve point ailleurs.

L'étendue qu'il donne à ses extraits textuels de Ibn-Ishâc et de Wâckidi prouve que, de son temps, on accordait toute confiance à ces auteurs ; bien plus, qu'ils occupaient les premiers rangs parmi les écrivains et que leur autorité faisait loi sur tout sujet traité. Quant aux autres documents qu'apporte Tabari, bien qu'intéressants, ils ne mettent point en lumière de nouveaux traits importants de la vie du Prophète. Mais on peut y voir le symptôme de l'avènement d'une méthode de sélection moins honnête et moins scrupuleuse que celle des *collecteurs les plus anciens*. Puisque Tabari n'a point puisé chez ses contemporains, c'est sans doute qu'il ne pouvait en tirer des matériaux bien solides ou bien nouveaux. Il n'emprunte qu'aux trois biographes précités et aux collections générales des plus anciens traditionnistes, Bokhari, Muslim, Tirmidzi (1), etc. Les biographes européens de Mahomet, Caussin de Perceval, Sprenger et Muïr, ont également puisé exclusivement à ces sources tous leurs documents.

(1) Abou-Aïça el-Tirmidzi.

CHAPITRE PREMIER

INVOCATION

*Nous traduisons, mot à mot, pour ainsi dire, cette sorte d'*Invocation, *afin de donner de prime-abord au lecteur une idée du genre littéraire et de la tournure d'esprit de Mirkhoud (l'auteur persan d'après lequel nous écrivons cette* Vie de Mahomet); *car ce genre, cette tournure d'esprit sont à fort peu près ceux de tous les écrivains de la Perse, au moins dans les sujets religieux. Dans la suite de l'ouvrage nous épargnerons au lecteur — et à nous-mêmes, la fatigue de ce style, nous n'osons dire : de ce galimatias.*

Ainsi présentée sous la forme énumérative, cette Invocation *donne un aperçu des attributs que les Chiites prêtent à Dieu : toutes les sectes orthodoxes ne sont pas d'accord sur le nombre et la nature de ceux qu'il faut lui reconnaître, et cela a même causé autrefois de longues et subtiles controverses entre théologiens musulmans ; toutefois il y a quatre-vingt-dix-neuf de ces attributs que les Croyants de toutes sectes admettent aujourd'hui à peu près sans discussion (1).*

Au nom d'Allah le Miséricordieux, le Clément!

Ces mots expriment la louange et l'hommage adressés

A *Dieu*, qui par un seul rayon de sa bonté et de sa libéralité donne l'existence à toutes choses!

Au *Bienfaiteur Magnifique*, dont le trésor iné-

(1) Voir Garcin de Tassy : *L'Islamisme d'après le Coran*, etc., etc. Dugat : *Histoire des Philosophes et des Théologiens musulmans*. Paris, Maisonneuve.

puisable de bonté a revêtu toutes les créatures de la robe de l'existence (1).

Au *Sage*, dont la Science Eternelle embrasse les arcanes des révolutions des Sphères, aussi bien que les habitants du centre de la terre!

Au *Tout Puissant*, dont la plume, par la juxtaposition de deux Lettres (2) a tiré du Néant toutes les essences simples ou composées pour les produire à la lumière de la Vie!

Au *Clément*, qui a manifesté l'abondance de sa miséricorde par la révélation du verset : « Nous te rapportons la meilleure des histoires (3)... » promulguée pour la consolation des Chérubins des Cours célestes!

Au *Généreux* (rémunérateur) dont le verset : « Et ceux qui combattent pour nous (4)... » montre la parfaite munificence!

A l'*Auteur*, qui avec l'instrument (5) de la Grâce a fait étinceler (6) la lame du cimeterre du langage

(1) Dans la formule ordinaire, le Takbir, qui est « Dieu est grand et miséricordieux », l'attribut prédominant est la puissance; ici, la miséricorde est seule mentionnée : c'est là un trait caractéristique du Chiisme, par lequel il se rapproche du Bouddhisme.

(2) Ces deux lettres sont (en arabe) K et N, consonnes radicales du verbe Etre, et équivalent à Sois.

(3) Koran : Sourate XII, v. 3. Dans la traduction de Kasimirski, ce verset est donné comme suit :

« Nous allons te raconter, *ô Mohammed*, la plus belle des histoires révélées dans ce Koran, une histoire dont tu ne t'es point douté jusqu'ici. »

(4) L'ordre de combattre pour la religion, et la promesse de récompenses aux Croyants qui l'auront exécuté, reviennent fréquemment dans le Koran; ex. : S. IV, v. 97 — S. VIII, v. 66 — S. X, v. 1 — S. VII, v. 5; etc.

(5) Littéralement : l'instrument polissant, le polissoir.

(6) Littéralement : reluire.

pour la faire servir, avec l'art de la rhétorique, à mettre en pièces les arguments des opposants, et à réfuter ceux qui nient les « signes évidents » (1)!

A l'*Inventeur*, qui a doté l'homme du roseau à écrire (calamus) à l'aide duquel il peut donner libre carrière à l'éloquence et aux élans de la pensée (2)!

Au *Fort*, dont la sollicitude a jeté sur les yeux des ennemis un bandeau qui leur a fait prendre une toile d'araignée plus mince qu'une feuille de rose (3) pour un obstacle pareil à la muraille de Zulgarnein (4)!

Au *Victorieux*, qui par les cimeterres étincelants des guerriers, instruments de conquête et de victoire, a fait tomber dans la misère et l'ignominie les Arabes restés dans l'endurcissement : et a infligé aux adversaires de la Religion orthodoxe un châti-

(1) Le mot arabe employé dans le Koran : *Ayat* signifie à la fois : *Signes* et *Prodiges*.

(2) Littéralement reportée en français, cette strophe aurait un aspect plus « contourné », mais le sens n'en serait pas profondément modifié. Il faudrait : « A l'*Inventeur*, qui a accéléré la marche à l'amble du coursier du roseau à écrire (calamus) en le dotant d'un moteur merveilleux à l'aide duquel on peut donner, etc. »

(3) Voir ch. XXII, ci-après. Il faut remarquer que le miracle est ici attribué à Dieu et non à Mahomet, qui s'est toujours défendu de jouir d'un pouvoir surnaturel.

(4) Rauzat-us-Safa : *Bible de l'Islam* (traduction E. Lamairesse) ch. VIII-6, p. 31 : « Pour préserver ses sujets de leurs déprédations (des peuples descendants de Gog et Magog, anthropophages des bords de la Caspienne), Zulgarnein, roi voisin, fit construire avec un alliage de fer, de cuivre et de plomb, coulé sur place, une muraille de 50 milles de largeur, 450 milles de longueur et 800 coudées de hauteur, qui s'élevait jusqu'au faîte des montagnes formant la limite de ses états, en fermant tous les débouchés. — Il existe à Derbend, sur la Caspienne, des ruines que les musulmans prétendent être celles de ce rempart ou muraille. »

ment dont la fumée comme celle d'un holocauste est montée jusqu'au zénith...

Allah fait et commande tout selon son bon plaisir!...

Nous offrons ici les bouquets des plus excellentes salutations, les parfums des louanges les plus exquises!...

Au *Génie Exalté;* au *Saint-Sépulcre;* au *Mausolée pareil à l'Eden;* au *Grand Arbre du Jardin de la Prophétie;* au *Rosier du parc d'amour;* à l'*Objet de la sollicitude des Habitants des Cieux*, en vue duquel ont été créés les habitants de la Terre (Mahomet) (1);

Au Lieu le plus illustre du monde (La Mecque) et au Sanctuaire incomparable du *Meilleur des Hommes* et de l'*Intercesseur* au jour de la Résurrection;

Ahmed (Mahomet) est le meilleur des Hommes.
Les deux mondes lui obéissent!

Qu'Allah le bénisse avec ses compagnons, ses parents et amis, aussi longtemps que les deux Flambeaux (le Soleil et la Lune) brilleront, et que le jour et la nuit se succèderont!

A eux tous, une infinité de salutations humbles et pieuses!...

(1) D'après le Hadith (*la Tradition sacrée*) Dieu a dit à Mahomet : « Lao lâka mâ klulikât-ulla flâka. » (Les sphères n'ont été créées qu'à cause de toi.)

Un auteur du IIe siècle, Vitriaco, a écrit dans son *Histoire de Jérusalem :* « Dicunt etiam quod antequam Deus a principo cielum et terram creasset, nomen Machometi quasi in conspectu Dei Consistebat; et nisi ipse Machometus futurus fuisset, nec cielum, nec terra, nec infernus, nec paradisus fuisset. » *Gesta Dei per Francos*, p. 1054. Hanovre, 1611)

CHAPITRE II

LES ORIGINES ET LA FAMILLE DU PROPHÈTE

1. Généalogie du Prophète; branches annexes. — 2. Quelques faits et gestes de ses ancêtres; leur situation. — 3. Tableau généalogique de sa famille à partir d'Abd-Munaf son aïeul.

I. Généalogie du Prophète; Branches annexes.

Les ascendants directs de Mahomet sont : son père Abdullah, son grand-père Abd-ul-Multaleb, Hashem, Abd-Munaf, Cossai, Kallab, Lowa, Ghaleb, Gahar, Malek, Nasser, Kanatah, Modrekah, El-Yas, Modhar, Nasser B. Nasser (1), Moad, Adnan.

On n'est point d'accord sur tous les ancêtres d'Adnan, excepté sur les six les plus éloignés qui remonteraient jusqu'à Adam : Ismaël, Abraham, Heber, Noé, Enoch et Seth, enfin Adam.

Voici les généalogies également ascendantes des parents de Mahomet mentionnés dans sa biogra-

(1) Le nom de Nasser se répète, mais cela ne donne lieu à aucune confusion, parce qu'un Arabe se désigne toujours en nommant au moins son père et souvent son grand-père, par exemple Nasser, fils de Kanatah et Nasser fils d'Adnân, ou bien Nasser fils de Kanatah fils de Modrekah. Fils de, en arabe, se dit Ben et s'écrit par un B; ainsi on écrit Nasser B. Kanatah B. Modrekah Bent est le féminin de Ben et Beni en est le pluriel. Aboul, Bou, signifient: père de.

phie, jusqu'à leur rattachement à la chaîne de ses ancêtres qui vient d'être donnée ci-dessus.

Zobeir. — Zobeir, Awan, Julavid, Asad, Abd-ul-Uzzah, Cossai, Kallab, etc.

Abd-ur-Rahman. — Abd-ur-Rahman, Avuf, Hareth, Kallab, etc.

Sàd. — Sàd, Woqàss, Malek, Wahab, Abd-Munaf, Cossai, Marrah (autre nom de Lowa), etc.

Omar (le commandeur). — Omar, Khattab, Nasr, Abd-ul-Uzzah, Riah, Abdullah, Tauttah, Rah, Ada, Kab, Zeid, Omar, le célèbre Bàl, Lowa, Ghaleb, etc.

II. Quelques actes et traits des ancêtres du Prophète ; leur situation.

Voici, dans l'ordre chronologique, ce qui a été transmis de plus marquant sur les ancêtres de Mahomet : l'on s'accorde à y voir comme un effet anticipé de la faveur divine qui devait s'étendre sur lui.

Adnàn. — Attaqué dans une gorge par soixante-dix ennemis, il combattit jusqu'à ce que son glaive se brisât ; ensuite il se réfugia dans la souveraine bonté. Une main le saisit et l'emporta au sommet de la montagne et un cri formidable parti du ciel anéantit tous ses ennemis.

Moad. — Les Beni-Moad étaient très braves : Zorah, fils de Moad, à la tête de quarante hommes, extermina une armée innombrable d'Israélites, Moad s'est rendu fameux par ses combats et ses excursions contre les juifs.

Nasser. — Nasser a donné son nom aux bonbons et aux dattes ; sa santé et sa fraîcheur émerveillaient les hommes et les génies. A la naissance de son

fils Modhar il sacrifia mille chameaux. Il s'efforça de fortifier la religion orthodoxe et il observait la loi d'Abraham.

Modhar. — Illustre par sa beauté, sa libéralité, sa piété.

El-Yas. — Ramena beaucoup d'Arabes à la religion d'Abraham. On l'appela le prince de son peuple et le seigneur de sa tribu. Les Arabes le regardent comme un aussi grand philosophe que Lokman.

Modrekah (l'Obtention). — Après avoir acquis toutes les vertus et conquis la noblesse, il invita les enfants d'Ismaël qui s'étaient écartés de la voie droite à revenir à la foi d'Abraham. Les Arabes accoururent de tous côtés pour l'entendre et se rangèrent à la foi qu'il prêchait. Les poètes arabes ont composé beaucoup d'odes à sa louange. Après sa mort, Khandal, mère de ses enfants, accomplit le vœu qu'elle avait fait, de ne pas se remarier, de n'habiter sous aucun toit et de ne porter que des vêtements de deuil tout le reste de sa vie.

Malek. — Etait un des premiers parmi les Arabes qui le consultaient dans toute affaire importante. Il réunit les membres de sa tribu autour de son lit de mort, et les exhorta à conserver sans tache la gloire de leurs ancêtres et à pratiquer toutes les vertus.

Gahar B. Malek ou Fehr. — Fut surnommé le Koréish, parce que, dit-on, « un animal de ce nom règne sur tous les habitants de la mer. »

Ghaleb et Lowa. — Etaient des princes des Koréish toujours écoutés et obéis.

Cossai. — Etait surnommé Mujmi (Celui qui rassemble) parce qu'il avait rallié les Koréish expulsés de la Mecque par les Beni-Khazifah, puis chassé ces derniers et partagé le territoire entre les vainqueurs

en donnant aux uns, les plus distingués, des lots dans l'intérieur de la Meeque et aux autres des parts en dehors de la ville. Il rentra ainsi dans les prérogatives de sa famille : l'intendance du temple et le gouvernement, et il eut le titre de roi. Son nom de Cossai (éloigné) lui vint de ce qu'il avait, au service de sa mère veuve, habité les confins de la Syrie. Il construisit la « maison de l'assemblée » où les Koréish se réunissaient pour discuter les affaires publiques et pour converser ensemble. Il donnait à sa famille les plus belles leçons de morale et de piété. Il assigna un office à chacun de ses fils : à Abd-Munaf, celui de gouverneur et de magistrat ; à Abdullah, celui d'attacher l'étendard (commandant); à Abd-ul-Uzzah, celui d'administrateur des pèlerinages, du puits Zemzem et de la Kaaba (1).

Abd-Munaf. — Etait aussi appelé Qâmar (Pleine lune) à cause de sa grande beauté ; et comme il avait hérité du pouvoir souverain de son père, les rois voisins venaient le visiter. Il portait d'une main le drapeau de Nasser et de l'autre l'arc d'Ismaël.

Deux de ses quatre fils, Abd-ush-Shams et Hashem étaient jumeaux ; ils vinrent au monde leurs deux fronts joints, et il fallut le tranchant du fer pour les séparer. Le premier est l'aïeul des Khalifes Ommeyades, le second l'aïeul de Mahomet.

Hashem. — Ainsi nommé (qui rompt) parce qu'il

(1) Les principales dignités du culte de la Meeque sont : « *Hejaba* » la garde des clefs et le contrôle de la Kaaba ; « *Sikaia* », la charge de donner à boire aux pèlerins, et « *Refada* », celle de les nourrir.

Les dignités ou fonctions publiques étaient : le Kiyad, commandement des troupes à la guerre ; le Lowa, droit de fixer le drapeau à son support et de le présenter à un porte-drapeau ; le Dar el Nadwah, la présidence du Conseil de la ville.

fut le premier Arabe qui donna à ses invités un repas composé de pain mouillé (soupe) (1). Ce fut dans un temps de famine, où il vint largement au secours des habitants de la Mecque. La sagesse et la libéralité d'Hashem étaient proverbiables et sa grâce incomparable. Son front rayonnait d'une telle distinction, que ceux qui le voyaient pour la première fois n'osaient point fixer les yeux sur son visage et abaissaient leurs regards. Il mit sur un pied courant les expéditions commerciales de la Mecque en sorte que chaque hiver une caravane se rendait régulièrement dans l'Yémen et l'Abyssinie, et une autre visitait Ghaza, Ancyre et les autres marchés de Syrie (Wackidi, Tabari). Il conclut un traité avec les Romains et l'Etat de Ghassan. Son frère Abd-ush-Shams fit un traité de commerce avec le Négus d'Abyssinie, son frère Nantal en fit un avec le roi de Perse et son autre frère Al-Muttaleb, un avec le roi d'Himyar. La prospérité commerciale de la Mecque fut ainsi assurée. Hashem épousa à Médine Solmah, qui appartenait à la plus haute noblesse des Beni Najjar et qui avait tous les dons de l'esprit, il accepta même la condition qu'elle ferait ses couches dans sa propre maison. Après la consommation du mariage, elle vint à la Mecque, puis retourna à Médine pour ses couches. Hashem mourut en Syrie près de Damas et, à ses derniers moments, il prit ses dispositions pour que son fils Abd-ul-Muttaleb fût mis en possession de l'arc d'Ismaël, de la bannière, et des clefs de la

(1) On lit dans les dictionnaires arabes : *Hashem;* celui qui casse du pain dans une tasse, ou qui fait « l'Ashkhanah » (plat de pain et de viande menue), nom donné à un aïeul du Prophète parce que, pendant une disette, il avait fait ce plat pour les pauvres.

Kaaba, ainsi que de la coupe et du tapis sacrés, tous objets dont il avait hérité de ses ancêtres. Il déposa la coupe dans le vestibule de la Kaaba afin qu'elle servît plus tard aux pèlerins pour boire l'eau du puits Zemzem; et il consacra le tapis à un usage religieux (1).

(1) De ces données, on peut conclure ce qui suit :

Les Koréish (ou Koréichites) étaient une sorte de tribu moitié religieuse, moitié commerçante, la première parmi les Arabes pour les facultés et la culture de l'esprit, investie du privilège soit de la garde, soit de la possession et de l'entretien des lieux saints.

Les principales familles de la tribu des Koréish formaient une sorte d'élite héréditaire par la transmission du mérite et du prestige religieux et des qualités de bienfaisance, d'hospitalité, etc., mais nullement comme noblesse d'épée ou de richesse, bien que beaucoup de leurs membres fussent de vaillants guerriers ou des commerçants habiles. Mahomet appartenait à la principale de ces familles, illustre dans le passé et le présent par ses vertus et ses talents — même littéraires; elle comptait des poètes. Elevé au milieu de cette élite des Koréish, très fier d'en faire partie, très attaché comme tous les Arabes à sa famille, à sa classe, à sa tribu, qu'il a réussi à rallier à sa cause religieuse, Mahomet a puisé dans ce fonds une grande partie des dispositions qui régissent les sociétés musulmanes :

1° La Mecque et les lieux saints, imposés comme but de pèlerinage universel et point de ralliement de tout l'Islam.

2° Absence complète d'hérédité pour les fonctions et titres civils et militaires.

3° Tous les musulmans sont ennoblis par la foi qu'ils professent et surtout par la guerre sainte. Tous sont égaux entre eux. Il n'y a de différence que par la sainteté, dont le mérite et les droits sont les seuls qui se transmettent.

Ainsi les descendants du Prophète ont hérité, pour une succession indéfinie, du prestige et du mérite attachés à son apostolat. Ils sont si nombreux qu'ils forment des tribus entières, comme les tribus chérifiennes du Maroc. De même les descendants d'un saint ou d'un marabout ont droit à la vénération et aux aumônes légales.

Les renseignements sur la famille du Prophète sont complétés par le tableau suivant dressé dans l'ordre chronologique descendant; il conviendra de s'y reporter chaque fois qu'apparaîtra dans la suite de cette histoire un nouveau membre de cette famille. Les noms placés sur une même ligne horizontale appartiennent à des parents de même degré.

4° La culture et les goûts littéraires des Koréish peuvent être considérés comme l'origine du grand mouvement littéraire, scientifique et architectural qui suivit la conquête arabe.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE MAHOMET, A PARTIR D'ABD-MUNAF, SON AIEUL

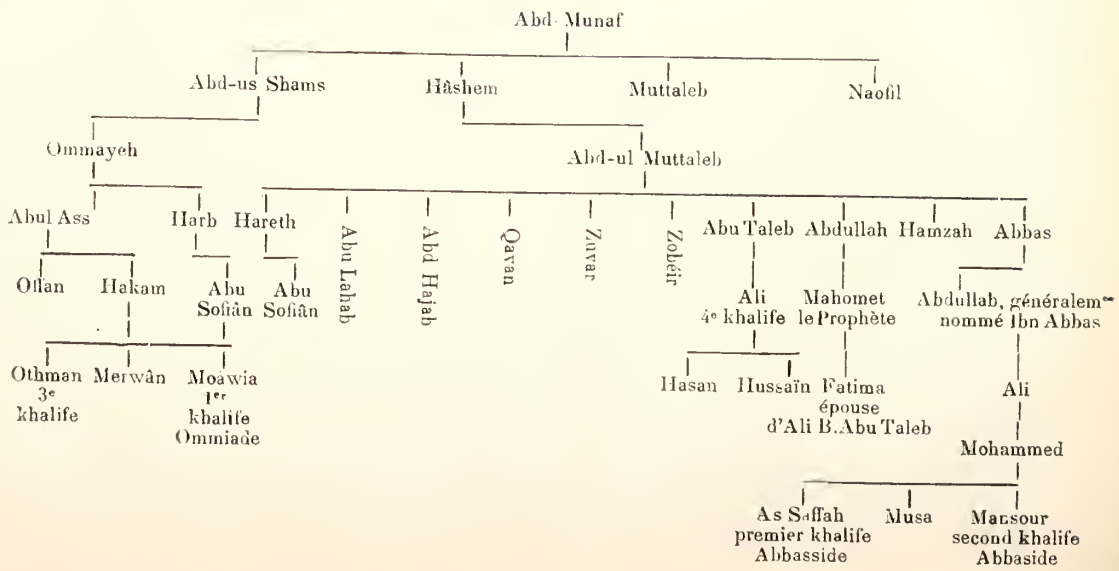

CHAPITRE III

ABD-UL-MUTTALEB GRAND-PÈRE DE MAHOMET [1]

1. Naissance et qualités d'Abd-ul-Muttaleb B. Hashem B. Munaf. — 2. Il désobstrue le puits Zemzem. — 3. Les oiseaux Ababils lapident les compagnons de l'Eléphant. — 4. Des visions dans le sommeil; des songes vrais et faux. — 5. Songe vrai d'Abd-ul-Muttaleb.

1. Naissance et qualités d'Abd-ul-Muttaleb, B. Hashem, B. Munaf.

Ainsi que nous l'avons dit, Hashem B. Munaf avait épousé à Médine Solmah, fille d'Omru, de la tribu des Beni-Najjar, dont il eut un fils qu'il ne devait pas voir grandir. En effet, étant allé pour affaires de commerce en Syrie peu de temps après la naissance de son enfant, il y mourut. Il laissa toutes ses charges et dignités de La Mecque à son frère aîné Muttaleb B. Munaf, qui mérita par sa libéralité le surnom de *Magnifique*. Hashem à ses

(1) En raison de la brièveté de la vie d'Abdullah, père de Mahomet, toute la glorification de la famille de Mahomet par les écrivains musulmans s'est reportée sur la personne de son grand-père Abd-ul-Muttaleb. Né en 497 (après J.-C.), il exerça le pouvoir suprême à La Mecque de 520 à 579. « On l'appelait aussi *Shaïba al Hambd*, c'est-à-dire *vieillesse vénérable* parce qu'il avait la tête toute blanche en venant au monde. » *Div. aut. musulm.* et *Hist. univers.*, t. XV (ouvr. de 1760).

derniers moments lui avait dit (en parlant de son enfant en bas âge) :

— Viens en aide à ton serviteur qui est à Yatreb : étends sur ton neveu les ailes de la compassion.

Muttaleb se rendit donc à Médine et trouva le fils d'Hashem jouant et s'exerçant avec d'autres enfants à tirer de l'arc. Il le prit avec sa mère Solmah sur son chameau et les emmena à La Mecque. En route, on lui demanda quel était ce pauvre garçon qu'il avait avec lui : il répondit :

— C'est mon serviteur.

D'où ce nom, Abd-ul-Muttaleb (serviteur de Muttaleb), qui resta à l'enfant, avec le surnom de *dévot blanc*, qu'on lui donna plus tard parce qu'il était pieux et avait les cheveux blancs (1).

Quelques années plus tard, Muttaleb mourut pendant un voyage de commerce dans l'Yémen, et son neveu hérita de la charge de donner l'hospitalité aux pèlerins.

Abd-ul-Muttaleb était renommé pour ses excellentes qualités, la dignité de son maintien, son éloquence, le charme de sa conversation, sa libéralité et sa bienfaisance. Il était tenu en grand honneur par les Sultans arabes et étrangers voisins.

Pendant toute sa vie, la victoire resta fidèle aux Koreish, parce que la lumière de la prophétie brillait sur sa face qui avait la forme d'un cercle, la forme la plus parfaite. Nul habitant de La Mecque ne doutait de son pouvoir surnaturel : chaque fois qu'un fléau s'abattait sur la mère des cités, on le prenait pour intercesseur auprès du Tout Puissant et tous les maux étaient bientôt conjurés. Il se signala

(1) Remarquons que les mots ul, al, el ne sont que le même mot prononcé dans des dialectes arabes différents.

surtout dans une famine si terrible que les dévots en oubliaient le Paradis et les amants leur amour.

Il eut le premier rôle dans tous les événements de son époque ci-après relatés (1) :

2. Abd-ul-Muttaleb désosbtrue le puits Zemzem.

La tribu de Joram et les descendants de Morar sur le territoire desquels se trouvaient le puits Zemzem et la Kaaba, avaient été bien des années auparavant de véritables oppresseurs pour les gens établis auprès du Temple. Ils s'emparaient de force des offrandes que, de près et de loin, on envoyait à la Kaaba et détournaient de leur destination les legs faits à la Maison d'Allah, en sorte que les habitants et les pèlerins souffraient beaucoup de leurs méfaits. Ces procédés révoltèrent les autres Arabes et la tribu de Joram menacée par celle, beaucoup plus puissante, des Beni Bekr, se vit forcée de demander la paix et de quitter La Mecque. Mais avant de s'éloigner, Amru B. Areth, le chef des Beni Joram, arracha par vengeance la *pierre noire* de l'Angle de la Kaaba où elle était placée et l'enfouit, avec des armes et deux faons d'or, présents d'un roi de Perse, dans le puits Zemzem. Il combla ensuite si

(1) Abd-ul-Muttaleb peut être regardé comme un des ouvriers de la première heure de l'unité arabe : « L'Hedjaz avait donné un grand exemple en repoussant l'invasion d'Abraha ; La Mecque avait glorieusement reconquis le titre de métropole qu'on avait voulu lui enlever. Abd-ul-Muttaleb cherche à rattacher à ce centre commun toutes les tribus indépendantes, etc. » Sédillot : *Op. cit.*

bien le puits qu'il n'en resta plus de traces jusqu'au temps d'Abd-ul-Muttaleb.

Celui-ci reçut dans trois songes consécutifs l'ordre de rétablir le puits Zemzem (1), après le troisième de ces songes, un messager céleste lui indiqua l'emplacement, près de deux idoles des Koréish, Asaf et Nailah : il devrait creuser, le lendemain, à l'endroit même où il verrait un corbeau fouillant la terre de son bec et découvrant un nid de fourmis.

Abd-ul-Muttaleb se prépara à obéir aux ordres d'en haut. Il n'avait encore qu'un fils et il était très affligé de n'en pas avoir davantage (2) : aussi fit-il avant de se mettre à l'ouvrage le vœu, s'il réussissait et s'il avait un jour dix enfants mâles, d'en immoler un à Dieu devant la Kaaba. Après quoi, il parvint avec l'aide de son fils à désobstruer le puits jadis comblé. Il y retrouva les précieux objets que le chef des Beni Joram y avait enfouis. Les Koréish réclamèrent pour eux une part de ce trésor, mais

(1) Ce fut environ 500 ans après que le puits avait été comblé qu'Abd-ul-Muttaleb eut ces songes.

(2) Les Arabes comme les Israélites considéraient comme une honte ou un malheur de n'avoir pas une nombreuse postérité mâle. Abd-ul-Muttaleb, malgré ses grandes qualités et le respect que l'on avait pour sa personne, fut un jour insulté par un de ses compatriotes parce qu'il n'avait qu'un seul fils. Tous les historiens rapportent ce vœu d'Abd-ul-Muttaleb, mais pour la plupart ils passent sous silence l'épisode du puits. Il est cité cependant dans l'*Histoire universelle* (de 1760). Ouvrage excellent au point de vue de l'érudition mais souvent partial contre Mahomet. D'après cet ouvrage, les Koreish mirent d'abord obstacle aux recherches d'Abd-ul-Muttaleb, mais « le nombre de ses fils s'étant accru jusqu'à douze, il travailla haut à la main et conformément à l'ordre céleste qu'il avait reçu, il ouvrit le puits de Zemzem ». Il n'est question dans cet ouvrage ni du vœu ni du sacrifice des chameaux.

Abd-ul-Muttaleb refusa de céder à cette prétention, alléguant que les faons d'or et les armes devaient faire retour à la Kaaba où ils avaient été dérobés, et qu'en tous cas, si quelques-uns de ces objets pouvaient être distraits du trésor du Temple, il en revendiquait pour lui-même la propriété. L'on convint alors pour trancher le différend de s'en remettre au sort, que l'on consulta, suivant l'usage, en tirant d'un sac où on les avait mises et mêlées des flèches de différentes couleurs. On mit dans le sac deux flèches jaunes pour la Kaaba, deux noires pour Abd-ul-Muttaleb et deux blanches pour les Koreish. Le sort se prononça en faveur de la Kaaba et d'Abd-ul-Muttaleb : celui-ci eut les armes en partage et les faons d'or furent suspendus à la porte de la Kaaba, où ils restèrent jusqu'à ce qu'Abu Lahab les vola de nouveau, comme on le verra plus loin.

Cependant, Dieu bénit Abd-ul-Muttaleb, et, en récompense de ses services, lui envoya une nombreuse postérité : il eut douze fils et six filles (1). Il se souvint alors de son serment, et malgré le déchirement de son cœur il réunit les dix plus âgés de ses fils pour le leur révéler, et engager celui que le sort désignerait à se soumettre à sa destinée.

Le sort désigna précisément son préféré, Abdullah, qui s'écria :

S'il faut donner sa vie à un père aimé comme toi,
Comment celui qui possède une vie pourrait-il vouloir la [garder!

(1) Entre 528 et 569 de J.-C. Il faut remarquer toutefois que dix seulement de ces fils, les principaux, figurent au Tableau généalogique de Mahomet. Les deux autres sont Al-Ghidak et Al-Makawam. D'après Abul Féda, même, Abd-ul-Muttaleb aurait eu un treizième fils, Abd-al-Caaba. Il faut remarquer que les divers auteurs et généalogistes ne placent pas tous ces personnages dans le même ordre.

Cependant les Beni Makzum, parents d'Abdullah du côté maternel persuadèrent à Abd-ul-Muttaleb de ne pas accomplir son vœu cruel sans avoir consulté la divinité par l'entremise de Shujaa, pythonisse du Kaïbar, qui n'avait pas son égale pour la divination.

Elle lui prescrivit de tirer au sort entre son fils et un lot de dix chameaux dont la valeur représentait suivant la loi dans sa tribu (elle était juive) le montant de l'amende à payer pour le meurtre d'un homme (1). Le sort étant tombé sur Abdullah, dix autres chameaux durent être ajoutés aux dix premiers pour procéder à un nouveau tirage au sort. Celui-ci donna encore le même résultat. Alors on ajouta encore dix chameaux et ainsi de suite jusqu'à ce que le nombre de chameaux atteignit cent. Ce fut seulement alors que le sort favorisa Abdullah. Les cent chameaux furent immolés en sacrifice.

3. Les Oiseaux Ababils lapident les compagnons de l'Eléphant.

Pour détourner les pèlerins de la Kaaba, Abraha, gouverneur de l'Yémen, fit construire dans la ville de Sanaa une église haute comme la voûte du firmament, où l'architecture, la sculpture et la peinture avaient réuni à l'envi toutes leurs merveilles ; il oubliait, dans sa folie, que le créateur de toutes les formes ne permettrait pas longtemps à la matière grossière de braver ainsi le ciel. Il en informa son

(1) Selon Tabari et M. C. de Perceval, le tirage au sort pour divination en toute circonstance importante de la vie privée, sociale et politique s'effectuait ainsi : on mettait dans un sac sept flèches sur chacune desquelles était fixée une réponse et on tirait du sac une flèche qui formait oracle. Mahomet abolit cette superstition.

souverain, le Négus d'Abyssinie. On accourut de tous côtés à Sanaa : les uns y venaient par piété, les autres par curiosité.

L'Arabe Naufil, de la tribu de Kamanah, fut indigné de cette vogue et alla pendant la nuit souiller l'église de ses ordures. Abraha rendit tous les Arabes responsables de ce sacrilège et il se prépara à marcher contre La Mecque pour détruire la Kaaba.

Le Négus, sur sa demande, lui envoya pour cette campagne l'éléphant Mahmud (louable) ainsi nommé parce que la victoire l'accompagnait partout. Il était d'une blancheur si éclatante que sa vue aveuglait et de taille si haute qu'en le regardant de bas en haut, l'œil n'apercevait pas distinctement ce qui était au-dessus de ses genoux. Il était accompagné de plusieurs autres éléphants pareils à des montagnes, et ayant l'aspect de démons si terribles que, si l'un d'eux dans sa colère avait frappé la terre de sa trompe, l'univers en aurait été ébranlé jusqu'à la planète Mars. Après avoir défait Zu-Yaqar, chef de la tribu des Hemiar, Abraha entra dans le pays d'Hedjaz que ses soldats pillèrent et où ils prirent deux cents chameaux appartenant à Abd-ul-Muttaleb. Ses succès et ses forces intimidèrent les tribus arabes qui avaient d'abord tenté de lui résister, telles que les Koreish et les Hozail. Il envoya vers les premiers un nommé Hattana, des Beni Hemiar, afin de leur déclarer qu'il ne faisait la guerre qu'à la Kaaba, et que s'ils désiraient la paix, ils devaient lui envoyer un de leurs chefs pour traiter avec lui. Les Koreish désignèrent Abd-ul-Muttaleb qui impressionna fort Abraha par sa belle apparence, et ses signes divins, mais se borna à lui réclamer ses deux cents chameaux. Quant à la Kaaba il déclara

qu'il s'en remettait pour sa défense au Tout Puissant, son maître et son gardien

De retour à La Mecque, Abd-ul-Muttaleb invita les habitants à se disperser ou à se retrancher dans les montagnes. Quant à lui, il entra dans la Kaaba, et implora la protection du Maître de la gloire contre l'inimitié du roi. Tout à coup, il aperçut une nuée d'oiseaux Ababils (1) planant au-dessus des compagnons de l'Eléphant. Cette vue le combla de joie, il acheva sa prière et s'en alla rejoindre les chefs des Koreish sur le mont Harra.

Abraha fit orner les éléphants de harnachements variés, et les mit à l'avant-garde de son armée avec l'éléphant Mahmud en tête ; une foule de guerriers les suivait, semblable à une mer furieuse. Mais quand Mahmud s'approcha de la Maison sainte, il se détourna de la ligne droite, prit l'oblique et malgré qu'on lui envoya le Pion de l'admonition, il persista à reculer comme le cavalier du jeu d'échecs. Le roi fut fait mat ainsi que son armée et tous restèrent à l'échec (2). A ce moment une armée divine fit son apparition sous forme d'une troupe d'oiseaux Ababils dont chacun tenait une pierre dans son bec et deux dans ses serres, chaque pierre portant le nom d'un ennemi écrit par la main du Tout Puissant (3).

(1) Des auteurs européens ont supposé que ces oiseaux étaient des hiboux ou des outardes ; d'autres qu'ils ressemblaient à des hirondelles ou des chauves-souris. On admet maintenant que cette armée a été détruite par la petite vérole.

(2) L'auteur a fait ici une métaphore tirée du jeu d'échecs.

(3) Koran : CV ; L'éléphant : 1. As-tu vu comment le Seigneur a traité les compagnons de l'Eléphant ? 3. N'a-t-il pas envoyé contre eux les oiseaux ababils ? 4. Et lancé sur leurs têtes des pierres portant des marques imprimées au ciel ? 5. Il les a foulés comme le grain broyé par les bestiaux.

Ces pierres furent lancées de telle façon que celles qui atteignaient un homme monté ressortaient par l'abdomen de sa bête et que celles qui frappaient un fantassin sortaient de son corps par l'anus. C'est ainsi que la colère du Tout Puissant extermina tout, hommes et animaux. Mahmud échappa seul au désastre. Abraha s'enfuit jusqu'en Abyssinie où il arriva dévoré par une terrible maladie; aussitôt qu'il eut fait son rapport au Négus, l'oiseau Ababil qui s'était attaché à lui avec le plus d'acharnement pendant le combat, et qui depuis n'avait pas cessé de le suivre, le tua avec une pierre.

Cependant les Koreish, du haut du mont Harra, virent que l'armée n'avançait pas et voulurent se porter à sa rencontre; mais Abd-ul-Muttaleb leur représenta qu'ils devaient craindre quelque stratagème et il s'offrit à aller seul en reconnaissance. Sa proposition fut acceptée et il profita de cette occasion pour prendre et cacher tous les objets de prix qui se trouvaient dans le camp abandonné. Puis il fit son rapport aux Koreish qui se partagèrent le reste des dépouilles. C'est ainsi qu'Abd-ul-Muttaleb accrut sa fortune et son pouvoir (1).

4. Des visions dans le sommeil; des songes vrais et faux ou confus (2).

Le sommeil est un état du corps dans lequel nos sens externes cessent de fonctionner parce que l'es-

(1) On peut voir par cet exemple combien les biographes ont amplifié les récits du Koran.

D'après Al Juzi, ce serait Abdullah qui, envoyé en reconnaissance par son père Abd-ul-Muttaleb, aurait rapporté aux Koreisch la nouvelle de la défaite miraculeuse de l'armée d'Abraha.

(2) La théorie des versions et des songes a, comme celle

prit qui les anime s'est renfermé dans l'intérieur (du cœur).

Un songe est l'impression que l'âme reçoit dans

des révélations, la plus grande importance au point de vue religieux musulman.

« Le Prophète a dit : « Les *bons* songes forment une des quarante-six parties du Prophétisme... » Quand il sortait de la prière du matin, il avait l'habitude de demander aux Compagnons si quelqu'un d'entr'eux avait eu un songe cette nuit, espérant trouver dans cette manifestation quelque bon présage pour le triomphe de la religion. » *Ibn Khaldoun, traduction de Slane;* Isis Moderne, t. I, n° 5 : *Magie et Divination chez les Arabes.*) On trouvera dans Ibn Khaldoun la théorie longuement exposée de l'interprétation des songes; d'après les docteurs de l'Islam, c'est l'islamisme qui donna à cet art son plus grand développement et c'est des premiers musulmans que tous les peuples en ont acquis les règles.

Voir encore sur ce sujet : E. Lamairesse : *Bible de l'Islam* et dans les *Annales de l'Extrême-Orient :* Mémoire sur les religions de l'Algérie.

La théorie des songes que nous donnons ici, d'après Mirkhond, est en résumé la même que celle donnée par Ibn Khaldoun. Dans ces deux auteurs, cela ressemble à un morceau de scolastique du Moyen-Age.

La révélation par les songes tient aussi une grande place dans l'histoire de la Religion chrétienne; voici ce qu'en dit un auteur catholique :

« Les lumières de Dieu, quel que soit le chemin qu'elles prennent pour pénétrer dans la conscience, qu'elles viennent dans la veille ou dans le sommeil, par des inspirations subites et directes, des voix intérieures ou des voix du dehors, par celles de la nature ou de l'homme, les lumières de Dieu éclairent jusqu'au fond. L'esprit sait, la volonté se résout et l'homme agit. » (Père Didon, *Vie de Jésus-Christ, Les Origines de Jésus*, chap. Ier, pages 46-47.)

Cette doctrine s'impose évidemment à toute religion fondée sur la révélation.

D'un autre côté, les médecins reconnaissent que des jeûnes prolongés joints à un grand surmenage intellectuel produisent des hallucinations. C'est ainsi que les adversaires de Mahomet interprétaient ses visions et révélations.

cet état et qui peut être vraie ou fausse (ou confuse). Le songe est vrai quand l'âme est soustraite à l'empire des sens par la conformité de son essence avec les essences supérieures et sa liaison aux entités célestes; elle reçoit alors la communication d'images auxquelles elle est prédestinée depuis le commencement des choses. Les soufis et les philosophes pensent que les images du monde inférieur existent dans les âmes célestes et que dans l'imagination de l'homme peuvent être projetées et se graver toutes sortes d'images. Néanmoins quand la faculté de raisonner (la raison) est forte et l'imagination faible, celle-ci ne peut arranger à son gré ou altérer les sublimes secrets qui lui sont révélés pendant le sommeil, mais les transmet tels qu'elle les a reçus, à la mémoire; en sorte que, en s'éveillant, on retrouve gravée dans l'esprit l'idée que les célestes avaient retournée d'en haut à l'âme humaine. Dans ces conditions, un songe est vrai et n'a pas besoin d'interprétation. Quand, au contraire, l'imagination prédomine, elle agit sur les impressions venues d'en haut, les revêt à sa façon et les livre ainsi à la

Lui-même craignit d'être la victime d'effets semblables, ainsi qu'on le verra plus loin. Il n'avait rien d'un thaumaturge et se déclarait impuissant à opérer des miracles; en outre, il avait le mépris ou la haine des poètes, des devins, des sorciers; il les considérait évidemment comme des malades ou des charlatans, ou des suppôts de Satan, et ne craignait rien tant que de devenir un des leurs. Cette disposition provenait sans aucun doute de l'abus qui avait été fait en Perse du magisme mêlé au culte du feu ou du moins de la lumière. Cette religion qui, à cette époque, triompha pendant quelques années, dans la personne des Chosroès, de la Chrétienté byzantine, avait, par ses outrages aux Saints Lieux, inspiré l'horreur en Arabie, en Palestine et en Syrie. De là la conquête de la Perse par les successeurs immédiats de Mahomet.

mémoire : dans ce cas, le songe est encore vrai, mais a besoin d'être interprété.

Il y a donc deux sortes de songes vrais, comme de songes en général.

Les songes vrais sont évidemment le privilège des pieux et des justes. En outre, quand l'esprit qui reçoit des visions est faible et l'imagination forte, celle-ci prédomine toujours sur celui-là dans les assimilations, ressemblances, liaisons et arrangements d'idées qui ont lieu dans les songes; de cette façon, elle empêche cet esprit de prendre connaissance du monde spirituel.

L'humeur mauvaise qui domine dans un tempérament
Ne disparaît jamais, elle persiste jusqu'à la mort.

Comme la fonction de l'imagination est de tout combiner (1), elle confond ensemble des détails dont la nature est d'être séparés et à l'occasion sépare des choses réunies ; et ainsi elle enfante des absurdités et des monstruosités. Il arrive quelquefois que l'une des quatre humeurs prédomine dans le corps et que par l'effet de celle-ci, l'imagination fournit à l'esprit des images concordantes. Par exemple, quand le tempérament est sanguin, l'image que l'intellect, avec l'aide de l'imagination, a reçue dans l'état de veille, s'étant imprimée sur les sens internes correspondants, se manifestera dans le sommeil.

5. Songe vrai d'Abd-ul-Muttaleb.

Parmi les songes vrais, on cite souvent celui qu'Abd-ul-Muttaleb, fort troublé, vint confier à une célèbre Pythonisse dans les termes suivants :

— Je vis, sortant de mes reins, une chaîne blanche

(1) On définit assez généralement l'imagination : Faculté de combiner les images.

qui avait quatre extrémités, dont une touchait le ciel, l'autre la terre, la troisième le levant, et la quatrième le couchant. Tout à coup elle se transforma en un arbre frais et vert chargé de fruits de toutes les espèces. Au pied se tenaient debout deux vieillards d'un aspect serein et vénérable. Sur ma demande, ils m'apprirent qu'ils étaient Noé et Abraham, et ils ajoutèrent : « Cet arbre de noble origine est descendu de tes ancêtres jusqu'à toi, tu l'entretiendras et il continuera à vivre et à pousser des rejetons d'âge en âge, selon le pacte d'alliance. »

La Pythonisse répondit : « Si ton récit est vrai, il naîtra dans ta famille un homme sur lequel les habitants des tabernacles des cieux et des régions de la terre fixeront unanimement le manteau de l'obéissance et les pendants d'oreilles de la soumission. La chaîne signifie le renforcement des lois de la religion et la multitude des auxiliaires (Fidèles), ses anneaux constituent l'établissement et la confirmation de la dignité de cet Elu, et quiconque lui résistera sera englouti dans la tourmente de la misère et le gouffre de l'anéantissement. Cet homme fortuné fera de si grands efforts et ravivera si énergiquement les préceptes de la religion d'Abraham que, jusqu'à la fin du monde, les fondements de la citadelle de sa Prophétie et de son Imâmat ne subiront jamais aucune altération (1). »

Plusieurs prédictions semblables annonçant la mission de son petit-fils furent ainsi faites à Abd-ul-Muttaleb d'une manière authentique ; il serait trop long de les rapporter. D'ailleurs, il lui était recommandé de ne point les divulguer, afin que les Juifs ne puissent rien tramer contre le Dernier Prophète.

(1) Littéralement : dégradation, avarie.

Abd-ul-Muttaleb eut, comme nous l'avons dit, de ses nombreuses épouses douze fils et six filles. Presque tout ce qui concerne les dix principaux de ses fils est rapporté dans la suite de ce livre.

Son second fils, Abu-Lahab, prit part au deuxième vol des faons d'or de la Kaaba. Une nuit qu'il se livrait à l'orgie avec d'autres jeunes gens, ses compagnons de débauche et lui se trouvèrent sans argent, et dans leur ivresse ces jeunes insensés ne trouvèrent rien de mieux, pour sortir d'embarras, que de détacher les faons d'or de la porte de la Kaaba pour les vendre. Abd-ul-Muttaleb, passant par hasard près de la maison où ils s'étaient réunis, entendit des chanteuses qui célébraient leur exploit et en informa les Koreish. Ceux-ci mirent toute la bande en prison et punirent les coupables.

Abu-Lahab épousa Omm Jamil, fille d'Harb et sœur d'Abu-Soffian, qui fut l'ennemi mortel du Prophète ; elle était la tante de Moawia ; c'est à elle que fait allusion le verset : « Ainsi que sa femme porteuse de bois (1). »

Le cinquième fils d'Abd-ul-Muttaleb, Zuvar, et le sixième, Zobeir, étaient deux poètes renommés chez les Arabes.

(1) Koran : CXI, 4 : « La femme d'Abou Lahab, nommée Omm Djemil (Iamil) excitait son mari contre Mahomet; on dit même qu'elle jetait des épines sur le chemin où Mahomet devait passer. C'est pourquoi il l'appelle *Porteuse de bois*. Elle descendra dans l'enfer chargée d'une ramée. » *Kasimirski (Note de la S. CXI.)*

CHAPITRE IV

ABDULLAH, PÈRE DE MAHOMET

Abdullah, huitième fils d'Abd-ul-Muttaleb, était le plus beau des Koreish : il était le Joseph de son temps. Il possédait au plus haut degré toutes les qualités.

De sa figure rayonnait déjà la lumière de l'étoile prophétique de Mahomet. Son aspect, qui gagnait les cœurs, resplendissait de l'éclat du soleil de l'apostolat.

Celui qui a la marque de l'amour de l'Ami (le Tout Puissant)
La porte radieuse sur le front.

A cette époque, le bruit courait parmi les prêtres juifs et les devins du Hedjaz que ce jeune homme serait le père du Dernier Prophète.

Ainsi que les docteurs d'Israël en avaient lu la prédiction dans leurs Livres anciens, lorsque ce fils d'Abd-ul-Muttaleb naquit, la robe ensanglantée de Jean-Baptiste suinta du sang.

Quand il eut atteint l'âge de la puberté, les dames de la tribu des Koreish et les belles Arabes aux yeux noirs furent tellement ravies par sa beauté et enflammées du désir de l'avoir pour amant, qu'elles ôtèrent de leurs chambres les tapis de l'acte conjugal et refusèrent d'avoir aucuns rapports avec leurs époux.

Essuie du tableau de ton esprit la poussière de l'amour
[pour tout autre qu'Abdullah,
Car il n'y a pas d'amour quand il n'y a pas un seul cœur
[et un seul amant.

Elles s'ingénièrent à étaler leurs charmes sur le théâtre de la beauté et de l'amour, donnant à Abdullah leurs cœurs, et lui offrant les présents délicieux (les faveurs amoureuses) avec toutes sortes de séductions et de coquetteries.

Cependant, par la faveur divine et avec l'aide du Tout Puissant, le jeune homme s'abstint de s'unir à ces Houris à figures de fées, à l'aspect radieux comme le soleil, et il ne salit pas sa robe d'innocence des souillures de la concupiscence.

Quand approcha le temps où la *Perle Vierge* (Mahomet) devrait être nourrie dans la coquille de la noblesse, où le *Précieux diamant* devrait être formé dans la mine de la prospérité, des Juifs et des bandits sanguinaires de Syrie, au nombre de soixante-dix, complotèrent de se rendre à La Mecque pour trancher le fil des jours d'Abdullah. Ils firent le trajet secrètement, en marchant de nuit, et, arrivés près de la ville, ils s'arrêtèrent afin d'attendre une occasion favorable pour accomplir leur dessein.

Tout à coup, ils rencontrèrent Abdullah, qui était à la chasse, et ils fondirent tous ensemble sur lui. Mais Wahab, fils d'Abd-Munaf, qui chassait dans la même partie du désert avec une suite nombreuse, vint à passer près de là : il vit son neveu aux prises avec des brigands. Il se mit à la tête de ses gens, chargea les assaillants avec impétuosité et les dispersa.

Des écrivains affirment que la déroute fut consommée par une légion d'anges montés sur des chevaux pies, qui se précipita des hauteurs du ciel sur la terre au secours d'Abdullah.

Quoi qu'il en soit, cette aventure donna à Wahab l'intuition des hautes destinées réservées à la femme

qui serait l'épouse d'Abdullah. Il dépêcha sa femme à Abd-ul-Muttaleb pour l'informer qu'il avait élevé chez lui, dans la retraite, une jeune nièce qu'il désirait unir à son fils Abdullah par les liens du mariage. Abd-ul-Muttaleb consentit à cette union dès qu'il connut la beauté et l'innocence d'Aminah (1). On prit des deux parts les dispositions d'usage et à une heure faste, celle de la conjonction des planètes Vénus et Jupiter. Aminah, belle comme un astre, fut unie à Abdullah, à la face radieuse comme celle de la Lune.

Cependant ce mariage jeta la désolation dans la noble ville de La Mecque. Parmi les dames amoureuses d'Abdullah, deux cents moururent de chagrin.

Le souffle de la séparation éteignit les yeux et les cœurs [qui brûlaient
Comme la brise du matin éteint la lampe de la veillée.

Les autres victimes de l'amour que le destin épargna chantèrent en plaintes mélodieuses leur douleur de renoncer aux joues tendres et roses d'Abdullah.

Le destin n'avait pas décrété que les blessés périraient par [l'épée;
S'il l'avait ordonné, ton cœur impitoyable ne peut être [blâmé.

Elles préféraient la mort à une existence pleine désormais pour elles de regrets.

En même temps que ce mariage, fut célébré celui d'Abd-ul-Muttaleb avec Haïlah, fille de Wahab, qui fut la mère d'Hamzah.

(1) C'est ici le premier exemple des usages arabes pour la conclusion des alliances matrimoniales à cette époque reculée; on en verra plusieurs autres dans cet ouvrage.

Abdullah fit un voyage en Syrie avant la naissance de Mahomet : s'étant à son retour arrêté à Médine, il y contracta une maladie qui l'emporta rapidement. Il n'avait que trente ans. Il fut inhumé dans le terrain appelé Dar-un-Naïlah.

Dans ce monde fragile, maison à deux portes (entrée et [sortie)
Ne jette point de fondements, car l'édifice de la vie est [bientôt rasé.

CHAPITRE V

PROPHÉTIES ET PRÉDICTIONS ANNONÇANT LA VENUE DE L'ÉLU

1. Prophéties. — 2. Le devin Sattih. — 3. Autres prédictions par divination.

1. Prophéties.

La seconde partie du cinquième livre de la Thorah (Pentateuque) renferme une prédiction authentique de la venue d'un prophète, défini par deux traits caractéristiques : l'un qu'il sera un descendant d'Israël (de l'Elu Abraham) : l'autre qu'il sera un second Moïse, c'est-à-dire qu'il fondera une religion et qu'il exercera le pouvoir souverain (1).

Le Prince des Prophètes est parmi ceux qui ont reçu une mission le seul qui réunisse ces deux conditions. Les chrétiens prétendent que ce passage se rapporte à Isa (2), mais cette objection est réfutée par les propres paroles d'Isa dans l'Evangile : « Je ne suis pas venu changer la loi de Moïse. » (Mathieu, v. 17.)

(1) Il ne sera pas sans intérêt de remarquer que le sens de cette prophétie est contesté par certains exégètes. Alex. Weil, entr'autres, affirme que Moïse n'a pas annoncé par là la venue d'un prophète égal à lui, mais simplement d'un *Nabi* homme saint et éloquent.) *Les cinq Livres mosaïstes :* Deutéronome (Paris, 1891). D'après cet auteur, cette prophétie et bien d'autres fausses interprétations des Livres seraient imputables à l'Ecole Esraïte.

(2) Jésus.

La Thorah mentionne encore que le soleil de la prophétie doit se lever à l'Est de Gâram, montagne des environs de La Meeque appartenant aux délaissés des descendants d'Ismaël. Les habitants du monde croient que le descendant d'Ismaël qui, d'après les révélations de la Thorah a été appelé à l'honneur de l'Apostolat était le Prophète Mahomet.

Kab Allakhbar, chrétien converti à l'Islam en la 11e ou 12e année de l'Hégire, et Abdullah, fils de Sullâm, citent chacun une description qu'ils déclarent avoir lue dans la Thorah, de Mahomet, de son œuvre et de sa Loi tels qu'on les connaissait de leur temps (1).

On lit dans l'Evangile : « Quand le Paraclet (Mahomet) sera envoyé, il portera témoignage de ma mission. » En effet, avant Mahomet, on accusait les Chrétiens de mensonge : les Juifs surtout les calomniaient : mais depuis que le Prophète a été envoyé, il a attesté qu'Isa et ses adeptes n'ont dit que la pure vérité.

Il est écrit : — Allah par une révélation a invité Isa à croire à la mission prophétique de Mahomet, « l'apôtre qui doit venir après moi et qui sera appelé Ahmed. » (Koran. ch. LXI, 6).

Isa a annoncé la venue de mon ami
Et par la grâce de ta venue, son souffle a donné la vie à [des corps.

On lit dans le Zubur (les Psaumes) de David : « Notre miséricorde a versé sur toi toute prospérité ; notre faveur a imprégné tes paroles ; j'ai attaché à tes pas le succès et la bénédiction des entreprises comme tes compagnons inséparables. Ainsi,

(1) Les deux descriptions citées ne se trouvent pas dans la Vulgate ; nous les passons, pour abréger.

ceins ton glaive et attaque tes ennemis, car tu en triompheras — que la parole d'Allah soit ton char; ton bras fera éclater la gloire de la Loi. Devant toi, tous les fronts s'abaisseront dans la poussière. Sans aucun doute tout le monde te suivra, excepté l'Elu. »

Dans le livre du Prophète Shoaïb (Jethro), le Très Haut a dit : « J'enverrai à un serviteur dans lequel je me complais, une révélation pour établir la justice parmi les hommes. Des quatre parties du monde s'élèvera vers lui une perpétuelle louange : le *Takbir* sera proclamé sur les toits. On verra entre ses épaules le sceau de la prophétie. »

Tous ces traits caractérisent le Prophète.

Abd-ur-Rahman Zahman Zaid rapporte ces paroles d'Adam : « A la résurrection, je serai au-dessus de tous les hommes, excepté d'un seul qui aura sur moi deux avantages : le premier que sa femme (Khodaijah) (1) l'aura aidé à repousser Satan; le second qu'il aura converti Satan, tandis que, après moi, Satan est resté un mécréant et un pécheur. »

D'après les Ulémas (docteurs), Kab, fils de Lowa, a trouvé dans les pages d'Abraham, remises par Dieu, un portrait de Mahomet et l'a communiqué aux fidèles après les réflexions préliminaires suivantes :

« Savez-vous qu'il fait clair le jour et noir la nuit, que la terre est un plancher et le ciel un plafond, que les montagnes sont les clous de la terre, et les étoiles les guides du voyageur ? Le premier et le dernier commandements se confondent en ceci : que les mâles doivent s'accoupler avec les femelles. En

(1) Autrement traduit : Kadidja.

conséquence, aimez-vous les uns les autres et élevez bien vos enfants, etc. »

Le portrait qui suit ce préambule est le même que celui emprunté aussi aux feuilles célestes par Vulub B. Muniah et que voici :

« Mon Prophète sera un Arabe illettré, d'un heureux caractère, qui n'élèvera pas la voix dans les assemblées pour dire des non sens. Il aura tous les talents naturels et toutes les vertus. Sa religion sera sublime. Par amour pour lui, je concilierai toutes les opinions en une seule ; son peuple, devenu par ma grâce le meilleur des peuples, lui obéira et me glorifiera sans cesse ; il abandonnera famille et intérêts pour faire la guerre aux infidèles. Les Croyants seront tous égaux dans la prière et le combat ; ils passeront la nuit à prier et le jour à se battre comme des lions. »

Toutes les qualités et particularités du Prophète sont mentionnées dans les Livres célestes. Plusieurs de ses noms y sont cités, et les surnoms sont dans la bouche des prophètes et dans les chroniques authentiques des temps anciens et modernes.

2. Le Devin Sattih.

Sattih, célèbre devin (ou magicien) d'une forme étrange, naquit à l'époque de l'inondation de l'Arem (voir le Koran S. XXXIV, v. 15), causée par la rupture de la digue construite dans le pays de Saba par Balqis, épouse de Salomon (1).

(1) La rupture de cette digue fait époque dans l'histoire des Arabes, car elle occasionna une grande émigration de tribus qui allèrent se fixer dans d'autres parties de l'Arabie et en Syrie. Elle eut lieu au IIe siècle après J.-C., d'a-

Le généreux nourricier avait prodigué aux habitants de Saba tous les biens : habitations parfaites, jardins délicieux, abondance de fruits variés : il leur avait aussi envoyé des prophètes inspirés. Mais ils méconnurent la faveur divine et fermèrent l'oreille à la voix des apôtres. Par l'effet de la colère céleste, l'inondation les submergea, fit périr les hommes et arracha les arbres, même ceux qui avaient les racines les plus profondes et les plus hautes cimes. Sattih avait quitté le pays avec les habitants fidèles pour se retirer en Syrie où il vécut jusqu'à l'âge de six cents ans. D'après la tradition, il n'avait d'os qu'au crâne, aux mains et aux pieds. Sa figure était sur sa poitrine et il ne pouvait se tenir ni debout ni assis, mais seulement accroupi. Afin qu'il pût prophétiser ou révéler des choses cachées quand on le lui demandait, on le pressait comme une outre pleine d'huile et on le pliait comme un vêtement, c'est ainsi qu'on l'apportait à l'assemblée qui réclamait son office. On lui prête cette déclaration : « Un des génies qui, au moment où Moïse conversait avec le Seigneur, écoutaient à la dérobée leur entretien et ont ainsi appris les choses secrètes, m'instruit des événements cachés et je les communique aux hommes » (1).

près S. de Sacy, mais cette époque n'est tout au plus que probable. Voir pour la description du pays, Koran : XXXIV, 14 et suiv.

(1) D'après Al Jannabi, Sattih régnait dans la ville de Najran ; et son véritable nom, suivant Al Bokhari était Rabia B. Mazem. C'est un personnage historique. Kosru lui-même (Khosroès Anourchivan), connaissait sa réputation et, ayant vu les prodiges manifestes qui accompagnèrent la naissance de Mahomet, prodiges qui concordaient avec un songe extraordinaire du Mûbedhân (chef de la religion

Suivant quelques auteurs, la science de la divination s'est éteinte avec Sattih. Des historiens le contestent : toutefois, il est avéré que pendant la mission du Prophète, les devins ne purent rien dire sur les choses secrètes (1).

3. Autres Prédictions par divination.

D'après les récits populaires et les chroniques, Rahiah, fils de Nasser, souverain de l'Yémen, fit un rêve effrayant et invita les interprètes des songes de la province à lui en expliquer le sens, sans cependant vouloir leur en faire le récit. Sattih put seul satisfaire à son désir : « Tu as vu, dit-il, un charbon noir s'enflammer, s'abattre sur l'Yémen et brûler les crânes de tous les habitants ? Soixante ans après ta mort, Saïf-Zu-Yazan, avec une armée d'Abyssinie, fera la conquête de l'Yémen. Son empire durera soixante-dix ans et, quelques années après, l'Yémen tombera au pouvoir d'un Prophète issu d'une grande

des Mages), il désira avoir l'avis de ce célèbre devin. Sattih fit répondre au Roi que les prodiges et le songe présageaient la chute de la famille royale des Sassanides, et que les Perses seraient subjugués, après que quatorze rois et reines auraient encore régné. « Ce qui fut exactement accompli. » (*Histoire universelle depuis le commencement du monde*, etc., t. XV : L. 1 : Ch. I).

Il n'est pas fait mention dans cet ouvrage de l'extraordinaire conformation physique de Sattih.

(1) Cette assertion est fondée sur plusieurs textes du Koran, particulièrement sur les versets 221-225 du chapitre XXVI : « Faut-il vous dire sur qui les démons descendent pour en prendre possession ? Sur les menteurs et les pervers ; ils communiquent ce qu'ils ont entendu ; mais la plupart sont des imposteurs. Et ceux qui sont errants suivent les pas des poètes. Ne les vois-tu pas rôder comme égarés dans toutes les vallées ? »

famille, de la nation des enfants de Ghaleb, fils de Gahar, fils de Malek, qui y régnera jusqu'au jour de la Résurrection. »

Comme Rahiah ne croyait pas à la Résurrection, Sattih dut, pour le convaincre de l'existence du paradis et de l'enfer, l'attester « par serment » en prenant à témoins les feux de l'aurore et les ombres du crépuscule.

Après avoir consulté aussi Washaq qui lui donna de son rêve la même interprétation, Rahiah crut à la venue du Prophète et au jugement dernier.

On cite beaucoup d'autres présages ou prédictions également authentiques de la venue du Prophète, mais nous devons nous borner à énumérer les suivantes qu'on trouve dans tous les livres de piété musulmans :

Entrée triomphale à La Mecque du roi victorieux Toba ; il établit l'usage (encore suivi aujourd'hui par les souverains) de recouvrir les murs de draperies, à l'intérieur de la Kaaba, et de faire don au Temple d'étoffes et de vêtements précieux, et fait profession de la foi bien avant la mission de l'Apôtre.

Le Songe de Murtad, fils d'Abd-Kallàb, et son interprétation par Ufira.

Informations que le moine Aamer reçut des fées et des génies ; annonce par quatre terribles démons de la venue du Prophète et du triomphe des vrais croyants.

Etc., etc.

CHAPITRE VI

NATIVITÉ DE MAHOMET

1. Signes précurseurs. — 2. Naissance de l'Elu. — 3. Prodiges qui l'accompagnent. — 4. L'Auguste Horoscope.

1. Signes précurseurs.

Quand la lumière de Mahomet fut portée dans le sein d'Aminah, tous les devins arabes l'apprirent et s'en entretinrent.

De l'Orient à l'Occident du monde, tous les animaux sauvages et les oiseaux se félicitèrent mutuellement en se répétant cette nouvelle : « Le temps est venu où la présence du père de Qâsim (1) illuminera le monde. »

L'on entendit même les animaux domestiques des Koréish dire dans leur langage : « Aminah est enceinte de Mahomet, qui sera l'Emin (le Fidèle, le Loyal, le Véridique : surnom de Gabriel) de la Terre et le flambeau de notre âge. »

Dans la matinée qui suivit la conception, les idoles du quart inhabité du globe (2) furent renversés, le trône de Satan s'écroula et les couches des rois furent bouleversées.

(1) Qasim ou Kassem, nom du fils premier né de Mahomet, qui mourut au berceau. On appelait aussi Mahomet : Aboul-Kassem : père de Kassem.

(2) Selon la croyance populaire musulmane de ce temps, un quart seulement du globe était inhabité : les trois autres quarts étaient occupés par les hommes et par les Eaux.

Gabriel apporta (du Ciel) l'étendard vert des mahométans et l'arbora au sommet de la Kaaba.

Les anges proclamèrent la bonne nouvelle.

Aminah ne ressentit aucune souffrance durant toute sa grossesse, qui ne fut sensible pendant les six premiers mois que par la suppression de ses menstrues.

2. Naissance de l'Elu.

Près de six cents ans s'étaient écoulés depuis la mission d'Isa : aucun prophète n'avait été envoyé pour raviver les cœurs éteints comme l'avait fait le verbe du Messie ; la licence, l'idolâtrie et la corruption étaient à leur comble.

Les hommes négligeaient le culte de Dieu.

En Arabie, on n'adorait que des idoles et en Perse on n'obéissait qu'à Satan (1).

Le monde n'était que péché et misère.

C'est alors que la brise de la Miséricorde souffla du Trône de la Grâce.

Le Prince des Créatures (2), par la volonté de

(1) C'était le culte du Feu et celui que l'on rendait aux Génies, bons et mauvais.

(2) Chaque fois que Mirkhond parle de Mahomet sans le nommer, il le désigne par un titre glorieux, souvent très long. Le plus commun de ces nombreux titres se traduirait littéralement par « Sa Seigneurie », qui ne peut être donné en français au Prophète, car son acception dans notre langue n'est certainement pas celle que lui attribue l'historien persan. Nous avons donc pris de préférence, un autre de ces titres qui est fréquemment employé par Mirkhond dans le sens latin de *premier*, et toujours suivi d'un complément. Ici c'est *Prince des créatures*, c'est-à-dire *Premier des êtres créés*. Par la suite, afin d'abréger, nous nous bornerons au titre de « Prince », que le lecteur devra toujours se figurer suivi d'un complément.

Celui qui donne aux êtres leur essence individuelle, le Médiateur, l'Elu, naquit d'Aminah, fille d'Abd-Munâf Zohri, dans le cours de l'année de l'Eléphant (1), à la fin de la 82e année de l'ère d'Alexandrie, et montra aux habitants de la terre ses traits bénis, ornements du monde. Toutes les chroniques placent son berceau à La Mecque, dans une habitation de la fraction des Beni Hashem. Cette maison fut pieusement conservée jusqu'à l'époque où Janzar, mère du Khalife Haroun-al-Raschild y vint en pèlerinage et bâtit sur son emplacement une mosquée pour que chacun pût faire en ce lieu sacré ses cinq prières quotidiennes.

On n'est pas d'accord sur le jour précis de la naissance de Mahomet. Suivant une tradition ininterrompue, ce fut le premier du mois de Rabi (2).

Voici quelques-uns des prodiges qui, au su de

Voici la série des titres donnés au Prophète par l'auteur persan :

Prince (premier) des existences — des Hommes et des Génies — des Prophètes — des deux mondes, supérieur et inférieur — de la Fin — des derniers Temps.

Sceau de la Prophétie — Dernier des Prophètes — Prophète des derniers Temps — Prophète de la Fin — Meilleur des hommes — Elu — Meilleur des Etres créés, etc.

(1) Ainsi nommée à cause de l'expédition d'Abraha qui fut anéantie par les pierres des oiseaux Ababils; l'éléphant Mahmud seul échappa au désastre. C'est l'année 570 de l'ère chrétienne.

(2) Suivant Caussin de Perceval, Mahomet naquit dans le mois d'août 570; suivant le docteur Sprenger, le lundi 20 avril 571 (mille ans environ après le Bouddha).

Suivant Abulfeda et différents autres auteurs, Mahomet naquit le douzième jour du mois de Rabi à midi. Ce mois correspond à notre mois d'avril. Le soleil était alors au dixième degré du Bélier. C'était — selon ces auteurs — en l'an 578 de J.-C.

tous, eurent lieu dans le monde durant la nuit de la naissance de l'Elu :

En Syrie, la rivière de Samavâh, qui était à sec depuis 1,000 ans, eut une crue et déborda.

En Perse, le feu sacré gardé par les Mages et qui brûlait depuis plus de 1,000 ans s'éteignit.

A Ctésiphon, le lac Sadah se vida par le fond; le palais de Kosroës Anourchivan éprouva de si violentes secousses que quarante de ses pinacles s'écroulèrent (1). En même temps ce prince reçut d'Estakhar (2) l'annonce que l'incendie du temple principal de la Perse qui durait depuis près de mille ans s'était éteint.

Ces trois événements avaient été signalés par le devin Sattih comme devant coïncider avec la naissance de l'Elu: Anourchivan envoya donc vers lui Abd-ul-Masih pour avoir de nouvelles explications. L'envoyé trouva Sattih expirant, pouvant à peine confirmer ses assertions anciennes.

On raconte encore que, cette nuit, les Koréish s'étaient réunis dans un temple pour un festin en l'honneur d'une de leurs idoles. Elle tomba à terre trois fois et fut relevée autant de fois. A la dernière, une voix en sortit, qui proclama :

Toutes les contrées du monde
Sont illuminées de la lumière de la Nativité
Les Idoles tombent
Tous les rois de la terre ont le cœur rempli de crainte.

(1) Les restes de ce palais à El Madaïn (près de l'ancienne Séleucie), bien qu'à l'état de ruines, font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs.

(2) L'ancienne Persépolis, incendiée par Alexandre dans une orgie de nuit. On sait qu'il en reste de très belles ruines.

3. Prodiges qui accompagnèrent la Naissance de Mahomet.

Au moment de s'aliter, Aminah fut secouée pendant quelques instants d'un tremblement de tous ses membres ; puis elle vit la maison s'illuminer brillamment, et cela la remplit d'effroi ; enfin, un grand oiseau blanc vint la frôler de ses ailes. Quand son épouvante se fut calmée, elle ressentit une soif ardente ; on (1) lui présenta une boisson très blanche qu'elle prit d'abord pour du lait, mais qui, au goût, était plus douce que le miel.

Ensuite elle vit auprès de sa couche de grandes femmes qu'elle crut être des jeunes filles des Beni Abd-Munaf ; elle leur demanda avec étonnement d'où elles venaient et elles la rassurèrent. Alors se déploya devant elle une longue pièce de brocart blanc, et elle entendit ces paroles : « Tenez-la cachée à tous les regards », tandis qu'apparaissait dans les airs une troupe d'hommes qui tenaient des vases d'argent à la main. Elle eut une forte sueur qui répandait l'odeur du musc et s'écria : « Je voudrais qu'Abd-ul-Muttaleb fût ici ! » Devant elle se déploya le spectacle du monde entier éblouissant de flamme et de lumière. Une légion d'oiseaux avec des becs d'émeraude et des ailes de rubis était entrée dans la maison et, le Très Haut ayant enlevé tous les voiles, elle contempla sans crainte toute la terre, de l'Orient à l'Occident. Des drapeaux se

(1) ON, fréquemment employé dans ce passage est un terme vague qui, dans la pensée de Mirkhond, signifie tantôt les êtres surnaturels, invisibles, qui assistaient à la Naissance, tantôt les proches d'Aminah qui se trouvaient réellement auprès d'elle à ce moment.

dressèrent sur la Kaaba et d'autres lieux, et la maison fut ébranlée par plusieurs secousses sans cause apparente.

Aussitôt après sa naissance, Mahomet se prosterna en adoration et leva la tête au ciel dans l'attitude de la prière. Tout à coup une main descendit du ciel, saisit l'enfant et l'enleva dans un nuage qui le déroba à la vue; une voix prononça ses mots : « Recevez-le dans les rangs des Prophètes; revêtez-le de la robe d'honneur de la religion orthodoxe; présentez-le à son ancêtre Abraham et portez-le à l'Océan afin que les habitants de la mer sachent que pendant sa vie l'incrédulité et l'idolâtrie seront abolies. » Ensuite on déploya une étoffe de laine, on étendit dessus une pièce de soie sur laquelle fut couché l'enfant. Il tenait des clefs à la main et une voix annonça : « Voici Mahomet qui apporte les clefs de la prophétie, de la victoire et de l'affermissement. » Quelques instants après descendit du ciel un autre nuage plus lumineux que le premier, et au sein duquel on entendait des chevaux hennir et des oiseaux battre des ailes; et quand Mahomet fut resté un long intervalle de temps caché par ce nuage à la vue de sa mère, un ordre donné à très haute voix parvint aux oreilles d'Aminah : « Qu'on le porte tout autour de la terre! qu'on le présente aux saints, aux génies et aux hommes! qu'il ait en partage la pureté d'Adam, la force de Noé, l'amitié de Dieu, l'apanage d'Abraham, le naturel d'Isaac, l'éloquence d'Ismaël, l'obtention des bonnes nouvelles (privilège) de Jacob, la beauté de Joseph, la voix de David, l'ascétisme de Jean le Baptiste et la bonté de Jésus (Isa). Qu'on le plonge dans la mer des préceptes moraux des prophètes et des mandataires inspirés! »

Après une longue attente, Aminah revit l'enfant une pièce de soie blanche à la main, l'eau de la grâce (divine) suintant à grosses gouttes de ses pores, et une voix prononça : « Mahomet enserre dans sa main le monde entier, toute créature lui doit obéissance et révérence. »

Le jour qui suivit la naissance de l'Elu, les prêtres des Juifs dirent à Abd-ul-Muttaleb : « Nous avons lu dans la Thorah que, cette nuit, le Prince des temps anciens et nouveaux a dû naître dans la vallée sainte qui deviendra le lieu de pèlerinage des Arabes et des étrangers; certainement ce flambeau a été allumé cette nuit. » Alors Abd-ul-Muttaleb envoya prendre des nouvelles d'Aminah qui donna celles-ci : « Cette nuit j'ai accouché d'un enfant qui est venu au jour circoncis, le cordon ombilical coupé, purifié de toute souillure. Une lumière a rayonné de lui sur le monde entier. J'ai reçu du ciel l'ordre de le tenir caché pendant trois jours. » Alors Abd-ul-Muttaleb se rendit auprès d'Aminah pour voir l'enfant et la força à lui désigner la maison où il était caché. Mais il en trouva l'entrée gardée par un homme d'un aspect terrible qui le menaça de son glaive nu en disant : « Va-t-en; personne ne peut le voir avant que les anges aient terminé leurs visites. » Cette apparition lui causa un tel effroi qu'il resta muet pendant deux jours. Le troisième jour, il reçut les congratulations de ses amis et tua plusieurs chameaux pour les festoyer. Au milieu d'eux, il choisit pour son petit-fils le nom de Mahomet (Mohammed, digne d'éloges) (1). Le lendemain, il

(1) Suivant Ahmed B. Yusef, Mahomet fut le premier des Arabes qui porta ce nom : (Ahmed.) Mais Ibn Khalvan déclare que trois arabes s'étaient appelés ainsi avant le Prophète.

retourna chez Aminah, prit l'enfant dans ses bras, l'emporta à la Kaaba, le fit se prosterner devant l'édifice sacré en appuyant ses mains à terre et il rendit grâces au Très Haut :

« Louange à Allah qui m'a donné un petit-fils si beau. Je prends refuge dans la maison sainte pour y trouver des appuis contre les sectateurs de Satan, contre les maléfices des sorciers, contre les attaques de l'envie et de la révolte. »

Puis il rapporta l'enfant à Aminah et lui dit : « Prends en grand soin, car il est appelé à de hautes destinées. »

4. L'auguste Horoscope.

L'art des Horoscopes est pratiqué par les savants qui considèrent la destinée des humains comme dépendant de la position des corps célestes. Selon eux :

Celui qui de vieille date possède la faveur du Seigneur,
Fait obéir à ses ordres tous les corps célestes.

Mais la ballade « l'Océan des Justes » leur riposte :

Celui qui pronostique le bien ou le mal d'après les corps [célestes,
Fut-il Abu-Moashar, est lui-même néfaste et mauvais.

On attribue à Abu-Moashar, astronome de plusieurs khalifes Abassides, un horoscope de Mahomet dressé après sa naissance.

Quelques explications préliminaires sont nécessaires pour le comprendre :

Les astrologues ont divisé la sphère des sphères

Ahmed signifie : *loué, glorieux ;* Mohammed, le *très loué* le *très glorieux.* C'est de Mohammed que nous avons fait Mahomet.

en douze parties égales (constellations) qu'ils appellent des « *demeures* » et dont chacune compte trente degrés. Chaque degré se levant dans l'Est au moment de la naissance d'un homme, à l'horizon de son lieu de naissance, se nomme le degré de son ascendant, et pour prendre un horoscope on relève « la demeure » dans laquelle se trouve l'ascendant de la naissance et le degré qu'il y occupe. L'écliptique est partagé entre douze signes (le Zodiaque).

Voici les affectations des douze demeures :

La première est consacrée au corps, à l'âme et à la vie du consultant;

La seconde : à sa fortune, à son pouvoir et à ses appuis;

La troisième : à sa secte, à sa religion, aux petits voyages, aux frères et sœurs et à tous les parents;

La quatrième : à la conclusion des affaires, à la propriété foncière et bâtie;

La cinquième : aux enfants, aux bien aimés, aux dons, messages et députations;

La sixième : aux esclaves et domestiques et aux maladies du bétail;

La septième : aux femmes, associés et ennemis se tournant contre lui;

La huitième : à la mort, aux héritages, à la fièvre, aux dangers et aux objets perdus;

La neuvième : aux voyages lointains, à la science, aux chroniques, aux songes et à l'habitation;

La dixième : au rang, à la noblesse de la race et aux avantages éminents;

La onzième est attribuée aux espérances et aux amis;

La douzième est assignée aux grands quadrupèdes, aux ennemis nourrissant le fiel dans leurs cœurs, enfin aux fers et au poison.

Cela posé (1), les calculs authentiques des astronomes les plus exercés ont établi cet horoscope :

L'ascendant fortuné du « Refuge de la Prophétie » était au 20° degré du Capricorne : d'après cela et d'après la situation de la *demeure* sur l'horizon, sa religion doit grandir de jour en jour jusqu'au dernier jugement et garder la suprématie. La position du Régent de l'Ascendant, c'est-à-dire de Saturne et Jupiter, source de bonheur — dans la « *demeure* » du Scorpion, c'est-à-dire la 11e où l'auguste ascendant était situé, signifie que tout avantage matériel ou spirituel, toute félicité idéale ou réelle, souhaités par le possesseur de cette naissance seront obtenus facilement et promptement sans peine ni attente. Le soleil avait pris sa plus noble position dans le Bélier, le 4e ascendant, pour manifester aux Arabes et aux étrangers l'étendue sans limites de son développement (de Mahomet). La présence simultanée de Mars et du Soleil révélait que quiconque désobéira au Prophète sera abattu par le cimeterre de sa colère. L'aimable Vénus était dans les Poissons, sa demeure d'honneur, avec Mercure, patron de la rhétorique; tous deux étroitement unis annonçaient dans des strophes éloquentes que le possesseur de cet ascendant serait le Phénix des religions et de la

(1) Nous avons traduit ces explications pour qu'on sache l'idée que les Arabes et les Persans se sont faite et se font peut-être encore de l'Astrologie. Cette idée est peu claire, croyons-nous. Il sera peut-être curieux de les comparer avec les astrologues actuels de l'Inde et du Thibet. Quoi qu'il en soit, l'Astrologie est une science fort ancienne et qui était très répandue dans tout l'Orient. De nombreuses recherches ont été faites, de nos jours, pour en retrouver les formules. Consulter : P. Christian : *Histoire de la Magie ;* Eliphas Lévi : *Dogme et rituel de la Haute Magie,* t. II ; Papus : *Traité méthodique de science occulte,* etc., etc.

Foi. La Lune qui détermine la succession des événements (comme régulatrice du temps) dans le monde supérieur et inférieur avait pris position au premier degré de la Balance, la 10e demeure (ou signe du Zodiaque) pour témoigner que les annales de sa religion et de ses institutions occuperont toute la surface de la terre. La tête ou croissant de la lune qui symbolise l'accroissement était dans les Gémeaux, sa demeure de prédilection, la 6e, ce qui indiquait que toutes les nations lui seraient assujetties, et la queue de la lune qui présage la perte et la misère avait choisi la 12e demeure, ce qui veut dire qu'il ne restera dans la partie inhabitée de la terre aucune place pour servir de refuge aux ennemis du fondateur de l'illustre religion.

CHAPITRE VII

MAHOMET JUSQU'A L'AGE DE TREIZE ANS

1. Les trois premières années; la nourrice Halimah. — 2. Des anges ouvrent la poitrine à Mahomet âgé de quatre ans. — 3. Mahomet de cinq ans à huit ans; son voyage à Médine; il procure la pluie. — 4. Mort d'Abd-ul-Muttaleb; Abu Tâleb adopte Mahomet.

1. Les trois premières années; la nourrice Halimah.

Les premiers jours, le nouveau-né fut allaité d'abord par Aminah et ensuite par Nubiah, jeune esclave d'Abu Lahab, qui avait nourri son propre fils Masruh et auparavant avait été la nourrice d'Hamzah B. Abd-ul-Muttaleb (1); longtemps après, quand on offrit au Prophète pour femme la fille d'Hamzah, il répondit : « Il ne m'est point permis de l'épouser parce qu'elle est la fille de mon frère de lait (2). »

Abu Lahab affranchit Nubiah pour avoir donné le

(1) D'après quelques auteurs, la première nourrice de Mahomet, qu'ils appellent Thawiha, aurait allaité « dans le même temps » que le Prophète non seulement Masruh et Hamzah, mais encore Abu Salama, fils d'Abd-al-Asad, le Makzumite. Ce fut à la prière d'Aminah que l'on changea de nourrice.

(2) D'après le Kama Sutra de Watsarpanah, cet empêchement au mariage existe aussi dans l'Inde brahmanique.

sein à Mahomet; à cause de cette bonne action qu'il accomplit un lundi, son tourment dans l'enfer est adouci tous les lundis.

Au bout de quelque temps Nubiah fut remplacée comme nourrice par Halimah, fille d'Abu Duid, de la tribu des Beni-Saad dans laquelle les nobles de La Mecque avaient l'habitude de mettre de préférence leurs enfants en nourrice à cause de la salubrité du canton où elle était établie. On prête à Halimah le récit suivant :

« J'étais en quête d'un nourrisson dans un but intéressé; un avertissement céleste me fit demander l'enfant d'Abd-ul-Muttaleb. Quand je le vis, sa beauté et sa grâce me ravirent au point que le lait afflua soudainement à mes mamelles. Je lui donnai le sein droit qu'il téta immédiatement. Jamais il ne voulut prendre le sein gauche (1).

Quand j'emportai l'enfant à ma demeure, mon âne, auparavant exténué, prit subitement une gaie allure et se mit en fête pour le retour, et je l'entendis se dire en lui-même : « Je revis, je porte Mahomet, la joie de ce monde et la lumière de l'autre. »

En chemin, nous traversâmes un troupeau de moutons; ils s'empressèrent autour de moi et une voix sortit du milieu d'eux pour me féliciter : « Que ton œil éclate de plaisir, ô Halimah! Sais-tu quel est ton nourrisson ? C'est Mahomet, l'Apôtre de Dieu. » A chaque station, l'eau, l'herbe, les fruits

(1) Dans tout l'Orient, on regardait comme faste ce qui provenait du côté droit, comme néfaste le côté gauche. L'écrivain Ibn Abbas ajoute que, déjà alors, le Prophète s'inspirait de la justice et voulait que le lait du sein gauche fût donné en totalité à son frère de lait. Et celui-ci ne voulait téter qu'après que Mahomet avait fini.

naissaient pour nous en abondance par le pouvoir d'Allah.

Après notre arrivée dans la tribu, nos champs, nos pâturages, nos troupeaux furent si exceptionnellement favorisés que tout le reste de la tribu nous porta envie. Pour éteindre cette jalousie, Allah étendit à tous ses membres la prospérité dont il nous comblait.

« L'enfant ne se souillait jamais : et toutes les fois que je voulus le laver, je le trouvai propre et sans impureté. Il détestait la nudité et criait quand on le découvrait. Sauf ce cas, il ne pleurait jamais et était toujours de bonne humeur, ce qui le faisait aimer de tout le monde. Les premiers mots qu'il prononça furent : « Il n'y a de Dieu qu'Allah! » Et depuis lors, il ne fit jamais rien sans dire au préalable : « Au nom d'Allah! » Il ne prit jamais un objet de la main gauche. En un jour, il grandissait autant que les autres enfants en une semaine, en une semaine autant que les autres en un mois; en un mois autant que les autres en une année. Chaque jour une lumière semblable à un faisceau de rayons solaires descendait sur lui et l'enveloppait. A deux ans, il était très fort; cependant, j'obtins de sa mère Aminah qu'elle me le laissât encore en raison de l'insalubrité de La Mecque. Dieu continua à nous combler de ses faveurs et nous devînmes les plus riches de la tribu. »

Après avoir reproduit le récit d'Halimah, l'auteur de cette tradition fait observer que les événements de la vie du Prophète jusqu'à l'ouverture de sa poitrine sont relatés dans de gros livres anciens et modernes et qu'Allah sait la vérité sur leur *contenu*.

2. Des anges ouvrent la poitrine à Mahomet âgé de quatre ans.

Mahomet fut sevré à l'âge de quatre ans. Aussitôt après, il demanda et obtint d'Halimah la permission d'accompagner ses deux frères de lait qui faisaient paître les moutons.

Un jour, vers midi, l'un d'eux, Zobéir, fils d'Halimah, vint, dans le plus grand émoi, lui annoncer en toute hâte que deux hommes avaient enlevé Mahomet au sommet du mont ; elle y courut et y trouva l'enfant qui lui dit : « Pendant que j'étais avec mes frères, apparurent soudain deux hommes vêtus de blanc. L'un tenait à la main un vase d'argent et l'autre un plateau d'émeraude verte. Ils me prirent et m'emportèrent au sommet du mont. L'un d'eux m'ouvrit la poitrine jusqu'à l'abdomen, sans douleur. Puis il introduisit ses mains dans mon corps, en retira mes entrailles, les lava avec de l'eau de neige et ensuite les remit en place. Alors son compagnon se leva et lui dit : « Va-t-en, tu as achevé ta tâche. » Ensuite il sortit mon cœur, le fendit et en retira un point noir enveloppé de sang caillé, qu'il jeta de côté en disant : « C'est l'écrit de Satan. » Cela fait, il remplit mon cœur d'une substance qu'il avait apportée et à laquelle aucune autre matière ne saurait être comparée pour la douceur et le parfum.

Ils me pesèrent ensuite, en mettant dans le plateau opposé de la balance : d'abord dix hommes, puis 500, puis 5,000. Mon poids l'emporta toujours. Alors ils se dirent : « C'est assez ; son poids l'emporterait sur celui de sa nation tout entière. » Et ils s'envolèrent au ciel. »

Halimah ajoute : « Quand je ramenai l'enfant à la maison, on me dit : « Il faut consulter un devin, car il est touché par les Génies (1). » Mahomet répliqua : « Je suis exempt et sauf de ce que vous supposez et je ne suis atteint d'aucun trouble. » Cependant un devin fut consulté et déclara qu'il fallait tuer Mahomet parce qu'il voudrait abolir la religion de Lat et Uzza.

L'enfant étant ainsi menacé, Halimah, de l'avis de son mari et de ses proches, le remena à son grand-père Abd-ul-Muttaleb (2).

3. Mahomet de cinq à huit ans ; son voyage à Médine ; il procure la pluie.

Quand Mahomet fut dans sa sixième année, Aminah l'emmena avec Omm (3) Aiman à Médine où elle allait visiter son père et ses parents. Ils s'arrêtèrent d'abord un mois dans un endroit nommé Dâr-un-Baah, puis passèrent quelques jours à Médine et ensuite revinrent à Dâr-un-Baah où Aminah mourut et fut enterrée (576). Quand Omm Aiman arriva à La Mecque avec l'enfant, Abd-ul-Muttaleb le prit dans ses bras en pleurant la perte d'Aminah et prit à cœur de lui donner des soins tout maternels. Jour et nuit, il veillait sur lui ; il disait souvent : « Cet enfant deviendra un chef d'Etat et d'armée. »

(1) En d'autres termes, « il est devenu fou. »

(2) D'après le secrétaire de Wackidi, Halimah rendit l'enfant à l'âge de 5 ans, parce qu'il était sujet à des crises nerveuses semblables à des attaques d'épilepsie. Muir voit dans ce tempérament l'origine de ses extases.

(3) Omm signifie littéralement : « *mère* »; dans l'usage, il équivaut au mot français *dame ou madame*.

C'est à cette époque que des devins de la tribu des Beni-Madih déclarèrent que l'empreinte du pied de Mahomet était tout à fait semblable à celle qui se trouve à la place d'Abraham (1).

Abd-ul-Muttaleb aimait Mahomet plus que ses propres enfants. On avait placé à l'ombre de la Kaaba une natte sur laquelle le vieillard venait s'asseoir avec ses fils. L'enfant aimait à s'y étendre, et Abd-ul-Muttaleb défendit qu'on l'en empêchât. Quand celui-ci dormait, personne n'osait le réveiller, que Mahomet, et il n'était permis qu'à lui de suivre l'aïeul dans les appartements intérieurs de sa maison.

Cette année-là (577), une terrible famine sévissait à La Mecque. Kaquiah, fille d'Abu-Sanaï, cousin d'Abd-ul-Muttaleb, étant en état de somnolence, entendit la voix d'un héraut invisible :

« O Koréish, vous touchez à l'époque où se révèlera à vous le Prophète des derniers jours! Par sa grâce, vous aurez des aliments sains et des pluies féconds. Vous avez parmi vous un homme noble, de haute taille, qui a la peau blanche, le nez aquilin, le front ouvert, de longs cils. Dites-lui de prendre avec lui son fils et un homme de chaque tribu; après s'être purifiés et parfumés, ils feront ensemble sept fois le tour de la Kaaba. Puis ils se rendront au mont Abudhis, où ce personnage offrira des prières jusqu'à ce que la pluie tombe! »

Les gens de La Mecque obéirent en tout point à cet ordre d'en haut.

Abd-ul-Muttaleb, visiblement désigné par la voix mystérieuse, prit son petit-fils sur son dos et éleva

(1) La place d'Abraham porte le n° 8 sur la : « Vue du temple de La Mecque » annexée au Koran de Sales.

les mains de l'enfant dans les siennes vers le ciel, en implorant la pluie. Elle se déclara immédiatement.

4. Mort d'Abd-ul-Muttaleb. — Abu Tâleb adopte Mahomet.

Pendant la septième année de la vie de Mahomet, Abd-ul-Muttaleb mourut ; c'est également en cette année qu'arriva la mort d'Anourchivan (1)-le-Juste et d'Hatim Taï, le philanthrope dont l'éloge n'est plus à faire.

Abd-ul-Muttaleb avait vécu cent trente ans. Avant de mourir, il réunit tous ses fils autour de lui et leur demanda de s'engager tous ensemble à prendre soin de Mahomet quand il ne serait plus là. Plusieurs d'entr'eux offrirent de se charger seuls de l'enfant, mais ce fut Abu Tâleb, frère utérin d'Abdullah, qui le fit avec le plus de chaleur. Abd-ul-Muttaleb décida alors : « Ce sera Mahomet qui choisira entre vous. » Il fit venir son petit-fils et lui dit : « Je vais quitter ce monde ; quel est celui de tes oncles que tu aimes le plus ? Je veux qu'il te prenne avec lui. » Mahomet vint embrasser Abu Tâleb et s'assit sur ses genoux. Et Abd-ul-Muttaleb s'écria : « Louange à Dieu ! Ton choix s'accorde avec le mien ! »

Abu Tâleb se chargea donc de son neveu. Il l'aimait tant, qu'il ne s'en séparait jamais, et, la nuit même, il le faisait coucher auprès de lui. Quand il offrait un repas à ses parents et à ses amis, tous les convives se rassasiaient si Mahomet était au milieu d'eux ; autrement ils avaient beau manger : ils ne pouvaient satisfaire leur appétit.

(1) Kesra Anourchivan ou Kosroès le Grand, le roi Juste.

Abu Tâleb succéda à Abd-ul-Muttaleb dans la charge de surintendant de la Kaaba, en même temps que dans la tutelle de Mahomet.

Cependant, suivant un auteur, l'administration de la Kaaba passa, avec les prérogatives souveraines qui y étaient attachées, de la famille de Mahomet à une autre branche de la race de Hashem, qui avait pour chef Harb, père d'Abu-Soffian.

CHAPITRE VIII

XIIIe ANNÉE DE LA VIE DE MAHOMET ET SUIVANTES (582 à 593).

1. Abu Tâleb emmène Mahomet en Syrie; séjour auprès du moine Bahira. — 2. De la XIVe à la XXIVe années de la vie de Mahomet.

1. Abu Tâleb emmène Mahomet en Syrie ; séjour auprès du moine Bahira.

Mahomet avait treize ans lorsque Abu Tâleb entreprit un voyage de commerce en Syrie (582). En voyant que l'on faisait les derniers préparatifs de départ, l'enfant se mit à pleurer et Abu Tâleb devinant la cause de ses larmes, se décida à l'emmener avec lui. La caravane des Koréish s'arrêta à deux farsaks de Missrah à proximité de l'ermitage de Bahira (1), docteur chrétien très vénéré pour son

(1) D'après *Prideaux*, ce Bahira ne serait autre que Sergius, moine, souvent cité par les écrivains latins.

Tous les auteurs musulmans ne donnent pas la même version de l'entrevue de Mahomet et de Bahira. Comme ce fait est acquis à l'histoire, nous le rapportons ici d'après d'autres narrateurs. Disons d'abord que la ville de Bostra ou Bostraï, près de laquelle ils placent la résidence de Bahira, est la même que Missra. *Aboulféda* en fait la capitale du Haurân, située à 4 journées au sud de Damas, par 60°8' de long. et 33°35' de latit. (d'après Al Biruni).

L'événement dont il est ici question arriva sous le règne de Kosroès Hormuz, fils de Kosroès Anourchivan.

ascétisme et sa piété. L'étude des livres sacrés lui avait appris que le Dernier des Prophètes serait reconnu à certains signes et que sa venue dans ce pays rendrait jaloux les hôtes du paradis. En prévision de cette visite, le solitaire avait converti en chapelle un ermitage qui se trouvait dans le village de Kufr. Dans l'attente de cet heureux événement, il vivait étranger au monde, tout entier à la prière. Lorsqu'arriva la caravane fortunée, l'ermite l'aperçut de loin : elle était préservée de la chaleur du soleil par un nuage qui la couvrait sans cesse : puis il vit un arbre et un bloc de pierre qui s'inclinèrent profondément devant un des voyageurs. Les arbres et les rochers criaient : « Salut à toi, Apôtre d'Allah ! » Bahira eut dès lors la certitude que le Prophète faisait partie de la caravane. Il se hâta de préparer un repas auquel il invita sans distinction tous ceux qui la composaient. Tous les Koréish s'y rendirent, excepté Mahomet, qui, sur l'avis d'Abu Tâleb, resta à la halte.

Le moine Bahira (Sergius, ou Félix), était nestorien et résidait au monastère d'Abd-al-Kaïs (*Abul-Hasan Ali-al-Masudi*) ; il était fils de Jonas, fils d'Abd-al-Salibi.

Abu-Tâleb, appelé en Syrie pour ses affaires, « mena avec lui son neveu..., etc. Ils ne furent pas plutôt arrivés à Bostra, ancienne ville de la Syrie Damascène, qu'ils allèrent visiter un monastère, où ils trouvèrent un moine, etc..., qui les reçut avec beaucoup de distinction et leur donna un festin magnifique. » Ce serait en baisant la veste de Mahomet par derrière, que Bahira aurait vu « le sceau de la prophétie » entre les deux épaules de son invité. Le moine aurait dit alors, « se tournant vers Abu-Tâleb : Retournez-vous-en avec cet enfant, et prenez bien garde qu'il ne tombe entre les mains des Juifs, car votre neveu deviendra un jour un homme extraordinaire. » (*Ahmed ben Yusef ; Abul Hasan Ali Al Masud ; Abul Hasan Al Beckr ; Aboulféda ;* etc.). Suivant ces auteurs, Bahira ou Baheira n'était que le surnom du moine.

Bahira ne voyant sur aucun des convives les signes attendus, demanda s'il manquait quelqu'un et insista pour qu'on fît venir le jeune homme laissé à la garde des marchandises (1). Après le repas, il examina Mahomet et fit à son sujet plusieurs questions, entre autres celle-ci :

« Est-ce que la rougeur qu'on remarque dans ses yeux est passagère ou persistante? » — « Persistante », lui fut-il répondu.

Il demanda ensuite à voir à nu le dos de l'Elu à la hauteur des épaules et y reconnut le sceau de la prophétie. Alors il s'écria : « Voilà le Prince des habitants du monde qu'Allah leur a envoyé dans sa miséricorde. » Ces paroles donnèrent aux Koréish la plus haute idée de Mahomet.

Mais sur l'avis de Bahira, qui craignait quelque attentat des Juifs contre son jeune neveu, Abu Tâleb ne l'emmena pas avec lui au-delà de Missrah (2).

(1) Ces détails sont identiques à ceux de la reconnaissance du jeune David par Samuel; voir la Bible de l'Islam. Ils en sont probablement la reproduction.

(2) Mirkhond ajoute sans explications qu'Abu Tâleb renvoya son neveu à La Mecque. Mais l'historien persan ne dit pas par quels moyens et en quelle compagnie, ni comment tous deux purent se résoudre à une aussi longue séparation. On est plutôt porté à croire que Abu Tâleb confia Mahomet pour quelque temps aux soins de Bahira, qui était depuis longtemps son ami, et des religieux du couvent voisin, dont Bahira était peut-être le supérieur, et qu'il le reprit en s'en retournant en Arabie. Il est d'ailleurs très probable que ce fut pendant ce séjour auprès de Bahira que Mahomet acquit les premières connaissances qu'il possédait du christianisme.

2. De la XIVe à la XXIVe années de la Vie de Mahomet.

A l'âge de dix-sept ans, Mahomet, avec le consentement d'Abu Tâleb, accompagna ses oncles Zobeir et Abbas dans un voyage de commerce à l'Yémen, durant lequel d'innombrables prodiges attestèrent encore sa destinée prophétique.

Après ce voyage, l'Elu prit part à la *Guerre Sacrilège* d'Okatz, qui fut ainsi stigmatisée parce que l'un des partis, la tribu des Beni Haouzan, viola la sainte trêve des Quatre mois sacrés pendant lesquels il était défendu de combattre (1). L'expédition était commandée par Abu Tâleb, chérif de La Mecque, et Mahomet servait sous ses ordres comme simple archer (2) : mais il ne se signala point en cette circonstance par l'amour des armes ; il y fit au

(1) Cette expédition fait partie des guerres de Fidjar, entre Koréisch et Beni Haouazan, guerres qui durèrent neuf ans (Sédillot : *Hist. générale des Arabes*). Elle eut lieu vers 586. On ne sait pas quelle fut l'origine de ces guerres, mais elles prirent naissance à une foire d'Okatz. Les mois sacrés étaient Moharem, Radjeb, Dhulkaada et Dulhajja : pendant ces mois, tout acte d'hostilité envers son prochain était interdit « en sorte qu'un homme, qui aurait rencontré le meurtrier de son père ou de son frère n'osait pas l'attaquer ni lui faire la moindre insulte. » Seules les tribus de Tay et de Khathâam et quelques groupes issus d'Al Hareth B. Caab, n'avaient pas égard à cette sorte de trêve. Ce fut exceptionnellement que les Koréisch et les Beni Haouazan l'enfreignirent (*Aboulféda ; Al Firauzabadi ; Al Kodaï*, etc.).

(2) « Selon le récit de Mahomet lui-même, sa part dans cette guerre se bornait à ramasser les flèches lancées par les ennemis pour les remettre à ses oncles, engagés plus activement dans le combat. » (Kasimirski, d'après Caussin de Perceval : *Le Koran*.)

contraire preuve d'une humeur plutôt pacifique que guerrière : cependant cette guerre le prépara efficacement au rôle militaire qu'il devait jouer plus tard. Les Beni Haouzan furent vaincus par les Koréish et leurs alliés les Genana.

Okatz était une sorte d'oasis à trois journées de La Mecque entre Taïf et Nakla : il s'y tenait annuellement, pendant le mois sacré qui précède celui du pèlerinage, une foire célèbre où se donnaient rendez-vous pour des joutes d'esprit les poètes en renom, et pour des conférences et instructions les plus éloquents et les plus savants docteurs. C'était pour les bardes des tribus une sorte de tournoi national dont il est resté quelques souvenirs : par exemple, les sept poèmes antérieurs à Mahomet (1), d'une grande richesse d'images et d'une sauvage éloquence, mais ne roulant que sur des sujets peu variés : Les charmes de la maîtresse, la tristesse et le vide qu'a laissés son départ, son dernier campement, la générosité et la bravoure du poète lui-même, la gloire sans rivale de sa tribu, les nobles qualités de son chameau, tel était le thème habituel

(1) Voici les noms des auteurs de ces poèmes ou *moallakas :*

Imroulkays (m. en 540), Tarafa (m. en 564), Amrou (m. en 622), Harith (né en 540), Lebid (m. en 662), Zohéyr (m. en 627), Antara (m. en 615). Les assemblées oratoires et littéraires d'Okatz étaient de véritables congrès de poésie ; « malgré la simplicité qui y régnait, rien n'était plus imposant : c'était comme aux jeux olympiques... Doués d'une autorité sans égale, les poètes arabes devaient être les historiens de leur pays avant (la naissance de) Mahomet ; maîtres de l'opinion, ils élevaient ou abaissaient à leur gré les différentes tribus. Aussi étaient-ils craints et respectés. » Ces *Congrès* ne furent pas sans influence sur la formation de l'unité arabe (Voir Sédillot, *Op. cit.* — Pococke. — Caussin de Perceval, etc.)

de la muse arabe. Quelques poésies respiraient l'amour de la gloire, l'envie, la vengeance, passions communes aux Bédouins. Les joutes entre les orateurs des diverses tribus ressemblaient beaucoup à celles entre les poètes. C'est dans ces sortes de tournois que Mahomet puisa le goût de l'éloquence et de la poésie, l'art et les règles oratoires qu'il appliqua ensuite.

Là aussi il eut l'occasion d'entendre de la bouche des rabbins et des docteurs juifs et des orateurs chrétiens de savantes dissertations et prédications. On sait que dans toute réunion pieuse, et à la synagogue, les Saintes Ecritures étaient expliquées aux Juifs et aux judaïsants, développées et discutées. Quant aux Chrétiens, ils eurent pour prédicateurs à Okatz des moines, des prêtres et jusqu'à un évêque : Coss, évêque (sans doute Nestorien) de Najran, que nous retrouverons plus loin.

Mahomet put donc à Okatz beaucoup apprendre sur les Religions et Ecritures juives et chrétiennes dont il s'était certainement entretenu ou s'entretint par la suite pendant de longues années, avec son cousin Waraqah, son affranchi Zaid, son cousin Othman B. Hareth, son allié Zaid, cousin d'Omar, tous quatre judaïsants et christianisants, et enfin avec le moine Bahira.

Il faut remarquer que cette instruction ne put être un cours général, qu'elle fut nécessairement décousue et superficielle, car Mahomet, étant illettré, ne pouvait se livrer à des études suivies et coordonnées. Il ne put connaître des Livres entiers, mais seulement des fragments et les récits ou dogmes courants dont son esprit seul (selon la foi musulmane, l'inspiration divine) fit un système lié, le Koran. L'absence d'études, de livres et de con-

trôle lui fit adopter sans hésitation ce qui formait, pour ainsi dire, la foi ambiante, toute imprégnée de judaïsme, avec une faible dose de christianisme ou plutôt une certaine vénération populaire pour la mission du Christ. Quant à l'ensemble de la révélation, son absence d'instruction lui laissait toute liberté de le concevoir et de le croire tel qu'il le fallait pour justifier sa mission apostolique (1).

Ensuite il vécut comme berger dans les environs de La Mecque. Ce genre d'occupation qui n'avait rien de servile s'accordait avec la tournure méditative et poétique de son esprit et tendait à la développer. A cause de la pureté de sa vie, de sa piété et de sa droiture, on lui donna le surnom de El Amin (le Loyal).

En cette année (590 ap. J.-C.), le roi de Perse, Hormuz, fils d'Anourchivan, fut détrôné et on lui creva les yeux.

Dans la dix-neuvième année de la Vie de Mahomet, Kosroés Parviz, fils d'Hormuz, monta sur le trône.

Pendant sa vingtième année, il arriva un événement marquant : la conclusion du « Pacte des Partis ». A cette époque, les Koréish étaient divisés en plusieurs partis, tour à tour oppresseurs ou opprimés.

Désireux de faire cesser cet état de choses, Zobeir B. Abd-ul-Muttaleb et Abdullah B. Judaan convo-

(1) L'opinion la plus répandue est en effet que Mahomet ne savait même pas lire. Toutefois, il eut de bonne heure sur beaucoup de ses contemporains la supériorité d'une certaine expérience acquise pendant ses voyages et « une connaissance très remarquable de la nature humaine qui lui permettait d'apprécier en un instant la valeur morale d'un individu. » (Sédillot : *Op. cit.*)

quèrent tous les Koréish à une réunion où ils leur demandèrent de s'accorder et de s'engager par serment à ne plus recourir à la force pour régler leurs différends. Plusieurs assemblées furent tenues dans cette vue à l'intérieur de la Kaaba, qui était regardée comme un endroit sacré et neutre. Il en résulta une sorte de pacte de réciprocité, aux termes duquel les partis se formèrent en une fédération (1): on jura de prendre toujours la défense de l'opprimé, de faire respecter son droit et, si l'on n'y réussissait pas, de le dédommager généreusement. Ce fut dans la maison d'Abdullah que s'échangèrent les serments définitifs: Mahomet assista à cette solennité qui fit sur son esprit une profonde impression, dont il devait se souvenir toute sa vie.

Ce fut encore en cette année que des anges commencèrent à apparaître au Prince. Un jour, il fit à Abu Tâleb cette confidence :

— Il y a plusieurs nuits, trois hommes vinrent à moi, me regardèrent avec des yeux perçants, et dirent : « C'est bien lui! Mais le temps de son apparition n'est pas encore venu. » Cette vision m'a effrayé.

Abu Tâleb lui répondit :

— Ne t'émeus pas de cela, car ces choses ne sont que des jeux de l'imagination et des imples rêves.

Dans un autre songe, un de ces trois hommes se jeta sur lui et lui introduisit une de ses mains dans l'abdomen ; il en éprouva une sensation de fraîcheur et d'apaisement. Abu Tâleb, craignant que Mahomet ne fût malade, consulta un docteur versé dans la sorcellerie. Le savant lui tâta le pouls et

(2) Cette fédération fut appelée *hilf-el-fodhoul* (fédération des fodhoul).

lui palpa le corps. Mais quand il aperçut le sceau de la prophétie, il s'écria : « Ton neveu est indemne de toute tache, de tout maléfice des démons. Les fantômes qui lui ont apparu sont de nobles anges avides de contempler un Prophète ; il ne faut en rien dire, car si les Juifs le savaient ils attenteraient à ses jours. »

Peu après, le Prince vit en songe le toit de la maison s'ouvrir en partie et deux anges descendre les degrés d'une longue échelle. L'un d'eux se tint à distance, mais l'autre s'approcha de lui, lui ouvrit la poitrine et en retira le cœur en disant : « C'est le cœur d'un pieux et d'un Prophète. » Puis il remit le cœur à sa place, et le Prince s'éveilla.

CHAPITRE IX

XXVe ANNÉE DE LA VIE DE MAHOMET (594 à 595) ET SUIVANTES.

1. Voyage de Mahomet en Syrie pour le commerce de Khodaijah. — 2. Mariage de Mahomet et de Khodaijah.

1. Voyage de Mahomet en Syrie pour le commerce de Khodaijah (595).

Khodaijah, fille de Khowaylad, n'avait point dans la tribu des Koreish son égale pour la richesse, la beauté et la perfection. Elle s'adonnait au négoce, par l'intermédiaire d'hommes sûrs auxquels elle confiait des marchandises qu'ils allaient vendre au loin, et elle partageait le bénéfice par moitié avec eux, suivant l'usage alors admis (1). Cette année Abu Tâleb, gêné par son manque de fortune et ses charges de famille, engagea Mahomet à s'offrir à Khodaijah pour faire le commerce dans ces conditions. Celui-ci assura son oncle qu'obéissant à une inspiration divine, Khodaijah préviendrait leurs désirs

(1) Le négoce a été de tout temps en honneur chez les Arabes et ceux qui s'y adonnaient n'étaient nullement regardés pour cela comme déchus de la condition de leur famille, ainsi qu'on peut le voir par l'exemple de Khodaijah, qui était réellement une « grande dame » de son temps. Certains auteurs ont affirmé que Mahomet entra d'abord au service de Khodaijah comme gardien de ses troupeaux ou chamelier (*Théophane ; Cedrene*). On verra par la suite qu'il en fut autrement.

à cet égard. En effet, la veuve ayant eu connaissance de la conversation de l'oncle et du neveu, fit dire à Mahomet :

— J'ai appris que tu as le goût du commerce ; à cause de ta sincérité, de tes bonnes manières, de ta droiture et de ton honnêteté parfaite, je te donnerai pour trafiquer une quantité de marchandises double de celle que je confie aux autres.

Abu Tâleb informé de cette proposition, félicita chaudement Mahomet. On prit les dispositions nécessaires pour le voyage et Khodaijah donna son esclave Misarah pour accompagner la caravane. Quand on s'arrêta à Missrah, les chameaux de Khodaijah, ne pouvant plus porter le poids de la prophétie, s'agenouillèrent. Mais Mahomet toucha leurs pieds de sa main et aussitôt ils se remirent en marche et prirent la tête des chameaux montés de la caravane (1).

Après un voyage heureux et fructueux, la caravane s'en retourna ; elle arriva à La Mecque un jour de forte chaleur. On rentra en ville, Mahomet sur un chameau et Misarah à sa gauche sur un autre. Deux oiseaux, de leurs ailes étendues, ombrageaient le Prince. Khodaijah qui de son appartement regardait leur arrivée, fit remarquer ces oiseaux à ses amies. Misarah lui apprit plus tard que, pendant

(1) Nous passons plusieurs autres prodiges ainsi que des déclarations de Juifs et de solitaires prédisant à Mahomet sa mission. Les déclarations des Juifs n'ont rien d'invraisemblable : alors comme aujourd'hui ils attendaient un messie ; et des textes d'Isaïe pouvaient leur donner à penser que ce Messie serait un guerrier. Mirkhond et les autres biographes montrent clairement que Mahomet espérait rallier les Juifs à sa religion si semblable à la leur par le monothéisme, ou bien les forcer à le reconnaître comme Prophète.

toute la durée du trajet, ils avaient constamment abrité le Prince contre l'ardeur du soleil. Il raconta aussi les déclarations dont Mahomet avait été le sujet de la part de docteurs juifs et de saints anachorètes (1).

2. Mariage de Mahomet et de Khodaijah.

Khodaijah fut émerveillée des récits et du succès de ce voyage, et séduite par les qualités de Mahomet. Elle était veuve depuis plusieurs années et bien que sa main eût été demandée par les principaux koreish, elle s'éprit d'admiration pour le jeune homme et désira l'avoir pour époux. Elle s'en ouvrit à Nasifah, une de ses amies aussi intelligente que belle. Celle-ci l'approuva et manœuvra assez habilement pour tirer de Mahomet l'aveu qu'il serait heureux d'épouser Khodaijah. L'accord fait, celle-ci choisit une heure faste pour réunir chez elle son oncle Amru B. Asad et son proche parent Wa-

(1) Les biographes anciens racontent que, durant ce voyage, Mahomet s'arrêta au couvent de son ami le moine Bahira, où il trouva un autre religieux appelé Nestor, qui jouissait d'une si haute réputation de sagesse et de lumières que tout le monde venait le consulter. C'est là évidemment une légende fondée sur le fait que Bahira et son couvent étaient nestoriens, c'est-à-dire de la secte de Nestorius. Sans doute Mahomet a été initié par des moines syriens à leur doctrine sur la double nature du Christ et a puisé au moins en partie dans leurs entretiens, sa formule : « Dieu est sans partage et sans associé. » Elle n'est qu'une énonciation particulière du Monothéisme juif.

En tout cas on peut admettre avec beaucoup d'auteurs de bonne foi que ce fut de ce voyage que data chez Mahomet le projet de réformer la religion et les mœurs arabes.

raqah B. Naufil, savant théologien chrétien, avec Mahomet, Abu Tâleb et plusieurs autres oncles du jeune homme. Abu Tâleb prit la parole :

— Louange et adoration à Allah qui nous a créés enfants d'Abraham et d'Ismaël, nous a fait naître de la famille de Moad et Mazar, nous a désignés pour être les gardiens de sa maison et maîtres de son sanctuaire, et nous a fait don de la Kaaba afin qu'on en fasse le tour, et qu'elle serve de Qiblah au genre humain et d'asile inviolable à tous ceux qui s'y réfugient (1). Après avoir rendu cet hommage, je constate que mon neveu Mahomet, fils d'Abdullah B. Abd-ul-Muttaleb est le plus éminent des koreish ; il ne possède pas de grandes richesses (2), mais peu importe, car les richesses sont éphémères et périssables. Tout le monde connaît mes liens de parenté avec Mahomet. Aujourd'hui il épouse Khodaijah, fille de Khowaylad avec un don d'épousailles de 20 chameaux provenant de mon patrimoine, ce qui constitue l'établissement de mariage (apport de l'époux à l'épouse) tous droits compris. Par Allah ! Mahomet est appelé à une haute destinée et à l'accomplissement de grands événements.

Puis Waraqah B. Naufil parla de la même manière, confirmant ce que Abu Tâleb venait de dire ; il termina en constatant qu'il donnait Khodaijah en mariage à Mahomet avec un douaire de 4,000 mithqals d'or.

(1) Il faut entendre par « sanctuaire » la partie du territoire de La Mecque, regardée comme sacrée

(2) A la mort de son père Abdullah, Mahomet n'hésita que de cinq chameaux, de quelques brebis et d'une esclave ; l'ensemble valait environ deux mille francs de notre monnaie (Dozy : *Essai sur l'Histoire de l'Islamisme*).

Enfin Amru B. Asad, sur l'invitation d'Abu Tâleb déclara :

— Moi aussi je donne Khodaijah pour femme à Mahomet.

Dans cette sorte de contrat, Waraqah et Amru tenaient lieu du père de Khodaijah décédé (1).

Après cette cérémonie Khodaijah fit battre du tambourin et chanter des poésies par les femmes esclaves de sa maison. Ce même jour eut lieu la conjonction de l'aimable Vénus avec Jupiter brillant comme le soleil.

. . . . . .

Nous croyons pouvoir ajouter dès à présent que, de toutes ses épouses, Khodaijah fut celle que Mahomet affectionna le plus. « Longtemps encore après sa mort il avait l'habitude de louer ses vertus et, de temps à autre, il égorgeait une brebis et en distribuait la chair aux pauvres, en mémoire de Khodaijah. Aïscha, qu'il n'épousa que trois ans après la mort de Khodaijah et qui partageait sa couche avec six autres compagnes, avait coutume de dire qu'elle n'était jalouse d'aucune de ses

(1) D'après Muir, Khodaijah, quand elle épousa Mahomet était âgée de 38 ans et avait été mariée deux fois ; mais il est très important de remarquer que les auteurs arabes ne sont pas d'accord sur l'âge qu'elle avait lors de son mariage : les uns disent 38, d'autres 40 ans. On n'est pas non plus d'accord sur l'âge auquel elle mourut. Maracci croit qu'elle mourut à 49 ans.

Mais d'après Aboulféda elle vécut 24 ans avec Mahomet, ce qui porterait à 62 ou 64 ans la durée de sa vie. Tel est aussi l'avis d'Abu Horeira et de plusieurs autres.

Le premier de ses maris avait été Atik, le Makhzumite, et le second Abu Hâlat, associé des enfants d'Abd-ul-Dari (*Hist. universelle*, t. XV).

femmes autant que de Khodaijah, parce qu'il vantait toujours « la vieille femme édentée » comme le modèle de son sexe. Mais aussi elle surpassait certainement en raison et en culture toutes les femmes de son temps. Mahomet ne cessa pas toutefois de dépendre d'elle ; elle eut la sagesse de conserver l'administration de sa fortune et elle ne donnait à son mari que ce dont il avait besoin ou ce qu'elle voulait bien lui accorder (Dozy : *Essai sur l'Hist. de l'Islam.*).

D'après des commentateurs du Koran, Mahomet disait que quatre femmes seulement avaient à ses yeux atteint la perfection : « *Asia*, femme de Pharaon ; *Marie*, fille d'Imrân ; *Khodaijah*, fille de Khowaylad ; et *Fatimah*, sa propre fille.

CHAPITRE X

XXXVe ANNÉE DE LA VIE DE MAHOMET ET SUIVANTES, JUSQU'A LA DÉCLARATION DE SA MISSION (605 à 610).

1. Reconstruction de la Kaaba ; naissance de Fatimah Zohra. — 2. Mahomet s'absorbe dans le mysticisme et la spéculation religieuse. — 3. Appendice au Chapitre X.

1. Reconstruction de la Kaaba ; naissance de Fatimah Zohra.

Dans la trente-cinquième année de la vie du Prince, les koréish démolirent et reconstruisirent la Kaaba (605). Ses murs n'avaient que la hauteur d'un homme et ne portaient pas de toit. Un ouragan y avait fait une brèche et ils menaçaient de s'écrouler. En outre, le « trésor » consistait seulement en une sorte de fosse où l'on renfermait les valeurs et objets appartenant au Temple et dans lequel les dévots jetaient leurs offrandes (1). Une nuit, des voleurs avaient dérobé tout ce qu'il contenait. Or il arriva à cette époque qu'un navire venant de Byzance fit naufrage

(1) On donnait le nom de *trésor* dans tout le monde ancien, non seulement à l'ensemble des objets précieux qui formaient la fortune privée d'un Temple, mais encore à l'endroit où ces objets étaient conservés ; c'était souvent, comme dans certains temples grecs un, ou des édicules bâtis avec soin tout près de l'édifice principal.

à Djeddah, le port le plus voisin de La Mecque (où débarquent aujourd'hui les pèlerins), et il se trouva que le capitaine, nommé Yâgûm, était un habile architecte (1).

Ayant appris cela, les koréish envoyèrent Waled B. Moghairah et quelques autres chefs, avec mission d'acheter les bois du navire ; à leur demande Yâgûm vint à La Mecque avec son équipage pour édifier la maison d'Allah. Il ordonna d'abord d'apporter des pierres et les koréish, se dépouillant de leurs vêtements, les bardèrent. Le Prophète se joignit aux travailleurs. Sur l'invitation de son oncle Abbas il se mit en devoir de se dévêtir afin de pouvoir tirer les pierres au moyen de son izar (2) attaché à son cou. Mais aussitôt qu'il se vit complètement nu, sa pudeur en souffrit tellement qu'il s'évanouit. Quand il recouvra ses sens, il dit :

— Mon izar est mon azâr (affliction).

L'auteur de ce récit ajoute que, depuis lors, per-

(1) Le lecteur sera peut-être surpris d'apprendre qu'un vaisseau « venant de Byzance » avait fait naufrage sur la côte d'Arabie. Mais la Mer Rouge, dès une haute antiquité, communiqua par le Nil avec la Méditerranée, grâce à un canal creusé par Séti Ier, roi égyptien de la XIXe dynastie. Ce canal s'étant ensablé par la suite, Ramsès II en fit creuser un autre, au XIXe siècle avant J.-C., qui traversait les lacs de l'Isthme et que les sables du désert comblèrent encore. Néchao II le fit rétablir au VIIe siècle, mais il fallut que Trajan et Adrien le rendissent de nouveau navigable. Il fut entretenu dans cet état jusqu'au VIe siècle, puis recreusé par Amru, lieutenant du Khalife Omar ; le Khalife Al-Mansur le fit obstruer à son embouchure en 775 de J.-C. Les communications par eau entre la Méditerranée et la Mer Rouge ne furent plus rétablies qu'en 1869 par Ferdinand de Lesseps.

(2) Izar, vêtement des reins qui a précédé l'usage des haut de chausses ou larges caleçons.

sonne ne vit jamais le Prince en état de nudité. La construction fut divisée en quatre parties d'égale longueur, assignée chacune comme tâche à une tribu. Quand les murs furent montés à la hauteur de la Pierre noire qu'il fallait encastrer dans la maçonnerie (deux coudées et un tiers), les différentes fractions des koréish se disputèrent l'honneur de la mettre en place. La querelle allait amener l'effusion du sang lorsque l'on convint de prendre Mahomet pour arbitre. Alors il étendit à terre sa reda (1), mit la Pierre noire au milieu et demanda un homme de chaque tribu. Il s'en présenta immédiatement quatre. A un signal du Prince il prirent chacun la Reda par un coin et soulevèrent la Pierre noire. Mais quand elle fut à la hauteur convenable, le Prophète la saisit et la mit en place (2).

Quand les murs eurent atteint la hauteur de trente coudées l'on fit un toit reposant dessus, et qui était de plus supporté par six piliers. Cette construction n'était pas conforme aux règles d'Abraham, qui prescrivaient une porte à l'est et une à l'ouest. Dans le cours de sa mission, le Prophète en exprima le regret. Après sa mort, Abdullah B. Zobeir reconstruisit le monument suivant le plan préféré par Mahomet. Mais Hajaz B. Yusuf, après avoir vaincu Abdullah, détruisit son œuvre et reconstitua celle que les koréish avaient produite comme nous venons de le voir. Plus tard, le Khalife Haroun-al-Rachid voulait revenir au plan d'Abdullah, mais l'Imam

(1) La Reda est un vêtement beaucoup plus grand que l'Izar qu'on pourrait appeler un châle, ou mieux un manteau (ou burnous).

(2) D'après Al Juzi cet événement eut lieu bien avant le mariage de Mahomet, avant même qu'il eut atteint sa vingtième année.

Mâlek le dissuada d'un changement qui, en créant un précédent de plus, aurait implicitement autorisé tous ses successeurs à modifier à leur gré l'architecture du monument.

2. Mahomet s'absorbe dans le mysticisme et la spéculation religieuse.

Etant dans sa 38e année, le Prince entendit des voix et vit des lumières (par un effet surnaturel). D'après une tradition d'Aischa la première révélation fut celle du « Point du jour » que l'Apôtre reçut directement en songe par une vision (1).

A cette époque les rayons célestes pénétrèrent si profondément dans le cœur du Prince qu'ils en effacèrent tout, excepté Allah ; l'amour divin prit si pleinement possession de tout son être qu'il ne resta plus trace de rien autre dans son esprit illuminé.

Mieux vaut se taire, que parler d'autre chose que Toi.
Mieux vaut oublier, que se souvenir d'un autre que Toi (2).

Il cessa de se mêler à la société et aux conversations des autres hommes et d'entretenir des rapports avec eux, ce qui fit dire aux Arabes éclairés :

— Assurément Mahomet aime le Seigneur par dessus tout.

Après avoir ainsi jeté le feu de l'abstention dans le réservoir de l'association avec l'humanité et

(1) Aujourd'hui le CXIIIe chapitre du Koran. Cependant selon Rodwell, ce fût le 6e et non le 1er chapitre révélé.

D'autre part, il ne faut pas oublier que Mahomet épousa Aischa seulement après la mort de Khodaijah, qui arriva plusieurs années après les événements rapportés dans ce chapitre.

(2) Fragment ou refrain de quelque chant mystique.

essuyé du tableau de son cœur, avec l'eau du mépris les formes des créatures, il tourna les rênes de son intention vers la Kaaba de la contemplation divine, et fit du mont Hira la citadelle de ses aspirations et adorations. A cette époque, on le voyait pendant la maturation de ses conceptions, à la veille de leur enfantement, entrer dans l'appartement de Khodaijah, prendre quelque nourriture et ensuite retourner à sa station d'adoration sur le mont Hira. De cette manière, il entretint longtemps la fraîcheur et l'éclat du jardin des adorations en l'arrosant avec l'eau de la ferveur ; la lampe de ses méditations brûla incessamment pendant de longues périodes de jours brillants et de nuits sombres, sans autre interruption que durant un petit nombre d'heures chaque nuit.

Son esprit illuminé étant ainsi devenu le réceptacle des versets divins (du Koran) et le lieu de dépôt des secrets souverains, l'Esprit Fidèle (Gabriel) l'imprégna de son essence et l'orna de paroles (du Koran) semblables à des perles : il devint ainsi, dans la science divine et dans les mystères du ciel, le docteur des docteurs (1) et son sein fut pénétré des matières (décrets et préceptes) de la Table réservée. C'est ainsi que le soleil de la prophétie se leva dans l'est de Batha, le flambeau de l'apostolat rayonna du bosquet du mont Hira : le doigt béni de Mahomet fut orné du sceau divin et sa taille fut revêtue de la robe de la prophétie (2).

(1) Suivant la généralité des auteurs, il composa alors des poésies religieuses et il avait comme des extases ou égarements d'esprit. Les uns le croyaient inspiré, les autres fou.

(2) Ici encore nous avons traduit littéralement pour donner une idée du goût littéraire des poètes ou mystiques de la Perse.

3. Appendice au Chapitre X.

Premiers prosélytes. — Ordre du Koran.

Les amis et quelques-uns des parents de Mahomet écoutaient avec respect ses pieux avertissements et ses exhortations, qui lui étaient dictés par l'Esprit de Dieu : son épouse Khodaijah, Zaïd et Ali ses fils adoptifs et peut-être Abu Beekr son ami de cœur furent alors, avec Waraqah qui se nourrissait des mêmes idées, ses premiers disciples.

Mais c'était tout. Le bon et généreux Abu Tâleb souriait de l'enthousiasme de son neveu. Abu Lahab, un autre de ses oncles, se raillait de lui et l'insultait. Abu Jahl et son parti se moquaient de lui. La masse des Koréish restait indifférente. Beaucoup, lors des réunions et des colloques autour de la Kaaba, le montraient du doigt comme un insensé.

Ses concitoyens les plus pieux et les plus éclairés l'écoutèrent d'abord avec attention , mais ils refusèrent de se séparer des autres habitants par une adhésion formelle à une règle nouvelle, la seule chose que pendant nombre d'années demanda le réformateur.

— Si un Prophète nous avait été spécialement adressé lui disaient-ils, nous aurions sans doute suivi son enseignement et la religion plus parfaite qu'il aurait promulguée, ainsi que l'ont fait les Juifs et les Chrétiens (Koran, chap. XXXV, 40).

Cette objection qu'on lui faisait partout dût décider par degrés Mahomet à proclamer sa mission prophétique et à présenter la révélation du Koran comme le couronnement des Saintes Ecritures.

Avant d'aller plus loin, nous croyons intéressant

de rappeler que le Koran tel qu'il nous est parvenu est pour nous d'une lecture assez pénible, à cause de l'apparente confusion des idées qui s'y trouvent exposées ; cela tient à la manière dont ce livre a été composé après la mort du Prophète.

M. Dozy, dans son *Histoire de l'Islamisme* (1) dit que :

« Mahomet lui-même entendait sous le nom de Koran, non seulement chaque révélation à part, mais aussi la réunion de plusieurs ou même de toutes.

... C'est (le Koran) une collection d'histoires, d'exhortations, de lois, etc., placées l'une à côté de l'autre sans qu'on ait suivi l'ordre chronologique ni aucun autre...

... Des révélations datant des époques les plus différentes se trouvent maintenant mêlées sans ordre.

... Il est certain que l'économie de ce livre, sa division en sourates (ou chapitres), est tout à fait arbitraire. »

Ce fut Zaïd-ibn-Thâbit qui par ordre d'Abu Bekr se chargea de réunir après la mort du Prophète tous les fragments du Koran : ils se trouvaient « en partie consignés sur des bandelettes de papier ou de parchemin, sur des feuilles de palmier ou sur des pierres, et en partie, dans la mémoire de certaines personnes ».

Garcin de Tassy, dans l'*Islamisme d'après le Koran, etc.*, dit que, lorsque les fragments du Koran furent réunis en corps d'ouvrage « on négligea de les disposer selon l'ordre du temps où ils avaient paru, ainsi par exemple, les cinq premiers

(1) Paris, Maisonneuve et Cie.

versets du Chapitre XCVI sont les premiers qui furent *révélés* à Mahomet... On se borna presque à rapprocher les versets qui sont terminés par une même rime, en plaçant d'abord les plus clairs, puis ceux qui le sont moins, et dans les dernières pages ceux qui présentent un sens obscur ».

Mais cette première rédaction ou édition n'est encore pas celle qui nous est parvenue : elle avait été destinée à l'usage particulier d'Abu-Beekr et d'Omar, et le texte en fut altéré — le plus souvent sans mauvaise intention, par des copistes ignorants : il en résulta que les divers textes différaient entr'eux et que des contestations s'élevaient entre les croyants sur certains articles de la foi. C'est pourquoi Othmân décida qu'il serait procédé à une rédaction officielle, *ne varietur*, du Koran : ce fut Zaïd, auteur de la première, qui en fut chargé, et toutes les copies qui existaient de la rédaction primitive furent détruites (1).

William Muïr a fait un classement, suivant l'ordre chronologique le plus probable, des sourates qui sont données dans l'édition canonique du Koran et ses traductions. Il les a classées en autant de périodes qu'il en compte dans la carrière prophétique de Mahomet et a donné à chaque sourate un numéro d'ordre, chronologique (chiffre arabe,) qui correspond au numéro (chiffre romain,) que porte la sourate dans le Koran. Chaque période porte elle-même un titre.

Faisons remarquer toutefois que ce classement est condamné par l'orthodoxie musulmane. M. Dozy dit à ce sujet : « Des efforts ont déjà été faits en ce sens par les théologiens musulmans de la bonne

(1) Dozy : *Essai sur l'Histoire de l'Islamisme.*

époque, car pour les savants plus modernes, qui tiennent l'ordre du Koran pour divin, c'est une marque d'incrédulité que de ranger chronologiquement les sourates ; mais par là même qu'ils étaient théologiens, ils ne surent pas se placer à un point de vue purement scientifique. » (*Essai sur l'Histoire de l'Islamisme* ; ch. IV).

W. Muïr, comme nous l'avons dit, a tenté ce classement, et il a obtenu des résultats assez satisfaisants.

Ainsi, il a divisé la vie de Mahomet en plusieurs périodes, à partir de la révélation de sa mission, et réparti les sourates entre ces périodes, comme suit :

1re période : Sourates 1 à 18.

2e période : Sourates 19 à 22. Le n° 19 contient l'ordre de «réciter les versets au nom du Seigneur» ; (XCVI ; 1) ; le n° 21, celui « de se lever pour prêcher ». (LXXIV ; 2).

3e période : Sourates 23 à 41 : depuis le commencement de la prédication publique de Mahomet jusqu'à la première émigration en Abyssinie.

4e période : Sourates 42 à 63 ; de la 6e à la 10e années de la mission de Mahomet.

5e période : Sourates 64 à 92 (les dernières données à La Mecque).

6e période : Sourates 93 à 114 (données à Médine).

Nous donnons plus loin pour chaque série les nos romains et arabes correspondants afin que le lecteur puisse toujours se reporter au Koran.

William Muïr donne dans sa biographie une étude des vingt-deux premières sourates du Koran qui très probablement ont été composées avant le commencement de la prédication publique de Mahomet, simultanément avec d'autres œuvres assez nombreuses qui n'ont point été conservées parce qu'elles

n'ont pas été regardées comme faisant partie de la révélation. Cette étude permet de suivre le travail qui s'est opéré dans le puissant cerveau du Prophète, et l'élaboration progressive de sa conception religieuse.

Voici, en chiffres arabes et dans leur ordre chronologique probable, les vingt-deux sourates dont il s'agit :

1 : CIII. — 2 : C. — 3 : XCIX. — 4 : XCI. — 5 : CVI. — 6 : I. — 7 : CI. — 8 : XCV. — 9 : CII. — 10 : CIV. — 11 : LXXXII. — 12 : XCII. — 13 : CV. — 14 : LXXXIX. — 15 : XC. — 16 : XCIII. — 17 : XCIV. — 18 : CVIII. — 19 : XCVI. — 20 : CXII. — 21 : LXXIV. — 22 : CXI.

Les dix-huit premières sourates du Koran se distinguent des autres en ce que l'on n'y voit pas répétées constamment ces formules : « Tu diras » ou « Dieu dit », présentées comme des réponses directes de Dieu à des questions posées par des croyants ou des non-croyants.

La s. XCI est un modèle du genre rythmé, usité dans la plus grande partie du Koran. Chaque verset, en arabe, se termine par la syllabe *ha* (elle) ; nous donnons en italique le mot correspondant à cette finale :

« Par le soleil et *son* (de lui) éclat matinal. — Par la lune quand elle *le* suit. — Par le jour quand *sa* gloire resplendit. — Par la nuit quand elle *le* convie (le jour). — Par le ciel et *celui* qui l'a fait. — Par l'âme et *celui* qui l'a formée. — Et y a soufflé la vertu et le vice. — Certainement *celui* qui la purifie est béni. — Et *celui* qui la souille est maudit ».

A ce prélude succède une allusion aux Thémoudites (1).

(1) Voir la *Bible de l'Islam*.

Dans les sourates XCII, XCV, CI, CIV, on trouve surtout la menace, contre l'incrédule, d'un Dieu justicier, d'un Dieu vengeur, du feu de l'Enfer : il y est à peine question de récompenses.

Les s. CV et CVI sont une sorte de poésie nationale célébrant le triomphe des Mecquains et des Koréish sur Abraha.

La s. XC contient la définition imagée du vice et de la vertu.

Sourate XC : « Je le jure par le territoire sacré (le sanctuaire). — Par le Créateur et les créatures. — Nous avons créé l'homme dans le Trouble. — Pense-t-il donc que nul n'a pouvoir sur lui? — Il dit: J'ai par le pillage conquis la richesse. — Pense-t-il donc que personne ne le voit? — Quoi! ne lui avons-nous pas donné deux yeux et deux lèvres? — Ne lui avons-nous pas montré deux chemins? — Cependant il ne fait pas l'ascension du chemin qui monte. — Et en quoi consiste l'ascension? (de ce chemin). — A libérer les captifs. — A donner dans les jours de détresse la nourriture. — A l'orphelin notre parent. — Ou au pauvre gisant dans la poussière. — En outre, le Juste doit avoir la Foi! »

Dans ces Sourates on ne voit rien qui dépasse la morale et la foi courantes des Juifs et même des Arabes de l'époque. Nous avons vu que les nobles Koréish et les chefs arabes réputés vertueux faisaient le Bien tel qu'il vient d'être défini à la fin de cette Sourate XC.

Quant à la croyance au feu de l'enfer, nous avons dit qu'elle était universelle du temps de Mahomet.

Dieu pour les Arabes est surtout un Justicier, un *Vengeur*.

Chez eux, même après Mahomet, l'idée de justice, représentée chez tous les sémites par le talion, ne

se sépare point de celle de vindicte : et Mahomet était avant tout un Arabe, de tempérament comme d'éducation. Déjà dans ces préludes, les non croyants sont violemment stigmatisés et maudits et il y est constamment question de la rétribution et de l'enfer.

Tout porte à penser que, pendant ses cinq années de recueillement dans la solitude du mont Hira, Mahomet avait choisi parmi les doctrines courantes et arrêté les grandes lignes de son système religieux, laissant au temps et aux circonstances la détermination des détails, et même de quelques principes encore flottants dans son esprit.

Les Sourates précitées contiennent déjà ces grandes lignes, sauf en ce qui concerne les délices du Paradis et l'institution de la guerre sainte, qui ne ressortent point encore en relief particulier. Ces deux dogmes n'existent aussi qu'en germe dans la Bible : le premier y apparaît par la description de l'Eden, séjour primitif d'Adam; le second par l'ordre donné aux Israélites d'exterminer tous les habitants de la Terre promise. Mahomet n'a développé le premier, la promesse d'un paradis sensualiste, que dans les Sourates révélées après la déclaration publique de sa mission prophétique ; et il s'en est servi alors comme d'un puissant moyen de prosélytisme. Il n'a proclamé le second, la guerre sainte, qu'en la seconde année après l'Hégire.

Le caractère essentiel des poésies de Mahomet avant et dans ses premières révélations est une ardente piété monothéiste. C'est la profession d'un monothéisme absolu, et en même temps universel. Son Dieu n'est point, comme celui du monothéisme juif de toute époque, celui d'un peuple privilégié, d'une race, mais Celui de l'Humanité,

Les croyants sont les élus individuels de Dieu qui leur confère à son gré la noblesse de la Foi et sauve tous les pécheurs repentants. La religion est en soi chose universelle. Ce principe était d'ailleurs admis alors par tous, excepté par les Juifs sectaires du Talmud.

Les 18 premières des Sourates plus haut citées sont très courtes : elles ont de 3 à 9 versets et par là portent le cachet de l'Inspiration. On y remarque la S. CVI, la 5e dans l'ordre chronologique que nous avons donné : elle est intitulée *Les Koréish*.

1. A l'union des Koréish. — 2. A leur union pour envoyer des caravanes pendant l'hiver et l'été. — 3. Qu'ils servent le dieu de ce Temple (la Kaaba), le dieu qui les a nourris et préservés de la famine. — 4. Et qui les a préservés des alarmes (causées par les compagnons de l'Eléphant).

Cette Sourate est la manifestation éclatante de l'attachement de Mahomet aux Koréish, et de son espoir de les rallier à sa personne et à sa foi, espoir qu'il n'a jamais perdu, même au plus fort de sa lutte contre eux.

Citons encore : S. CXII, la 20e dans l'ordre chronologique : *l'Unité de Dieu* :

1. Dis : Dieu est un. — 2. C'est le Dieu éternel. — 3. Il n'a point enfanté. — 4. Il n'a point d'égal.

Et deux Sourates CXIII et CXIV de La Mecque qui montrent que le recours à Dieu est semblable dans les trois religions monothéistes :

CXIII. *L'aube du jour* : 1. Dis : Je cherche un abri auprès de Dieu dès l'aube du jour. — 2. Contre la méchanceté des êtres qu'il a créés. — 3. Contre les embûches de la nuit ténébreuse. — 4. Contre les

sorcières qui soufflent sur les nœuds (1) (superstition de l'époque). — 5. Contre le mal de l'envieux, etc.

CXIV. *Les Hommes :* 1. Je cherche un refuge auprès du Seigneur des hommes. — 2. Roi des hommes. — 3. Dieu des hommes. — 4. Contre la méchanceté de celui qui suggère les mauvaises pensées et se dérobe. — 5. Qui souffle le mal dans les cœurs des hommes; contre les génies et contre les hommes.

Ces deux Sourates respirent déjà l'esprit pessimiste qui règne en général dans le Koran où l'idée du mal et de la punition occupe tant de place.

(1) Quelques commentateurs croient que par *celles qui soufflent dans les nœuds*, on doit entendre les femmes en général, qui par leurs ruses déconcertent les plans et les résolutions des hommes, tout comme on défait du fil embrouillé, en y soufflant. D'autres prétendent qu'il s'agit ici de ces sorcières juives qui faisaient des nœuds et soufflaient sur eux pour ensorceler quelqu'un. Mahomet a, dit-on, été ensorcelé ainsi par un juif qui avait fait onze nœuds sur un fil qu'il suspendit dans un puits ; l'ange Gabriel révéla alors à Mahomet et le secret de l'ensorcellement et les deux chapitres : XCIII, XCIV. A chaque lecture de ces chapitres un nœud s'évanouit et Mahomet guérit (Kasimirski : *Le Koran ;* note à la S. CXIII).

CHAPITRE XI

1. Gabriel révèle au Prophète sa mission (610); le docteur chrétien Waraqah l'atteste à Mahomet et à Khodaïjah. — 2. Diverses manières dont se fait la révélation.

1. Gabriel révèle au Prophète sa mission ; le docteur chrétien Waraqah l'atteste à Mahomet et à Khodaijah.

Au commencement de la 41e année de sa vie, le lundi 17 du mois de Ramazan, le Prince dormait pendant la nuit dans la grotte du mont Hira quand Gabriel lui apparut sous la forme d'un homme et lui dit : « Lis ! » Il répondit : « Je ne sais pas lire. » Alors Gabriel l'étreignit si fort qu'il pensa mourir; l'ange répéta son invitation, reçut la même réponse et renouvela son étreinte. Après une troisième sommation suivie de la même excuse, Gabriel s'écria : « Lis, au nom du Maître de la Création qui a fait l'homme de sang condensé (1) ! Lis, par le pouvoir du Dieu de bonté qui a enseigné à l'homme l'usage de la plume et qui instruit l'ignorant (2) ! »

(1) Dans le Koran : « D'une goutte de sperme. »

(2) C'est le commencement du Ch. XCVI du Koran; ce chapitre est le premier qui fut révélé bien qu'il soit un des derniers du Livre officiel, où l'on a suivi l'ordre des matières. Dans sa traduction, Rodwell a rétabli l'ordre chronologique des révélations.

Ibn Isahay prête au Prophète le récit suivant : « Après la réponse de Gabriel, je m'éveillai et sentis comme un livre qui venait d'être écrit dans mon cœur. Or j'avais en horreur par-dessus tout les poètes et les possédés des djinns

Suivant la théologie, la première étreinte a purifié le Prince de la concupiscence, et la seconde des désirs coupables, attendu que le cœur reçoit toutes les impressions bonnes et mauvaises, les inspirations de la Foi et les suggestions de Satan. Bien que, naturellement, le Prince fût exempt de vils

(esprits, démons). Je ne pouvais en supporter la vue. Je dis donc à Khodaijah : « Voilà que moi, dont on ne l'aurait jamais cru, je suis devenu ou un poète (un égaré) ou un possédé des djinns (esprits). Ne le dis à aucun prix aux Koréish. Je cours au sommet de la montagne pour me jeter dans un précipice. Je me suiciderai pour être délivré de ce tourment... »

Selon d'autres auteurs, c'est la S : XCVII, qui aurait été révélée en premier lieu à Mahomet. Il suffit de les lire toutes les deux pour voir que, vraisemblablement, la révélation de la S : XCVI a précédé celle de la S : XCVII. Cette révélation, et peut-être toutes les deux, eurent lieu pendant la nuit de Al Kadr, ou « du décret divin ». *Al Kadr* est du reste le titre de la S : XCVII. Cette nuit, que nous donnons pour celle du 17e au 18e jours de Ramazan, est donnée par Jalaoddin, par Al Beidawi, Al Shabi, etc., pour celle du 23e au 24e jour.

C'est en la nuit d'Al Kadr, chaque année, que sont réglés pour l'année suivante la vie et la mort des hommes et tous les événements du monde. L'ordre des faits est inscrit sur une Table placée auprès du trône de Dieu ; des anges sont chargés d'assurer l'exécution des événements prévus sur cette Table.

Selon certains docteurs, le nom d'Al Kadr doit s'appliquer seulement à la nuit pendant laquelle le Koran a été dicté ou remis en entier (par Dieu) à l'Ange Gabriel, qui devait le révéler à Mahomet au fur et à mesure des besoins de la religion. C'est du reste en cette nuit même que le Prophète aurait eu sa ou ses premières révélations.

Pour la plupart des commentateurs du Koran et peut être pour Mahomet lui-même, l'Ange Gabriel est le Saint-Esprit.

Enfin, tels disent que le Prophète eut la révélation de sa mission à la fin de sa 40e année ; tels, au commencement de la 41e.

penchants, une purification était nécessaire pour le dépouiller de la fragilité humaine et pour le préparer à recevoir les révélations divines.

> Car il leva le voile
> De la vierge Koran (du Koran vierge)
> Et en interpréta le sens
> Exempt de souillure.

Selon plusieurs chroniqueurs, le Prince après cet événement se crut frappé de folie ou tombé en la possession des djinns, ou atteint de quelque mal dégradant tel que la sorcellerie peut en causer. Il courut vers le sommet du mont Hira avec l'intention de se jeter de là dans un précipice.

Mais quand il fut à mi-hauteur, il entendit une voix lui crier : « O Mahomet, tu es l'Apôtre d'Allah et je suis Gabriel. » Ces mots le firent renoncer à son dessein désespéré ; il regarda de tous côtés et sa vue rencontra toujours l'ange familier en face de lui. Après cet événement auguste et cette grâce immense, il s'en retourna à sa demeure, y rentra agité d'un tremblement et dit à Khodaijah : « Enveloppe-moi. » On tint sa tête enveloppée jusqu'à ce que son frisson fût passé. Puis Khodaijah lui demanda : « O père de Qâsim où étais-tu ? J'ai envoyé à ta recherche et personne n'a pu te trouver. » Le Prince lui raconta ce qui lui était arrivé, et ajouta : « Vraiment, je crains de perdre la vie ou de devenir un sorcier. » Mais Khodaijah le rassura : « Dieu t'en gardera comme tu le mérites. Il ne versera sur toi que grâces et bénédictions, et tu seras, je l'espère, le Prophète de notre nation. » Cela dit, elle s'en fut trouver son cousin Waraqah B. Naufil, noble qui s'était fait chrétien et qui était renommé pour son intelligence et sa connaissance des Saintes Ecritures ; elle l'informa de ce qui venait de se pas-

ser. Waraqah jura que si son récit était exact, Mahomet serait le grand Prophète de la nation, attendu que Gabriel est le grand Némus (la grande Loi, du grec νομος) qui est descendu du ciel pour Musa (Moïse) et pour Isa (Jésus). Il demanda que Mahomet vînt le voir pour le renseigner sur tous les détails. Quand il l'eut entendu, il s'exclama trois fois : « Bonnes nouvelles, ô Mahomet ! J'atteste que tu es le Prophète dont Isa a prédit la venue par ces mots :

« *Après moi sera envoyé un Prophète du nom d'Ahmed* (1) (abrévation de Mohamed). Le messager céleste qui est descendu vers Moïse t'a aussi été envoyé. »

Waraqah baisa Mahomet au front et ajouta : « Bientôt tu recevras l'ordre d'attaquer les Infidèles et de faire la guerre sainte. Comme tous les Prophètes, tu seras honni et persécuté ; on te chassera d'ici ; plaise à Dieu que, alors, je sois encore en vie pour te porter aide et secours. » Waraqah mourut peu après et ne vit pas s'accomplir ses prédictions. Le Prophète dit dans cette circonstance : « J'ai vu le Chaton de la bague (Waraqah) vêtu d'une robe verte dans le Paradis. »

(1) On ne trouve aujourd'hui dans l'Evangile ni ce texte, ni d'autres cités dans ce livre, ni aucun autre annonçant la venue de Mahomet; mais les Musulmans croient que les Chrétiens ont altéré l'Evangile.

Selon quelques auteurs, Waraqah, cousin par alliance de Mahomet, était un Arabe judaïsant qui s'était converti au Christianisme; sa parenté avec Kodaijah ne s'expliquerait que par une première conversion au Judaïsme suivie d'une conversion au Christianisme. On lui attribue la première traduction de la Bible en arabe.

2. Des diverses manières dont se fait la Révélation.

La révélation peut se faire par un songe véridique. D'après les chroniqueurs, les visions véridiques ou directes constituent un des cinquante-six privilèges de la prophétie (une révélation par vision directe pour cinquante-cinq révélations d'autres sortes). On fait dire à Aïschah : « L'Apôtre d'Allah obéit avant tout à une vision véridique ou directe. » — Autre mode de révélation : Gabriel apparaît au Prophète dans sa forme propre, sans y rien changer et communique ainsi le message divin. — Troisième mode : Gabriel apparaît sous la forme humaine et lui récite des versets du Koran avec les paroles du Seigneur. — Autre mode : Gabriel imprégnait de matières secrètes le cœur de Mahomet, sans que le Prophète le vît, l'inspirait sans qu'il en eût conscience : Allah a dit : « L'Esprit fidèle (Gabriel) a rempli ton cœur de lui-même, afin que vous prêchiez tous les deux ensemble. » — D'autres fois (5e mode), la révélation s'entendait comme un tintement de clochettes ; c'était la révélation la plus bruyante et la plus pénible ; si, en ce moment, l'Apôtre se trouvait monté sur un chameau, l'animal, dans un état d'excitation étrange, fléchissait les genoux de devant, puis se relevait brusquement ; quelquefois, il se tenait comme immobile, les jambes rigides, puis il les secouait comme s'il voulait les rejeter : quelquefois, les traits du Prophète s'altéraient subitement et il tombait à terre comme un homme ivre ou vaincu par le sommeil. Aïschah a raconté que, même quand une révélation avait lieu dans la saison froide, elle voyait le front du Prophète inondé de sueur par l'effet de la souf-

france qu'il éprouvait. Un jour qu'il était assis sur le terre-plein devant la Kaaba, en compagnie d'Othman B. Muttawum, il leva tout à coup les yeux au ciel, puis les fixa à terre et ensuite les tourna à droite. Il semblait écouter une leçon. Puis il porta un doigt à son front, et quelques instants après regarda de nouveau au ciel, en jetant un coup d'œil à Othman. Celui-ci lui dit :

— O Apôtre d'Allah, je ne t'ai jamais vu dans un état semblable!

Il répondit :

— Un envoyé du ciel vient de m'apporter un message!

— Quel est-il?

— Allah vous commande d'être justes et bons, d'aimer les membres de votre famille, d'éviter la dissipation et l'iniquité et de ne pas vous tromper mutuellement. Sans doute vous vous en souviendrez (Koran, Ch. XVI, 92).

Dès ce moment, Othman fut conquis à la foi et à l'amour du Prophète.

On lui prête le récit suivant :

— J'étais un jour assis près de l'apôtre; il s'agenouilla sur mes genoux et récita le verset : « Ceux qui resteront chez eux seront-ils traités sur le même pied que les combattants, etc. » (Koran, ch. IX), que je couchai par écrit (1). Alors une vieille aveugle, Omm Maklum, vint dire au Prophète : « Je

(1) Ces mots se rapportent soit au v. 82, soit au v. 92. Mais nous devons faire observer que l'ensemble de la sourate paraît avoir été donné à une époque postérieure. En effet, il y est fait mention de la bataille de Honeïn, qui n'eut lieu qu'en l'an VIII de l'Hégire et à d'autres événements qui *suivirent* la fuite à Médine.

ne vais pas à la guerre parce que je ne le peux pas. Je dois être excusée. » Aussitôt furent révélés les mots : « Exceptés les infirmes ». Othman ajoute : « Par la pénétration de la révélation, le corps du Prince devint si lourd que je craignais que mes cuisses ne se rompissent sous le poids. »

N'oublions pas de dire que de pareils phénomènes ne se produisaient que dans le cinquième mode de révélation.

A la fin de sa vie Mahomet attribuait la blancheur de ses cheveux à l'effet produit sur lui par l'effet des Sourates *terribles :* « la Sourate Hud et ses Sœurs. »

Ces sœurs sont les S. XI, XXI, LVI, LXIX, LXXVII, LXXVIII, LXXXI et CI, toutes révélées à La Mecque et quelques-unes parmi les premières (1).

(1) Tout indique que ces extases étaient un état psychologique particulier à Mahomet. Il n'avait rien d'un thaumaturge et avait en horreur les sorciers, devins, poètes, etc. Il redouta fort, à un certain moment, d'être sous l'empire des esprits du mal. Personnellement il repoussait toute attribution de pouvoirs miraculeux. Il était tout d'une pièce comme sa religion. C'est sans doute la cause de son succès et de la foi inébranlable de ses adeptes. Les chapitres du Koran s'adaptent merveilleusement aux circonstances et aux besoins de chacune des périodes de sa vie à laquelle ils ont été révélés. La politique la plus habile ne les aurait pas dictés autrement. On ne saurait en conclure nécessairement qu'ils sont une pieuse fraude. Ce que le génie de Mahomet concevait à un moment donné s'imprégnait profondément dans son cerveau et y produisait dans l'extase ce que Mahomet et ses disciples croyaient une révélation. Cette explication paraît fort admissible.

CHAPITRE XII

LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE LA MISSION DU PROPHÈTE

1. Conversions d'Ali, de Zaid B. Hareth, d'Abu Beckr, etc.; Propagande secrète pendant trois ans. — 2. Après la mission de l'Apôtre, l'accès des cieux est interdit aux Démons.

1. Conversions d'Ali, de Zaid B. Hareth, d'Abu Beckr, etc. ; Propagande secrète pendant trois ans.

Après Khodaijah, le Prophète amena successivement à la Foi Ali B. Abu Tâleb, son affranchi Zaïd B. Hâreth et son oncle Abu Beckr ; puis cinq membres de sa famille dont on cite les noms.

Ali B. Abu Tâleb. — Pauvre et chargé de famille, Abu Tâleb avait consenti, dans une année de disette, à confier son fils Ali aux soins de Mahomet et son fils Jafar à ceux d'Abbas, oncle de Mahomet, qui était fort riche.

Elevé par le Prophète comme s'il eût été son fils adoptif, Ali avait dépassé l'âge de dix ans, lorsqu'un jour il vit Mahomet priant avec Khodaijah. Il fut surpris de voir qu'il n'y avait devant eux pendant leurs prosternations aucun objet d'adoration, et, la prière achevée, en demanda à Mahomet l'explication.

Celui-ci lui dit :

— J'accomplis l'adoration qu'Allah le Très Haut

veut pour lui-même et je t'invite à croire en Lui, qui n'a pas d'associé.

Ce jour même Ali fit profession de la Foi. C'était un jeudi, le second jour après la révélation de la mission. Cependant Ali n'en dit rien à Abu Tâleb; il s'en allait chaque jour avec le Prophète à la montagne pour y prier en secret.

Un jour Abu Tâleb étant venu pour leur parler et ne les ayant pas trouvés, interrogea au sujet de leur absence la mère d'Ali, Fatimah, qui lui dit :

— Ali est très attaché à Mahomet et je crains fort qu'il ne s'adonne à des pratiques contraires à la religion de nos pères.

Abu Tâleb se mit à la recherche d'Ali et, l'ayant trouvé avec Mahomet dans une gorge, demanda :

— Quelle religion professez-vous?

Le Prophète répondit :

— La religion qu'Allah a édictée pour lui-même et pour la propagation de laquelle il a envoyé ses Prophètes.

Puis il engagea son oncle à embrasser cette religion et à le seconder. Abu Tâleb répondit :

— Pour moi, je ne puis abjurer la Foi de mes pères, renoncer à l'idolâtrie et à la religion d'Abd-ul-Muttaleb. Quant à toi, accomplis avec persévérance la mission que tu as reçue. Toute ma vie, je te protégerai et t'appuierai; jamais je ne te livrerai à un ennemi. Puis s'adressant à Ali : « Ne crains pas d'être le premier disciple de ton cousin et de suivre la vraie Foi ; Allah sera votre défenseur, votre gardien et votre soutien (1). »

(1) De ce passage et de bien d'autres, on peut conclure qu'à cette époque les Arabes éclairés étaient, au fond, monothéistes, surtout les Koréish.

Peu après, Abu Tàleb, accompagné de son fils Jafar, rencontra de nouveau dans la montagne Mahomet et Ali faisant leurs dévotions : il invita Jafar à se joindre à eux et à embrasser leur foi.

Zaïd B. Hareth. — Zaïd B. Hareth était un Syrien qui, enlevé en bas-âge à sa famille, avait été vendu comme esclave à Khodaijah qui en fit don au Prophète. Il avait dix ans de moins que Mahomet et s'attacha si fort à lui qu'il refusa de le quitter lorsque son père vint pour le racheter, et bien que Mahomet consentît à lui rendre la liberté.

Le Prophète fut tellement touché du dévouement de Zaïd qu'il le conduisit devant la Pierre noire et prononça ces paroles :

— Je vous prends à témoins, vous tous qui êtes ici présents, que ce Zaïd est mon fils. Je l'adopte, je le constitue mon héritier, et lui, en qualité de mon héritier, m'adopte et me reconnaît pour son père.

Depuis ce moment, Zaïd fut toujours appelé le Fils de l'Apôtre de Dieu, jusqu'au temps où une révélation divine lui retira ce titre. Cette révélation eut lieu après qu'il eût divorcé d'avec sa femme Zaynab pour laisser au Prophète la possibilité d'épouser celle-ci. Elle eut pour objet de fermer la bouche à ceux qui reprochaient au Prophète d'avoir épousé la femme répudiée de son fils.

Abu Beckr, surnommé Sidiq (le véridique). — Abu Beckr appartenait aux Beni Taym, la seconde branche des Koréish (la première étant les Beni Hashem). Il avait deux ans de moins que Mahomet et était devenu son ami intime. Intelligent et habile, mais sans originalité, il était d'un caractère doux et sympathique, ferme cependant et résolu à l'occasion. Il avait acquis par le commerce de grandes

richesses qu'il dépensa presque entièrement en bonnes œuvres.

Quelques jours après que Zaïd B. Hareth, l'affranchi, eut fait profession de l'Islam, Abu Beekr rencontra Mahomet et lui demanda :

— Est-il vrai que tu défendes d'adorer nos dieux et que tu attaques la religion de nos pères?

Mahomet répondit :

— Je suis l'Apôtre d'Allah et son Prophète. Je t'invite à croire au Dieu Unique et sans associé.

Puis il lui récita des versets du Koran. Abu Beekr sans faire aucune objection ni alléguer aucune excuse, sans retard ni hésitation, accepta la foi.

Il était renommé pour ses manières nobles, sa charité inépuisable, ses vertus et ses talents. Il était réputé sans égal à La Meeque pour l'hospitalité et l'accueil qu'il faisait aux étrangers. Il possédait à fond les généalogies et les anciens récits.

Lorsque la noblesse de l'Islam lui eût été conférée, il mit dans la bonne voie ses amis et alliés et leur fit comprendre la vérité et l'évidence des signes et des paroles du Prophète. Ses efforts heureux firent passer des Koréish éminents et des princes arabes, du désert de l'erreur à la source de la règle du bien.

Dès le lendemain de sa conversion, quatre de ses familiers dont on a retenu les noms firent visite au Prophète pour lui annoncer leur adhésion à la nouvelle foi. On cite aussi les noms de quinze autres Koréish qui suivirent de près les quatre premiers. Beaucoup d'hommes et de femmes imitèrent leur exemple.

Pendant trois ans, le Prophète travailla en secret à faire accepter la Loi sans tache; il convertissait les Infidèles un par un, deux par deux, en évitant les manifestations publiques.

2. Après l'avènement du Prophète l'accès des Cieux est interdit aux Démons.

Avant la mission de l'Apôtre, on (1) laissait les Démons monter aux Cieux et s'y placer chacun dans un endroit où ils pouvaient entendre les conversations des anges sur les événements d'ici-bas. Ils mêlaient beaucoup de mensonges à la vérité et venaient ensuite répandre ces nouvelles parmi les hommes. Vingt jours après que Mahomet eût proclamé sa mission, on lança contre eux des étoiles enflammées, on les chassa ainsi des positions qu'ils avaient prises et on leur interdit d'écouter à la dérobée. Dès lors, ils n'eurent plus aucun pouvoir et ne purent plus ni rendre des oracles, ni animer les idoles. Les habitants de Taïf furent les premiers informés de cette expulsion et dans le but de conjurer la disgrâce de leurs génies ils se mirent, chacun selon ses moyens, à sacrifier aux idoles en immolant presque tous leurs moutons et leurs chameaux ; enfin, lassés, ils cessèrent les sacrifices.

Quand Eblis (2) eut constaté ces faits, il pensa qu'il était arrivé dans le monde quelque fait extraordinaire. Pour s'en assurer, il se fit apporter par les génies un sachet de terre de chaque pays et flaira chaque sachet; quand il en fut à la terre du Tehamah, il affirma :

(1) Ainsi que nous l'avons déjà dit : On désigne évidemment les Anges, les bons Esprits, en tout cas, les êtres surnaturels chargés de servir d'intermédiaires entre le Ciel et la Terre.

(2) Eblis est le Prince des Génies, des Démons, etc.

— Quelque événement mémorable a dû se passer dans ce pays!

Puis il respira fortement l'odeur de cette terre. Alors le feu de la confusion dévora le cœur ulcéré du maudit et la fumée du désappointement monta dans son cerveau (1).

(1) Ce morceau est presque un hors-d'œuvre. Nous le reproduisons ici parce qu'il montre combien la croyance aux génies était générale en Orient et ancrée même chez les monothéistes. Les deux dernières lignes sont la traduction littérale de l'auteur persan. Nous en aurions pu donner une équivalente et conforme à notre goût littéraire ainsi que nous l'avons fait pour mille autres passages de ce livre. Mais nous avons voulu donner encore cet échantillon exact du style de Mirkhond et autres écrivains de la Perse. Des auteurs arabes placent cette légende à la Nativité du Prophète et déclarent qu'à partir de ce moment il n'y eut plus d'oracles et que les Pythonisses cessèrent d'en rendre.

CHAPITRE XIII

IVe ANNÉE DE LA MISSION (614)

1. Mahomet promulgue sa mission et prêche publiquement. — 2. Persécution contre le Prophète et les croyants. — 3. Waled B. Mogairah admire le Koran, puis le calomnie. — 4. Obath B. Rabiah tente Mahomet et ensuite l'exalte. — 5. Vains efforts des idolâtres pour détacher Abu Tâleb de Mahomet. — 6 Appendice.

1. Le Prophète promulgue sa mission et prêche publiquement.

Trois ans après avoir reçu sa mission, le Prophète commença à l'annoncer publiquement et à prêcher la vraie foi. Alors lui fut révélé le verset : « Instruis tes proches parents et protège ceux qui croient en toi. » (Koran, ch. XXVI, 214.)

En conséquence, il monta sur le Safa et appela de toutes ses forces : « O vous, membres de la famille des Koréish ! » On se rassembla autour de lui et il dit : « Me considérez-vous comme un imposteur ! — Non ! — Alors sachez qu'Allah m'a envoyé vers vous comme Prophète. » Et il leur récita le texte : « O Mortels, je suis l'Apôtre d'Allah pour vous tous ! » (1) Mais Abu Lahab se récria : « Mon neveu est devenu fou. Ne faites pas attention à ses paroles. » Et les Koréish se dispersèrent. Alors fut révélée la Sourate CXI :

1. Que les deux mains d'Abu Lahab périssent,

(1) Koran : ch. VII, 157.

etc. : qu'il périsse lui-même. — 2. Ses richesses et ses œuvres ne lui serviront à rien. — 3. Il sera brûlé au feu flamboyant. — 4. Ainsi que sa femme porteuse de bois (1). — 5. A son cou sera attachée une corde de filaments de palmier.

Le Fazâil-al-beit (Les beaux traits de la Famille) prête à Ali le récit suivant :

« Quand le verset : « Informe tes parents, etc. » fut révélé, le Prince m'ordonna de préparer un repas et d'y inviter ses parents les plus proches, au nombre de quarante.

A la fin du repas, le Prince s'adressa aux convives en ces termes : « O mes parents, quand même je mentirais à tout le monde, je ne vous mentirais pas. Je le jure par le Dieu unique, je suis l'Apôtre du Seigneur envoyé vers vous et vers tous les hommes. Vous mourrez de même que vous dormez, et vous ressusciterez de même que vous vous réveillerez. Vous rendrez compte de tous vos actes et vous serez récompensés et punis suivant vos mérites!

Alors continue Ali, je déclarai : Moi qui suis plus jeune qu'eux, j'ai cru et je t'ai servi fidèlement et je n'échangerais pas la poussière de tes pieds contre un collier fait de bijoux. »

L'Apôtre d'Allah me loua et affirma : « Ali est mon frère et mon second : Ecoutez-le et obéissez à ses injonctions. » A ces mots, tout le monde se leva et éclata de rire. On dit à Abu Taleb : « Vois-tu que Mahomet a désigné ton fils pour être chef de ta famille et t'a placé sous son autorité ? »

(1) La femme d'Abu Lahab jetait des épines sur le chemin où Mahomet devait passer : c'est pourquoi il l'appelle « *porteuse de bois* ». Elle descendra dans l'enfer chargée d'une ramée.

Quand le Prophète invita le peuple à abandonner des idoles qui ne savaient rien sur la destinée des pères et des ancêtres de chacun, on ne prêta aucune attention à ses paroles et on le montra du doigt en disant : « Voilà le fils d'Abd-ul-Muttaleb qui donne des nouvelles du ciel et qui s'entretient avec les habitants du monde d'en haut! » Les choses se passèrent ainsi quelque temps, et alors furent révélés les versets contre les faux dieux, et aussi ceux qui enseignent aux hommes que leurs pères qui ont quitté la vie sans avoir reçu la foi seront condamnés au feu de l'enfer (1).

A mesure que le Livre glorieux était révélé, la haine des Arabes augmentait et ils commencèrent à persécuter le Prophète.

La quatrième année de sa mission, il quitta sa maison pour aller habiter celle du néophyte Arcam, située un peu au Sud, sur la pente douce du Safa. Bâtie en face et à l'Ouest de la Kaaba, elle occupait un site très fréquenté, car tous les pèlerins en faisant le trajet obligatoire entre Safa et Merva, passaient devant. Ceux qui inclinaient vers l'Islam s'y arrêtaient; Mahomet les enseignait, leur disait le Koran, leur expliquait la doctrine et en convertissait un certain nombre parmi lesquels on cite les quatre fils d'Abul Bokeis, parent d'Omar, qui lui prêtèrent allégeance. Cette habitation, berceau de la foi, a été conservée sous le nom de *Maison de l'Islam*.

Le Prophète s'attachait avec ardeur à persuader les Koréish et surtout les principaux d'entre eux; il était souvent rebuté; il s'adressait alors aux humbles et aux pauvres. Un jour qu'il était engagé à

(1) Ce dogme empêcha beaucoup de conversions.

fond dans une conférence avec Waled dont il désirait très vivement la conversion, un aveugle passa près d'eux et demanda à entendre le Koran. Mahomet contrarié de ce dérangement lui répondit avec humeur, et d'autres personnes qui survinrent ayant détourné son attention, l'aveugle s'éloigna sans que sa prière eût été exaucée (1).

Mais aussitôt le Prophète sentit son cœur saigner du remords d'avoir repoussé celui que Dieu avait peut-être envoyé vers lui afin qu'il pût, une fois éclairé à son tour, faire entendre la bonne parole à quelqu'un de ses frères déjà réprouvé.

Le sentiment très vif de repentir qu'il en éprouva se traduisit par la révélation de la touchante Sourate de l'Aveugle (LXXX), sorte de réparation adressée aux humbles de ce monde :

S. LXXX : Le Prophète s'est détourné de l'Aveugle qui venait à lui. — Et comment peux-tu savoir si la grâce ne doit pas le purifier? — Si l'enseignement ne doit pas lui être donné et porter des fruits? — Le riche, tu l'accueilles avec faveur sans te demander s'il est purifié. — Et celui qui vient à toi assoiffé de vérité et tremblant dans une pieuse anxiété, tu le dédaignes. — Non! Le Koran est l'Enseignement! destiné à quiconque le recherche. — Etc. (2).

(1) Kasimirski donne à cet aveugle le même nom qu'à la vieille femme qui avait déjà (page 161) interrogé le prophète (*Koran*, note à la S. LXXX).

(2) La plupart des esclaves de La Mecque étaient des étrangers qui avaient vécu parmi les Juifs ou les Chrétiens; ils furent convertis facilement à la nouvelle religion. Les commentateurs du Koran citent particulièrement Yasar et Jahr que les Koréish accusaient d'être les initiateurs de Mahomet; le dernier était Chrétien. La même accusation

2. Persécutions contre le Prophète et les Croyants.

Parmi les idolâtres qui se signalèrent par leur acharnement contre le Prophète, on cite surtout son oncle Abu Lahab et Otbah B. Moghairah (1). Ils étaient ses voisins et jetaient sur lui des rebuts de viande et autres ordures: le Prophète les évitait et se contentait de dire doucement : « O Beni (fils de) Abd Munaf, vous avez d'étranges procédés de voisinage! » (2)

Un jour que Mahomet, sur la place du marché de Zulmajâr, proclamait à haute voix :

— Pour obtenir la béatitude, dites : « Il n'y a de Dieu qu'Allah, et Mahomet est son Prophète ! » Lahab se mit à lui jeter des pierres et à crier : — N'écoutez pas cet imposteur !

fut, avec beaucoup plus de vraisemblance, portée contre Subeib, grec d'origine et d'éducation, enlevé et vendu comme esclave à La Mecque puis affranchi par son maître, et enfin enrichi par le commerce. Il s'attacha à Mahomet et à sa religion. On prétendit que celui-ci lui devait la connaissance qu'il avait de l'Ecriture Sainte. On rapporte à lui une allusion du Koran. Il vendit tout ce qu'il possédait à La Mecque pour suivre Mahomet à Médine et le Prophète dit alors : « En vérité, Subeib a fait une opération avantageuse. »

(1) Les autres parmi les plus acharnés étaient : Orba et Sheiba, les fils de Rabia B. Abd Munaf, Abu Al Beckterah B. Heseham, Al Aswad B. Al Muttaleb, Wabd B. Al Moghaïm, etc., etc., tous nobles et considérables.

(2) Abu Lahab B. Abd-ul-Muttaleb fut beaucoup poussé à la haine contre son neveu Mahomet par Omm Jamil sa femme, sœur d'Abu Soffian B. Harb. Mais elle-même obéissait en cela pour ainsi dire à une tradition familiale, sa famille, celle d'Ommâyeh étant ennemie des Haschemites à laquelle appartenait le Prophète.

A l'époque du pèlerinage, le Prophète s'adressait aux dévots : « Qui de vous me fera place et m'aidera à promulguer le message de mon Créateur? » Mais ses ennemis allaient sur les routes au-devant des pèlerins et les exhortaient à se défendre des séductions de ce sorcier, de ce magicien, de ce lunatique, de ce, etc. Ces calomnies affligeaient profondément l'Apôtre; mais, pour le consoler, le Très-Haut lui révéla des versets qui le justifiaient de ces imputations. Il eut confiance dans la protection de l'Eternel, s'arma de patience et de douceur, et concentra tout son esprit sur les sublimes paroles d'Allah : il continua à inviter les gens à adorer le Tout Puissant et à abandonner leurs idoles, endurant avec patience les insultes des Infidèles et des pervers.

Un jour qu'il était en prières près de la Kaaba, Otbah Ben Abu Moït, à l'instigation d'Abu Jahl, saisit un moment où le Prophète était prosterné et lui jeta sur le dos, entre les épaules, une sorte d'ordure : la membrane qui enveloppe le fœtus et que l'on rejette après l'accouchement, pleine de sang et d'excréments. Le Prophète, tout à ses dévotions, ne changea pas de posture, mais sa fille Fatimah Zohra vint enlever cette malpropreté ; quand le Prophète se releva, il dit : « O Allah, les Koréish sont tes ennemis. » Et il en désigna plusieurs par leur nom. Tous périrent plus tard misérablement.

Un autre jour, Mahomet était assis à terre dans l'intérieur de la Kaaba; Otbah s'approchant tout à coup de lui par derrière lui jeta sa *reda* autour du cou et la serra à l'étrangler. Abu Beckr se précipita aussitôt, rejeta Otbah en arrière et délivra le Prophète en disant : « Voulez-vous tuer celui qui apporte des signes évidents et déclare Allah son nourricier? » Alors tous les idolâtres se jetèrent

sur Abu Beekr et le tirèrent si rudement par la barbe qu'il en éprouva un très violent mal de tête (1).

Les Koréish avaient juré d'assassiner Mahomet quand ils pourraient se saisir de lui. Fatimah Zohra l'ayant appris, se hâta d'en informer son père. Celui-ci se rendit à la Kaaba. Son aspect auguste impressionna les Infidèles et ils n'osèrent le frapper.

Tant qu'Abu Tâleb vécut, les Idolâtres ne purent faire grand mal à l'Apôtre. Ils furent également impuissants contre ses disciples nobles et éminents, protégés qu'ils étaient par leurs familles. Mais ils persécutèrent cruellement les croyants pauvres tels que Hallal, Habib et Omar B. Yaser. On tenait les uns étendus tout nus sur le sable brûlant; d'autres exposés debout à l'ardeur du soleil, en proie à la faim et à la soif, pour les forcer à renoncer à la religion de Mahomet. Quelques Musulmans cédèrent à la souffrance et prononcèrent les paroles exigées par les Infidèles. D'autres furent inébranlables et n'opposèrent à de cruels tourments que la patience et la douceur. Il y eut deux martyrs, les deux premiers de l'Islam : Samiah, mère d'Omar B. Yaser et son mari Yaser.

On tortura Samiah en l'attachant à deux chameaux; puis un idolâtre la tua d'un coup de lance. Quant à Yaser, il succomba aux mauvais traitements

(1) Abu Beekr (*le Père de la Vierge*) fut un de ceux qui firent faire le plus de progrès à l'islamisme naissant. Mahomet le surnomma Al Sidik (*le Témoin fidèle*), et plus tard Al Atik (ou *le Préféré, le Sauvé de l'Enfer*). Abu Bekr se constitua garant de la véracité des déclarations du Prophète, touchant la révélation de sa mission pendant la nuit d'Al Kadr, et (plus tard) son ascension au ciel. Il devint le beau-père de Mahomet qui épousa sa fille Aischah.

et apostasia. Mahomet l'ayant appris s'écria : « Que Dieu garde Yaser de devenir un infidèle, car la foi l'a pénétré jusqu'à la moëlle. » Dès qu'il fut libre, il vint repentant et en pleurs trouver le Prophète qui essuya ses larmes de ses mains bénies en disant : « Je leur rendrai la pareille et leur répéterai mes paroles. » Selon quelques commentateurs, c'est à cette occasion que fut révélé le verset : « Celui qui abjure la foi, excepté le cas où il est forcé, alors qu'il la garde dans son cœur, etc. » — Quand les Infidèles surent qu'Yaser avait fait retour au Prophète, ils l'assassinèrent. Mahomet se montra plein de commisération pour ceux qui abjurèrent par la force des tortures. Il les engagea même à dissimuler leur foi. A l'un d'eux, Ammar, il demanda : « Que gardes-tu au fond du cœur ? — Un attachement inviolable à la foi. — Alors si on te tourmente de nouveau, fais encore les mêmes déclarations. » Le verset précité du Koran excuse ceux qui apostasient par contrainte. Maintes fois Mahomet recommande la « patience » quand on est le plus faible ou empêché. Cette « patience » chez les sémites comporte la dissimulation de leurs sentiments et de leurs projets de vengeance. C'est ainsi que David a légué à Salomon des vengeances qu'il n'avait pu accomplir.

4. Otbah B. Rabiah tente Mahomet et l'exalte ensuite.

Selon les principaux historiens, quand les Koréish virent que l'autorité de Mahomet grandissait de jour en jour, ils convinrent ensemble de lui envoyer un homme suffisamment habile dans la

poésie, la magie et la sorcellerie, pour le faire renoncer à sa mission. Leur choix tomba sur Otbah, docteur assez vain pour croire au pouvoir de ses artifices sur le Prince des hommes et des génies, et « pour ne pas faire de différence entre le soleil et une lampe éteinte ». En abordant l'Apôtre, il s'exclama :

— O Mahomet, un grand malheur est arrivé aux Koréish ! Tu nies l'existence de leurs dieux, tu t'efforces de détourner les gens de la religion de leurs pères, tu nous discrédites parmi les Arabes et tu accuses nos sages d'ignorance ! Si tu ambitionnes le pouvoir, nous te désignerons unanimement pour nous gouverner. Si tu as soif de plaisirs charnels, nous te donnerons telle jeune fille que tu désireras. Si c'est la pauvreté et le dénuement qui te font agir, nous te comblerons de richesses ; enfin si tu es malade d'esprit, nous te ferons soigner par un excellent médecin !

Quand il eut achevé ces mots, l'Apôtre se mit à réciter la Sourate qui commence par les mots : « Une révélation du miséricordieux, du clément, etc. » (ch. XLI du Koran).

Otbah écouta les bras croisés. Lorsque l'Apôtre fut arrivé au verset de l'adoration (1), il se prosterna ; puis se relevant permit à Otbah de se retirer. L'émissaire s'en revint vers les idolâtres et déclara : « Je n'ai jusqu'ici rien entendu de plus beau que le Koran. Il ne s'y trouve ni magie ni sorcellerie. O Koréish, écoutez mon conseil : respectez Mahomet : ses paroles présagent de grandes choses et des événements considérables. S'il soumet les Arabes, sa

(1) Le dernier verset.

puissance et sa gloire seront votre puissance et votre gloire. »

On lui répondit : « Tu as été ensorcelé par les paroles de Mahomet. »

3. Waled B. Moghairah admire le Koran, puis le calomnie.

Waled B. Moghairah était distingué entre tous ses contemporains par sa haute intelligence, son âge vénérable, sa richesse et le grand nombre de ses enfants : il était le protecteur des poètes et des conteurs qui lui adressaient leurs compositions ; son jugement faisait autorité en toute matière. Les Koréish vinrent un jour lui demander si les discours de Mahomet étaient uniquement le produit de l'art de la rhétorique ou s'il ne s'y trouvait pas de la sorcellerie et de la magie. Waled déclara qu'il avait besoin d'entendre Mahomet à ce sujet. Il lui fit une visite et le pria de réciter une de ses compositions. Le Prophète commença immédiatement le chapitre *Les Développés :* Ha. Mim (XLI du Koran). Quand il arriva au verset : « Si ceux-ci (les habitants de La Mecque) restent sourds à ces instructions, dis leur : « Je vous annonce une extermination soudaine, comme celle d'Aad et de Thémud (1) ». Waled ressentit une horripilation telle que sa peau lui semblait sur le point d'éclater. Il retourna de suite chez lui sans revoir les Koréish.

Alors Abu Jahl (2) vint le trouver et lui demanda :

— Oncle, est-ce que tu as embrassé la religion de

(1) Voir la *Bible de l'Islam* (Rauzat-us-Safa).

(2) Abu Jahl signifie : « Père de l'Ignorance » ; Abul-Huckm, père de la Sagesse ou du Savoir.

Mahomet ? — Je suis fidèle à la religion de mes pères, mais ce que j'ai entendu m'a fait frissonner. — Etait-ce une poésie ? — Non ! — Un discours suivi ? — Un discours est composé de mots liés entre eux, mais les phrases que j'ai entendues sont interrompues, brisées : cependant, elles ont une grâce et une éloquence qu'on ne trouve dans aucune autre forme de langage (1). — Est-ce de la sorcellerie ? — Non. — Qu'est-ce ? — Laisse-moi le temps d'y réfléchir.

Le lendemain, Abu Jahl renouvela ses questions et acquit la conviction que le Prophète n'usait d'aucun charme. Il se résolut alors à employer la calomnie et décida Waled à accuser l'Apôtre de magie. Alors fut révélé le verset suivant au sujet de Waled : « Qu'on ne me parle plus de lui, lui que j'ai créé, que j'ai comblé de richesses et à qui j'ai accordé de nombreux enfants, soutiens de sa vieillesse, etc. » (Koran, ch. XXIV, 11-13.) (2)

5. Vains efforts des Idolâtres pour détacher Abu Tâleb de Mahomet.

Quand les Koréish entendirent l'Apôtre maudire leurs idoles, ils envoyèrent à Abu Tâleb des délégués qui lui dirent :

— Tu es un prince et un chef parmi les Koréish.

(1) Les Arabisants reconnaissent l'exactitude de l'appréciation de Waled. Le Koran offre une certaine mesure très remarquable. Les enfants musulmans apprennent à le lire en chantant.

(2) On lit dans la traduction de Kasimirski : 11. Laisse-moi seul avec l'homme que j'ai créé. — 12. Je lui ai accordé des richesses infinies ; etc. On voit par notre récit qu'il faut entendre ce « Laisse-moi seul » comme « Laisse-moi tranquille » ou bien « laisse-moi donc » ; acceptions plus vulgaires, mais semblables, et qui équivalent à « qu'on ne me parle plus de lui ».

Fais-nous justice contre ton cousin Mahomet. Défends-lui de blasphémer nos dieux et nous le laisserons adorer le sien.

En conséquence, Abu Tâleb fit venir son parent et lui apprit ce qu'on voulait de lui. Il répondit :

— Je les convie à une chose qui vaut bien mieux que ce qu'ils demandent et qui leur assurera la suprématie sur les Arabes et la possession de la Perse.

Abu Jahl interrogea : « Qu'est-ce? nous sommes prêts à le faire dix fois. »

Le Prince : — Prononcez les mots : « Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah! » — Ne peux-tu pas nous demander autre chose? — Quand même on ferait descendre le soleil du Ciel pour le remettre dans mes mains, je ne dirais que cela. A cette réponse, les Koréish irrités se levèrent en disant :

« Nous te maudissons, toi et ton Dieu, nous n'abandonnerons jamais nos dieux. »

Afin de détacher Abu Tâleb de son neveu, les Koréish lui présentèrent Ommarah B. Waled, le plus beau et le plus aimable des jeunes Arabes et lui proposèrent de l'adopter pour son fils en leur abandonnant Mahomet. Il refusa et continua à protéger son neveu. Quand les idolâtres virent qu'ils ne pouvaient mettre la main sur l'Apôtre, ils se mirent à l'insulter de plus en plus fort, ainsi que ses adhérents. Mais le Seigneur le préserva de leurs mauvais desseins, et Abu Tâleb veilla sur lui avec la plus grande sollicitude. Toutefois, quand l'Apôtre des hommes et des démons (génies) vit les croyants persécutés à outrance, il leur conseilla d'émigrer.

Appendice au Chapitre 13.

Peines et Récompenses dernières, etc.

Koran, depuis la révélation de la mission jusqu'à la première émigration en Abyssinie. (Les chiffres romains indiquent l'ordre dans lequel les Sourates se trouvent dans le Koran (édition vulgaire). Les chiffres arabes donnent leur ordre chronologique.

Sourates 22 : CXI. — 23 : LXXXVII. — 24 : XCVII. — 25 : LXXXVIII. — 26 : LXXX. — 27 : LXXXI. — 28 : LXXXIV. — 29 : LXXXVI. — 30 : CX. — 31 : LXXXV. — 32 : LXXXIII. 33 : LXXXVIII. — 34 : LXXVII — 35 : LXXVI. — 36 : LXXV. — 37 : LXX. — 38 : CIX. — 39 : CVII — 40 : LV. — 41 : LVI.

Une vingtaine de Sourates ont été révélées durant cet intervalle de deux à trois ans. Elles ont de moins en moins le caractère impétueux, heurté, enflammé, des Sourates précédemment données : on les voit prendre une allure de plus en plus apaisée : elles se montrent en périodes plus travaillées, suivant la cadence d'une prose rythmée.

Bien que l'on y rencontre encore d'énergiques réfutations de l'idolâtrie, elles se rapportent plus particulièrement à des Légendes locales développées par l'imagination du Prophète, à la Résurrection et au Jour du Jugement, au Paradis et à l'Enfer : on y trouve enfin des scènes dramatiques où les Justes et les Damnés, les Anges, les Génies, les Esprits du Mal tiennent entre eux des colloques arrangés avec art pour servir la cause de Mahomet.

La longueur des Sourates augmente graduellement. Alors que celles précédemment données dépassaient rarement un quart de page, les nouvelles tiennent une page et quelquefois deux.

La théorie de la révélation y reçoit un nouveau développement. La révélation ne s'enchaîne pas

forcément: quand il plaît à Dieu de contredire un texte ancien par un nouveau, le dernier abroge le premier. Malgré cela, Mahomet commence à réclamer pour le Koran un respect quasi-superstitieux. Outre qu'il est d'inspiration divine, il a une origine céleste : « Le glorieux Koran est écrit sur le Tableau éternel. » (Voir la *Bible de l'Islam*.)

La Doctrine du Koran était alors très simple. L'unité de Dieu et la mission prophétique de Mahomet, la résurrection des morts et la rétribution du bien et du mal sont les seuls dogmes sur lesquels il insiste; les seuls devoirs prescrits sont : la prière, l'aumône, l'honnêteté dans les poids et mesures, la véracité du témoignage, l'observation scrupuleuse des conventions, et la continence à l'égard de toutes les femmes autres que ses épouses et ses esclaves.

Il n'est point question des cérémonies du culte de La Mecque.

Le Paradis et l'Enfer sont dépeints sous les plus vives couleurs et les descriptions en sont juxtaposées afin qu'elles ressortent mieux par leur opposition.

Assurément, il est pour les pieux un séjour de félicité
Des jardins et des vignes,
Et de jeunes beautés aux seins superbes qui se dressent,
Et des coupes toujours pleines.
(S LXXVIII : 31-34) (1).

On a fait la piquante remarque que la peinture par le Koran des voluptés du Paradis appartient tout entière à l'époque où Mahomet vivait chastement avec une seule femme âgée de soixante ans.

(1) 31 : Un séjour de bonheur est réservé à ceux qui craignent *Dieu*. — 32 : Des jardins et des vignes. — 33 : Des filles au sein arrondi et d'un âge égal au leur. — 34 : Des coupes remplies. Etc. (Kasimirski : *Le Koran*.)

Passons sur les tourments de l'Enfer qui sont trop connus et trop souvent rappelés dans le Koran.

Dans les Sourates LXXVII, LXXVIII et LXXIV, le Koran mêle à la menace de l'Enfer celle des calamités terrestres. Dieu dit :

« Les nations qui vous ont précédé ont nié la vérité, et terrible a été ma vengeance ! » (S. LXXVII, 16) (1).

« Mais ajoute le Koran, les habitants de La Mecque se moquaient de cette menace et défiaient le Prophète de la mettre à exécution. »

Le Koran nous donne aussi les objections que les incrédules faisaient au Prophète et la réfutation qu'il leur opposait.

Quand il s'efforçait d'expliquer la résurrection des corps par des analogies dans la nature et par le pouvoir créateur de Dieu, il était conspué comme un sorcier ou magicien osant prétendre qu'un corps animé pouvait être tiré de la poussière et des os d'un mort.

En même temps on dénonçait le Koran comme une imposture effrontée, comme « les contes des anciens » (S. LXXXIII, 13) empruntés aux étrangers venus à La Mecque et rajeunis et remis à neuf pour l'occasion ; d'autres fois comme les divagations d'un poète en délire ou les propos d'un insensé.

Les armes les plus communes contre les croyants étaient les quolibets et les railleries.

(1) 16 : N'avons-nous pas exterminé des peuples d'autrefois ? — 17 : Ne les avons-nous pas remplacés par des peuples plus récents ? (Kasimirski.) Voir aussi : S. III-9 : Tel a été le sort des gens de Pharaon et de ceux qui l'ont précédé. Ils ont traité nos signes de mensonges. Dieu les a saisis pour leurs péchés, et il est terrible dans ses châtiments.

Voici comment, d'après le Koran (Kasimirski), les incrédules se moquaient des croyants :

(S : LXXXIII :) 29. Les criminels se moquaient des croyants. — 30. Quand ils passaient auprès d'eux ils se faisaient avec les yeux des signes d'intelligence. — 31. Et lorsqu'ils retournaient au milieu de leurs familles, ils s'égayaient à leurs dépens (*aux dépens des croyants*).

Mais le châtiment doit être proportionné à la faute, et de même nature : c'est le principe du talion qui reparaît. Ainsi, il arrivera que :

« Un jour les Fidèles tourneront en mépris et en dérision les mécréants quand, eux-mêmes reposant dans des lits moelleux, ils les verront dans l'enfer. » (S. LXXXIII, 22-36) (1).

Au milieu des moqueries et des complots des Mecquains, le Koran inculque la patience au Prophète. Il exhorte les croyants à la patience et à la résignation, et dans un passage il rappelle la constance des martyrs chrétiens du Najran (S. LXXXV) (2).

Dans cette période, il est à peine fait allusion aux écritures et légendes juives et chrétiennes. Le Koran ne s'appuyait pas encore sur une révélation antérieure et sur l'exacte conformité de celle-ci avec ce qu'il contenait lui-même.

(La suite de cet Appendice forme en partie l'Appendice au Chapitre 14.)

(1) 34 : Aujourd'hui les croyants riront des infidèles. — 35 : *Etendus* sur des sièges et portant leurs regards çà et là — 36 : Les infidèles ne seront-ils pas récompensés selon leurs œuvres? (Kasimirski.)

(2) Ceux qui avaient été torturés par Dza Nowas, qui les faisait jeter dans un fossé rempli de feu pour les contraindre à renoncer à leur foi.

CHAPITRE XIV

Ve ANNÉE DE LA MISSION (615)

1. Concession faite aux idolâtres, grâce à une erreur de lecture causée par un artifice de Satan. — 2. Emigration de Mulsulmans en Abyssinie; les Koréish les réclament en vain au Négus. — Appendice.

1. Concession faite aux Idolâtres, grâce à une erreur de lecture causée par un artifice de Satan.

Dans la 5e année de la mission, onze hommes et quatre femmes avec la permission du Prophète, quittèrent La Mecque et émigrèrent en Abyssinie en traversant la Mer Rouge, et sous la protection du Négus, ils y vécurent paisiblement, à l'abri des persécutions de leurs ennemis (1).

L'on raconte qu'après cette émigration la Sourate de *l'Etoile* (Ch. LIII du Koran) fut révélée et que le Prophète la récita dans la Kaaba en pré-

(1) D'après plusieurs auteurs musulmans, les premiers émigrants étaient au nombre de douze hommes et quatre femmes. Le Négus séduit par leur religion aurait embrassé l'islamisme.

Ce fait dont on ne retrouve pas trace dans les annales de l'Ethiopie, a été avancé par Mohamed Ibn Abd al Baki et Ibn Malkam : il est réfuté par Ludolf et par Maracci. D'après l'*Histoire universelle* (Ed. Amsterdam et Leïpzig) il y aurait eu au nombre des émigrants une femme nommée Rakiab, femme d'Othman B. Assan, « fille de Mahomet ». C'est évidemment là une erreur.

sence d'un certain nombre de Koréish. Mais quand il eut prononcé ces mots : « Que pensez-vous d'El-Lat, d'El-Uzzah et de Monat, la troisième déesse? (1) », Satan saisit l'occasion pour substituer à ce que Mahomet allait dire, les paroles suivantes : « Ce sont les sublimes Gharaniq; en effet, on peut compter sur leur intercession! (2) » Et ce passage satisfit pleinement les idolâtres.

En achevant cette Sourate, le Prophète se prosterna en signe d'adoration et alors il fut imité non seulement par les fidèles, mais encore par les infidèles qui se trouvaient dans l'assistance. A la fin de la réunion, les idolâtres se dirent entre eux :

— Nous savons que les clefs de la Vie et de la Mort, et l'alimentation des hommes sont entre les mains du Très Haut; en conséquence, nous devons admettre que nos dieux sont seulement des intercesseurs auprès de Lui (3). Puisque Mahomet a parlé

(1) Versets 19 et 20.

(2) Dans le Koran (traduction Kasimirski) les versets 21 à 27 contiennent au contraire la négation de la qualité divine attribuée par les Arabes à ces trois personnages mythologiques, ainsi que leur pouvoir intercessif : « 27. — Sauf si Dieu permet d'intercéder, à celui qu'il voudra, à celui qu'il lui plaira. »

D'après Al Jannabi, l'intervention des démons et autres malins esprits arriva par suite des manœuvres magiques et des œuvres de sorcellerie des Koréish, qui espéraient faire mourir le Prophète en usant de ces moyens. Les auteurs musulmans, cependant, passent sous silence ce *lapsus* causé par la malice du démon, et ils se bornent à raconter que Mahomet, ayant reçu cette révélation, se prosterna « dans un vif sentiment de la bonté divine; ce que quelques idolâtres, qui étaient présents, ayant vu, ils en firent autant. »

(3) Telle paraît avoir été la religion des anciens Arabes. C'est la doctrine de Platon et de la plupart des sectes de

de nos dieux en termes honorables, et que nous sommes d'accord avec lui sur ce point, nous nous abstiendrons de toute insulte ou persécution contre lui!

On prétend même que Waled B. Moghaïrah dit au Prophète :

— Poursuis ton œuvre, les Koréish seconderont tes efforts pour propager ta Loi dans tout l'Univers (1).

Mais quand, après cette manifestation, le Prophète fut rentré dans sa demeure, l'Ange Gabriel lui fit connaître le tour que Satan lui avait joué, ce qui lui causa un vif chagrin.

Pour le consoler, le Généreux (Dieu) lui adressa le verset suivant :

« Nous n'avons envoyé aucun Apôtre, aucun Prophète, au-dessus de toi : mais Satan t'a fait commettre une erreur de lecture : Allah annulera ce que Satan a suggéré et confirmera tes signes, car il possède la science et la sagesse. » (Koran, XXII, 51) (2).

Quand ce verset fut connu des Koréish, ils se récrièrent :

— Puisque Mahomet s'est repenti d'avoir confessé à la face du Très-Haut la prééminence de nos

l'Inde, notamment du Kesthaïsme (voir le Chant du Bienheureux).

(1) Les Koréish ne demandaient pas mieux que d'accepter toutes les règles morales de Mahomet : ils ne rejetaient qu'une partie de sa théodicée.

(2) Ce verset est ainsi traduit par Kasimirski : « Nous n'avons pas envoyé avant toi un seul Prophète ou envoyé sans que Satan n'ait jeté en travers dans ses vœux quelque désir coupable; mais Dieu met au néant ce que Satan jette à travers et il raffermit ses signes (*ses versets*). » Voir l'appendice au présent chapitre.

dieux, nous rompons notre engagement et la paix !

En conséquence, ils recommencèrent à persécuter les musulmans.

Pour faire si possible le jour plus complètement sur cet incident, nous croyons devoir ajouter à ce paragraphe quelques remarques tirées de la comparaison de différentes versions qui en ont été données.

D'après un traducteur anglais de Mirkhond, un instant Mahomet pensa sérieusement à chercher un compromis avec ses adversaires, les Koréish idolâtres, en adoptant quelques-uns de leurs dieux. Cela résulte des versets suivants du 53e chapitre du Koran tel qu'il a été, prétend-on, originairement révélé :

1. (Je jure) Par les pléiades qui brillent au firmament. — 2. Votre compatriote n'est ni dans l'égarement, ni dans le trouble. — 3. Et il ne parle pas de sa propre inspiration. — 4. Il n'exprime qu'une révélation qui lui est faite. — 5. Par celui qui est revêtu de la toute puissance. — 18. Il a déjà vu les plus grands miracles de son Maître. — 19. Voyez-vous Lât et Uzza. — 20. Et Monah la troisième déité. — 21. Ce sont les Garaniq au vol sublime (selon quelques-uns, des grues ; les Arabes comparaient leurs déités intercesserices à des oiseaux volant au ciel). — 22. En effet, on peut compter sur leur intercession. — 56. Quelle est la grâce du Seigneur que tu ne puisses maintenant espérer? (C'est-à-dire pourquoi doutes-tu qu'Allah dans sa bonté a chargé des déités tutélaires d'intercéder auprès de lui.) — 57. Celui-ci (Mahomet) est un admoniteur pareil aux précédents admoni-

teurs. — 58. Ce qui s'approche (le jour du jugement que l'on croyait universellement devoir être 1000 ans après J.-C.) est déjà proche; Allah peut seul le retarder. — 59. Est-ce que cette nouvelle vous étonne? — 60. Est-ce que vous riez au lieu de pleurer? — 61. Est-ce que vous plaisantez? — 62. Maintenant, tombez devant Allah la face contre terre et adorez-le.

L'ensemble de ces versets est pleinement confirmé par un accord évident avec le texte qui leur fait suite, texte qui se trouve en original dans le journal de la Société Asiatique du Bengale, 1850, n° 2. (Voir « la Vie et la Doctrine de Mahomet ». par le docteur Sprenger, vol. II, page 47, en allemand.)

D'autre part, on trouve dans Ibn Ishac *la citation suivante d'un chroniqueur mort l'an 120 de l'Hégire :*

Le Prophète fut si affligé de voir les siens s'éloigner de lui qu'il dévia de la révélation qu'il leur apportait de la part d'Allah. Il nourrissait le désir qu'Allah lui envoyât une révélation qui opérât une réconciliation entre lui et les siens (ses parents et concitoyens), car il les aimait et voulait les gagner à son parti. Il était dans cette disposition d'esprit lorsque Allah lui révéla le chapitre LIII : « Par les pléiades, etc. » Quand il arriva aux mots : « Voyez-vous Lat, Uzza et Monah; » le diable plaça sur sa langue les mots que lui-même avait préparés et arrêtés dans son propre esprit. (La suite comme au texte ci-dessus jusqu'à : Allah lui envoya une révélation. (Koran, ch. XVII, 75.) « Il s'en est fallu de peu que les incrédules réussissent

à te détourner de ce que nous t'avons révélé, à te faire tenir un langage différent du nôtre; alors ils t'auraient accepté pour ami. »)

Plus tard, lorsqu'il connut cette involontaire erreur, aux mots : « Ces gharaniq, on peut compter sur leur intercession », Mahomet substitua ceux-ci : « Se peut-il que vous ayiez des fils et Allah des filles ? Ce serait l'ordre inverse. Il y a dans le ciel une multitude d'anges et cependant leur intervention n'est efficace que quand Dieu le permet. (C'est la négation du pouvoir des intercesseurs admis par les religions indienne et chrétienne, mais non par la religion juive.) Comment accepter l'intercession de vos idoles. »

Enfin Kasimirski, *dans son excellente traduction du Koran, dit (Ch. XXII, note au V. 51) que « selon quelques auteurs, une fois qu'il (Mahomet) récitait le verset 19, ch. LIII, où il demande ce que c'est qu'El Uzza et Allat (divinités arabes) par distraction il s'empressa de répondre lui-même : « Ce sont de belles et dignes demoiselles qu'il faut adorer », et les idolâtres présents de se prosterner aussitôt en signe d'adoration. C'est alors que Mahomet s'aperçut de sa méprise. D'autres pensent que, dans ce passage, il s'agit en général de toute suggestion de Satan. C'était sans doute, disent quelques auteurs, une épreuve que Dieu suscita pour éprouver les musulmans. »*

La plupart des théologiens rejettent toute cette histoire comme apocryphe. Il nous semble que cet incident qu'on appelle le Lapsus *ou la* Défaillance *de Mahomet, doit être attribué simplement à un mouvement de découragement ou d'aberration causé peut-être par un trop grand surmenage cérébral. En tout cas, il n'aurait pu se prolonger*

bien longtemps, car, en adorant les idoles de La Mecque, Mahomet aurait mécontenté les nombreuses tribus qui avaient aussi les leurs propres.

2. Emigration des Musulmans en Abyssinie ; les Koréish les réclament en vain au Négus.

Les 5 principaux des émigrés ayant su l'accord qui s'était fait entre le Prophète et les Koréish quittèrent l'Abyssinie pour rentrer à La Mecque : mais, en route, ils apprirent que la trêve était rompue. Ils ne purent cependant se résoudre à retourner en exil et chacun d'eux s'assura pour asile la demeure d'un ami habitant La Mecque (qui devenait par là son protecteur ;) et tous les cinq rentrèrent dans cette ville. Mais une nouvelle émigration, bien plus nombreuse que la première se produisit, avec la permission du Prophète, parce que la persécution s'aggravait chaque jour. Alors les Koréish envoyèrent au Négus Amru B. Al As et Ommarah Ben Waled avec des présents, dans l'espoir qu'il leur livrerait les réfugiés. Les émissaires obtinrent une audience du souverain, se prosternèrent devant lui suivant l'usage du pays, présentèrent leur lettre d'introduction et exposèrent :

— Des gens de notre nation ont embrassé une religion différente à la fois de la nôtre et de celle de votre Majesté (le christianisme) ; puis, à notre insu, se sont rendus dans ce pays et s'y sont établis à leur aise ; nous demandons qu'ils nous soient livrés pour être ramenés par nous dans leur patrie. Cette requête fut appuyée par le patriarche, courti-

san que les deux envoyés avaient gagné. Cependant, elle indisposa le Négus qui répondit :

— Je ne puis livrer à leurs ennemis des gens qui ont cherché asile dans mon royaume. Toutefois je vais les faire venir pour les entendre. Lorsqu'ils eurent été mandés, les Musulmans résolurent unanimement de produire comme exposé de leur religion, ce qui était déjà publié du Koran et chargèrent l'un d'eux Jâfar (l'ailé) (1) de porter la parole pour tous. Ils se présentèrent au Négus sans faire les saluts et les prosternations en usage en Abyssinie pour ces occasions, et des courtisans leur reprochèrent ce manque de respect. Jâfar déclara :

— Par ordre du Prophète, nous ne nous prosternons que devant le vrai Dieu.

Ce langage en imposa au Négus et il dit à Jâfar :

— Les envoyés des Koréish me pressent de vous remettre entre leurs mains.

Jâfar. — Qu'ils disent si nous sommes des esclaves ?

Amru. — Ils sont tous libres et nobles.

Jâfar. — Avons-nous des obligations pécuniaires à remplir ?

Amru. — Ils ne doivent rien à aucun de nous.

Jâfar. — Avons-nous versé le sang d'une personne pour le meurtre de laquelle on réclame le talion ?

Amru. — Nous ne réclamons rien de pareil.

Le Négus. — Les Koréish vous accusent d'avoir abandonné leur religion pour une autre qui n'est ni le Judaïsme ni le Christianisme. Quelle est-elle ?

Jâfar. — Nous avons suivi la religion des Koréish jusqu'à la venue du Prophète de Dieu que nous connaissons pour être d'une noble

(1) Voir au Chapitre XLVII, l'origine de cette désignation.

lignée, d'une illustre famille et d'une loyauté parfaite en paroles et en actions, honnête, pacifique, pardonnant les injures ; il nous a apporté des paroles divines et nous a prouvé sa véracité par des arguments évidents et des miracles éclatants. Nous l'avons cru et reconnu pour Prophète. Il nous a invités à professer le Mahométisme à l'exclusion de toute autre religion. Quand on a connu nos principes, on nous a opprimés, nous l'avons souffert tant que nous avons pu. A la fin nous nous sommes plaints à notre Prophète qui nous a conseillé d'émigrer dans vos États pour vivre à l'ombre de la protection et de la compassion de votre Majesté.

Le Négus. — Pouvez-vous réciter quelques passages des révélations faites à votre Prophète ?

Jâfar se mit à réciter la sourate XIX du Koran intitulée Marie : et quand il arriva au verset (26) : « Mange et bois et rafraîchis ton œil, etc. », les larmes coulèrent des yeux du Négus jusqu'à sa moustache ; les évêques qui étaient assis autour de lui ne purent contenir leur émotion, leur barbe et le livre (l'Evangile) ouvert devant chacun d'eux étaient trempés de larmes. Selon une tradition, le Négus s'écria :

— Ce sont les paroles révélées à Moïse ; elles proviennent de la Cour Céleste. Puis se tournant vers les deux envoyés : Je le jure par Dieu ; je ne vous livrerai pas ces personnes, ni ne vous laisserai avec elles.

Les Koréish se retirèrent confus. Mais si l'on en croit Omm Solmah (une des veuves de Mahomet), fille d'Abu Sofian, Amru ne se rebuta pas. Le lendemain matin il alla trouver le Négus et lui dit :

— Ces gens ont des dogmes contraires aux vôtres en ce qui concerne Isa (Jésus) ; ils tiennent qu'il est

seulement le serviteur de Dieu. Le Négus réunit les émigrés et leur demanda :

— Que dites-vous d'Isa ? Jâfar répondit :

— Allah le Très Haut a dit : Isa est le serviteur d'Allah et son Apôtre et son Verbe qui, esprit émané de Dieu, a imprégné (fécondé) Marie ; là-dessus le Négus s'écria :

— Il n'y a pas de différence entre ce que vous et nous croyons d'Isa (1). Vous êtes bénis, ainsi que celui auquel vous vous êtes attachés. Isa a annoncé sa venue, et nous avons lu sa description dans l'Evangile (2). Etablissez-vous à votre gré dans mon royaume. Je vous y ferai respecter. On m'offrirait des monceaux d'or que je ne vous livrerais pas. Je n'accepte de présents de personne et n'écoute personne. Et il renvoya aux Koréish leurs présents.

Appendice au Chapitre XIV (faisant suite à l'appendice au Chapitre XIII).

Le Paradis et l'Enfer du Koran.

Les sourates 23 à 41 révélées dans les cinq premières années de la mission sont :

23 : LXXXVII. — 24 : XCVII. — 25 : LXXXVIII. — 26 : LXXX. — 27 : LXXXI. — 28 : LXXXIV. — 29 : XXXVI. —

(1) L'Abyssinie, comme la Syrie du temps de Mahomet, appartenait à la secte chrétienne des Nestoriens qui admettent dans la personne de Jésus-Christ la nature divine et la nature humaine séparées tandis que les Conciles ont déclaré qu'elles étaient confondues et que Marie est la mère de Dieu. Les Musulmans se rapprochent des Nestoriens en appelant Isa : le fils de Marie et non le fils de Dieu. Ils s'accordent avec les Juifs dans leur horreur pour l'appellation : « Fils de Dieu ».

(2) Les Musulmans qui admettent la Bible, mais ne la lisent pas, croient que la venue de Mahomet a été prédite par l'Evangile.

30 : CX. — 31 : LXXXV. — 32 : LXXXIII. — 33 : LXXVIII. — 34 : LXXVII. — 35 : LXXVI. — 36 : LXXV. — 37 : LXX. — 38 : CIX. — 39 : CVII. — 40 : CV. — 41 : LVI.

La plus courte CX (30) contient trois versets ; la plus longue LXXVII en a cinquante.

Après ce que nous avons déjà signalé, ce que ces sourates renferment de plus saillant est la description de l'enfer et du paradis plusieurs fois reproduite, notamment à 29, XXXVI, 40, LV et 41, LVI. Cette dernière donne la description la plus complète du paradis qui se trouve dans le Koran. Nous la reproduisons, parce qu'on a beaucoup exagéré le sensualisme des descriptions paradisiaques du Koran, et que l'imagination des Musulmans les a amplifiées sans mesure dans d'autres livres.

Sourate LVI. — L'Evénement.

12 — Les hommes de la droite habiteront le jardin des délices : 13 et 14 — (Il y en aura un grand nombre parmi les anciens et un petit nombre parmi les modernes).

15 — Se reposant sur des sièges ornés d'or et de pierreries. 16. — accoudés et placés en face les uns des autres.

17 — Autour d'eux circuleront des enfants éternellement jeunes, 18 — avec des gobelets, des aiguières et des coupes remplis d'un vin exquis, 19 — qui ne leur fera éprouver ni maux de tête ni étourdissements.

20 — Avec des fruits dont ils sont friands. 21 et de la chair des oiseaux qu'ils préfèrent.

22 — Autour d'eux des vierges aux yeux noirs, pareilles aux perles dans leur conque.

24 — Ils n'entendront ni discours frivoles ni paroles coupables, 25 — mais seulement ces mots : Paix, paix !

27 — Ils séjourneront parmi les arbres de lotus sans épines, 28 — et des bananiers chargés de fruits, 29 — sous des ombrages qui s'étendront au loin, 30 — près d'une eau courante, 31 — au milieu de fruits en abondance, 32 — que personne ne coupera, et d'un libre accès.

33 — Et ils se reposeront sur des lits élevés.

34 — Nous créâmes les vierges du Paradis par une création à part, 35 — nous avons conservé leur virginité, 36 — chéries de leurs époux et d'un âge égal au leur, 37 — elles seront destinées aux hommes de la droite.

Suit la description de l'Enfer.

Le jour de la rétribution est encore l'objet des sourates : LXXXII et : LXXXIII. La première, « le Ciel qui se fend » se termine par le verset 19 : « C'est le jour où une âme ne pourra rien pour une âme » c'est-à-dire où on ne pourra plus intercéder pour un autre ». Le Koran admet donc comme les Chrétiens qu'on peut prier efficacement pour le prochain dans cette basse vie. La sourate : LXXXIII renferme les deux passages suivants où point la prédestination :

6. — Le jour de la résurrection, les hommes paraîtront devant le maître de l'Univers.

7. — La liste des prévaricateurs est dans le Siddjin. 9. — Livre couvert de caractères. 16. — Ils seront précipités dans l'Enfer.

18. — Assurément la liste des Justes est dans l'Ilioun. 20. — C'est un livre couvert de caractères.

21. — Ceux qui approchent de l'Eternel sont témoins de ce qu'on y trace.

22. — Certes les Justes seront dans le séjour des délices.

Remarquons que jusqu'ici les femmes ne sont point mentionnées. Il n'est question de récompense pour elles que beaucoup plus tard, dans la sourate (110) XXXIII une des dernières.

Citons à cette occasion la sourate : (109) V, aussi une des dernières ; verset 43. — « Quiconque se sera repenti de ses iniquités et se sera corrigé, Dieu accueillera son repentir, car il est indulgent et miséricordieux. »

CHAPITRE XV

VIe, VIIe, VIIIe ET IXe ANNÉES DE LA MISSION (616-619).

1. Conversion d'Hamzah B. Abd-ul-Muttaleb B. Hashem. — 2. Conversion d'Omar B. Al-Khattab. — 3. Abu Tâleb protège Mahomet et se retire au Sheb avec les Beni Hashem et Muttaleb. — Appendice.

1. Conversion d'Hamzah B. Abd-ul-Muttaleb B. Hashem.

Un jour dans la sixième année de la mission, Abu Jahl insulta le Prophète près du mont Safa. Mahomet supporta patiemment cet outrage ; mais une jeune esclave d'Abdullah Ben Judaan, du sommet du Safa, en avait été témoin ; elle en rendit compte à Hamzah qui, après la chasse, venait de faire, suivant son habitude journalière, le tour de la Kaaba. Celui-ci jura de ne pas boire ni manger tant qu'il n'aurait pas puni l'insulteur. Puis il vint trouver le Prophète qui était assis sur l'aire de la Kaaba et lui dit :

— Ton oncle est venu te venger de ton ennemi.

Mahomet. — Laisse en repos (moi) celui qui n'a ni oncle, ni père, ni mère, ni homme d'affaire, ni gérant.

Hamzah. — Je le jure par Lât et Uzza, je ne suis venu que pour te soutenir et te protéger.

Mahomet. — Je le jure par Dieu qui m'a envoyé

pour la vérité, tu aurais beau combattre les infidèles jusqu'à te baigner dans leur sang, tu ne ferais que t'éloigner de plus en plus du Maître de l'Unité tant que tu ne diras pas : « J'atteste qu'il n'y a de dieu qu'Allah et Mahomet est son apôtre. » En conséquence Hamzah prononça l'excellent « kalimat » (la formule ci-dessus), puis d'un coup de son arc blessa Abu Jahl à la tête, et enfin se rendit à l'assemblée des Koréish où il déclara publiquement son adhésion à la foi. Sa conversion remplit le Prince de joie et les Musulmans de confiance. Les infidèles déconcertés cessèrent leurs insultes.

2. Conversion d'Omar B. Al Khattab.

La même année fut révélé et promulgué le verset :

« Vous et tout ce que vous adorez en plus qu'Allah, serez jetés au feu et précipités dans l'enfer ». A cette occasion Abu Jahl se leva dans l'assemblée des Koréish et dit : « Mahomet injurie nos dieux, appelle nos sages des insensés, et prétend que nos pères et les dieux qu'ils adoraient sont la proie du feu de l'enfer. Je promets 1,000 chamelles rousses et 1,000 oqiahs (1) d'or rouge à celui qui tuera Mahomet. »

Omar B. Al Khattab était alors présent et demanda une confirmation authentique de cet engagement. Abu Jahl l'emmena à la Kaaba et renouvela son ser-

(1) Selon la plupart des auteurs l'oqiah = 7 mithqâls = une once d'or = 4 livres sterling = 100 fr. = 40 dirhems. Le dirhem vaudrait donc $\frac{100}{40}$ = 2 fr 50 ; environ une roupie. Une once d'argent vaut 5 schellings, dix deniers, environ 7 fr.

ment devant Hobal, la plus grande idole des Koréish.

En conséquence Omar ceignit son cimeterre qui avait une palme de largeur sur 7 de longueur, et se précipita pour aller tuer le Prophète.

Saad Ben Abu Woqâss le vit et lui demanda :

— Où vas-tu ?

— Tuer Mahomet.

— Tu ne le saurais ; ne crains-tu pas les Beni Abd Munâf ?

— Je vais commencer par toi, pour te punir d'avoir changé de religion.

— Tu ne tueras ni moi, ni Mahomet. Tu n'es pas de taille pour un pareil exploit.

A ces mots Omar tira son sabre et Saad le sien, car alors les Musulmans sortaient toujours armés ; le sang allait couler quand Saad s'écria :

— Tu devrais commencer par tuer tes proches, car ta sœur et ton beau-frère se sont faits Musulmans.

— Quelle preuve peux-tu m'en donner ?

— Ils ne mangent pas la chair des victimes de vos sacrifices (1).

Omar n'insista pas et laissant Saad se rendit chez sa sœur. Elle avait justement ce jour là un invité de son mari, Habâb B. Arath. Lorqu'Omar arriva à sa porte, il la trouva fermée : mais il entendit lire dans l'intérieur. Il frappa et lorsqu'il fut entré, Habâb se retira dans un coin et on cacha la feuille sur laquelle était écrite une sourate du Koran. Omar demanda :

— Est-ce que je n'ai pas entendu parler ?

— Nous causions ensemble.

(1) Les Musulmans ne mangent pas les animaux égorgés par les infidèles.

Alors Omar égorgea de ses mains un cabri, ordonna qu'on le fît rôtir, et quand il fut prêt dit : « Asseyons-nous et mangeons ensemble ». On s'y refusa et Omar voyant par là que Saad avait dit vrai, se mit en colère, tira la barbe à son beau-frère, le renversa et lui appuya le genou sur la poitrine. Alors sa sœur se précipita pour lui faire lâcher prise, mais il la frappa à la figure si violemment que le sang jaillit. Sur quoi elle s'écria :

— Tu nous outrages de la sorte parce que nous nous sommes faits Musulmans !

— Oui.

— Nous avons tous les deux embrassé l'Islam et nous y persisterons malgré toi.

A la vue de leur constance et du sang qui coulait sur le visage de sa sœur, Omar se sentit ému, se repentit, s'assit au bord d'un lit et demanda :

— Donnez-moi la feuille que vous lisiez.

— Elle ne peut être touchée que par des mains pures. Va te purifier.

Omar sortit pour faire son ablution et Habbâb en profita pour quitter le coin où il se cachait. Il dit à cette croyante :

— Vas-tu mettre le Koran dans les mains d'un infidèle ?

— J'espère qu'il se fera Musulman.

Habbâb se cacha de nouveau quand Omar rentra, et sa sœur lui remit le Livre. Quand il arriva au verset : « Le maître du ciel et de la terre et de ce qui est entre eux » (Koran, ch. XXVI, 23) ; il dit : « On ne doit adorer que celui qui est désigné par ces mots. » Quand il fut aux mots « Tu parles avec orgueil, mais Lui connaît les secrets les plus cachés ; il est Dieu et il n'existe pas d'autre Dieu que lui », son cœur s'ouvrit et il déclara : « Il n'y a de Dieu

qu'Allah et Mahomet est son Apôtre! » Habbàb l'entendant, entonna le Takbir (1) et le félicita en ces termes : « Hier le Prophète priait pour que Dieu convertît à l'Islam toi ou Abu Jahl. Sa prière a été exaucée en ce qui te concerne. »

Alors Omar se fit conduire par Habbàb au Prophète, et frappa à la porte de sa demeure où il se trouvait avec plusieurs amis. Bien qu'il fût armé et qu'on ne connût pas ses intentions, Hamzah voulut qu'on le reçût ; Omar déclara tout en entrant qu'il s'était fait Musulman. Le Prophète lui fit réciter le *Kalimat* et lui répondit par le *Takbir*, que les compagnons répétèrent si haut et avec de tels éclats de joie qu'il fut entendu dans l'assemblée des Koréish.

Alors Omar déclara : « Prophète de Dieu, il n'est pas admissible que, tandis que les idolâtres adorent publiquement Lât et Uzza, les croyants se cachent pour adorer le Seigneur. Ordonne que la religion d'Allah et la Foi soient promulguées ouvertement. » Cela dit, on fit en procession le tour de la Kaaba. Abu Beckr marchait à droite, Hamzah à gauche du Prophète et Ali devant lui, précédé d'Omar. Tous les croyants venaient derrière Mahomet.

Les principaux Koréish étaient réunis dans une maison et attendaient Omar, quand tout à coup ils le virent de loin venir gaiement avec le Prophète d'Allah et ses amis. Ils crièrent : « Omar! qui vient derrière toi ? » Il répondit : « Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mahomet est son Prophète. Le premier de vous qui bouge, je lui coupe la tête avec mon cimeterre et je l'envoie au séjour de la perdition ! »

Les idolâtres, dans leur surprise se dirent : « Nous avons envoyé Omar pour tuer Mahomet et voilà que

(1) Allah Akbar ! Dieu est le plus grand.

maintenant il s'attache à lui et le soutient. C'est un grand malheur. » Quand ils cherchèrent à approcher d'Omar, il les repoussa et les expulsa de l'intérieur de la Kaaba. Alors le Prince y entra avec tout son cortège. Tous se mirent en prières et dans ce moment fut révélé le vers : « O Prophète ! Allah te récompensera ainsi que tous les croyants qui sont avec toi. »

Les écrivains musulmans disent qu'il fut surnommé *Al Faruck, le Séparateur* parce qu'un certain mahométan ayant été condamné par Mahomet pour une injustice qu'il avait faite à un juif, appela de la sentence de Mahomet à Omar, lequel le fendit en deux de son cimeterre parce qu'il n'avait pas voulu acquiescer à la décision d'un juge aussi éclairé et intègre que Mahomet.

Séparateur signifie ici : Celui qui sait distinguer le vrai d'avec le faux (1).

Omar fut le trente-sixième disciple de Mahomet.

3. Abu Tâleb protège l'Apôtre et se retire au Sheb avec les Beni Hashem et Muttaleb.

Alarmés des progrès de la Foi, les Koréish idolâtres vinrent dire à Abu Tâleb : « Livre-nous Mahomet pour le mettre à mort parce qu'il attaque ta religion et la nôtre. Si tu refuses, prépare-toi à combattre et tiens pour certain que nous persécuterons incessamment ton neveu jusqu'à ce qu'il cesse de déverser sur nos dieux le mépris et l'outrage. »

Après leur départ, Abu Tâleb fit appeler le Pro-

(1) *Hist. universelle.*

phète, lui expliqua en détail ce dont il s'agissait et conclut :

« Cesse de maudire et de blasphémer leurs dieux ; je crains qu'il ne t'arrive quelque grand malheur dont personne au monde ne pourra te préserver. » L'Apôtre pensa qu'Abu Tâleb ne voulait plus le protéger avec le même dévouement et répondit : « En tout ce que je dis et fais, j'obéis à Allah. Les reproches de mes amis et les menaces de mes ennemis ne sauraient me faire renoncer à ma mission. Si tu me soutiens, tu en seras récompensé, sinon la protection et la grâce du ciel me suffiront. » A ces mots, il se leva pour se retirer. Abu Tâleb ému le fit rasseoir : « Continue ton œuvre, exécute les ordres que tu as reçus ; tant que je vivrai tes ennemis ne prévaudront pas contre toi ; » et il composa les deux distiques suivants :

Par Allah, ils n'auront pas prise sur toi,
Tant que je ne serai pas sous terre.
Prêche ce qu'Allah t'a ordonné (de prêcher)
Et pousse un cri de joie.

Quand les idolâtres virent redoubler la sollicitude avec laquelle Abu Tâleb veillait sur le Prince et le protégeait, ils jurèrent inimitié aux Beni Hashem. Ils ne respiraient plus que pour la mort du Prophète. Quand leurs projets homicides vinrent à la connaissance d'Abu Tâleb il réunit les Beni Hashem et les Beni Muttaleb et leur demanda de protéger l'Apôtre. Tous furent unanimes à se lier par serment réciproque, pour se défendre mutuellement suivant l'usage des tribus arabes et afin de gagner une meilleure place dans l'autre monde.

Afin de se mieux garder, Abu Tâleb avec Maho-

met et ses compagnons se retirèrent dans le Sheb (1) où le suivirent les Beni Hashem et les Beni Muttaleb à l'exception d'Abu Lahab.

Voyant cela, les infidèles resserrèrent leur alliance par le serment de n'avoir « ni unions matrimoniales, ni rapports de commerce, ni association quelconque avec les Beni Hashem et les Beni Abd-ul-Muttaleb ; de ne leur fournir aucun renseignement utile, mais au contraire de tout faire pour leur nuire ; et enfin de n'accorder ni paix, ni trêve à ces deux *Battins* (fractions) tant que Mahomet serait en vie (2). »

Cet engagement fut consigné dans un écrit auquel quarante chefs des Koréish apposèrent leur sceau et que l'on suspendit à la porte de la Kaaba (3).

La situation des Musulmans dans le Sheb devint difficile ; aucun d'eux ne pouvait en sortir sans être insulté, excepté à l'époque du pèlerinage annuel (4). Et même pendant cette période, les idolâtres les plus fanatiques s'en allaient sur les routes aux abords de La Mecque, menacer de leur vengeance tous les Arabes se rendant au marché et qui vendraient des provisions à Mahomet. Si quelqu'un voulait acheter pour lui, ils enchérissaient de manière à empêcher l'achat. Les marchands établis au bazar n'osaient

(1) Ce mot, dans son sens général, signifie un hyatus ou gorge de montagne. Ici il désigne un quartier de La Mecque qui s'appelle encore aujourd'hui le « Sheb d'Abu Tâleb ».

(2) C'était une sorte d'excommunication.

(3) Selon Abu Zeid Seid Abd al Rahman, cet *acte* fut dressé par Mansur B. Akrama, dont la main devint sèche aussitôt qu'il l'eut écrit (*Hist. universelle*, t. XV).

(4) Les anciens Arabes regardaient comme sacrés quatre mois de l'année ; il n'était pas permis de faire la guerre pendant cette période. Mahomet se garda bien d'abolir une coutume aussi louable.

pas vendre de vivres aux Musulmans et si quelques personnes, par compassion, leur envoyaient des aliments, on les menaçait et les persécutait.

Les idolâtres les plus acharnés étaient Waled B. Mogairah et Abu Jahl B. Heshâm. Mais Abu Tâleb avait fortifié le Sheb et veillait incessamment sur l'Apôtre, faisait chaque nuit plusieurs fois le tour de sa maison, l'obligeait à changer souvent de place pour dormir, et le faisait garder le jour par ses propres fils et petits-fils (1).

Mahomet mettait à profit le temps du pèlerinage, époque de respect réciproque et de neutralité, pour reprendre sa propagande. Il visitait et prêchait les diverses tribus qui affluaient à La Mecque et aux foires des environs, notamment à Okatz, à Mujanna et à Dzul-Majaz, où se rendaient aussi beaucoup de Juifs et de Chrétiens, il les exhortait à adorer un seul Dieu et leur promettait en récompense la prospérité et la domination ici-bas et le Paradis pour couronnement. Personne ne répondait à son appel,

(1) C'est à cette occasion que Al Jannabi montre le Prophète venant habiter à Safa après avoir quitté La Mecque comme on vient de le voir. « Enfin ils (les idolâtres) lui causèrent (à Mahomet) tant de chagrin qu'il se vit contraint de changer de demeure et de chercher un asile pour lui et pour ses nouveaux compagnons. Il le trouva dans la maison d'un certain Orkam, située avantageusement sur la colline de Safa ; il y convertit à l'islamisme toute la famille d'Orkam. Cette maison a, depuis, été en grande vénération parmi les Mahométans ; Orkam la donna en dot à son fils quand il se maria ; dans la suite, Al Mansur, second Khalife Abasside, l'acheta des héritiers d'Orkam pour une grosse somme et il en fit don à son fils et successeur Al Mahdi, surnommé *Al Kaizoran*, c'est-à-dire *Le Roseau*, d'où elle est encore appelée aujourd'hui *La Maison du Roseau.* » (Voir page 171).

car Abu Lahab s'attachait à ses pas et criait : « Ne croyez pas aux mensonges de ce renégat ! »

Appendice au Chapitre XV.

Le Koran et la Bible.

Les sourates : 42 : LXVII. — 43 : LIII. — 44 : XXXII. — 45 : XXXIX. — 46 : LXXIII. — 47 : LXXIX. — 48 : LIV. — 49 : XXXIV. — 50 : XXXI. — 51 : LXIX. — 52 : LXVIII. — 53 : XLI. — 54 : LXXI. — 55 : LII. — 56 : L. — 57 : XLV. — 58 : XLIV. — 59 : XXXVII. — 60 : XXX. — 61 : XXVI. — 62 : XV. — 63 : LI, forment la série du Koran révélée pendant la deuxième période (5e à 10e années) de la mission de Mahomet.

Le trait caractéristique de ces sourates est l'effort que l'on peut y voir pour identifier la religion de Mahomet avec la religion juive.

Le Pentateuque y est constamment cité comme une révélation de Dieu à Moïse. L'objet du Koran est « d'attester » l'origine divine de ce livre et des écritures qui l'on suivi (S. (64) : XLVI, 9, 11, 29 : (59) XXXVII, 36 ; (44) : XXXII, 23 ; etc., etc.

Ces S. proclament que les livres juifs renferment la démonstration rigoureuse de la vérité du Koran et de la mission de Mahomet. Ils invoquent des témoignages de Juifs comme preuve que la nouvelle révélation de Dieu est *prédite* dans leurs livres sacrés et que le Koran est tout à fait conforme au contenu de ceux-ci.

L'assurance avec laquelle Mahomet s'en réfère au témoignage des Juifs et de leurs livres est très remarquable. Elle ne peut lui avoir été inspirée que par quelques Juifs qui, ne possédant de leur propre religion qu'une connaissance imparfaite et superfi-

cielle, l'encouragèrent dans l'idée qu'elle prouvait ou avait positivement affirmé qu'il était « le Prophète que le Seigneur leur Dieu devait faire surgir pour eux du sein de leurs frères. »

Sans doute le Seigneur le destinait à conduire au salut les Arabes païens. Sans doute l'interprétation qui attribue au Messie une généalogie juive est erronée, et il doit seulement appartenir à la descendance d'Abraham.

Tel était le langage que tenaient à Mahomet les Juifs qui l'approchaient et qui voyaient avec joie l'hommage qu'il rendait à leur religion ; quelques-uns allèrent jusqu'à affirmer hautement sa mission. C'est à eux que fait allusion le passage : « Ceux à qui nous avons donné la Sainte Ecriture reconnaissent le Prophète aussi bien qu'ils reconnaissent leurs propres enfants (S. (81) : VI, 20) » et aussi les versets 195-198 de la sourate (61) : XXVI.

A partir de ce moment, les grandes lignes de l'histoire et de la tradition juives fournissent la matière principale des récits qui remplissent la plus grande partie du Koran, récits parfois très imagés et très élevés, parfois se répétant d'une manière fatigante, pour un lecteur non croyant. Comme spécimen nous signalerons au lecteur l'Histoire de Moïse dans les S. (75) : XX et (83) : XXVIII. Il sera peut-être curieux de comparer les récits du Koran à ceux correspondants de la *Bible de l'Islam*.

Il a fallu évidemment un travail considérable pour approprier et transporter dans le Koran ce qu'on y trouve de l'Ecriture Sainte, et ce travail ne peut que s'y faire sentir. Les sourates deviennent très longues. La révélation n'y est plus que rarement le jet spontané de l'éloquence passionnée d'une foi ardente ;

c'est plutôt le cours tranquille et contenu de la composition ordinaire. Plusieurs passages du Koran trahissent que des heures nombreuses de la nuit ont été affectées à ce labeur, quoique ostensiblement consacrées à la prière. C'était l'accusation principale dirigée contre Mahomet par ses ennemis.

Jusqu'à la fin de cette période, il est à peine question dans le Koran des Ecritures chrétiennes. Sans doute les sources d'information manquaient encore à Mahomet, ou il n'avait pas eu l'occasion d'y recourir.

Comme Mahomet était illettré, il ne put recevoir sur les religions juive et chrétienne que des enseignements oraux fournis par des demi savants, bien plus au courant des récits populaires et des traditions rabbiniques que des Livres Saints. De là dans le Koran, un mélange singulier de la Bible avec des fictions souvent puériles ; nous en avons eu un grand nombre dans la Bible de l'Islam. *Ce livre, qui n'est pas la révélation directe, a simplement brodé sur des textes que le Koran nous donne comme faisant partie de la révélation. Parmi les faits nombreux qui ne se trouvent point dans les Ecritures Juives nous citerons seulement les suivantes :*

1. Abraham brise les idoles de son pays et échappe miraculeusement au feu dans lequel le tyran l'a précipité (S. (81) XXI, 59, etc.)

2. Un ange promet un fils à Sarah sceptique, et annonce à Abraham que Loth sera sauvé lors de la destruction de Sodome, mais non sa femme (S. (78) XI, 74 : (62) XV, 60 ; (70) XXVII, 58, etc.)

3. Joseph ne résiste à la femme de Putiphar que grâce à l'intervention divine (S. XII, 24).

4. Jacob recouvre la vue, lorsqu'on l'enveloppe du manteau de Joseph (S. XII, 93-96).

5. Moïse tient suspendue au-dessus de la tête des Juifs le mont Sinaï pour les forcer à accepter la loi, il rend la vie aux soixante-dix qui avaient été frappés de mort sur cette montagne (S. (94) II, 53, et passim; (107) IV, 153; (91) VII, 170. Légendes des rabbins).

6. Les monts se joignent à David pour chanter les louanges de Dieu; les génies et les démons sont forcés de travailler aux gigantesques constructions de Salomon; ils transportent en un clin d'œil près de Salomon le trône de la reine de Saba; le vanneau apporte à celle-ci la sommation du pieux roi (S. (70) XXVII, 16 à 45; (49) XXXIV, 10-13; (83) XXVIII, passim. Geiger rapporte des légendes juives semblables).

7. Juifs changés en singes pour violation du Sabbat (S. (91) VII, 166).

8. Ezéchiel ressuscite un grand nombre de morts (S. (94) II, 244).

9. Ezra (Ozeïr) est rappelé à la vie, ainsi que son âne, cent ans après sa mort (S. (94) II, 261).

Quelques récits préférés sont dans le Koran l'objet d'un développement particulier et de fréquentes répétitions. Telles sont l'Histoire de Moïse, le Déluge et la Destruction de Sodome, sujets considérés par Mahomet comme étant d'un grand effet. On peut, par l'histoire de Moïse dans les S. (75) XX et (83) XXVIII, se faire une idée de la manière dont ils sont traités en général.

CHAPITRE XVI

Xe ANNÉE DE LA MISSION (619-620)

1. Délivrance des Beni Hashem et Al Muttaleb par l'annulation du pacte d'exclusion. — 2. Victoire des Persans sur les Grecs de Byzance. — 3. Mort de Khodaijah et d'Abu Tâleb. — 4. Le Prodige de la Lune fendue.

1. Délivrance des Beni Hashem et Al Muttaleb par l'annulation du pacte d'exclusion.

Cette situation durait depuis trois ans et était devenue tout à fait intolérable, lorsque Heshâm B. Amru, dont le père était parent de la mère de Fazl Ben Hashem, vint trouver Zoheir B. Ommiah et lui dit :

— Pendant que tu as une table délicate, de l'eau fraîche et saine et toutes les jouissances du luxe et de l'opulence, il est barbare et inhumain que tes parents passent de tristes jours et de longues nuits dans une pénurie complète, parce que personne n'ose avoir avec eux de rapports de commerce ou de toute autre nature. Certainement Abu Jahl n'aurait jamais souffert qu'on traitât ainsi ses parents.

Zoheir répondit qu'il ferait annuler l'engagement pris entre les Koréish s'il avait pour cela l'aide de deux amis. Alors Heshâm offrit son propre concours et sollicita celui de Mattam Ben Adwin en lui

représentant les deux Battins (fractions d'une grande tribu) des Beni Abd Munaf comme menacés de périr de faim et de misère. Celui-ci consentit à intervenir à la condition que deux autres amis se joindraient encore à eux. Heshâm y décida Ab ul-Bakhri et Rabiah B. Aswad.

Les cinq alliés se réunirent à la nuit, et arrêtèrent leur plan pour le lendemain. Zoheir se chargea de prendre le premier la parole dans l'assemblée des Koréish et les autres promirent d'appuyer sa motion.

Le matin, après avoir fait le tour de la Kaaba, Zoheir s'adressa à l'assemblée :

— Habitants de La Mecque, convient-il que, pendant que nous jouissons de tous les plaisirs de la vie et de l'abondance, nos parents, les Beni Hashem et les Beni Abd-ul-Muttaleb, traînent leur existence dans la pénurie de tout et soient en danger de mourir de faim et de misère? Par Allah, je ne me rassoierai pas avant d'avoir mis en pièces cet écrit maudit.

Aussitôt, Abu Jahl cria d'un coin du Temple :

— Tu mens! tu n'as pas le droit de déchirer cette pièce.

Rabiah B. Aswad cria à Abu Jahl :

— C'est toi qui mens ! quand cette feuille a été écrite, nous n'avons pas adhéré à son contenu.

Abdul-Bakri et Muttam B. Adwin firent chacun à leur tour la même déclaration. Heshâm B. Amru la confirma et la plupart des Koréish les appuyèrent. Mais Abu Jahl affirma :

— C'est un complot ourdi cette nuit!

Pendant qu'on se disputait avec violence pour ou contre la rupture de la convention, Abu Tâleb, accompagné de ses principaux amis, sortit du Sheb

et s'en vint à l'assemblée. Quand il se montra, les Koréish s'imaginèrent qu'il s'était lassé de défendre Mahomet et lui firent bon accueil :

— Sans doute, tu consens à la mort de Mahomet, qui rétablira l'accord entre nous?

— Je suis venu pour une affaire dont dépend la paix de toute la cité. Produisez la feuille où est stipulée l'inimitié contre nous.

Abu Jahl et ses partisans triomphants la présentèrent et Abu Tâleb demanda : « Vos sceaux y sont-ils apposés ? — Oui. — Allah a décidé que tout ce qui, dans ce document, était violence et tyrannie en serait effacé et qu'il n'y resterait que son nom. Si cette assertion de Mahomet est fausse, je vous l'abandonne : mais si elle est vraie, vous devez considérer ce document comme annulé, et abjurer toute inimitié et opposition (1). » Les Koréish approuvèrent ces paroles. On ouvrit la feuille et on n'y trouva que ces mots, en tête : « En ton nom, ô Allah ! » A cette vue, les opposants confus baissèrent la tête ; mais Abu Jahl, malgré ce prodige, persista dans son hostilité. Alors Abu Tâleb escorté de ses amis gagna la porte de la Kaaba, prononça des imprécations contre leurs ennemis et s'en retourna au Sheb. Les cinq amis des deux Battins se déclarèrent de nouveau innocents de tout ce qui pouvait avoir trait à l'écrit annulé. Mattam déchira la vieille feuille et Mansur B. Akramah qui l'avait remplie eut la main paralysée.

Tout engagement étant annulé et les adversaires réconciliés, on se rendit au Sheb ; on en fit sortir les

(1) Selon beaucoup d'auteurs arabes, Dieu avait livré aux vers toute la feuille de parchemin, excepté le commencement.

assiégés et on les conduisit à leurs demeures. Cette délivrance eut lieu dans la dixième année de la mission.

2. Victoire des Persans sur les Grecs de Byzance.

A cette époque, on apprit à La Mecque que les Grecs de Byzance avaient été défaits par les Persans en Syrie (1). Les idolâtres s'en réjouirent fort et se montrèrent insolents envers les Croyants :

« Nous triompherons de vous comme viennent de triompher les Persans, auxquels aucun Livre n'a été révélé. Le destin se prononcera de la même manière entre vous et nous qu'entre les Grecs et les Persans. »

(1) Vers cette époque eut lieu l'invasion de la Syrie par Chosroës, roi de Perse. Rétabli en 590 sur le trône de ses pères par l'empereur Maurice de Constantinople, il prit les armes pour venger la mort de son bienfaiteur et profitant de l'anarchie et des divisions théologiques qui affligeaient l'Empire d'Orient s'empara de la Syrie, puis de la Palestine. Jérusalem fut prise d'assaut : le sépulcre du Christ, les églises de Constantin et d'Hélène furent livrées aux flammes. La croix du Sauveur fut envoyée comme trophée en Perse; les églises furent dépouillées, les saintes reliques jetées au vent.

Chosroës resta campé plusieurs années devant Constantinople; il exigeait d'Héraclius, alors empereur, l'abjuration du christianisme et l'adoption du culte du Soleil. Cependant il accorda la paix moyennant une très forte rançon.

Au bout de quelque temps Heraclius, à force d'héroïsme et de généreux sacrifices, vainquit les Persans et leur reprit les provinces perdues.

Les historiens opposés au christianisme font ressortir la diminution de prestige qui résulta pour lui des victoires, des profanations sacrilèges des Persans, préparation et prélude de celles des Musulmans.

Ce fut alors que, pour ranimer les Croyants, furent révélés les versets « Elif. Lam. Mim. Les Grecs ont été vaincus sur le territoire voisin ; mais dans peu d'années, ils vaincront à leur tour. » (Koran, ch. XXX, 1, 2 et 3.) Abu Beckr les récita dans l'assemblée des Koréish qui lui dirent : « Ce sont des vers de Mahomet. » Il répliqua : « Ce sont les paroles de Dieu. » Alors Abu Beckr paria cent chameaux contre Abu B. Khaluf que, avant neuf ans, les Grecs battraient les Persans (1).

3. Mort de Khodaijah et d'Abu Tâleb.

La deuxième année après la mission fut nommée l'année de deuil à cause de la mort de Khodaijah et

(1) Selon plusieurs commentateurs du Koran, cette prédiction s'est réalisée, mais ils ne sont pas d'accord sur l'époque exacte de sa réalisation. Les uns veulent que les Grecs aient battu les Persans en même temps que se donnait la bataille de Bedre (an II de l'Hégire) ; les autres font arriver cette victoire en même temps que la bataille d'Hodeybiah (an VI de l'Hégire). Abu Beckr n'avait d'abord parié que « dix jeunes chameaux », et n'avait fixé que trois ans pour la défaite des Persans. Il porta ce pari à la connaissance de Mahomet qui lui dit que dans sa prophétie il ne fallait pas voir un nombre déterminé d'années, mais tout nombre d'années compris entre 3 et 9 ans. En conséquence, Abu-Beckr porta à 9 ans le délai de son pari, et promit en cas de non réalisation cent chameaux au lieu de dix.

L'événement étant arrivé dans les délais prévus, et Abu B. Khaluf étant mort dans l'intervalle, les héritiers de ce dernier remirent fidèlement les cent chameaux à Abu Beckr qui les amena triomphalement à Mahomet.

Quant à la défaite des Persans, elle aurait eu lieu soit près de Bostra et d'Adhraât (*d'ap. Al Jannabi*), soit en Perse ou en Mésopotamie, soit enfin en Palestine (*d'ap. Ibn Abbas*).

de celle d'Abu Tâleb qui survinrent à quelques jours d'intervalle. Le Prophète dit à Khodaijah à ses derniers moments :

— Le Très-Haut l'a exaltée au-dessus de Marie, fille d'Imran et sœur de Moïse, et d'Asiah, fille de Pharaon.

Elle fut envoyée aux Jardins du Paradis à l'âge de 65 ans, et fut enterrée à Hadjun. Le Prophète avait l'habitude de visiter sa tombe, bien qu'à cette époque, les cérémonies et les prières pour les morts n'eussent pas encore été rendues obligatoires (1).

A son lit de mort, Abu Tâleb réunit les Beni Hashem et leur dit :

— Vous êtes les saints d'Allah, la quintessence des Arabes et la fleur de la noblesse. Vous comptez parmi vous Mahomet et le brave des braves, Hamzah. Vous n'entamez jamais d'affaire importante sans la mener à bonne fin, ni aucune noble entreprise sans l'achever. Vous êtes l'élite et le soutien des hommes. Honorez cette famille (celle d'Abu Tâleb et de Mahomet), vous obtiendrez ainsi l'approbation du Tout Puissant Nourricier, la prospérité et l'accomplissement de vos désirs. Je vous recommande l'amour des parents, la concorde, l'aumône, l'honnêteté, la remise fidèle des dépôts confiés. » Après une pause, il reprit : « Je vous ordonne de prêter aide et obéissance à Mahomet, l'Amin (le fidèle) et le Sidiq (le véridique) des Arabes. Les anges ont

(1) Pendant toute la vie de Khodaijah, Mahomet n'eut ni de seconde femme ni de concubine bien qu'elle eût 15 ans de plus que lui. Elle lui donna 6 enfants dont deux moururent très jeunes, et il n'eut pas depuis d'autre enfant excepté Ibrahim, fils de la Cophte Marie. En toute occasion après son décès, il exprimait son regret de sa perte et le souvenir le plus reconnaissant de son affection pour lui.

rendu témoignage de l'excellence de son œuvre et de la sincérité de ses paroles. Je vois les nobles et les pauvres de tous les pays répondre à son appel et croire en ses paroles; les Koréish, amis et ennemis, tirer le cimeterre et verser le sang à sa voix; les riches implorer son appui qu'il prodigue aux pauvres; les Arabes lui livrer leur pays et la direction de leurs affaires, et son amour s'implanter dans leurs cœurs. O vous, Beni Hashem! recherchez son amitié et aidez-le en paroles et en actions. Soyez ses alliés les plus dévoués; il est le seul que Dieu conduise, le seul qu'il fasse triompher. Par Allah, si je survivais, je ferais tout pour le seconder et je le préserverais de tout mal...

Quand les Koréish surent que l'état d'Abu Tâleb était désespéré, ils se dirent entre eux :

— Abu Tâleb a toute sa vie protégé Mahomet de tout son pouvoir, et depuis la conversion d'Hamzah, d'Omar et de beaucoup d'autres guerriers, celui-ci est devenu très redoutable; il conviendrait de faire avec lui un traité de paix par l'entremise d'Abu Tâleb. En conséquence, les principaux d'entre eux s'en vinrent à son chevet et lui exposèrent : « Nous avons toujours obéi à tes conseils et respecté tes ordres. Nous craignons qu'après toi la discorde ne se mette entre Mahomet et nous. Invite-le à cesser ses attaques contre notre religion et nous ne combattrons plus la sienne. » Abu Tâleb fit venir l'Apôtre et lui dit : « Mon fils, les nobles Koréish t'adressent une demande; en l'agréant, tu t'assureras leur dévouement et leurs services. — Mahomet: « J'ai aussi une demande à leur adresser: c'est de prononcer quelques mots à l'aide desquels ils régneront sur tous les Arabes et subjugueront la Perse. » Abu Jahl s'écria : « O Mahomet, nous sommes prêts à en

prononcer cent. Quels sont-ils? — Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mahomet est l'Apôtre d'Allah. » Cette réponse irrita les Koréish; ils se tordirent les mains et s'exclamèrent : « Tu veux donc réduire nos mille dieux à un seul? Il est étrange que tu montres tant de mauvais vouloir alors que nous nous efforçons de nous concilier ton amitié et de te donner satisfaction. » Cela dit, ils s'en allèrent.

Selon le Rantazul-Abbab (Mausolée des Saints), Abu Tâleb à son lit de mort fit, d'après le conseil de quelques Koréish, prier son neveu de lui adresser quelques aliments provenant du Paradis qui pourraient lui rendre la santé. Mahomet renvoya le messager avec cette réponse : « Allah n'accorde point à des Infidèles la nourriture du Paradis. » Mais il suivit de près le messager et trouva la maison d'Abu Tâleb pleine d'idolâtres. Il les pria de le laisser seul avec son oncle.

« Nous sommes, répliquèrent-ils, ses parents aussi proches que toi et nous ne l'abandonnerons pas en pareil moment. » Alors le Prince s'assit au bord du lit et dit : « Mon oncle! que Dieu te récompense d'avoir pris soin de moi depuis ma minorité et de m'avoir protégé depuis ma majorité! » Il ajouta : « Aide-moi, en prononçant des mots avec lesquels j'intercéderai pour toi auprès d'Allah le jour de la résurrection. — Quels sont-ils? — Il n'y a de Dieu qu'Allah. La Divinité ne se partage point. — Pour réponse Abu Tâleb prononça les vers suivants :

Tu m'as invité (à la Foi), tu m'as avisé;
Tu as été véridique et loyal;
Tu as promulgué une religion que je reconnais
Etre la meilleure religion du monde.
N'était la crainte du blâme je la professerais,
Comme je le déclare expressément maintenant,

Entendant ces vers, les Koréish reprochèrent à Abu Tâleb de renier la religion de ses ancêtres Abd-ul-Muttaleb, Hashem et Abd Munâf; il répondit : « Abu Tâleb est fidèle à la religion de ses ancêtres. » Puis réunissant autour de lui les fils d'Abd-ul-Muttaleb, il les exhorta en ces termes : « Tant que vous suivrez et appuierez Mahomet, la prospérité, la grâce divine et la paix seront votre partage. »

Alors le Prophète lui demanda : « Peux-tu leur ordonner de suivre ma religion et ne pas l'accepter toi-même. » — Abu Tâleb : « Si j'étais en bonne santé, je le ferais, mais au point où j'en suis les Koréish ne manqueraient pas de dire : « C'est seulement à l'agonie qu'Abu Tâleb s'est fait musulman. » (1)

Quand l'Apôtre eut perdu l'espoir de le convertir, il se leva et dit : « Par Allah, je continuerai à intercéder pour son pardon jusqu'à ce que cela me soit défendu. » En conséquence, il resta chez lui plusieurs jours en prières. Quand les croyants en furent informés, ils se mirent à prier de leur côté pour leurs parents morts dans l'idolâtrie, jusqu'au moment où fut révélé le verset : « Il est interdit aux Prophètes et aux vrais croyants, de prier pour les idolâtres, même leurs parents, quand ils savent que l'enfer est leur demeure. »

4. Le Miracle de la Lune fendue.

C'est en cette partie de la 10e année de la mission

(1) Selon *Al Jannabi*, Abu Tâleb mourut huit mois et vingt-et-un jours après l'annulation du *pacte d'exclusion*. Pour beaucoup d'auteurs musulmans, Abu Tâleb avait, avant de mourir, formellement embrassé l'Islam. Il était plus qu'octogénaire.

que la plupart des biographes et des historiens musulmans placent le prodige que nous rapportons ci-après :

« Mahomet opéra un grand prodige pour la conviction des incrédules, si nous en croyons *Al Jannabi*. Selon quelques-uns, c'est à ce fameux miracle que se rapporte le commencement du chap. LIV de l'Alcoran. On dit que les Infidèles, ayant demandé un signe à Mahomet, la Lune parut séparée en deux, qu'une des parties disparut et que l'autre resta ; et *Ebn Masüd* affirme qu'il vit le mont *Ilara*, qui était entre les deux parties séparées. Les paroles de l'Alcoran, dans le chapitre cité, intitulé *La Lune*, qui se rapportent à ce fait, sont les suivantes : « L'heure approcha, et la Lune fut fendue. S'ils voient quelques signes, ils se retirent et disent, c'est un prestige. Ils prétendent que c'est une imposture. Ils suivent leurs passions, mais toute chose est immuablement établie. » *Al Jannabi* rapporte aussi que les musulmans, aussi bien que les Incrédules, et le *Peuple du Livre*, c'est-à-dire les Juifs et les Chrétiens, qui ont les livres de l'Ecriture Sainte, furent témoins de cet étrange prodige. » (Histoire universelle, d'après *Al Jannabi*, *Al Zamakhshar*, *Al Beidawi*, *Al Sahib*, *le Koran*, *Gagnier et Maracci*.)

CHAPITRE XVII

Xe ANNÉE DE LA MISSION

(Suite.)

1. Après la mort d'Abu Tâleb, Mahomet est persécuté à La Mecque. — 2. Il cherche asile à Taïf et en est chassé. — 3. Les génies embrassent l'Islam. — 4. Le Prophète rentre à La Mecque (620).

1. Après la mort d'Abu Tâleb, Mahomet est persécuté à La Mecque.

Après la mort d'Abu-Tâleb, les Idolâtres voulurent empêcher le Prophète d'enseigner le peuple, et, à leur instigation, un drôle lui jeta de la boue au visage. Ayant appris cela, Abd (1) fils d'Abd-ul-Muttaleb, dit à Mahomet : « Continue ta prédication ; je le jure par Lât et Uzza, tant que je vivrai, je ne laisserai personne te maltraiter. » Abu Lahab fit le même serment (2) et comme les idolâtres le redoutaient, ils s'abstinrent pendant quelque temps de toute insulte. Mais un jour Lahab, à l'instigation d'Abu Jahl et de Otbah, demanda au Prince : « Est-ce que Abd-ul-Muttaleb ira en enfer ? » — « Oui ! et tous ceux qui suivent sa religion. »

(1) Il s'agit sans doute d'Abd Hajab, oncle du Prophète.

(2) Abu Lahab ne s'était pourtant jamais montré tendre pour Mahomet. Il est probable que s'il fit ce serment, ce fut plutôt par esprit de caste, et en manière de protestation contre les procédés d'un mauvais drôle.

Alors Abu Lahab entra dans une grande colère et s'écria : « Par Allah, désormais je serai ton ennemi. » A partir de ce moment, il se joignit aux Koréish pour persécuter et outrager le Prophète, et celui-ci fut obligé de quitter La Mecque (1).

2. Le Prophète cherche asile à Taïf et en est chassé.

Le Prince des Justes quitta La Mecque pour échapper aux persécutions et aux outrages des infidèles et des pervers, et s'en vint aux campements des Beni Beekr et des Beni Webel, qu'il invita à entrer dans la bonne voie ; mais ils furent rebelles à la grâce. Il se rendit alors dans d'autres tribus ; on l'écouta d'abord, mais on le repoussa ensuite.

Puis il alla visiter les habitants de Taïf et les Beni Thagif. Il existait une rivalité entre les Koréish et les habitants de Taïf, bien que les uns et les autres descendissent du même ancêtre, Modar. Ceux-ci avaient une idole à eux, différente de celle de La Mecque. Mahomet espérait à cause de cela les amener à sa religion.

. . . . . .

Taïf est située au midi du mont de Ghazwam, l'endroit le plus froid de la province de Hedjaz, et souvent il gèle sur le haut de la montagne. Elle

(1) La croyance à l'enfer et au paradis qui était à peine sensible dans le Judaïsme avait imprégné tout l'Orient par la diffusion des doctrines indiennes.

Le sentiment d'Abu Lahab est très naturel. On se rappelle que longtemps Madame de Maintenon refusa de se convertir au catholicisme, parce qu'elle ne pouvait admettre que la parente qui l'avait élevée, sa seconde mère, pût aller en enfer.

abonde en fruits de toute sorte, dont on envoie une grande quantité à La Mecque; l'air y est très sain. C'est ce qui a fait dire au poète Temiris *en chantant les louanges de* Zeinab, *sœur du prince d'Hedjaz, qu'elle passait l'hiver à La Mecque et l'été à Taïf. Un oncle de Mahomet, Abbas résidait à Taïf, et sans doute cette circonstance contribua-t-elle à décider le Prophète à se rendre dans cette ville, où la présence d'un parent lui faisait espérer un bon accueil. Les turcs ont longtemps appelé le territoire de Taïf,* Abbas Beladi *(la contrée d'Abbas) en mémoire de cet oncle du Prophète* (1).

. . . . . .

Mahomet séjourna dix jours à Taïf, exhortant les chefs et les principaux membres des tribus à embrasser l'Islam. Aucun n'y consentit. Il fit particulièrement de grands efforts pour convertir les deux fils d'Omar B. Omaïr. N'y ayant point réussi, il les pria de tenir sa démarche secrète, pour éviter une recrudescence de persécution de la part des Korcish (2).

Dans cette localité, quelques misérables ameutèrent contre le Prophète des insensés qui lui jetèrent des pierres; Zaïd qui l'accompagnait eut le crâne fracturé et le Prophète lui-même fut blessé à la jambe. On lui criait :

— Sorcier, fou! Es-tu venu pour semer la discorde parmi nous et pour égarer les simples?

Il quitta donc cette tribu, entra dans un jardin qui appartenait à Otbah et à Shaibah, sur la route de La Mecque, et s'assit à l'ombre d'un arbre. L'es-

(1) Golius; Al Edrisi; Al Jannabi, etc.

(2) D'après *Abulféda* et *Al Jannabi*, Mahomet aurait fait à Taïf quelques prosélytes, mais en fort petit nombre.

prit abattu, le corps ensanglanté, il éleva ses mains pour la prière :

— O Allah! dans ma faiblesse, je dépose ma plainte au tribunal de ta Magnificence, Je reconnais mon infinie petitesse et ma faiblesse devant l'épreuve, par rapport à ta Grandeur. Daigne envisager mon triste état. Tu es le Miséricordieux des miséricordieux et le Défenseur des opprimés. Je suis ton bien aimé. Veux-tu m'abandonner à un ami qui tourne le dos quand il me voit ou à un ennemi qui disposera de mon sort. Si cette humiliation n'est pas un effet de ta colère, je ne la redoute pas. Mais ta miséricorde prédomine. Je prends à témoin la lumière de ta face qui a éclairé les ténèbres et m'a dévoilé les mystères de ce monde et de l'autre, que ton courroux ne s'appesantira pas sur moi. Tu peux châtier selon ton bon plaisir. Toute puissance et toute force nous sont données par la volonté d'Allah. »

Otbah et Shaibah qui étaient ses parents lui firent porter des fruits par Abbas, jeune esclave, chrétien originaire de Ninive. L'Apôtre profita de cette occasion pour le convertir (1).

3. Les Génies embrassent l'Islam.

De Taïf, le Prophète s'en alla à la vallée de Nakhlah d'où l'on peut, en une nuit, se rendre à La Mecque. Il y arriva dans l'après-midi et se mit à faire ses dévotions qu'il prolongea fort avant dans la nuit.

(1) On voit que, au plus fort de ses tribulations, Mahomet ne perdait pas de vue un seul instant la propagation de sa Foi.

On raconte que lorsque la mission du Prophète fut proclamée, il fut défendu aux démons (génies) (1) d'écouter à la dérobée et que alors ils se dirent entre eux :

— Il doit être arrivé dans le monde un grand événement pour qu'un rideau soit tendu entre nous et les nouvelles du ciel. Il faut faire des recherches à l'Est et à l'Ouest dans le monde habité pour en découvrir la cause.

En conséquence, sept d'entre eux descendirent sur terre dans la région du Téhamah et s'en vinrent dans la vallée de Nakhlah où ils trouvèrent le Prophète faisant ses dévotions. Quand ils entendirent le Koran, ils s'exclamèrent :

— Par Dieu! il n'y a pas entre nous et les nouvelles du ciel d'autre voile interposé que ce Livre.

(1) Génies. — Démons : Les Arabes croyaient que les Génies étaient des Etres qui tenaient le milieu entre les anges et les hommes. D'après certains commentateurs du Koran, il faudrait entendre par *génies* ce que les spirites de nos jours appellent des *esprits*, avec cette différence que les génies des Arabes n'avaient pas vécu matériellement, comme les esprits des spirites.

Cependant on croyait qu'ils se reproduisaient comme tous les êtres. Il en était, ainsi que des hommes, de bons et de mauvais : les mauvais étaient les *démons*. Il est fréquemment question, dans le Koran, des Génies et des Démons : pour être complètement renseigné sur leur nature, leurs qualités, leurs défauts, leurs attributions et leur rôle, il faut lire tous les versets qui se rapportent à eux, ce sont :

Démons : XIX, 69. 86. — XXVII, 7. — XVIII, 48. — XV, 17. — LXVII, 5. — LXXII (entièrement).

Génies : VI, 100. 128. — XI, 120. — XV, 27. — XXVI, 212. — XXVII, 39. — XXXVIII, 36, 157. — XLI, 24. 29. — XLVI, 28. — LV, 14.

On les trouvera classés dans l'ordre vulgaire dans le *Koran analysé* de Jules La Baume, p. 310 et 316.

Ils eurent le bonheur de confesser la foi aux pieds du Prophète, et à leur retour ils dirent aux autres génies :

— Assurément, nous avons entendu un livre admirable qui institue une loi parfaite, nous avons cru en lui, et jamais nous n'attribuerons au Seigneur un associé. (Koran, LXXII, 1, 2, 3) (1).

On raconte que trois mois après, d'autres génies de cette tribu firent leur apparition dans le Hajun, défilé près de La Mecque, et exprimèrent le désir d'y avoir une entrevue avec le Prophète. Celui-ci s'y rendit cette même nuit et eut le spectacle d'une foule de choses extraordinaires, « qui sont relatées en détail dans de gros livres. »

4. L'apôtre rentre à La Mecque.

Quand le Prophète quitta Taïf pour revenir au sanctuaire, les Koréish instruits de ce qui s'y était passé, excitèrent de méchants hommes de La Mecque à imiter ceux de Taïf. Pendant le retour Zaïd B. Hareth rappela aux Glorieux les persécutions et les outrages qu'ils avaient soufferts à La Mecque et l'engagea à n'y rentrer que sous la sauvegarde et avec la protection d'un ami puissant. En conséquence, le Prophète s'arrêta près du mont Hira et envoya à La Mecque un homme chargé de demander à Sahal B. Amru Mutam, sa protection. Il ré-

(1) 1. Dis : Il m'a été révélé que quelques Génies s'étant mis à écouter *la lecture du Koran* s'écrièrent : Nous avons entendu une lecture extraordinaire. — 2. Elle conduit à la vérité; nous croyons en elle et nous n'associerons plus aucun être à Notre-Seigneur. — 3. Notre-Seigneur (que Sa Majesté soit élévée!) n'a ni compagne ni enfant. (Koran : *traduction Kasimirski.*)

pondit : « Viens dans ma demeure. Je pourvoirai à ta sûreté. » Le lendemain matin, il s'arma avec ses fils et ses clients et se rendit au temple de La Mecque. En apprenant cela, Abu Jahl courut au temple et demanda à Sahal : « Es-tu le disciple, ou le protecteur de Mahomet ? — Le protecteur. — Quelle que soit la personne à laquelle tu donnes ta garantie, nous lui donnons la nôtre. » En conséquence, le Prince rentra à La Mecque, baisa pendant la nuit la Pierre noire, fit le tour de la Kaaba, accomplit ses dévotions avec deux prosternations et ensuite rentra dans sa maison.

Dans le cours de la dixième année de sa mission, Mahomet consomma son mariage avec Sowdah, sa deuxième femme, qui appartenait à une branche de sa famille, et épousa Aischah, fille d'Abu Beckr qui n'avait que six ans et qui fut sa troisième femme (620).

Le Koran a décrit cette période de la mission du Prophète, où l'on ne croyait point en lui, dans les versets suivants.

« Les incrédules disent : « Le Koran est une pure invention qu'il a forgée avec l'aide de quelques autres ; » mais cette assertion est injuste et mensongère. Ils ajoutent : « Ce sont de vieilles fables qu'il a fait écrire et ils lui sont dictés matin et soir » (Ch. XXV, 5, 6).

Les incrédules disent encore :

Assurément quelqu'un lui enseigne dans une langue étrangère (à composer le Koran) et lui le fait écrire dans le meilleur arabe (Ch. XVI, 105). »

D'après Ibn Ishak le Prophète était fréquemment en conversation avec un esclave chrétien, nommé Jamru, des Beni Al Madhrama et l'on disait : « Jamru

seul enseigne à Mahomet une bonne partie de ce qu'il promulgue », et c'est à cause de cela qu'a été mis au jour le précédent verset. Des passages du Koran montrent qu'à cette époque, des Arabes qui devinrent dans la suite de fervents Musulmans, regardaient Mahomet non seulement comme un poëte possédé d'un démon, mais même comme un sorcier et un fou (1).

(1) D'après d'autres, Mahomet puisait ses révélations soit auprès de Djebr et Yesar, fabricants de sabres, établis à La Mecque et adonnés à la lecture du Pentateuque et de l'Evangile, soit chez Salman, le Persan, un des hommes les plus dévoués à Mahomet et à sa famille. Mais, d'autres auteurs ne font intervenir ce Salman dans la vie de Mahomet qu'après la fuite de La Mecque, en l'an 622; voir plus loin, ch. XXII; *in fine*.

CHAPITRE XVIII

XIe ANNÉE DE LA MISSION DU PROPHÈTE (620 à 621).

1. Ascension du Prophète au Ciel où il s'entretient avec Dieu sans intermédiaire. — 2. Accueil fait au Prophète par les incrédules après son ascension. — 3. L'Apôtre s'adresse aux pèlerins venant à La Mecque : conversion de six habitants de Médine.

1. Ascension du Prophète au Ciel où il s'entretient avec Dieu sans intermédiaire.

Beaucoup de Livres, notamment celui du Scheik Ali Abu Sina, rapportent un grand nombre de traditions sur l'ascension du Prophète au Ciel, et sur les mystères des deux mondes que Dieu lui dévoila directement.

Des Histoires authentiques racontent même avec de nombreux détails, deux ascensions ; nous nous bornerons à en décrire succinctement une seule en en donnant seulement les deux versions qui appartiennent à la théologie du mahométisme le plus primitif (1).

(1) D'après l'auteur (?) du Livre *Al Seirat* l'ascension du Prophète eut lieu en la xe année de la mission : d'après *Al Juzi*, ce fut en la xiie année ; ainsi l'on n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle arriva ce miracle, et les auteurs diffèrent également dans les récits qu'ils en font. Ainsi *Abu Horeira* dit que Mahomet était couché « en plein air, entre

PREMIÈRE VERSION

Une nuit d'orage, de tonnerre et d'éclairs, le Prophète était chez Omm Hani, sœur d'Ali, dans un état intermédiaire entre la veille et le sommeil, lorsque Gabriel lui apparut, accompagné de Michel et lui dit : « Lève-toi Mahomet, le Tout-Puissant t'appelle. » Puis il ouvrit sa robe depuis le cou jusqu'au pubis et Michel lui lava le cou, la gorge et la poitrine avec de l'eau du puits Zemzem pour le purifier de tout ce qui ne doit point souiller un Prophète (1). Cela fait, Gabriel le prit par la main et l'emmena. Entre Es-Safâ et Merva l'Apôtre rencontra un quadrupède d'une taille intermédiaire entre celle du mulet et de l'âne. Sa tête ressemblait à une figure humaine, son poitrail paraissait formé de rubis étincelants : et son dos de perles blanches (2). Il

les collines d'As Safa et de Merwa » lorsque l'Ange lui apparut, tandis que, suivant d'autres il était comme on le verra plus loin chez Omm Hani.

(1) Selon *Abu Horeira* et *Al Jarud*, « Gabriel ouvrit le cœur à Mahomet, en exprima la goutte noire, ou le principe du péché originel, le lava, le remplit de foi et de science, et ensuite le remit à sa place, d'où il l'avait tiré pour faire cette opération plus promptement et avec plus de commodité. » (*Hist. universelle*).

(2) Borâk avait tous les dons de l'homme excepté la parole. Il volait avec la rapidité de l'éclair ; ses yeux brillaient comme les étoiles et dardaient des rayons comme ceux du soleil. Dieu lui donna la permission de parler, à l'occasion de l'ascension du Prophète que Gabriel venait de lui présenter en énumérant toutes ses qualités et tous ses titres. Alors Borâk demanda : « O Gabriel, je te conjure par l'alliance qui est entre toi et Mahomet, obtiens de lui que je puisse entrer dans le Paradis par son intercession, au jour de la Résurrection. » Le Prophète, entendant ce

avait des ailes assez grandes pour couvrir ses jambes. Gabriel dit à Mahomet : « Monte sur Borâk, la monture des Prophètes. » Et il présenta l'étrier tandis que Michel tenait la bride. Lorsque le Prophète s'élança sur lui, Borâk se mit à faire des bonds et Gabriel l'apostropha :

— Borâk, tu n'as jamais été monté par un Prophète plus cher à Dieu que Mahomet.

A ces mots, Borâk effrayé sua à grosses gouttes et baissa la tête. L'Apôtre monta et partit pour le Temple lointain (Jérusalem). Chemin faisant on (1) lui offrit deux coupes, une de lait et une de vin. Il but le lait, et Gabriel lui dit : « Si tu avais choisi le vin, l'erreur aurait triomphé. » Il fut tenté ainsi encore trois fois. Un homme l'appela à sa droite. « Arrête-toi Mahomet ! » Il n'y fit point attention. De même à sa gauche. Plus loin une femme se tenant magnifiquement parée au bord du chemin, l'appela sans plus de succès. Alors, à sa prière, Gabriel lui expliqua :

« Le premier homme était un Juif ; si tu l'avais écouté, tes adhérents se seraient faits Juifs après ta mort. Le second était Chrétien ; ils seraient devenus Chrétiens. La femme parée, c'est le monde ; si tu t'étais entretenu avec elle, tes disciples auraient préféré le monde d'ici-bas au monde futur ». Gabriel fit arrêter l'Apôtre à Médine, lieu de son prochain exil, et au mont Sinaï, le temps nécessaire pour une prière. Il en fit autant à Bethléem, berceau d'Isa. A Jérusalem une troupe de Chérubins venus à sa rencontre

discours, lui dit : « Tiens-toi en repos, Borâk, tu seras par mon intercession avec moi en Paradis », etc.

(*Al Bockari, Abulféda, Al Jarud, Al Beidawi, Ahm, Ibn Yahia, Abu Horeira, etc.*)

(1) Voir page 109 : *Note.*

lui adressèrent ces paroles : « Salut à toi, le Premier, le Dernier, l'Élu qui rassemblera ! »

Gabriel lui expliqua ces qualifications : « Tu seras : *Le premier* des ressuscités du jardin du Paradis, de ceux dont l'intercession est acceptée. *Le dernier* des Prophètes. Au jour fixé, la résurrection qui rassemblera les hommes commencera par toi. »

Gabriel fit mettre pied à terre au Prophète à la porte du temple qui est appelée porte de l'Ascension, et y attacha Boràk à l'anneau auquel les anciens Prophètes attachaient leurs montures. Entré dans le temple, Mahomet y trouva un grand nombre de Prophètes et sur l'invitation de Gabriel s'avança vers eux et récita les prières avec deux prosternations, ce que les Prophètes firent avec lui. Ensuite Gabriel l'emmena au désert, auprès d'une échelle d'une beauté si merveilleuse qu'aucun œil mortel n'avait jamais rien vu de pareil, et d'une longueur de 500 années de voyage ordinaire, hauteur de chaque ciel au-dessus du ciel immédiatement inférieur ; son pied reposait sur la terre au milieu d'un groupe d'anges et son sommet était dans le ciel. L'Apôtre monta en une heure au premier ciel, formé d'une vapeur subtile qu'on appelle le firmament. Gabriel frappa à la porte.

— Qui est-ce ?

— C'est moi.

— Qui amènes-tu ?

— Mahomet.

— A-t-il été appelé ?

— Oui.

On ouvrit la porte. Sur la voûte du ciel qui recouvre notre monde, le Prophète aperçut un homme de haute stature et Gabriel lui dit : « Salue ton père Adam. » Adam, la paix soit avec lui, répondit

au salut par les mots : « Sois le bienvenu, fils pieux et Prophète pieux. »

Il y avait à la droite d'Adam une porte par où venait une odeur délicieuse, et à sa gauche, une autre porte d'où s'exhalait une affreuse puanteur. Quand Adam regardait à sa droite, il souriait ; quand il regardait à sa gauche, il pleurait.

Gabriel expliqua au Prince qu'à droite, était l'entrée des Elus ; à gauche, celle des Damnés.

Après avoir échangé des saluts et des félicitations avec l'Ange Asmaïl qui préside à la garde du ciel du monde, le Prophète, sur les ailes de Gabriel, monta au second ciel, formé d'une sorte d'alliage (airain).

Pour y être admis, aussi bien qu'à chacun des autres ciels superposés, Gabriel dut donner, aux anges qui en gardaient l'accès, les mêmes explications qu'au premier ciel. Dans le second ciel se trouvaient deux hommes jeunes : Isa (Jésus), fils de Marie et Yahia (Jean-Baptiste), fils de Zacharie.

A la salutation du Prophète, ils répondirent comme l'avait fait Adam.

Au troisième ciel, fait d'une sorte d'airain de couleur olivâtre (Zaïboun), ils rencontrèrent Yusuf (Joseph).

Au quatrième ciel, d'un argent brillant, David et Salomon.

Au cinquième ciel, de l'or le plus pur, Edris (Enoch).

A chaque ciel, chaque personnage, mêmes salutations de Mahomet, mêmes réponses des Prophètes.

Au sixième ciel, fait d'une pierre précieuse et diaphane, préside Musa (Moïse), si velu que ses poils traversent son vêtement. Il a auprès de lui Haarun (Aaron) et il pleura en disant à Mahomet : « Il

entrera en paradis beaucoup plus de croyants que d'enfants d'Israël. »

Au septième ciel, fait d'hyacinthe du rouge le plus éclatant, l'Elu vit Ibrahim (Abraham) appuyé contre le Tabernacle céleste, édifice qui, dans le ciel s'élève en face la Kaaba céleste, située sur la verticale de la Kaaba terrestre, et qui est visitée tous les jours par sept mille anges.

Ensuite on le conduisit à l'arbre Lotus qui marque la limite du septième ciel. Gabriel réside au centre de cet arbre dont les fruits sont gros comme des rochers et les feuilles grandes comme des oreilles d'éléphant.

De ses racines s'épanchent quatre cours d'eau ; deux découverts : le Nil et l'Euphrate, et deux souterrains, qui arrosent le Paradis.

Gabriel s'arrêta à l'arbre Lotus, et resta en arrière du Prince qui lui dit : « Ange qui apporte les révélations, continue à monter ! »

— Je ne puis aller au-delà. Je n'ose plus prendre (aucun) essor. Car si je m'élève encore (de l'épaisseur) d'un atome, les rayons de la Gloire divine brûleront mes ailes !

Alors l'ange Michel prit le Prophète par la main, et écartant plusieurs milliers de rideaux, il l'introduisit dans un monde où tout était nouveau et dépassait de beaucoup tout ce qu'il avait vu jusque-là.

En même temps qu'il vit le Maître de la Gloire il entendit ces paroles :

— Viens à moi : approche-toi !

Mais l'Elu resta immobile, et privé de l'usage de ses sens.

Il se sentit tout transport, tout extase et perdit dans son ravissement la notion de toutes choses.

Toutes ses facultés, tous ses sentiments étaient

exaltés par le plaisir délicieux de s'approcher de Dieu au point qu'il lui semblait s'être détaché, être sorti, de lui-même. Il souriait et il tremblait quand il entendit de nouveau ces mots : « Plus près. » Puis ceux-ci : « Sois sans crainte. Calme-toi ! » Quand il se fut approché davantage, le Seigneur le salua dans des termes et avec des accents d'une douceur infinie, et il ajouta : « Célèbre mes Louanges ! »

— Je ne puis le faire dignement. Tu es ce que toi-même as dit que tu es.

— Dis ce que tu désires, ce que tu veux savoir.

— Permets-moi des questions pour éclaircir mes doutes.

Le Prophète exposa ses doutes et il fut éclairé. Alors furent fixés les principes de la Loi religieuse, les jeûnes, les prières, etc., pour le gouvernement religieux et civil du monde (1). Cinquante flexions (génuflexions ou prosternations) par vingt-quatre heures, pour l'accompagnement des prières, furent rendues obligatoires pour les Musulmans.

Ensuite Dieu combla l'Elu de faveurs et le congédia. Michel le ramena à la résidence de Gabriel qui le félicita, puis le promena dans les Jardins du Paradis, et enfin lui montra l'Enfer et les tourments des damnés (2). En le voyant à son retour, Moïse lui demanda :

(1) Par ces dernières lignes l'ascension du Prophète devient le similaire, le pendant de la réception de la Loi par Moïse sur le mont Sinaï. Il est bon que le lecteur s'y reporte (voir la *Bible de l'Islam*) pour comparer.)

(2) Voici une description assez commune de la Gehenne ou Enfer.

Elle est aux limites de la septième terre, la flamme couvre un espace immense. Dans le gouffre, trônant sur un brasier ardent, les yeux lançant des étincelles, l'ange qui préside aux trésors du feu (cela paraît une réminiscence du

— Qu'as-tu rendu obligatoire pour tes fidèles ?

— Cinquante flexions de prières dans les oraisons, pendant un jour et une nuit.

Moïse objecta : « J'ai connu les hommes avant toi et ai éprouvé les enfants d'Israël. Tes fidèles sont beaucoup plus faibles que les hommes des anciens temps. Ils ne pourront faire cinquante flexions pendant leurs prières. Retourne auprès du Dieu unique et demande lui une réduction. » Mahomet y consentit et revint apprendre à Moïse qu'il n'y aurait que cinq flexions (prosternations) obligatoires.

Moïse insista pour que ce nombre fut encore diminué. Le Prophète répondit : « J'ai poussé mes sollicitations jusqu'à un point dont je rougis ; maintenant il ne me reste plus qu'à me rendre et à obéir. »

Quatre heures de la nuit s'était écoulées entre le départ de Mahomet de La Mecque et son retour.

sabéisme). Il tient à la main une lance de feu; devant lui sont posées des chaînes toutes de feu. De tous les anges, c'est le plus terrible, le plus difforme, le plus hideux. Depuis que Dieu l'a préposé à l'abîme, il ne cesse de lancer sur les ennemis du Très-Haut les flammes de sa colère.

Des hommes de feu, assis devant des tables de feu sur lesquelles sont d'un côté des viandes défendues et de l'autre des viandes permises, mangent les impures et laissent les bonnes. Ce sont ceux qui ont mangé ce qui est défendu.

Avec des épées de feu, on coupe en morceaux des réprouvées qui reprennent aussitôt leur forme, pour subir éternellement ce supplice. Ce sont les femmes qui ont manqué à la pudeur en découvrant ce qui doit être voilé. Les adultères des deux sexes mangent des pains de feu et rendent du feu par toutes les ouvertures de leur corps, etc. (peut-être les Musulmans ont-ils pris le feu pour caractéristique de l'Enfer, par opposition aux Sabéens qui l'adoraient).

DEUXIÈME VERSION

Suivant l'ordre de Dieu (après que le Prophète et son céleste guide eurent atteint la limite du septième ciel), Gabriel emporta Mahomet, d'abord à deux mers de lumière séparées par des espaces immenses, puis à un lac d'eau toute noire au bord duquel il traversa successivement les rangs des chœurs des anges : les Sadjedoun (ceux qui adorent), Mahaleloun (qui louent), Karouboun (chérubins), et Rohanoun (les spirituels) : puis il se trouva en présence d'Azrail (1).

Cet ange occupait tout l'espace entre l'Orient et l'Occident et de son pied atteignait l'extrémité de la septième terre. Il avait des bouches sans nombre qui célébraient Dieu dans les idiomes de tous les lieux et de tous les temps. Il soutenait sur son cou le trône de Dieu. Il avait à la bouche un cornet au fond duquel était le dénombrement de tous les hommes. L'oreille et la vue tendus vers Dieu, il écoutait sa voix plus forte que le tonnerre, plus prompte que l'éclair ; quand elle prononce le mot : « Sois ! » tout ce que Dieu ordonne est exécuté à l'instant (2).

(1) Un ancien auteur arabe place l'ange de la création dans le septième ciel. « C'est la plus grande et la plus admirable de toutes les créatures (de Dieu). Il a 70 000 têtes ; chaque tête a 70,000 visages ; chaque visage 70,000 bouches ; chaque bouche 70,000 langues ; chaque langue parle 70,000 idiomes différents, dans chacun desquels il (l'ange) célèbre les louanges de Dieu. »

C'est de la louange perpétuelle de cet ange que Dieu a créé les anges qu'on appelle *spirituels*, et cet Ange lui-même s'appelle *Esprit*

(2) Deus autem noster in cœlis, omnia qui voluit fecit (In exitu Israël).

Là dove si puote quelche si vuole (Dante).

Des anges debout soutenaient le trône ; ils étaient d'une si haute stature que les cieux et les terres ne leur venaient pas à la cheville.

Un ange, sous la forme d'un coq, avançait la tête de dessous le trône et glorifiait Dieu en battant des ailes (1). Son plumage est entremêlé d'émeraudes, de rubis et de perles ; les extrémités de ses ailes touchent l'Orient et l'Occident : ses pieds sont posés sur l'air. Il chante un hymne au Seigneur à minuit et un à la naissance du jour. Tous les coqs de la terre chantent en même temps que lui pour glorifier Dieu. Sa voix est entendue des habitants de la terre et des cieux, excepté des génies et des hommes. Quand le jour de la résurrection approchera, le Très Haut lui imposera silence. Alors les habitants des cieux et de la terre connaîtront que l'heure est proche.

Guidé par un ange vêtu d'une robe rouge, marchant à la tête de 7,000 anges, Mahomet franchit 70,000 cloisons d'hyacinthes, puis 70,000 voiles d'une étoffe très ténue et enfin 70,000 voiles de ténèbres, chaque voile séparé du précédent et du suivant par un intervalle de 500 années de chemin ; puis il traversa 70,000 voiles de feu, autant d'eau, autant faits de vide et de chaos : il se fit jour au-delà du voile

(1) Dans le *Talmud* de Babylone on trouve la description d'un oiseau appelé Ziz, qui présente à peu près le même aspect et qui d'ailleurs, suivant le *Paraphrasle Chaldaïque* n'est autre chose qu'un gigantesque et merveilleux coq. En étendant ses ailes il obscurcit le soleil, et de même que celui que vit Mahomet, il chante tous les matins devant Dieu.

Quant au coq vu par le Prophète dans son ascension, *Al Termedzi* raconte que ses ailes sont enrichies d'émeraudes, d'escarboucles, de perles magnifiques et innombrables ; et qu'à l'approche du jour de la résurrection, il chantera les louanges de Dieu d'une voix forte et sonore.

de la Beauté, et de ceux de la Perfection, de la Souveraineté et de l'Immensité ; et enfin il se trouva devant le voile de l'Unité, celui de Dieu puissant et immense.

Le voile se leva par ordre de Dieu et le Prophète vit 70 millions d'anges qui se tiennent prosternés en adoration et qui resteront ainsi sans lever les yeux jusqu'au jour de la résurrection. Puis une voix l'invita par trois fois à s'avancer. Le sol sur lequel il se tenait debout, se souleva et l'éleva jusqu'à deux arcs de distance du Très-Haut (Koran) (1). Il vit l'éclat de la Majesté divine avec les yeux de l'esprit, ceux du corps ne pouvant le supporter. Il supplia Dieu et obtint que le Très-Haut communiquât avec lui par la voie de la vision nocturne.

Le Seigneur mit une de ses mains sur la poitrine et l'autre sur l'épaule du Prophète. Aussitôt un froid aigu pénétra ses os jusqu'à la moëlle : puis il éprouva un ravissement inexprimable et acquit la connaissance complète de tout ce qui est dans les cieux et sur la terre.

Puis Dieu s'entretint familièrement avec lui. Il lui demanda entre autres choses :

— Quels biens temporels désires-tu ?

— Je désire avoir de quoi satisfaire à tous les besoins de la vie comme les autres hommes.

— Tu as raison (tu l'auras), pourvu que tu fasses la prière.

Le Prophète ajouta :

— Fais-moi du bien, ne me fais point de mal. Ai-

(1) Koran, chap. XIII, V. 2. « C'est Dieu qui éleva les cieux sans colonnes visibles et s'assit sur son trône. Il imprime le mouvement et l'ordre à tout ; il fait voir distinctement ses merveilles. Peut-être finirez-vous par croire fortement qu'un jour vous verrez votre Seigneur. »

de ton serviteur fidèle et qui aime les pauvres : à la fin de mes jours, recueille-moi près de toi, pur de tout péché.

Jamais le Prophète n'entendit une mélodie si douce que les paroles de Dieu qui lui demanda :

— Me vois-tu de tes yeux ?

— Non, Seigneur, mais je te vois des yeux de mon cœur.

— Du moins, me touches-tu, en me cherchant de tes mains ?

— Seigneur, il est impossible de t'atteindre ni par le toucher, ni par la vue : je sais seulement que tu es un roi géant.

— Oui, Mahomet, mon être est immense, le lieu que j'habite est si haut que l'œil ne peut me voir. Je suis le géant des géants, le vainqueur des vainqueurs : je suis la terreur de ce monde et celle des siècles à venir (1). Demande-moi actuellement tout ce que tu voudras.

(1) Ce portrait rappelle celui que Krishna fait de lui-même dans le *Chant du Bienheureux* (voir « l'*Inde après le Boudda* », de M. E. Lamairesse ; Paris, G. Carré, éditeur).

Voici la définition qu'a donnée du Dieu créateur de toutes choses, le dernier concile tenu au commencement de l'année 1870 pour la *Constitution dogmatique de la foi catholique* :

« Il y a un Dieu vivant et véritable, créateur de toutes choses, Seigneur du ciel et de la terre, Tout Puissant, Eternel, immense, incompréhensible, infini en intelligence, en volonté et en perfection. Ce Dieu est distinct du monde. Par son libre conseil, il a créé de rien les créatures spirituelles, la nature angélique et la nature animale. Il a fait ensuite la nature humaine qui est un composé des deux autres. De plus il protège et gouverne toutes choses par sa providence, laquelle s'étend partout et répand sur tout l'harmonie. Il voit tout, aucun acte « *de la volonté libre* » de l'homme n'est caché à ses yeux. »

Mahomet ayant levé la tête vit suspendue devant le trône une épée dégouttante de sang et s'écria : « Oh mon Seigneur, détourne cette épée de dessus ma nation. » Dieu reprit : « Je t'envoie avec l'épée, mais ta nation ne périra pas par l'épée. »

Alors Mahomet demanda qu'une faveur divine l'exaltât au-dessus de tous les Prophètes qui l'avaient précédé. Allah lui déclara :

— J'ai associé ton nom au mien. On ne me nomme pas dans le ciel et sur la terre, sans qu'on te nomme en même temps. Je ne recevrai point la prière de ceux qui m'invoqueront, s'ils n'attestent qu'il n'y a point de dieu que Dieu et que tu es l'Apôtre de Dieu (1).

En supprimant les mots « de la volonté libre » ce texte donne la conception « actuelle » de Dieu chez les Musulmans, surtout chez les Khouan des ordres religieux.

De la révélation (concile de 1870). — Dieu peut être connu par les seules lumières de la raison humaine ; mais il lui a plu de se révéler et de faire connaître ses décrets éternels par des voies surnaturelles. De là les Saintes Ecritures. D'après le concile de 1870 aussi bien que d'après celui de Trente, nul ne peut interpréter les Saintes Ecritures d'une manière contraire au sens que leur donne la sainte Eglise, à qui seule appartient le droit d'interprétation.

Le principe contraire est la base du protestantisme. Renan nous fait voir comment s'est établie l'autorité de l'Eglise en matière de foi, pour étouffer les querelles théologiques. Il n'y a pas de discipline religieuse chez les Musulmans pas plus que chez les protestants.

(1) En ce qui concerne la vie future, Mahomet a simplement adopté les idées courantes et la foi populaire de son temps, en accentuant les plaisirs promis dans le Paradis.

Les idées sur les peines et récompenses de la vie future avaient imprégné tout l'Orient : d'abord par la diffusion des doctrines indiennes jusqu'à Byzance et à Rome, puis par le prodigieux développement qu'elles prirent dans le judaïsme et le christianisme pendant les premiers siècles de notre ère.

Les principales traditions relatives à l'ascension de Mahomet au ciel se transmirent par les Compagnons et les épouses (veuves) du Prophète, à Al Shafêi, Kottada, Ahm. ibn Hanbal, et Al Zohari, qui le premier les écrivit et en forma un recueil, en 124 de l'Hégire. Al Bockari en fit un second recueil expurgé, en 224 de l'Hégire, qu'il intitula Al Sahib (le sincère) *parce que les traditions authentiques y sont séparées des traditions suspectes.*

2. Accueil fait au Prophète par les Incrédules, après son ascension.

D'après la chronique d'Ibn Kathir, le Prophète, de retour à La Mecque après son ascension, sut que

La mission archéologique française en Egypte a découvert récemment un long fragment grec du livre d'Henoch, dont on n'avait qu'une version éthiopienne, sorte d'apocalypse si célèbre que Tertullien et bien d'autres la croyaient échappée au déluge. C'est là qu'apparaissent pour la première fois la Géhenne avec ses tourments, le temple céleste avec ses parvis mystérieux, l'arbre de vie destiné aux Elus, le séjour où les âmes attendent le jugement : dans le livre d'Henoch on voit se former cet amalgame des notions d'immortalité et de résurrection dont se composent les conceptions religieuses des premiers siècles, dans l'Eglise comme dans la Synagogue.

La même mission a trouvé aussi un débris de l'apocalypse de Pierre, ouvrage qui parait avoir eu dans ces siècles une action considérable. Outre les débris d'un discours eschatologique du Seigneur, ce fragment contient une description du séjour des justes et une description vivante des effroyables tortures réservées aux diverses classes de pécheurs. L'influence de ce sombre tableau est sensible, à travers la littérature populaire des premiers siècles (Apocalypse de Paul, d'Esdras, Actes de Thomas). Revue de l'histoire des religions (novembre, décembre 1892).

les Koréish l'accuseraient d'imposture. Il était assis dans la Mosquée du Sanctuaire (la Kaaba.) l'air triste et préoccupé, quand Abu Jahl vint lui demander sarcastiquement s'il avait appris sa leçon la veille. — Oui. — Veux-tu conter au peuple cette histoire. — Oui ! Alors Abu Jahl de crier d'une voix retentissante : « O Koréish venez ici. » De sorte que les gens s'approchèrent et le Prophète exposa ce qui lui était advenu. Certains d'entr'eux le crurent sans hésitation : tandis que d'autres se refusaient à admettre son récit. On rapporte qu'Abu Jahl s'en vint accompagné de beaucoup d'idolâtres à la demeure d'Abu Beckr, lui dire :

— Ton ami Mahomet prétend que, cette nuit, il a a été enlevé à Jérusalem, bien qu'il soit resté depuis le soir parmi nous. — S'il le dit, ce doit être vrai. — Crois-tu qu'en quelques heures de la nuit, il ait pu se transporter à Jérusalem et être de retour ici le matin ? — Je le crois, parce qu'il nous a fait voir que Gabriel, en un instant, descend du septième ciel pour apporter un message du Tout Puissant, puis s'en retourne. Abu Jahl se retira tout confus avec ses compagnons. A partir de ce jour, Abu Beckr fut surnommé Sidiq (*le Véridique*) (1).

(1) Les docteurs musulmans sont partagés sur l'ascension de Mahomet au ciel. Les uns veulent qu'ils l'aient accomplie corporellement ; d'autres sont d'avis que le Prophète fut *réellement* transporté à Jérusalem, d'où il ne monta au ciel que *spirituellement*. D'autres enfin professent que toute cette histoire n'est une allégorie, ou bien que ce fut une vision de Mahomet.

Suivant certains auteurs, pendant que le Prophète redescendait sur la terre, il aurait dit à Gabriel : « J'appréhende que mon peuple ne m'accuse de mensonge et ne refuse de me croire quand je lui raconterai mon voyage au ciel. » A quoi l'ange aurait répondu : « En ce cas, ô Mahomet, Abu

On raconte que plusieurs idolâtres qui avaient visité Jérusalem vinrent pour éprouver l'Apôtre, le questionner sur les particularités qu'offre cette ville. Comme il ne l'avait vue qu'en passant, il allait être à court de réponses, lorsque le Maître de la Gloire (d'autres disent Gabriel) fit apparaître Jérusalem à ses yeux pendant tout le temps que dura l'examen dont il était l'objet.

3. L'Apôtre s'adresse aux pèlerins venant à La Mecque. Conversion de six habitants de Médine.

Le Prophète prêchait habituellement dans la saison du pèlerinage et lors de la visite aux Lieux Saints. Il s'entretenait avec les chefs des tribus. Il leur demandait de le recevoir sur leur territoire et de le protéger contre toute insulte afin qu'il pût proclamer sa mission. « Je ne veux, leur disait-il, vous rien imposer. Seulement permettez à quiconque entend mon appel, d'adhérer à la Foi et de me défendre, afin que je puisse vous réciter le Livre d'Allah et promulguer son message. » Tous les chefs repoussèrent sa requête en se disant : « Les gens de sa tribu le connaissent mieux que nous (1). »

Beckr, *le Témoin fidèle* justifiera suffisamment toutes les circonstances de ce merveilleux événement, que tu leur rapporteras. » Ces auteurs ajoutent que les deux célestes voyageurs redescendirent à Jérusalem, où Borâk (*Al Boràk*) les attendait, et qu'il faisait alors assez jour pour qu'ils pussent découvrir une partie de l'Arménie et la province d'Aderbaidjan, « qui leur parurent comme deux jardins verts. » Gabriel accompagna Mahomet jusqu'à La Mecque.

(1) Et, sous-entendu : s'ils refusent de l'écouter, pourquoi nous, qui ne le connaissons pas, lui ferions-nous un meilleur accueil?

Enfin arriva le moment où par décret du Tout-Puissant, sa Loi devait être déployée et les hommes arrachés aux ténèbres de l'incrédulité et de l'erreur : l'époque choisie fut celle du pèlerinage à la Kaaba dans le cours de la 11e année après la déclaration de la mission. Six habitants de Médine se présentèrent au Prophète, à Akaba (1), s'annonçant comme membres de la tribu des Khazraj. Il leur fit bon accueil, leur expliqua le Koran, et les exhorta à embrasser la vraie religion. Ils avaient souvent entendu dire aux Juifs de Médine que le temps était venu où apparaîtrait le Prophète des derniers jours (2) : Ils dirent entre eux : « Certainement Mahomet est le Prophète dont la venue nous a été annoncée. Il faut croire en lui et ne nous laisser devancer par aucun habitant de Médine dans la profession de la foi. » Quand la noblesse de l'Islam leur eût été conférée, ils dirent à l'Apôtre : « Nous allons retourner dans nos tribus et y répéter ce que nous avons entendu. Lorsque nous les avons quittées, elles étaient déchirées par de cruels dissentiments : entre deux de nos tribus existait une inimitié acharnée. Dieu te confiera leurs affaires : tu les réuniras autour de toi et tu les pacifieras, car tu es le Meilleur des hommes. »

Toutes les chroniques citent les noms de ces six croyants : celui sur lequel elles s'étendent le plus, Asrad Ben Zasârah, le premier en rang, dit à l'Apôtre : « J'étais venu à La Mecque chercher aide pour ma tribu, mais ce que j'ai trouvé est cent fois plus précieux. » Alors fut instituée l'aumône légale (la Zechat). Quand les six Khazraj furent rentrés à

(1) Nom d'une colline située au nord de La Mecque.
(2) Les Juifs attendaient et attendent toujours le Messie.

Médine, ils invitèrent les habitants à professer l'Islam et firent un si beau portrait du Prophète que sa renommée commença à se répandre ; et que la lumière de la foi s'alluma et rayonna dans toute cette contrée.

CHAPITRE XIX

XIIe ANNÉE DE LA MISSION DU PROPHÈTE (621-622)

Le premier Serment d'Akaba; Mossab propage l'Islam à Médine.

En cette année, la douzième (1) de la mission de N.-S. Mahomet, douze pèlerins (2) venus de Médine se rendirent ensemble au mont Akaba, situé dans le voisinage de La Mecque.

Après avoir entendu les enseignements du Prophète, ils lui prêtèrent hommage et lui jurèrent :

— D'adorer désormais une seule personne divine, de ne point voler, de ne commettre aucun mensonge ni acte déloyal, de ne point faire périr leurs filles par crainte de la famine et d'obéir à ses commandements. Le Prophète leur affirma : « Si vous tenez ce serment d'une manière absolue, le Paradis sera votre partage. Si vous commettez des transgressions, Dieu vous punira et vous pardonnera à son gré, mais il n'y aura point de pardon pour les idolâtres et les infidèles. » On a conservé les noms de ces douze pèlerins. Abadah B. Samat déclara en leur nom : « Nous jurons obéissance au Prophète

(1) Caussin de Perceval place cet événement dans la *onzième* année de la mission.

(2) Remarquons que ce nombre douze est le même que celui des Apôtres de Jésus. On trouvera à faire la même remarque au chapitre suivant.

d'Allah, dans la prospérité et l'adversité, dans la richesse et la pauvreté. »

Le Prophète envoya avec eux à Médine (1) Mossab B. Omayrah pour leur enseigner le Koran et les principes de la religion. C'était un jeune homme que ses parents avaient parfaitement élevé, mais qu'ils persécutèrent lorsqu'ils surent qu'il s'était fait musulman. Il avait partagé la retraite du Prophète dans le Sheb et toutes ses épreuves. Il savait par cœur toute la partie déjà révélée du Koran. D'après les instructions du Prophète, il accompagna les Douze dans leur retour à Médine et y descendit chez Assad B. Zararah. De là il s'en allait visiter les habitants, les exhortait à embrasser la vraie religion et à suivre le droit chemin. Il conféra ainsi à plusieurs la noblesse de l'Islam. Un jour il s'en vint avec Assad B. Kaharah aux quartiers des Beni Azfar et des Beni Abd-ul-Ashal, et en convertit un grand nombre qui s'étaient attroupés autour d'eux. Saad B. Maadh, neveu d'Assad et chef de la tribu, l'apprit et dit à Syd Usyd B. Khazyr : « Assad a amené avec lui un étranger qui détourne du sentier ordinaire nos faibles d'esprit ; par Allah ! n'étaient les liens du sang qui nous unissent, c'en serait fait de lui. Va et empêche-le de poursuivre cette œuvre ! » Uzyd B. Khazyr s'en alla de ce côté, une javeline à la main. Assad le vit venir et pensa : « Voici un des meilleurs de la tribu ; s'il embrasse l'Islam, il aura beaucoup d'imitateurs. » Arrivé près d'eux, Usyd les interpella : « Pourquoi venez-vous dans nos habitations et

(1) Il y avait à Médine un grand nombre de Nestoriens et de Juifs préparés à recevoir la doctrine antiidolâtrique de Mahomet.

égarez-vous les esprits faibles? » Assad répondit : « O Abu Yahia (père de Yahia), tu as une haute intelligence et une science parfaite, assieds-toi un instant et veuille bien nous écouter, afin que tu puisses, ou bien être convaincu tout d'abord, ou bien nous faire des objections que nous résoudrons. » Usyd planta sa javeline en terre et s'assit. Après un préambule éloquent, Mossab récita en grande partie le Koran, et invita Usyd à professer l'Islam.

Déjà Assad lisait dans ses traits sa conversion. Il demanda : « Que faut-il faire pour entrer dans l'Islam? — Se purifier, porter des vêtements sans souillure, prononcer le Kalimat (profession de la foi) du monothéisme; réciter les prières avec deux prosternations. » Usyd fit tout cela et dit ensuite : « Si des membres de ma tribu veulent suivre mon exemple, personne ne peut les en empêcher. » Ensuite il vint retrouver Saad B. Maadh.

Celui-ci en le voyant s'exclama : « Je jure que tu ne reviens pas tel que tu étais en me quittant? Qu'as-tu fait? — Je les ai menacés et empêchés de continuer, mais j'ai appris que la tribu est indisposée contre toi et veut tuer ton neveu Assad B. Zararah, au mépris du traité qu'elle a fait avec toi. »

Usyd espérait que cette fable déciderait Saad à se rendre dans la tribu pour défendre son neveu et que là il serait converti par l'Apôtre, comme lui-même venait de l'être.

« Tu n'as rien fait », répliqua Saad avec colère, et il prit la main d'Usyd pour aller trouver les deux amis. Quand Assad les vit venir, il dit à Mossab : « Par Allah, avant qu'il ait professé l'Islam, je reconnais sur sa figure les marques de la foi. Il est le chef de sa tribu : s'il se convertit, son exemple

l'entraînera tout entière. » Alors ce qui s'était passé pour Usyd se répéta exactement pour Saad. Quand la cérémonie de son adhésion à l'Islam fut achevée, il retourna dans sa tribu, et d'une voix retentissante :

— Que tous, hommes et femmes, sortent de leurs habitations : c'est aujourd'hui réunion publique ! Quand tout le monde fut assemblé autour de lui, il interrogea :

— Braves gens ! que suis-je à vos yeux ? Quels sont vos sentiments pour moi ?

— Nous t'obéissons comme au premier et au meilleur de nous tous. Commande ce qu'il te plaira, tes ordres seront notre loi.

Il reprit :

— Je vous interdis à tous, hommes et femmes, de m'adresser la parole tant que vous ne croirez pas en Allah et en la sainte parole de son élu Mahomet !

D'après la chronique, il ne resta pas dans la tribu un seul infidèle.

Après ce succès éclatant, Mossab invita avec la plus grande publicité les habitants de Médine à embrasser l'Islam, et ils se convertirent en foule. La plupart des nobles des tribus Aws et Kazraj revêtirent aussi la robe de la foi. Mossab rendit au Prophète un compte détaillé de toutes ces conversions et fut admis par Mahomet à l'honneur du baise-pieds.

L'année qui vit ces événements s'accomplir fut appelée l'*année agréable*, à cause des progrès qu'ils firent faire à la Foi.

CHAPITRE XX

XIIIe ANNÉE DE LA MISSION DU PROPHÈTE

Le second Serment d'Akaba ; Fuite des adhérents. Les musulmans émigrent à Médine. — Appendice.

En la 13e année de la mission prophétique, beaucoup de musulmans et d'idolâtres vinrent de Médine en pèlerinage à La Mecque. Une partie d'entre eux visitèrent ensemble le Prophète et lui promirent de se rendre la seconde nuit des jours Toshariq (les trois jours qui suivent l'immolation des victimes) au mont Akaba pour faire un pacte avec lui. Comme ils avaient tenu cachée leur adhésion à l'Islam, ils s'en allèrent isolément et en secret au lieu convenu, et, au second tiers de la nuit, ils se trouvèrent tous réunis autour de Mahomet et de son oncle Abbas. Ils étaient soixante-dix hommes et deux femmes. Avec les médinois qui avaient déjà embrassé l'Islam, ces gens (des Aws et des Khazraj) furent les premiers Anssars, ou *auxiliaires* (1). Bien qu'il ne fût pas encore musulman, Abbas prit la parole :

— O hommes des Kazraj, vous savez combien sont étroits les liens de parenté qui m'unissent à Mahomet, et combien il est aimé et respecté dans sa tribu.

(1) Les croyants qui avaient embrassé la foi à La Mecque, et qui émigrèrent avec ou après le Prophète à Médine, furent appelés *Mohajers (émigrés)*.

Nous l'avons défendu contre tous les agissements de ses ennemis et nous continuerons à le soutenir. Cependant il veut nous quitter pour faire alliance avec vous. Si vous l'appelez à Médine par dévouement pour sa personne et avec l'intention de le défendre contre ses ennemis, emmenez-le. Mais si vous ne pouvez garantir sa sûreté au milieu de vous, il vaut mieux renoncer à votre dessein, car il est honoré parmi les siens et dans sa ville natale pour sa noblesse et son rang. Si, au contraire, vous êtes décidés à tout risquer, biens, familles et chefs, plutôt que de l'abandonner, prenez-le avec vous, car c'est le Meilleur des hommes de ce monde et de l'autre. Sur quoi les Anssars s'écrièrent : « Nous lui resterons fidèles, lors même que nous perdrions nos chefs et nos biens. »

Alors Assad B. Zararah prit la parole :

— O Prophète, nous t'avons déjà donné plus d'un gage de dévouement, nous avons pour te complaire renoncé à notre religion et embrassé l'Islam, nous avons brisé l'union que les liens de la parenté et d'une amitié ancienne avaient établis entre nous et les autres Arabes. Les membres de chaque tribu ont à cœur de n'obéir qu'à un des leurs : nous avons fait taire notre fierté et nous nous sommes en toute sincérité et de nous-mêmes rangés sous ta loi, bien que tu sois abandonné de ta tribu. Aujourd'hui, tu nous demandes une promesse et un engagement solennel entre nous et envers Dieu : aucun de nous ne s'y refuse, et nous ferons à cet égard ce qu'il te plaira. Nous savons que par là nous gardons notre foi envers le Très Haut qui nous récompensera.

Alors le Prophète récita plusieurs versets du Koran et dit :

— Jurez de me suivre et de m'obéir dans la bonne et la mauvaise fortune, d'employer vos biens dans les temps de détresse à soulager les malheureux, de ne reculer devant aucune menace ni aucun péril lorsque vous confesserez la parole d'Allah, de m'aider, me défendre et me soigner comme vous-mêmes, vos femmes et vos enfants.

Les Anssars échangèrent avec le Prophète un serrement de mains en signe de promesse.

Le premier fut Abd-ul-Hashem ; il fit alors cette observation :

« Il existe entre nous et les Juifs des traités et des alliances ; si nous les brisons et que tu sois victorieux, tu te réconcilieras peut-être avec ta tribu et nous abandonneras à nos ennemis. » Le Prophète répondit : « Mon sang est votre sang ; ma destruction sera la vôtre. Je suis à vous et vous êtes à moi. Je combattrai ceux que vous combattrez et je ferai la paix avec ceux avec qui vous la ferez. »

D'autres Anssars demandèrent : « Quelle sera notre récompense ? — Le Paradis. »

Quand tous eurent scellé leur promesse en serrant la main de l'Apôtre, celui-ci, inspiré par Gabriel, choisit neuf chefs parmi les Kazraj et trois parmi les Aws, et leur dit : « Vous êtes mes avocats et répondants à la face des hommes, comme les douze Apôtres étaient ceux d'Isa (Jésus). » Les douze chefs acquiescèrent (1). Alors Satan monta sur la

(1) Voici leurs noms d'après les traditions les plus dignes de foi :

1. Abu Amama, *ou* Assad B. Zararah. — 2. Saad B. Al Raha. — 3. Abdallah B. Rawaha. — 4. Rab B. Malek. — 5. Al Bera B. Marur. — 6. Abdallah B. Omar B. Haram. — 7. Abada B. Samat. — 8. Saad B. Abada — 9. Al Mondar B. Omar. — 10. Osaïd B. Hozair. — 11. Saad B. Khaïthama. — 12. Rafaa B. Abdal Mondar.

colline d'Akaba et cria d'une voix retentissante : « O habitants de La Mecque, sachez que les gens de Médine ont fait un pacte avec Mahomet pour vous faire la guerre. »

Entendant ces paroles, les croyants offrirent à Mahomet d'attaquer à Mina (la vallée près de La Mecque) leurs adversaires. Celui-ci les renvoya à leurs demeures en disant : « Le moment n'est pas encore venu de faire la guerre sainte. » (1)

Les Koréish s'enquirent du pacte formé à Akaba; ils acquirent la certitude de son existence et se mirent à la poursuite des Anssars. Ils atteignirent Saad B. Abadah et Mundhar B. Amru. Celui-ci leur échappa, mais ils se saisirent de Saad et l'amenèrent lié à La Mecque. Là on le relâcha, pour ne pas s'exposer à une rupture avec les gens de Médine, avec lesquels beaucoup d'habitants de La Mecque avaient des rapports de commerce.

Mais les Koréish redoublèrent leurs persécutions et leurs outrages contre les croyants, au point qu'ils leur rendirent le séjour de La Mecque impossible.

(1) Ibn Ishac, d'après Kaab B. Malek, dit que le Prophète prit la parole et leur dit (aux Anssars) : « C'est le nain de la colline d'Akaba, le fils du Calomniateur; » et s'adressant à cet esprit malin : « Ennemi de Dieu, lui dit-il, tu ne peux nuire ici, tes ruses sont inutiles. » Puis il se tourna vers ses amis : « Retournez-vous-en et dormez tranquillement. » Ce qu'ils firent.

Le diable, du reste, n'avait pas adressé son appel, d'après cet auteur, aux gens de La Mecque, mais à ceux de Médine : « O gens qui logez dans les hôtelleries, pourquoi prenez-vous intérêt à ce qui regarde Mahomet, le Sabéen? Car ceux qui sont avec lui sont Sabéens et ont dessein de vous faire la guerre. »

Selon Ibn Al Athir, les infidèles appelaient fréquemment Mahomet : *Sabéen*, terme qu'ils considéraient évidemment comme insultant.

Ils émigrèrent successivement à Médine, au nombre d'environ 150 hommes et femmes.

Les premiers partirent au commencement du mois de Moharrem (milieu d'avril 622). Les caravanes de pèlerins font le trajet (500 kilomètres) en 11 jours. Dans le cours de deux mois tous les mahométans se rendirent avec leurs familles à Médine, où on leur fit le meilleur accueil. Il ne resta à La Mecque que ceux qui furent retenus comme esclaves et qui, en partie furent contraints d'apostasier. Deux ou trois quartiers de la ville furent entièrement abandonnés, notamment ceux des Beni Ghanam, Abu Bokeir et Matzun.

Les principaux Koréish furent déconcertés et très inquiets en voyant cette désertion s'accomplir, mais la division des citoyens en clans indépendants, défendant chacun leurs membres, ne leur permit pas de s'y opposer.

Appendice au Chapitre 20.

Remarques sur le Koran. — Considérations sur l'Islamisme, le Judaïsme et le Christianisme.

Les Sourates révélées à La Mecque pendant les quatre dernières années avant l'Hégire sont, dans l'ordre chronologique (*de 64 à 92 incl.*) :

64 : XLVI. — 65 : LXXII. — 66 : XXV. — 67 : XXXVI. — 68 : XIX. — 69 : XVIII. — 70 : XXVII. — 71 : XLII. — 72 : XL. — 73 : XXXVIII. — 74 : XXV. — 75 : XX. — 76 : XLIII. — 77 : XII. — 78 : XI. — 79 : X. — 80 : XIV. — 81 : VI. — 82 : LXIV. — 83 : XXXVIII. — 84 : XXIII. — 85 : XXII. — 86 : XXI. — 87 : XVII. — 88 : XVI. — 89 : XIII. — 90 : XXIX. — 91 : VII. — 92 : CXIII.

Dans cette période comme dans la précédente

(*voir l'Appendice au Chap. XV*) la matière du Koran se compose d'arguments contre l'idolâtrie, de déclarations de la Toute-Puissance, de l'Omniscience et de l'Unité de Dieu, de descriptions fortement colorées du Jugement dernier, du Ciel et de l'Enfer, ainsi que de Légendes et de récits tirés ou empruntés des Ecritures juives ou chrétiennes: elles étaient probablement déjà populaires chez les Arabes, qui les racontaient sous la tente.

Quelques-unes des dernières Sourates de cette période sont très longues; elles contiennent des parties révélées à Médine, qui y ont été ajoutées. Le trait frappant y est la fréquence des allusions à la prochaine émigration à Médine du Prophète et de son parti: cela semblerait prouver que la résolution à cet égard faisait déjà partie d'un plan bien arrêté à l'avance dans l'esprit de Mahomet.

Quelques passages sont vivement imagés et poétiques. Citons la personnification du Tonnerre qui a donné son nom à la Sourate XIII dont nous l'extrayons.

— « Assurément Dieu ne cesse pas de punir un peuple, tant qu'il ne change pas son cœur, et personne ne peut détourner son châtiment, car il est l'unique Protecteur.

C'est lui qui fait briller l'éclair pour inspirer la crainte et l'espérance et qui tient suspendus les sombres nuages.

Le Tonnerre célèbre sa louange, avec les Anges tremblants devant lui. Il lance ses foudres et frappe ceux qui disputent sur sa divinité. Car il est terrible dans sa force.

On ne doit invoquer que lui. Toute autre invocation est vaine; tout s'incline pour l'adorer, dans le

ciel et sur la terre, consciemment ou inconsciemment, même les Ombres (1) le matin et le soir.

Pourquoi recourir à des protecteurs qui ne peuvent rien pour eux-mêmes? Est-ce que vous égalez les aveugles aux clairvoyants? les ténèbres à la lumière? Est-ce que vous prêtez à Dieu des associés qui ont concouru à la création et dont les œuvres apparaissent à vos yeux? — Non! Dieu est le créateur universel, l'Unique, le Vengeur.

Il verse d'en haut la pluie qui ruisselle dans les vallées. L'écume blanchit la surface des cours d'eau gonflés, de même qu'elle surnage sur le métal en fusion dans le fourneau avant d'être coulé. C'est ainsi que Dieu sépare la vérité de l'erreur. L'écume passe emportée ou rejetée; mais ce qu'elle recouvre de bienfaisant reste sur la terre pour le profit de l'homme.

C'est ainsi que Dieu enseigne par des exemples et des analogies. »

C'est toujours le Créateur, le Conservateur, le Vengeur devant lequel il faut trembler. Il y a, dans la piété du Musulman comme dans celle du Juif, beaucoup de crainte.

Dans cette période, les commandements positifs sont toujours très limités. Il y a, en plus, les cinq prières ordonnées lors de l'Ascension de Mahomet au ciel (2). Il est permis de se nourrir de la chair de

(1) C'était une idée favorite de Mahomet. Les Ombres (ou l'Ombre) rendent hommage et allégeance à Dieu en s'allongeant et se prosternant le matin, se dressant dans le jour et s'allongeant et se prosternant de nouveau le soir.

(2) Elles doivent être faites :

1° A l'aurore, avant que le soleil ne soit levé ;

2° A midi, quand le soleil commence à décliner vers le couchant ;

3° Après-midi, avant le coucher du soleil ;

tout animal « *tué au nom du Seigneur* », mais la chair de l'animal mort naturellement et celle du du porc sont rigoureusement interdites, ainsi que leur sang.

Les rites du pèlerinage de La Mecque sont maintenus, mais il est défendu de les accomplir en état de nudité.

Outre qu'il ne pouvait guère proscrire ce qu'il avait lui-même pratiqué jusqu'à ce moment, Mahomet trouvait dans ces rites un lien national entre les Arabes, qu'il importait extrêmement à sa politique de conserver, et dont il tira un immense parti.

C'était un écart des pratiques juives qu'il avait empruntées jusque-là presque exclusivement. Il le justifia par la révélation de la Sourate XXII, 27-40, qui offre un grand intérêt.

(C'est toujours Dieu qui parle à Mahomet.)

— « Remets en mémoire que nous avons donné à Abraham l'emplacement du temple de La Mecque en lui disant : « N'y adore que moi seul et purifie ma maison pour ceux qui en font le tour et pour ceux qui s'en tiennent près et se prosternent en prières ; et proclame parmi les hommes un pèlerinage où ils pourront se rendre à pied ou sur des chameaux prompts à la course, depuis les contrées les plus lointaines, afin qu'ils puissent attester les bienfaits reçus et consacrer aux jours fixés, par le nom de Dieu prononcé sur eux, les animaux que nous leur avons donnés pour s'en nourrir.

Qu'ils en mangent la chair et qu'ils en nourrissent les infirmes et les pauvres. Et qu'ensuite ils

4° Le soir, après le coucher du soleil et avant la nuit :

5° La nuit, après que l'obscurité a commencé et avant la première veille de la nuit.

accomplissent leurs vœux et fassent le tour de la Kaaba.

Honorez les sacrifices de chameaux offerts à Dieu. Assurément ils procèdent de la pureté du cœur. Ils vous rendent des services jusqu'au temps fixé pour l'immolation; ensuite on les amène à la Kaaba.

Pour tous les hommes, nous avons arrêté les rites du sacrifice des animaux dont ils ont été gratifiés pour leur subsistance.

Et nous avons accepté les victimes comme représentant des symboles de Dieu. Il vous est tenu compte de l'offrande que vous en faites. En conséquence, prononcez le nom de Dieu sur eux lorsque, rangés en une seule ligne, ils sont frappés et tombent sur le flanc. Mangez leur chair et donnez-en aux indigents qui ne mendient pas, aussi bien qu'à ceux qui mendient. Car nous vous avons donné l'empire sur les animaux pour que vous soyez reconnaissants. Dieu n'accepte pas leur chair et leur sang, mais il agrée votre piété. »

Le dernier alinéa a sans doute pour but d'établir une différence essentielle entre le sacrifice musulman des chameaux à La Mecque, et le sacrifice païen où les idoles étaient censées se nourrir de la fumée du sacrifice et de l'odeur du corps des victimes.

Nous avons vu que jusqu'à la 10e année de la mission, il est à peine fait mention du christianisme dans le Koran. Dans les Sourates qui nous occupent, il en est question au moins autant que dans tout le reste du Koran, et rien d'essentiellement nouveau n'est ajouté plus loin aux développements, très limités d'ailleurs, qu'il donne sur ce thème dans les sourates dont nous parlons.

Bien que le Koran cite souvent les Chrétiens et leur Prophète, les morceaux qui relatent les récits ou les doctrines de l'Evangile y sont si clairsemés qu'on peut les énumérer. Le premier en date et le plus complet fut révélé peu après le voyage de Mahomet à Taïf. Il se compose des versets 1 à 35 de la S. XIX, intitulée Sourate de Marie (Mariam) d'après le sujet qu'elle traite. C'est le récit de la conception de Jésus dans le sein de Marie et de sa naissance. Il est assez étendu et ne diffère pas sensiblement de celui donné dans la *Bible de l'Islam*. Nous prions le lecteur de se reporter à ce dernier et nous rappelons seulement que Marie y est qualifiée de Vierge immaculée, mère de Jésus et non mère de Dieu, et que Jésus est désigné comme le Verbe de Dieu, le Messie, le fils de Marie et non le fils de Dieu.

Le Koran ne donne qu'un autre récit détaillé de la naissance de Jésus: c'est celui de la S. III, 35 à 54, qui fut révélé à Médine lors de la venue de la députation des Chrétiens de Najran, rapportée plus loin. Il donne sur la naissance de Marie des détails qui se trouvent aussi dans la *Bible de l'Islam*.

En ce qui concerne les données, très incomplètes et mêlées d'erreurs que le Koran renferme sur la vie du Christ, on les rencontre exclusivement dans les Sourates des dernières années du Prophète à Médine.

Selon le Koran, la mission de Jésus parmi les Juifs a eu pour objet : de confirmer leurs écritures, de modifier et d'adoucir quelques règles de leur Loi et de les rappeler au service de Dieu (S. III, 44). Ses miracles sont décrits dans la S. V, depuis le verset 110 jusqu'à la fin; ce morceau est reproduit avec amplification dans la *Bible de l'Islam*.

Lorsque Mahomet s'appuya sur la révélation et la mission de Jésus en même temps que sur les Prophètes d'Israël, les idolâtres de La Mecque lui objectèrent que si Jésus, qui avait apparu sous une forme humaine était adoré par les Chrétiens, il était également légitime et rationnel d'adresser des prières à Dieu par l'intermédiaire d'images (idoles) représentant les pouvoirs célestes. Mahomet, dans la S. XLIII, 58 à 60, rappelle l'objection et la réponse :

— « Lorsque Jésus, fils de Marie, leur a été proposé pour exemple, ils se sont récriés : « Nos propres dieux ne le valent-ils pas ? »

Assurément c'est là une vaine dispute. Dis-leur :

Jésus n'était que notre serviteur que nous avons honoré et que nous avons donné comme modèle aux enfants d'Israël.

(Et s'il nous plaisait, nous pourrions choisir quelques-uns parmi vous (1) et en faire des Anges pour vous assister sur la terre.)

Et certainement, il sera un signe de la dernière heure. N'en doutez pas et attachez-vous à moi. C'est la voie droite.

Ne vous laissez point aveugler par Satan, votre ennemi déclaré. »

C'était, en effet, le seul rôle que Mahomet, au point où il était engagé dans sa mission, pouvait prêter à Jésus, et le Koran lui donne les noms et les titres sous lesquels il était vénéré chez les Chrétiens, tels que : Verbe de Dieu, Esprit, Souffle de Dieu qui est descendu dans Marie ; mais il lui refuse constamment le titre de fils de Dieu. Il dénonce comme

(1) *Parmi vous*, c'est-à-dire parmi les différentes sectes juives et chrétiennes.

sacrilège l'adoration de Jésus en même temps que celle prétendue d'Ezra (1) par les Juifs (S. IX, 31). Un passage, 169 à 176, de la S. IV révélé à Médine rejette expressément la Trinité :

« Et vous à qui a été donné le Livre (la révélation) ne croyez pas à des extravagances et ne dites de Dieu que la vérité. Certainement le Messie, Jésus, fils de Marie, est l'Apôtre de Dieu, son Verbe incarné dans Marie et un souffle émané de lui. Croyez donc en Dieu et dans les Apôtres, et ne dites pas : ils sont trois. Gardez-vous-en bien. Car le Seigneur est un seul Dieu et il ne peut avoir de fils. A lui, appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, et il les régit seul. Le Messie n'a pas dédaigné d'être le serviteur de Dieu. »

Il est douteux que Mahomet ait jamais compris la doctrine du Christianisme. Le petit nombre d'observations qui s'y rapportent n'apparaissent dans le Koran qu'à une époque où son système religieux était presque complètement arrêté, et semblent fondées sur une connaissance à la fois très insuffisante et erronée de la Doctrine de Jésus. Le Koran ne fait point mention du Sacrement du Baptême, ni de celui de l'Eucharistie, excepté une seule fois et sans exactitude ; le Crucifiement est nié et la grande doctrine de la Rédemption commune à tous les Chrétiens est passée sous silence et paraît inconnue du Prophète ; et s'il apprit des moines Nestoriens quelque chose *sur le dogme*, il en conclut *(contrairement à leur doctrine)* à la négation absolue de la Nature divine de Jésus (2). Il a pris

(1) Ezra, Ozeïr, désignent un seul et même personnage.

(2) Les Nestoriens ne niaient pas la *Nature divine* de J.-C. Ils niaient l'*Union des deux natures* (divine et humaine).

exemple sur le Christianisme pour déclarer sa religion universelle, mais cet exemple était si éclatant qu'il ne pouvait manquer de le frapper.

Dans aucune cérémonie pratique ou doctrine de l'Islam, on ne trouve la reproduction au moindre degré, ni même la plus légère empreinte du Christianisme. Le Judaïsme, au contraire, a donné sa couleur au système entier et lui a prêté la forme et le type, sinon la substance actuelle, de la plupart de ses dispositions, comme la Circoncision et le fond de sa doctrine monothéiste, la crainte de Dieu, la patience ou résignation, même la guerre sainte avec son implacable cruauté ; celle-ci est imitée de Moïse ordonnant l'extermination de tous les habitants de la Terre promise comme une nécessité politique et religieuse.

Le Prophète commença par déclarer que sa mission consistait simplement à rappeler les Arabes au service du vrai Dieu et à la Foi dans « *le Jour du Jugement* ».

Après quelques années d'initiation à l'Ecriture Sainte, il présenta sa révélation comme un adjuvant aux Livres anciens. Il fallait regarder le Koran surtout comme une attestation en langue arabe, pour l'usage de La Mecque et de ses dévots, des Saintes Ecritures, qui étaient admises dans une certaine mesure. Quand on l'accusait d'inventer ou de répéter des fables, il répondait communément : « Je ne fais que confirmer la révélation précédente et l'enseigner en arabe à mes compatriotes. » Par là il s'assurait provisoirement la confiance ou au moins la neutralité des Juifs et des Chrétiens (voir les S. XLVI, 8-12 : VI, 93, 157 ; XXXVI, 12 à 29 ; XII, 111, et beaucoup d'autres passages semblables).

Mais il ne pouvait s'arrêter là. Après que le Nou-

veau et l'Ancien Testaments et le Koran eurent été proclamés comme étant également la parole de Dieu, le Koran, le dernier Livre venu et à venir, ne pouvait être que son dernier mot, l'expression définitive et suprême de la pensée divine.

Bientôt nous verrons Mahomet sommer les Juifs de Médine d'admettre la conformité de l'Ecriture sainte au Koran. Même injonction, faite aux Juifs et aux Chrétiens en général, est souvent répétée dans le Koran.

« O vous, gens du Livre (Testament), vous ne pouvez vous tenir fermes sur un terrain solide qu'en confondant la Thorah (1) et l'Evangile dans une union complète avec ce que votre Seigneur vous a envoyé d'en haut (le Koran) (S. V, (*passim*). »

Dans les premières années de sa prédication Mahomet professait la doctrine que tous les âges et révélations se rattachent à une grande Foi universelle, Foi qui dans sa forme la plus pure était celle du patriarche Abraham (2). Cette religion primitive a varié à chaque nouvelle révélation en conservant ses traits essentiels, qui constituent l'Islam ; Abraham est le premier musulman. Mahomet a pour mission de rappeler *l'humanité entière* à l'Islam primitif.

L'Islamisme est donc envisagé par Mahomet lui-même comme le retour à ce que le Judaïsme a de plus ancien. Ce serait un recul au point de vue humanitaire si l'on s'en rapporte à l'histoire des

(1) Par ce mot, le Koran désigne quelquefois le Pentateuque seul, quelquefois l'intégralité de l'Ancien Testament admis par les Juifs. Dans ce passage et les passages semblables, c'est le dernier sens qu'il faut prendre.

(2) Le livre de la foi d'Abraham a été retrouvé, au moins par fragments, en grec.

Hébreux par M. Renan, et le Mahométisme serait surtout l'appropriation par un grand génie politique du Judaïsme ancien (c'est-à-dire tel qu'il fut jusqu'à David inclusivement), au tempérament, au caractère et aux mœurs des Arabes.

Comme conséquence de l'autorité reconnue aux Saintes Ecritures, le Salut ne fut point déclaré le privilège des seuls Musulmans ; il n'était refusé qu'aux idolâtres, proie inévitable de l'Enfer. Le principe ne paraît pas avoir disparu du Koran. Mais les dernières Sourates assimilent les Juifs et et les Chrétiens aux idolâtres, en leur reprochant d'adorer comme fils de Dieu, les premiers Ozeir, les seconds Jésus.

CHAPITRE XXI

DERNIERS TEMPS DU SÉJOUR DU PROPHÈTE A LA MECQUE

1. Complot des Koréish contre la vie de Mahomet. — 2. Dévouement d'Ali. — 3. Récit d'Aisehah sur la fuite (juin 622). — 4. Appendice.

1. Complot des Koréish contre la vie de Mahomet.

D'après une tradition, le Prophète dit en ce temps-là aux Musulmans : « Pendant mon sommeil, il m'a été annoncé « que je serais exilé dans un petit bois de dattiers situé entre deux déserts pierreux » (situation de Médine). Des amis intimes du Prophète, il n'était resté à La Mecque qu'Abu Beckr et Ali. Abu Beckr lui-même lui demanda la permission de se retirer à Médine. Mais il lui répondit : « J'espère recevoir bientôt de Dieu l'ordre de fuir de La Mecque. » En conséquence Abu Beckr commença les préparatifs du voyage en achetant pour quatre cents dirhems un chameau pour Mahomet et un autre pour lui-même (1) et en les nourrissant de manière à les mettre en état de faire le voyage. Il se tint ainsi tout prêt pour exécuter les ordres de l'Apôtre.

(1) Voir page 200 : *note*. En comptant le dirhem pour 2 fr. 50 de notre monnaie, cela faisait pour le prix des deux chameaux 1,000 francs, ce qui était fort cher (voir page 138 : note 2).

Lorsque les Idolâtres virent que les compagnons du Prophète s'étaient retirés à Médine, ils pensèrent qu'il irait bientôt les y rejoindre. Dans leur inquiétude (1), ils se réunirent à la maison de l'assemblée (2) où se traitaient toutes les affaires. Satan se mêla à eux sous la forme d'un petit vieillard, se donnant pour un habitant de Najd qui prenait un grand intérêt à leur délibération. Hâshem B. Amru proposa de garder Mahomet en prison jusqu'à sa mort sans qu'il puisse communiquer avec personne, autrement que par une étroite ouverture pour lui passer le boire et le manger. Satan fit repousser cet avis comme pouvant susciter une guerre avec les Beni-Hashem, alliés de Mahomet. Abd-ul-Bakri demanda le bannissement avec liberté hors de La Mecque. Satan représenta que l'exilé pourrait par son éloquence entraîner les tribus nomades contre les Koréish. Enfin, sur la proposition d'Abu Jahl B. Hesham, appuyée par Satan, on décida que l'on choisirait dans chaque tribu un jeune homme avisé et brave, et que tous ces jeunes gens armés de sabres frapperaient ensemble Mahomet. Toutes les tribus seraient de la sorte compromises dans cette exécution.

A ce sujet, le Seigneur dit : « Rappelle-toi que les Infidèles délibérèrent ou de te jeter dans les fers, ou

(1) Il paraîtra singulier que les Koreish fussent inquiets en pensant que Mahomet, qu'ils détestaient, pourrait se retirer à Médine. C'est qu'ils redoutaient de lui voir prendre de l'ascendant sur les habitants de cette ville, dont il aurait pu former une armée pour marcher contre La Mecque et venger les outrages et les persécutions infligés par les idolâtres aux musulmans et à lui-même.

(2) D'après *Al Jannabi*, ce conseil se tint dans la maison de Kosa, fils de Kelab, « le plus sage des Koréish. » La version que nous donnons ci-dessus est celle d'*Al Beidawi*.

de te mettre à mort, ou de te bannir, et qu'ils complotèrent ta perte, mais Allah conspira contre eux et c'est le plus puissant des conspirateurs. » (Koran, S. VIII, 30.)

Gabriel descendit du ciel et apprit au Prophète tout le complot tramé contre lui. En même temps il lui ordonna de ne pas dormir cette nuit-là à l'endroit accoutumé, et de partir le matin de très bonne heure pour Médine.

Les assassins désignés s'étaient concertés pour tuer Mahomet pendant ou après son sommeil. Lorsque la nuit fut venue, ils se réunirent à la porte de sa demeure et Abu Lahab les engagea à y rester en observation jusqu'à la première lueur du jour.

2. Dévouement d'Ali.

Sachant ce qui allait se passer, l'Elu dit à Ali : « Les idolâtres veulent me tuer. Mets mon manteau (1), couche-toi à ma place et ne crains rien, il ne t'arrivera aucun mal. » Ali obéit. C'est à l'occasion de son dévouement que fut révélé le verset : « Quand ils risquent leur vie pour plaire à Allah, Allah est miséricordieux envers ses serviteurs, etc. » Dieu envoya du quatrième ciel Gabriel et Michel pour préserver Ali de tout mal. Michel prit position à ses pieds et Gabriel à sa tête, et celui-ci s'écria : « Tu n'as pas d'égal, ô Ali! Dieu t'a exalté au-dessus des Anges. » Un martyr a dit :

O Apôtre, j'ai jeté ma tête à tes pieds, hélas!
Car ma tête n'est rien par rapport à tes pieds.

(1) Aujourd'hui encore les Arabes dorment par terre ou sur des nattes, enveloppés dans leur burnous.

A cette occasion Ali composa des vers dont voici les deux premiers :

En exposant ma vie, j'ai plus mérité qu'en traversant des [flammes
Ou en faisant le tour de l'ancien temple (la Kaaba) et de la [Pierre noire.

Lorsqu'Ali se fut couché à la place de Mahomet, le Prince sortit de sa maison, récita la Sourate Ya. Sin. depuis le commencement jusqu'aux mots : « Nous avons jeté sur leurs yeux un bandeau, de manière qu'ils ne pussent pas voir » (les huit premiers versets du ch. XXXVI du Koran) (1), prit une poignée de poussière et la jeta à la tête de ces conspirateurs insensés. Chacun de ceux qui en furent atteints tombèrent à la bataille de Bedr et furent précipités dans l'enfer. Le Prophète traversa leurs rangs sans être inquiété ni même vu par aucun d'eux. Quelques instants après quelqu'un les aborda et ayant appris qu'ils attendaient Mahomet, les informa qu'il était sorti, leur avait jeté de la poussière à la tête et s'était éloigné. Ils vérifièrent le fait en se touchant la tête avec la main. Puis, à travers une fente de la porte, ils aperçurent un homme endormi sur le lit de l'Apôtre et dirent : « Voyez Mahomet, qui dort dans son manteau. » Quand ils entrèrent dans la maison pour exécuter leur dessein, Ali sauta du lit. Ils demandèrent : « Où est Mahomet ? » Ali répondit : « Je ne suis point chargé de le garder. Je ne sais où il est allé. »

(1) *Dans la traduction Kasimirski :* « 8. Nous leur avons attaché une barre par devant et une barre par derrière. Nous avons couvert leurs yeux d'un voile, et ils ne voient rien. » Ce chapitre tout entier est récité comme prière des agonisants ou des morts. Mahomet l'avait appelé « le cœur du Koran. »

Les idolâtres désappointés gardèrent quelque temps Ali en prison; puis le relâchèrent sur l'avis d'Abu Lahab.

3. Récit d'Aischah sur la fuite.

La tradition prête à Aischah, fille d'Abu Beckr, le récit suivant :

« J'étais au bain, chez mon père, quand un serviteur nous annonça que l'Apôtre se rendait, la tête couverte (pour ne pas être reconnu) à notre maison où il ne venait pas d'habitude. Mon père s'avança à sa rencontre et lui dit : « Que mes parents soient un sacrifice pour toi (1) qui honores notre maison de ta visite! »

« Je viens pour affaire importante, répondit le Prince; j'ai obtenu de Dieu la permission de partir. » Mon père s'écria : « Nous partirons ensemble. »

L'Apôtre dit qu'il y consentait, et entra après avoir reçu l'assurance qu'il n'y avait dans la maison que la femme et les filles d'Abu-Beckr. Celui-ci offrit l'un de ses deux chameaux au Prince, qui l'accepta à la condition de le payer. Nous préparâmes rapidement ce qui était nécessaire pour le voyage et notamment un garde-manger (2) chargé de provisions. Tous deux partirent à pied pour la grotte de Thor après avoir réglé un prix avec Abdullah B. Arbattah pour qu'il prît soin des chameaux et les amenât à la grotte la troisième nuit après le départ.

(1) Compliment et formule d'attestation de dévouement très fréquente dans l'original, mais que nous omettons le plus souvent : « Que mon père (ou ma mère, ou tous deux) soit un sacrifice pour toi. »

(2) C'était une grande pièce de cuir arrangée pour renfermer des vivres.

Dès qu'il fit jour, beaucoup de Koréish s'en vinrent à notre maison, demander où était mon père. J'allai leur dire « que je n'en savais rien ». Alors Abu Jahl me donna sur l'oreille un coup si violent que l'anneau en tomba.

Mon père avait emporté tout ce qu'il y avait d'argent dans la maison, cinq mille dirhems. Mon grand-père paternel qui était aveugle s'alarma du dénuement dans lequel nous allions nous trouver. Pour le tranquilliser, je l'assurai que j'avais mis en réserve une jolie somme et je le conduisis par la main à l'endroit où Abu Beekr serrait habituellement son argent. J'y avais mis du gravier que j'avais recouvert d'une étoffe. Mon grand-père la toucha et sentant ce qui était mobile dessous me dit : « Cela suffit. »

Après m'avoir frappé, Abu Jahl s'en alla faire publier dans La Mecque et dans les environs que cent chameaux seraient donnés en récompense à qui ramènerait Mahomet et Abu Beekr, et autant à celui qui servirait de guide pour les atteindre.

Beaucoup de jeunes Koréish, par cupidité, s'armèrent et se mirent à la recherche des fugitifs.

Ali resta à La Mecque encore trois jours après le départ de Mahomet, pendant lesquels il se montra constamment en public pour rembourser des sommes prêtées ou confiées à son oncle par divers. Personne ne l'inquiéta et il quitta La Mecque à son loisir (1).

(1) La colline de Thor est éloignée de La Mecque seulement d'une heure et demie au sud. La grotte située près de son sommet avait été sans doute prise par Mahomet pour refuge, parce qu'il calcula qu'on ne le supposerait et ne le chercherait pas si près, et qu'il pourrait ainsi dépister les poursuivants et ensuite s'éloigner inaperçu.

Mahomet et Abu Beekr avaient confié à leurs clans respectifs la protection de leurs familles. Elles furent exemptes de toute insulte. On ne songea même pas à les garder comme otages en prévision des attaques qui pourraient être dirigées de Médine contre La Mecque (1).

Appendice au Chapitre 21 faisant suite à celui du Chapitre 20.

Confirmation des SS. Ecritures par le Koran.

A l'Appendice du Chapitre 15 nous avons constaté que jusqu'à la Xe année de la mission du Prophète, le Koran fait à peine mention du Christianisme et du Nouveau Testament. Les Sourates de la série donnée en Appendice au chapitre 20 renferment déjà sur ce double sujet des détails étendus.

La S. (68), XIX, 1 à 33 (2), nous donne un récit de la naissance du Christ ; il en existe encore un autre dans le Koran, S. (108), III, révélé à l'occasion de la soumission des Chrétiens de Najran, et ce dernier (Verset 33 à 54) renferme sur la naissance de la Vierge Marie des détails que l'Allemand Gerock a retrouvés très approximativement dans des Evangiles apocryphes ; l'ensemble de ces deux récits forme celui que nous lisons dans la *Bible de l'Islam* (chap. XXXIX). Comme le lecteur peut se reporter soit à ce

(1) Ces faits permettent de mettre en doute les actes de cruauté contre les Mahométans dont la tradition accuse les Koréish.

(2) Les nombres en chiffres arabes, placés entre parenthèses avant les n^os^ en chiffres romains des Sourates dans le Koran canonique et ses traditions, indiquent l'ordre chronologique de ces sourates.

livre, soit directement au Koran, nous nous dispenserons de reproduire ici les versets qui viennent d'être cités.

En reprochant aux idolâtres de La Mecque leur incrédulité, Mahomet leur avait rappelé la Mission et la Révélation de Jésus et le rejet de celles-ci par les Juifs qui avaient aussi repoussé les autres Prophètes. Ses adversaires lui objectèrent : « Puisque Jésus qui a paru sous une forme humaine est adoré comme un Dieu, est-il absurde d'invoquer des idoles comme représentants du Pouvoir céleste? »

Dieu, par la révélation de la S. (104), XLIII, v. 56 à 60, répondit : « Jésus n'était qu'un serviteur bien aimé, proposé aux Juifs pour modèle. Si nous le voulions, nous pourrions choisir de même quelques-uns de vous pour en faire des anges sur la terre. »

Tout le reste du Koran maintient cette doctrine, et refuse à Jésus, aussi bien que les Juifs, la qualité de fils de Dieu. La S. (107), IV, une des dernières de Médine, réfute expressément la Trinité (169-170) (1).

(1) Ce verset étant un des fondements du dogme musulman, nous croyons devoir en donner, outre l'extrait ci-dessus, la traduction *in extenso*, de Kasimirski :

S : IV ; v. 169. — O vous qui avez reçu les Ecritures ! dans votre religion, ne dépassez pas la juste mesure, ne dites de Dieu que ce qui est vrai. Le Messie, Jésus, fils de Marie, est l'Apôtre de Dieu et son Verbe qu'il jeta dans Marie ; il est un esprit venant de Dieu. Croyez donc en Dieu et à ses apôtres, et ne dites point : il y a Trinité. Cessez de le faire. Ceci vous sera plus avantageux ; car Dieu est unique. Gloire à lui : comment aurait-il un fils ? A lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Son patronage suffit. Il suffit d'avoir Dieu pour patron. » (*Cela veut dire : Vous, juifs, ne refusez pas de croire à la mission de Jésus, et vous, chrétiens, ne le regardez pas comme Dieu ; renfermez-vous dans le vrai.*)

« Ne dites pas : « Ils sont trois. » Dieu est un, bien qu'il ait un fils. A lui, tout ce qui est dans les cieux et sur la terre ; et il suffit à tout. Le Messie n'a pas dédaigné d'être le serviteur de Dieu, pas plus que le Chérubin qui veille près de Dieu. »

Dans les premiers jets de son inspiration, le Prophète ne professa d'attache particulière à aucune religion antérieure, excepté peut-être au pur élément du culte national qui se prétendait issu d'Abraham, quoique altéré par l'idolâtrie et la superstition.

Sa mission consistait simplement à rappeler les Arabes au service du vrai Dieu et à la croyance au Jour du Jugement.

Avec le temps, il acquit par ses entretiens avec des amis juifs ou judaïsants quelques connaissances des Ecritures et des Doctrines juives et chrétiennes. Alors la nouvelle révélation fut annoncée comme une sorte de doublure des « anciens Livres ». Le Koran fut présenté principalement comme une attestation des précédentes Ecritures, une version en langue arabe pour l'édification des habitants de La Mecque et des environs.

Mahomet se retranchait derrière le prestige et

De tous les reproches que les musulmans font aux chrétiens, le plus grave est celui d'être *trithéistes*. M. le Comte Henry de Castries, dans l'*Islam. Impressions et Etudes*, nous donne la mesure du sentiment que leur inspire notre croyance au dogme de la Trinité : « Ils ont dit que Dieu avait un fils et que Mahomet était un sorcier ! » me répétait invariablement un vieux thaleb de Tlemcen, quand il voulait esquiver une discussion religieuse, etc... Il prononçait (cette phrase) malgré tout le respect qu'il devait à mon autorité, malgré nos excellents rapports, avec une intonation de pitié méprisante, la pitié d'un monothéiste pour les erreurs d'un idolâtre, etc. »

l'autorité de ces Ecritures, admis dans une certaine mesure par les Mecquains eux-mêmes. Quand on accusait son Livre d'être forgé avec de vieux contes, sa réplique ordinaire et péremptoire était : « Il n'est qu'une confirmation de la précédente révélation et une leçon en arabe pour les gens d'ici. » La répétition fréquente et solennelle de ces affirmations lui assurait la confiance ou au moins la neutralité des Juifs et des Chrétiens. (Voir les Sourates (64), XLVI, 8 à 12, 29; (81), VI, 90 à 93 et 158; (67), XXXVI, 69 : (77), XII, 2 et autres passages semblables.)

Mais Mahomet ne pouvait s'arrêter là. Il était le dernier Prophète, donc la Révélation du Koran, quoique de même nature que les précédentes, devait avoir une autorité supérieure et faire loi toutes les fois qu'il plaisait au Tout-Puissant de modifier ses anciennes injonctions (1).

Dans cette nouvelle voie, il y eut deux étapes. Mahomet ne substitua pas d'un seul coup le Koran

(1) Nous avons vu que les docteurs musulmans admettent cette théorie, même pour les révélations du Koran; l'une peut modifier l'autre. C'est la doctrine de l'*Abrogation :* Dieu a commandé diverses choses qui, dans la suite, ont été « pour de bonnes raisons » abrogées et révoquées. L'Iman *Abu Hashem Hebatallah* a recueilli dans un volume tous les passages *abrogés*. Il en distingue trois classes : 1° ceux qui ont été complètement abrogés *(lettre et sens)*. — 2° ceux dont le *sens* seulement est abrogé, quoique la *lettre* subsiste. — 3° Ceux dont la *lettre* est abrogée, quoique le *sens* subsiste. Parmi les premiers, il en est un certain nombre qui se trouvaient au temps de Mahomet dans le Koran, et qui en ont complètement disparu. Parmi les seconds, il faut citer le verset de *la Lapidation*, dont les termes ont disparu du Koran. Les troisièmes se composent de 225 passages de 63 chapitres *(Abu Hesham Hebatallah ; Maracci*, etc.).

aux anciennes Ecritures. D'abord, le Juif dut continuer à suivre sa Loi et en même temps croire au nouveau Testament et à la Mission de Jésus. Le Chrétien dut rester attaché à l'Evangile. Mais Juifs et Chrétiens étaient tenus d'admettre, comme s'accordant avec leurs propres Prophètes et Ecritures, l'apostolat de Mahomet et l'autorité du Koran. Il leur est prescrit dans les termes les plus pressants de se conformer à leurs révélations respectives. Les Juifs de Médine sont invités à plusieurs reprises « à jurer par le Livre » (l'Ancien Testament) et sont prémunis contre le danger de n'accepter qu'une partie de la parole de Dieu et de rejeter l'autre. Plusieurs passages intiment ce même devoir à la fois aux Juifs et aux Chrétiens : S. (109), V, 50 à 57, 64, 68, 70, 72; S. (108), III, 58 à 66.

Ainsi les précédentes révélations devaient en bloc être reçues comme la parole de Dieu, par les fidèles de toute secte : l'Ancien et le Nouveau Testaments devaient servir directement de guide et de règle, respectivement aux Juifs et aux Chrétiens et à Mahomet lui-même pour juger les différends entre coreligionnaires. Sur les points contestés et douteux, le Koran devait être admis par tous les hommes comme oracle infaillible.

Conformément à cet éclectisme, nous trouvons que Mahomet, bien avant l'Hégire, avait professé dans le Koran la doctrine qu'une Grande Foi Universelle (dans le temps et l'espace) embrassait tous les âges et révélations (S. (88), XVI, 121 à 124) en se liant à cette autre croyance, également universelle, que chaque peuple avait eu son Prophète (Sourates : (83), XXVIII, 59; (85), XXII, 43 à 56). Cette foi, dans sa forme la plus pure, est celle du Patriarche

Abraham. Cette religion primitive (1), modifiée à chaque nouvelle dispensation, par des rites accidentels, comprenait comme traits essentiels : la croyance en un seul vrai Dieu, le rejet de toute idolâtrie ou culte de médiateurs participants au pouvoir et à la gloire de la Divinité, et « *la soumission implicite (intérieure) à la volonté de Dieu* » (définition de l'Islam); d'où vient qu'Abraham a été appelé : « Le premier Musulman. » Mahomet a eu pour mission de rappeler à cet Islam primitif « l'humanité tout entière ».

Quant à l'essence même de la Religion, qui est la Vérité éternelle, elle demeurera toujours immuablement la même.

Chacune des Révélations qui se sont succédées a été bientôt méprisée par ses sectateurs. Ils ont promptement mis à l'écart les purs éléments formant la base de la dispensation divine et exagéré ou faussé des rites qui n'étaient que secondaires et extérieurs. En altérant les doctrines, ils ont transformé la révélation en malédiction. Ils se sont divisés en mille sectes « chacune s'exaltant dans ses opinions propres et s'isolant dans l'intolérance et la haine. »

Les disputes ont obscurci la vérité au point d'en rendre la recherche très difficile et incertaine. Les Juifs et les Chrétiens se sont accusés mutuellement. Une secte adorait la mère de Jésus avec lui-même; une autre ne les considérait tous deux que comme des créatures. Il plut au Tout-Puissant de tirer l'humanité de ce labyrinthe de confusion et d'erreur.

(2) Sourate II, 209 : Les hommes formaient autrefois une seule nation. Dieu envoya les Prophètes chargés d'annoncer et d'avertir, etc.

Mahomet a été choisi pour cette grande et suprême mission; l'autorité de son jugement a été imposée au-dessus de toute autre. Ainsi s'exprime la S. (76), XLII donnée à La Mecque, versets 11 à 14 :

(Dieu dit.) « Il vous a ordonné la Foi qu'il avait commandée à Noé; c'est celle que nous (Dieu) t'avons révélée, la même que nous avons commandée à Abraham, à Moïse et à Jésus en disant : Recevez la Foi et ne vous divisez pas.

Et ils ne se sont divisés ensuite que par l'effet d'inimitiés entre eux. Si la parole de Dieu qui fixe le châtiment à un terme marqué, n'avait pas été prononcée, leurs différends auraient déjà été décidés. Certes ceux qui ont hérité des Saintes Ecritures après eux sont dans le doute au sujet de celles-ci.

Rappelle-les donc à cette religion (la Foi universelle) et reste ferme dans ce qui t'a été commandé; ne cède point à leurs désirs et dis : Je crois à toutes les Ecritures que Dieu a révélées; j'ai reçu l'ordre de prononcer entre vous justement. Dieu est votre Seigneur et le nôtre. Nos œuvres nous seront comptées et à vous les vôtres (pour le salut). Il n'y a aucun motif de contemption entre vous et nous. »

Dans cette période intermédiaire, le salut n'était point l'apanage des seuls Musulmans ; il n'était refusé qu'aux Idolâtres.

CHAPITRE XXII

FUITE A MÉDINE OU HÉGIRE

1. Séjour dans la grotte de Thor. — 2. Incidents du voyage. — 3. Séjour à Kobba : Conversion de Salman Al Farsi : Fondation de la première mosquée ; Arrivée du Prophète à Médine.

1. Séjour dans la grotte de Thor (1).

Pour se rendre à la grotte sans laisser de traces, l'Apôtre retira ses sandales et marcha nu-pieds. Quand il eut les pieds meurtris, Abu Beckr le porta sur son dos jusqu'à l'entrée de la grotte. Abu Beckr y pénétra et avec des lambeaux d'étoffe il boucha les trous qui s'y trouvaient. Pendant cette opération il fut mordu au pied par un serpent ; mais le Prophète le guérit immédiatement avec un peu de sa salive. A l'appel de l'Elu, un arbre vint se placer devant la grotte pour en cacher et en interdire l'accès aux idolâtres. Dès la première nuit, des ramiers vinrent faire leurs nids et pondre à l'entrée, et des araignées la fermèrent de leur toile, plus solide que le rempart de Zulgarnein (2).

(1) La grotte Thor, ou du mont de Thor ; le mont de Thor est situé un peu au sud de La Mecque, à une heure de chemin environ.

(2) Ce rempart est mentionné dans le Koran, ch. XVIII, 93 et décrit dans notre « Bible de l'Islam ».

Le merveilleux de ce chapitre est presque en entier d'invention moderne et ne se trouve qu'en très faible partie dans les plus anciens biographes qui font autorité.

Les deux amis passèrent trois nuits dans la grotte, et chaque nuit furent informés des agissements des Koréish par Abdullah B. Aby, un brave jeune homme qui passait toute la journée à La Mecque afin que l'on ne soupçonnât pas ses absences nocturnes. Un affranchi d'Abu Beekr faisait paître ses brebis pendant le jour, avecAamer B. Fahyrah, et la nuit, ils leur apportaient du lait.

Asama, fille d'Abu Beekr, vint aussi visiter les fugitifs dans la grotte et leur apporter des aliments.

Qâyf, que les jeunes Koréish prirent pour guide dans leur poursuite, les conduisit devant l'entrée de la grotte et leur dit : « Ceux que vous cherchez se sont arrêtés là, s'ils ne se sont pas envolés au ciel ou ensevelis sous terre. » Mais en apercevant les nids de ramiers et les toiles d'araignées, ces jeunes gens dirent à Qâyf : « Tu es fou; ces toiles d'araignées sont plus vieilles que Mahomet. Vois les œufs de ces pigeons envolés, on n'aurait pu entrer dans la grotte sans les briser. »

En parlant ainsi, il n'était pas à plus de quarante coudées des deux fugitifs.

En entendant les paroles de Qâyf, Abu Beekr crut leur retraite découverte. Le Prophète le réconforta : « Allah nous donne confiance, il est notre protecteur. »

Après la réponse des jeunes Koréish, qui fut immédiatement suivie de leur éloignement, Mahomet prononça une bénédiction générale sur tous les pigeons, leur donna pour asile le sanctuaire (territoire de La Mecque) et défendit qu'on leur fît la chasse (2). En même temps, il ordonna de respecter la

(2) Gagnier conclut de là que la vénération que les musulmans gardèrent pour les colombes (ramiers) les porta à prendre pour le Saint-Esprit un de ces oiseaux que

vie des araignées « qui sont l'armée d'Allah» (1). Les idolâtres cherchèrent de tous côtés, puis rentrèrent à La Mecque.

2. Incidents du voyage.

Pendant la troisième nuit que l'Apôtre passa dans la grotte de Thor, Abdullah B. Arbattah, de la tribu de Dylami amena, selon sa promesse, les chameaux à l'entrée; et Aamer B. Fahyrah y arriva aussi. Mahomet et Abu Beckr montèrent sur un chameau : Abdullah et Aamer sur l'autre. Ils suivirent pour se rendre à Médine un chemin qui les rapprochait de la mer (2), et ne firent halte que quand la chaleur du jour les y força. Abu Beckr arrangea à l'ombre des rochers une couche sur laquelle le Prophète dormit. Il le réveilla pour boire du lait qu'il se fit donner par un berger, et pour repartir avec leurs compagnons.

Tous les biographes prêtent à Surakah B. Malek le récit suivant :

« Après que les Koréish eurent fait annoncer dans notre tribu la récompense promise à qui leur ramènerait Mahomet et Abu Beckr, je me trouvais au milieu d'un groupe quand un homme vint dire qu'il avait aperçu, suivant le bord de la mer, des voyageurs qu'il soupçonnait être Mahomet et ses compa-

Mahomet avait dressé à voler autour de sa tête. Ils supposaient que c'était ainsi que le Prophète recevait en partie les révélations d'en haut.

(1) Parce qu'elles détruisent les moucherons, fléau des pays chauds. Les Grecs respectaient Arachné à cause de son industrie. Peut être ce respect leur venait-il de l'Orient.

(2) Pour se rendre du mont Thor à Médine, les fugitifs passèrent par Bat-al-mar, Ossân, Khadaïd, etc. (*Ibn Ishac*).

gnons. Je soutins, bien que je susse le contraire, qu'il se trompait et que j'avais moi-même vu passer ces personnes. Je continuai encore quelques instants l'entretien commencé, puis je me rendis dans ma tente ; je pris ma lance, montai à cheval et m'élançai sur les traces du Prophète. Au moment où j'allais l'atteindre, les jambes de mon cheval s'enfoncèrent tout à coup dans le sable.

Les voies de ce monde corrompu sont si mauvaises,
Qu'on est tantôt en selle, tantôt par terre !

Je mis pied à terre et dis à Mahomet : « Je sais que cet accident m'arrive par toi. Adresse à Dieu une prière pour m'en sauver. Je te promets de faire retourner tous ceux qui viendront à ta poursuite. » Le Prophète éleva la voix : « O Dieu, s'il est sincère, dégage son cheval ! » Immédiatement les jambes du cheval sortirent de terre et ses pieds reposèrent à la surface du sol. Je fus alors convaincu que la fortune du Prophète atteindrait au faîte, et qu'il triompherait de ses ennemis. En conséquence, je lui offris des provisions et des marchandises. Il les refusa et me demanda seulement de garder le secret sur notre rencontre. Je lui demandai pour l'avenir la promesse de la vie sauve. Aamer l'écrivit sur un morceau de cuir qu'il me remit. Je m'en retournai et affirmai à tous ceux qui poursuivaient le Prophète, que j'avais exploré tous les chemins sans découvrir aucune trace de lui (1). »

(1) Cette aventure de Surakah est rapportée un peu différemment par *Al Jannabi*.

Surakah, ayant été tiré une première fois de sa fâcheuse situation, grâce aux prières du Prophète, voulut en profiter pour se jeter sur son bienfaiteur et le tuer. Il fut immobilisé (tomba) une deuxième fois. Alors le Prophète pria

On rapporte qu'après la bataille d'Honeïn, Surakah vint trouver le Prophète à Jagrahnat et fut admis à l'honneur du baise-pieds ; il montra son écrit à Mahomet qui le félicita sur sa conduite et et enfin il embrassa l'Islam dans cette ville.

Chemin faisant, les fugitifs s'arrêtèrent quelques instants à la tente d'Omm Moabdah, vieille femme qui d'habitude donnait aux voyageurs tout ce qu'elle pouvait pour les sustenter. La récolte des dattes ayant été nulle dans cette année sans pluies, elle ne put rien offrir au Prophète ; celui-ci touché de ses regrets et de son dénuement opéra un miracle qui fut immédiatement annoncé aux habitants de La Mecque.

Dans le sanctuaire, la voix retentissante d'un héraut invisible déclama à la louange de Mahomet une poésie qui se terminait ainsi :

« Omm Moabdah avait une pauvre brebis décharnée, exténuée par la faim ; de sa main bénie l'Apôtre la toucha comme pour la traire et, sur le champ, elle donna du lait. Chacun en but et il en resta une forte provision à la vieille femme. »

A la suite de ce prodige, Omm Moabdah et son

encore pour lui, et, le regardant fixement : « O Surakah, comment te tiendras-tu un jour, lorsque tu auras mis les bracelets de Kosru ? »

En l'an 15 de l'Hégire, le Khalife Omar ayant vaincu à Kadésie le dernier roi Sassamide de Perse, Yezdergeb, se fit apporter les joyaux de ce monarque, parmi lesquels se trouvaient les colliers, les *bracelets*, le baudrier, etc. de Chosroès Parviz. Le Khalife alors appela Surakah, qui, depuis, était devenu musulman, et lui ordonna de se revêtir de ces ornements (peut-être pour voir quel effet ils produisaient). Les musulmans, se rappelant les paroles que le Prophète avait prononcées durant l'Hégire, s'adressant à Surakah, en conclurent que Mahomet avait eu le don de prédire l'avenir.

mari embrassèrent l'Islam. La brebis que le Prophète avait traite vécut encore dix-huit ans, donnant du lait chaque jour matin et soir. Elle mourut sous le khalifat d'Omar, l'année « de la destruction du bétail. »

Burydah B. Alkhadzib, poussé par le désir de gagner la récompense promise par les Koréish, s'était mis lui aussi à la poursuite de Mahomet, avec soixante-dix hommes de sa tribu, et parvint à le rejoindre. Le Prophète lui demanda :

— Qui es-tu ?

— Burydah B. Alkhadzib.

Comme il avait l'habitude de tirer des présages des noms, il jeta un regard à Abu Beckr avec ces mots : « Avance ! notre affaire a bien tourné et se termine heureusement. » Puis il reprit :

— De quelle tribu es-tu ?

— Des Omm Salmah.

Mahomet dit à Abu Beckr : « Nous sommes hors de danger, nous sommes saufs. »

Puis s'adressant à son interlocuteur :

— De quelle nation es-tu ?

— Des Beni Saham.

Le Prophète observa :

— Tes flèches sont épuisées (1) ?

(1) C'est sans doute une allusion à la divination par les flèches. Elle existait du temps de l'ignorance ainsi qu'un jeu de hasard avec des flèches. Pour la divination, on prenait trois flèches ; sur l'une, on écrivait : « Dieu l'ordonne », sur la seconde : « Dieu le défend », on n'écrivait rien sur la troisième. Puis on mêlait les trois flèches dans un carquois et l'on en retirait une au hasard. On exécutait ou non un projet suivant que la flèche sortie l'ordonnait ou le défendait. Si elle était muette, on recommençait la consultation. Le jeu est défendu par le Koran.

Charmé de l'assurance du fugitif et de son langage séduisant, Burydah lui demanda :

— Qui es-tu ?

— Je suis Mahomet B. Abdullah, l'Apôtre de Dieu.

Alors Burydah déclara :

— J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mahomet est son Prophète. »

Ses soixante-dix compagnons confessèrent également la foi. Burydah passa la nuit avec le Prophète et le matin il lui dit : « O Apôtre, il ne faut pas que tu entres à Médine sans être précédé d'une bannière. » Alors il déroula son turban, le fixa au bout d'une lance et prit à cheval la tête de la petite troupe.

Le Prophète lui prédit qu'un jour, il s'établirait dans une ville du Khorassan. En effet, après la mort de l'Apôtre, il partit avec une troupe de Musulmans pour faire la conquête de Merva, et il mourut dans cette ville.

Ttolhah B. Abdullah, cousin d'Abu Beckr qui revenait d'un voyage de commerce en Syrie, rencontra le Prophète avec ses compagnons. Il lui donna ainsi qu'à Abu Beekr des vêtements blancs et voulut les accompagner jusqu'à Médine. Mais Mahomet exigea qu'il retournât à La Mecque, pour en repartir ensuite publiquement, de telle sorte que sa volonté de s'exiler fut bien manifeste.

3. Séjour à Kobba; Conversion de Salman Al Farsi; Fondation de la première Mosquée; Arrivée du Prophète à Médine.

Mahomet et ses compagnons arrivèrent enfin à Kobba, bourgade située à deux milles environ, au Nord-Ouest de Médine.

Le Prince, désirant s'y reposer des fatigues du voyage, avant de faire son entrée à Médine, s'en fut loger chez un notable nommé Kalthum B. Al Hadam. Là, il reçut la visite d'un personnage de distinction, Salman Al Farsi (ou *le Persan*), qui était venu de Perse exprès pour le voir. C'était le fils du gouverneur d'Isfahân, et il avait dans sa jeunesse abjuré le magisme pour embrasser le christianisme; mais pendant un voyage qu'il fit en Syrie, un moine d'Amûria lui conseilla de passer en Arabie, où devait paraître un Prophète qui rétablirait la religion d'Abraham, et qu'il reconnaîtrait au *Sceau de la Prophétie*. Salman Al Farsi, passant par Kobba reconnut donc Celui qu'il cherchait, et il embrassa la vraie Foi (1).

L'Apotre profita de son séjour à Kobba pour jeter dans ce village les fondements de la première mosquée, qu'il appela la *Mosquée de la Crainte de*

(1) Si l'on en croit certains commentateurs, ce *Salman* serait celui auquel il est fait allusion dans le Koran : XVI, 105. *Nous savons bien qu'ils disent : Un homme l'instruit, etc.*, verset donné pour répondre aux calomniateurs qui accusaient Mahomet de donner comme la révélation divine des doctrines apprises d'étrangers. La conversion de Salman à Kobba est rapportée par Abulféda, Ibn Ishac, Al Jannabi, etc. Salman mourut en l'an 35 de l'Hégire, gouverneur de Madaïn en Perse, pour le Khalife Omar.

Dieu. C'est à ce temple que le Koran fait allusion : ch. IX, 109 (1).

Ce fut un vendredi, le seizième jour du mois de Rabi, que le Prophète quitta Kobba et fit son entrée à Médine (2).

(1) D'autres auteurs disent que Mahomet *inaugura* cette mosquée (qui était par conséquent déjà construite), et que ce fut dans ses murs que le Prophète dit pour la première fois les prières dans une mosquée. Suivant d'autres, elle n'aurait été bâtie qu'à une époque ultérieure, par les enfants d'Auru B. Aws.

(2) 16 juillet 622 de J.-C.

CHAPITRE XXIII

AN I DE L'HÉGIRE (1)

(16 juillet 622 au 4 juillet 623).

1. Mahomet entre triomphalement à Médine et y élève une Mosquée. — 2. Les Juifs des environs de Médine. — 3. Règlement du culte; Noces d'Aïschah. — 4. Assainissement de Médine ; Fraternités entre les Mohajers et les Anssars — 5. Appendice.

1. Mahomet entre triomphalement à Médine et y élève une Mosquée.

Ce fut un vendredi que le Prophète se rendit de Kobba à Médine. Depuis qu'on y savait son départ de La Mecque, les habitants venaient tous les jours l'attendre à l'ombre des rochers qui sont en dehors de la ville, jusqu'à ce que le soleil les en chassât. Le premier qui, de loin, le vit venir vêtu de blanc, fut un Juif qui était par hasard sur un monticule avancé (2). Il s'exclama :

« Le bonheur après lequel vous soupirez vous est échu ! »

Les Musulmans accoururent au devant du Pro-

(1) On sait que l'ère musulmane commence à la fuite de Mahomet à Médine ou Hégire, soit le 16 juillet 622, de l'ère chrétienne qui commence à la naissance de Jésus-Christ. On dit 622 après J.-C. ou 622 A. D. anno domini). Voir Appendice au présent chapitre : 1, *L'Hégire véritable et l'Ere de l'Hégire*.

(2) Selon d'autres : sur une des tours (?) de la ville.

phète jusqu'au sommet du monticule. Tout le jour, les tambours battirent, la foule claquait des mains en criant : « Allah est grand, l'Apôtre de Dieu est arrivé ! » Quand il fut proche de la tribu d'Amru B. Awuf, une troupe de jeunes filles lui fit cortège en chantant : « Nous sommes les filles des Beni Bukbary, les guerriers ! les amis de Mahomet ! » Et le Prophète de répéter : « Dieu sait que je vous aime ! »

Arrivé aux Beni Salem B. Awuf, il adressa aux néophytes cette pieuse allocution : « Louange et gloire à Allah ! J'implore son aide. J'invoque son pardon et je reçois de lui la Foi. Je déteste les ingrats. J'atteste un Dieu unique dont Mahomet est le serviteur envoyé pour répandre la lumière. Beaucoup de temps s'est écoulé depuis le dernier Prophète ; la vérité s'est perdue, l'hérésie s'est multipliée et la résurrection est proche. Celui qui obéit à Dieu et à son Prophète suit la bonne voie ; celui qui leur désobéit va à la perdition. Adorez Dieu ! la chose la plus excellente est l'Islam (la résignation à sa volonté). Quiconque rapporte au Seigneur ses actes connus ou secrets échappera à l'adversité et prospérera. En conséquence, faites le bien comme vous le fait le Très-Haut. Détestez ses ennemis et faites pour lui la guerre sainte, parce qu'il vous a élus et promus Musulmans ; et il n'y a de force que celle qu'il donne. *Pensez souvent à Lui et sachez qu'en cela consiste le bonheur de ce monde et de l'autre* (1). Accomplissez des actes qui vous profitent

1 Cet enseignement est évidemment chiite plutôt qu'orthodoxe, surtout la phrase soulignée, qu'admettent les mystiques de toute religion. Il est remarquable que, dans cette allocution, il ne soit question ni du paradis ni de l'enfer. Elle ne contient, de spécial au mahométisme, que la guerre sainte.

après moi (quand j'aurai disparu). Implorez la Grâce d'Allah et sachez que la Grâce vient de lui ! »

Quand le Prince fit son entrée dans Médine, les nobles et chefs des tribus prirent tour à tour la bride de sa chamelle, chacun le priant de descendre chez lui. Il leur dit : « Lâchez cette bride, l'animal sait qu'il doit aller où il lui plaît. » La chamelle s'avança jusqu'à l'endroit où s'élève la Mosquée actuelle, et là elle s'agenouilla. Dans ce lieu se trouvait un espace non clos appartenant à Sahal et Sahyl, fils d'Amru, deux orphelins sous la tutelle de Assad B. Zarârah.

Quand la chamelle s'y arrêta, l'Élu s'écria : « S'il plaît à Dieu, nous resterons ici ! » Mais l'un des Anssars le supplia de venir à son habitation, en laissant là sa monture, qui paraissait obéir à un ordre d'en haut. La chamelle se releva alors, fit encore quelques pas, puis s'agenouilla de nouveau et ne voulut plus se relever. Abu Ayûb, un Anssar, persuada au Prophète de descendre en ce point qui était le plus rapproché de toutes les habitations, et il emporta le bagage de Mahomet dans sa maison. Le Prince demeura onze mois chez ce fidèle.

Les gens de Médine le reconnurent solennellement pour leur chef temporel et spirituel. Tout d'abord il acheta aux orphelins le terrain où sa monture s'était arrêtée la première fois (1), le fit niveler et y fit creuser les fondations d'une mosquée que ses amis construisirent, apportant eux-mêmes

(1) Suivant d'autres auteurs, ce terrain appartenait à des orphelins de la tribu des Beni Al Najjar, une des plus considérables de Médine. Les uns disent que les propriétaires de ce terrain supplièrent le Prophète de l'accepter gratuitement ; les autres, que Abu Beckr en paya le prix à qui de droit (dix deniers d'or, suivant Caussin de Perceval).

les matériaux. Il prit part en personne au travail, en disant : « O Allah, il n'y a pas d'autre richesse que celle de l'autre monde. Sois miséricordieux pour les Anssars et les Mohâjers (1). »

Un des travailleurs, Ammar B. Yâser, portait un nombre double de briques et chantait un refrain de blâme contre les spectateurs oisifs. Un de ceux-ci le menaça de son bâton. Mais le Prince loua Ammar, essuya la sueur de son front et maudit celui qui voulait le frapper.

En même temps que la Mosquée, le Prince bâtit sa propre demeure, qui y était contiguë, puis une maison pour chacune de ses deux épouses Sowdah et Aïschah, qu'il se fit amener de La Mecque. La première fut, pendant trois à quatre ans après la mort de Khodaïjah, la seule épouse avec laquelle Mahomet eut des relations.

Aïschah était accompagnée de sa sœur Asma (toutes deux étaient filles d'Abu Beckr). Celle-ci accoucha cette année même et les Musulmans s'en réjouirent, parce que les Juifs se vantaient d'avoir jeté sur leurs femmes des sorts qui les rendraient stériles.

2. Les Juifs des environs de Médine.

Le Juif Abdullah B. Sullam, Docteur de la loi, se convertit cette même année à l'Islam. Il avait entendu le Prophète dire : « Nourrissez les nécessiteux, aimez vos parents et priez la nuit pendant que les autres dorment. Vous entrerez ainsi en paix dans le Paradis. » Touché de ces paroles, il fit secrètement visite à l'Apôtre et lui posa trois questions

(1) Les Anssars étaient les habitants convertis d'un quartier de Médine et les Mohajers les réfugiés de La Mecque.

qu'il pensait ne pouvoir être résolues que par un Prophète :

1° Quel est le premier signe qui inaugurera la résurrection ?

2° Quel est le premier mets que mangeront les habitants du Paradis ?

3° Pourquoi y a-t-il des enfants qui ressemblent à leur père et d'autres à leur mère ?

Instruit par l'ange Gabriel, le Prophète répondit :

1° Le premier signe de la résurrection sera une flamme mêlée de fumée qui chassera les gens de l'Orient à l'Occident.

2° Le premier mets dont se nourriront les habitants du Paradis sera principalement le foie du poisson qui porte la terre sur son dos (1).

3° Si le sperme de l'homme précède ou prédomine celui de la femme, l'enfant ressemble au père. En cas contraire, il ressemble à la mère ou aux parents de la mère (2).

Convaincu par le résultat de cette épreuve, le docteur juif prononça la formule d'adhésion à l'Islam. Puis il dit à l'Apôtre : « Les Juifs, qui sont tous menteurs, me calomnieront certainement dès qu'ils apprendront ma conversion ; je te prie donc de les interroger sur moi avant qu'ils ne la connaissent. »

Le Prophète acquiesça à sa demande et les Juifs déclarèrent : « Abdullah est le meilleur des hommes et fils du meilleur des hommes. » Le Prophète reprit : « S'il se faisait musulman, suivriez-vous son exemple ? — Dieu le garde de ce malheur ! Alors l'Apôtre appela Abdullah qui renouvela son adhé-

(1) Cette notion est d'origine indienne.

(2) On sait que la femme n'a pas de liqueur séminale.

sion. Et les Juifs de s'écrier : « C'est un pervers et le fils du plus pervers de nous tous (1). »

En cette même année les chefs des tribus juives des Beni Qoryttah Nazir, des Beni Caynokaa et des Beni Ghuttfân vinrent trouver Mahomet et lui demandèrent : « Que prétends-tu ? »

Mahomet répondit : « J'atteste qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mahomet est son Prophète. Je suis celui que décrit la Thorah. Vos docteurs ont prédit que le Prophète né à La Mecque serait le dernier et le plus éminent des Prophètes ; qu'il viendrait monté sur un chameau ; qu'il serait grossièrement vêtu ; très sobre, ne buvant pas de vin : qu'il aurait une rougeur aux yeux et le sceau de la prophétie entre les épaules ; qu'il tirera l'épée et ne craindra personne, qu'il sera souriant et que sa Loi s'étendra à des lieux inaccessibles au cheval et au chameau. »

Après cette déclaration le Prophète fit avec ces tribus un traité de paix ; chaque partie s'engagea à s'abstenir de toute hostilité ou entreprise contre l'autre partie et ses alliés.

Ibn Ishac nous donne les articles essentiels de ce traité dans le texte suivant :

« Au nom de Dieu, le compatissant, le miséricordieux !

Acte de Mahomet le Prophète, entre les croyants Koréish et ceux d'Yatreb, et tous ceux qui se joignent à eux et travaillent avec eux pour la Foi. Assurément ils forment une élite parmi les hommes.

Les réfugiés, chacun dans leurs divers clans paieront le prix du sang répandu entre eux et donneront une rançon honorable pour leurs prisonniers.

Les Beni Awuf, chacun dans leurs clans feront de

(1) Ce récit étrange est d'origine moderne et ne se trouve point dans les plus anciens biographes accrédités.

même ; et aussi les Beni Saïda, Josham, Najjar, Nabit, Aws, etc., chacun dans leurs clans.

Si quelqu'un est rebelle ou cherche à semer l'iniquité, l'inimitié ou la sédition parmi les croyants, le bras de tous s'élèvera contre lui, fût-il le fils de l'un d'eux.

Aucun croyant ne sera mis à mort pour avoir tué un infidèle, ni aucun infidèle ne sera soutenu contre un croyant (cette clause paraît être d'une date postérieure, bien que le mot infidèle, ne désigne ici que les idolâtres).

Tout Juif qui s'attache à nous (comme allié), obtiendra aide et secours. Il ne sera l'objet d'aucun attentat, et aucune aide ne sera prêtée contre lui à ses ennemis.

Aucun des non-croyants (sans doute du territoire de Médine) ne défendra les Koréish de La Mecque, dans leurs personnes ou leurs biens.

Quiconque tue un croyant non légitimement, sera soumis à la peine du talion ; les Musulmans s'uniront comme un seul homme contre le meurtrier. Quiconque l'aidera ou le protégera encourra la malédiction de Dieu et sa colère au jour du Jugement.

Les Juifs donneront leur concours aux Musulmans pendant tout le temps qu'ils seront en guerre avec un ennemi commun.

Les diverses branches de Juifs, ceux attachés respectivement aux Beni Awuf, Beni Najjar, Beni Aws, etc., ne feront qu'un seul peuple avec les croyants. Les Juifs conserveront leur religion ; les Musulmans la leur. Il en est de même des adhérents des Juifs (1), excepté l'homme transgresseur et inique ; celui-là seul sera puni avec sa famille.

(1) Par là il faut entendre les Arabes qui pratiquaient la

Personne ne pourra s'éloigner du territoire (émigrer ?) sans la permission de Mahomet.

Chacun pourra poursuivre sa vengeance légale, pourvu qu'elle ne soit pas excessive.

Les Juifs seront responsables pour leurs propres dépenses ; les Musulmans pour les leurs.

Chacun doit venir au secours de tout autre qui est attaqué.

Médine est sacrée et inviolable pour tous ceux qui adhèrent à ce traité.

Les étrangers, sous protection, seront traités comme leurs protecteurs ; mais personne ne pourra prendre un étranger sous sa protection qu'avec le consentement de sa tribu.

Pour toutes les questions nouvelles qui surgiront et les doutes qui s'élèveront, on s'en référera à la décision de Dieu et de son Prophète.

La paix et la guerre seront faites en commun.

Le méchant et l'oppresseur enfreindront seuls les conditions de cet acte. »

Ces stipulations ont été transmises jusqu'à Ibn Ishac oralement, et non par écrit. Elles ne sont point seulement une convention avec les Juifs, elles forment une sorte de règlement ou de loi générale pour les habitants de Médine, acceptée par eux comme un pacte mutuel, ou au moins comme un modus vivendi. Tous se soumirent au nouveau régime, mais sans en être tous également satisfaits. Une partie d'entr'eux restèrent très tièdes à l'endroit du Prophète et de la Foi et ne firent que les subir. Ils avaient des regrets, bien qu'ils ne fissent point une opposition déclarée.

religion juive, de même qu'il y avait des Gentils judaïsants; ces Arabes formaient probablement des groupes alliés des tribus juives.

Le Koran les qualifie d'un nom qu'on a traduit par hypocrites, mais dont le sens se rapproche plutôt de mécontents : *mounaficoun*. Ils se rallièrent autour d'Abdallah ; le Prophète sentant la nécessité de ne pas l'avoir contre lui pendant ses luttes contre les Koréish le ménagea ainsi que son parti jusqu'à la fin (1).

3. Règlement du culte. — Noces d'Aïschah.

Cette année fut établi l'usage de réciter les oraisons avec deux prosternations, qui ensuite furent portées au nombre de quatre ; cependant on ne changea rien aux prières du matin et du soir (2). On conféra à Bellat l'office de Mueddhin ; on avait reconnu la nécessité d'observer quelque ordre les vendredis et dans les réunions et les prières des fidèles. Pour les appeler à la prière, on ne voulut

(1) « Le moment où commença le triomphe de Mahomet fut peut-être le temps le plus difficile de sa vie ; il avait besoin de la plus grande circonspection pour ménager tous ses prosélytes. Obligé de traiter avec autant d'affection ceux qui avaient embrassé sa cause par intérêt, que ceux qui l'avaient fait par dévouement, mis en demeure, par des questions insidieuses, de prouver la vérité de sa mission, toujours en vue, il lui fallait satisfaire tout le monde sans oublier un instant son rôle. A tous moments on venait lui demander conseil et il devait avoir sans cesse sur les lèvres des versets de son livre divin, pour indiquer les règles de conduite qu'imposait la nouvelle religion.

Tous ses actes étaient contrôlés. Sa vie publique, commentée par tous, ne devait laisser percer aucune contradiction, etc... Sa vie privée n'était un secret pour personne, et ses faiblesses étaient aussitôt dévoilées, etc. (Sédillot : *Histoire générale des Arabes* ; t. I).

(2) Voir l'appendice à la suite du présent chapitre.

ni sonner de la trompette comme les Juifs, ni faire résonner une crécelle comme les Chrétiens, ni allumer un feu comme les Zoroastriens. Sur l'avis d'Omar, on adopta un héraut ou crieur, le Mueddhin. « Mahomet ne savait quel moyen adopter, lorsqu'un Khazraz, Abdallah B. Zayd, lui proposa la voix humaine et une formule d'annonce, *Edhân*, qui lui avait été indiquée dans un songe. » (Caussin de Perceval : *Essai sur l'Histoire des Arabes* ; t. III).

Chacun faisait à son gré, seul ou avec d'autres, à la maison ou à la Mosquée, les prières de tous les jours.

Mais le vendredi à midi, il y avait dans la Mosquée une sorte d'office public auquel les croyants étaient tenus d'assister à défaut d'excuse légitime. La prière ordinaire était alors suivie d'une allocution, ou sermon prononcé par Mahomet, et habilement approprié aux circonstances et aux sentiments de son auditoire. Il donnait ainsi libre carrière à son éloquence, et, par le retour régulier et fréquent de ses exhortations, affermissait son influence et consolidait l'Islam.

Le choix du vendredi ne fut point dicté par un antagonisme religieux, bien au contraire. De même que tous les jours musulmans consacrés, il se distingue du sabbat juif en ce sens qu'il n'est point un jour de repos absolu et que, une fois le devoir religieux accompli, chacun retourne à ses affaires (1).

Mahomet pouvait espérer que ce jour là les Juifs

(1) L'aspect d'une ville musulmane ne change pas le vendredi, et partout où il n'y a pas de Mosquée, le vendredi est un jour de travail comme les autres de la semaine. Pour l'Arabe, le jour de repos ou de fête relatif est le jour du marché ou de la foire,

de Médine assisteraient à son service religieux qui se composait comme le leur de la prière, de la lecture des Ecritures et d'un sermon. Comme un Juif pouvait, d'après la doctrine admise par Mahomet à cette époque, être un bon Musulman en suivant les préceptes de Moïse, il y eut alors très vraisemblablement des Israélites qui fréquentaient à la fois la Mosquée et la Synagogue (1).

Ibn Hisham et Weill, dans leurs biographies de Mahomet citent des rabbins qui furent ignominieusement chassés de la Mosquée. La Synagogue était fréquentée par Mahomet lui-même et ses adhérents.

Dans une de ces visites, dit Hisham, les Juifs demandèrent à Mahomet qui les exhortait à embrasser l'Islam :

— Quelle est ta foi ?

— La foi d'Abraham.

— Mais Abraham était juif.

— Non, Abraham est antérieur au judaïsme.

— Consultons la Thorah (l'Ancien Testament) ; qu'il prononce entre nous. C'est alors que fut révélé le verset 22 de la s. III, que voici : « N'as-tu pas vu ceux qui ont reçu une portion des Ecritures,

(1) Mais les plus grandes difficultés venaient des juifs. Loin de leur être hostile, Mahomet cherchait au contraire à les gagner. Il avait toujours reconnu l'origine divine de leur religion ; dans le but de prouver ses titres au nom du Prophète, il avait constamment invoqué leurs livres saints ; ses fêtes, ses jeûnes, ses rites religieux, il les avait pris d'eux...

Bref, Mahomet voulait leur montrer autant de condescendance que possible, pourvu seulement qu'ils le reconnussent comme prophète...

Dans les premiers temps les deux partis se supportaient fort bien : des musulmans visitaient la synagogue, et des juifs la Mosquée (Dozy : *Histoire de l'Islamisme ;* ch. III).

(les juifs) recourir au Livre de Dieu, pour qu'il prononce dans leurs différends, et puis une partie d'entr'eux tergiverser et s'éloigner ? » (*Trad.* Kasimirski). (Voir aussi dans Hisham la visite d'Abu Beekr à la Synagogue.)

L'appel à la Mosquée se faisait : pour la prière publique, pour l'annonce d'une nouvelle importante, comme celle d'une victoire, ou pour la proclamation d'un ordre général, tel que celui de partir en guerre.

On installa dans la Mosquée une chaire pour le Prophète, près du mur du sud, à la place même où elle se trouve encore aujourd'hui.

Il y monta pour la première fois un vendredi et, le visage tourné vers la Kaaba, il poussa un Takbir retentissant, que répétèrent les fidèles. Puis il s'inclina pour prier, sans regarder les assistants. Enfin il descendit à reculons et arrivé au pied de la chaire il se prosterna dans la direction de la Kaaba. Il répéta cette cérémonie et lorsqu'il eut fini la prière, il se tourna vers l'assemblée et dit aux croyants qu'il venait de montrer par son exemple la manière de prier. Kaleb el Wackidi qui décrit ainsi cette inauguration, nous apprend la manière dont se faisait le service du vendredi.

Après avoir gravi les trois marches de la chaire, l'Apôtre adressait à l'assemblée le salut de paix ; puis il s'asseyait dans la chaire et Bellât jetait d'une voix forte l'appel à la prière. Après les prosternations prescrites et la récitation du Koran, Mahomet prononçait deux allocutions en s'asseyant deux fois. Il accompagnait ses instructions de gestes de la main, l'index levé. Les auditeurs, les yeux et le visage tournés vers lui, l'écoutaient attentivement et, quand il avait fini, s'unissaient dans un *Amen* universel. En partant il s'appuyait sur un bâton du bois dont on

fait les ares. Dans ces occasions il portait un manteau d'une étoffe rayée de l'Yémen, de six coudées de long, jeté sur ses épaules, et par dessous, une ceinture de beau drap d'Oman, de dimensions plus petites que le manteau. Il ne revêtait ces ornements que le vendredi et pour les deux grandes fêtes. Après chaque office, ils étaient repliés et soigneusement rangés.

Mahomet investit sa chaire d'une grande sainteté. Tous les serments juridiques se faisaient en son nom. La prendre faussement à témoin du fait le plus insignifiant était un crime puni de l'Enfer.

Cette année le Prophète consomma avec Aischah, parvenue à l'âge de neuf ans, le mariage consacré trois ans auparavant. Elle a raconté qu'alors, sa mère l'amena à Mahomet, qui était assis sur un lit dans une maison appartenant à Abu-Beckr. On la mit sur les genoux de l'Apôtre en disant à celui-ci : « Apôtre de Dieu! voici ta femme. Que Dieu Très Haut fasse d'elle ta félicité et de toi la sienne! » Et l'on se retira (1). Mahomet était alors si pauvre qu'il n'y avait dans la maison pour tout potage qu'une cruche de lait.

Asma a raconté : « A la noce d'Aischah il n'y eut d'autre mets qu'un pot de lait. Mahomet après en avoir bu le tendit à Aischah. D'abord elle n'osait pas le prendre; puis, sur mon incitation et par convenance, elle y trempa les lèvres. Le Prophète me demanda alors : « Est-ce que Aischah ne t'offre pas de lait? » Je répondis : « Je n'ai pas envie d'en boire. » Il reprit : « Est-ce que tu veux avoir faim et mentir tout ensemble? » Je répliquai : « On peut, tout en ayant faim, ne pas aimer un aliment. »

(1) Cérémonie dont la simplicité n'a d'égale que celle du repas de noces qui la suivit.

Par ses qualités aimables et son intelligence, Aischah eut un grand ascendant sur Mahomet pendant toute sa vie.

Le Prophète fit observer en cette année le jeûne Aashûra que les Juifs ont institué en commémoration de l'engloutissement de Pharaon et de son armée dans la mer Rouge.

4. Assainissement de Médine; Fraternités entre les Mohajers et les Anssars.

Au temps de l'ignorance, le climat de Médine était très malsain, à cause de la stagnation et du manque d'écoulement des eaux. La fièvre et souvent la peste y sévissaient au point que tous les étrangers fuyaient la ville et brayaient comme des ânes pour n'être point atteints.

Or, en cette année, la plupart des Mohajers en furent atteints, entre autres Abu Beckr, Omar, Amar et Bellât. Pendant leur maladie, ils récitaient des complaintes entremêlées de malédictions contre les Koréish, auteurs de leur exil. Alors l'Elu de Dieu tourna sa face vers le Qiblah de la prière et dit : « O Allah! fais-nous aimer Médine autant et plus que La Mecque. Rends-la salubre pour nous et transportes-en les chaleurs à Jaffa. » Dieu exauça cette prière.

Cette année encore le Prophète noua le lien de fraternité (1) entre des Anssars et des Mohajers, entre Abu Beckr et l'Anssar Kharjah B. Zayd,

(1) Analogue à l'union des jeunes Thébains deux par deux au temps d'Epaminondas.

l'Anssar Solmah et Ttolhah B. Abdullah, etc., ce qui forma soixante-sept couples d'amis (1).

Il y eut aussi deux couples composés uniquement de Mohajers. Les deux frères de chaque couple devaient se porter aide mutuellement et hériter l'un de l'autre (2).

Le Prophète lui-même se choisit un frère parmi les Mohajers : ce fut Ali.

On raconte que Mahomet dit à Ali : « Nous sommes frères dans ce monde et dans l'autre. »

En même temps, comme pour dédommager les Anssars de n'avoir pas choisi son « frère » dans leurs rangs, il se déclara Nakib des Beni Najjar, à la place d'Assad B. Zararah, qui venait de mourir (3).

(1) Voici, d'après Abulféda, et d'autres auteurs, les principaux couples que forma le Prophète :

Mohajers :	Anssars :
Abu Beckr	et Khayah B. Zayd.
Abu Obeida B. Al Jarab	et Saad B. Moad.
Omar B. Al Khattab	et Othbam B. Malec.
Abd-ul-Rhaman B. Awf	et Saad B. Al Rabi.
Othman B. Assan	et Aws B. Thabet.
Ttolhah B. Obeidallah	et Caab B. Mâlec.
Saïd B. Zeid	et Obba B. Caab.

Un autre couple fut formé de Salman, le persan dont nous avons précédemment parlé, et de Abu-Derdâ, un Khazraz. Caussin de Perceval dit de ce personnage que « ayant voyagé en Mésopotamie et en Syrie, et s'être instruit dans la connaissance des Ecritures Saintes, il fut fait captif par des Arabes de la tribu de Kelb, et vendu comme esclave à un juif d'Yathrib (Médine). Il se présenta à Mahomet, le reconnut pour Prophète et obtint de lui les moyens de racheter sa liberté. » Ce récit de l'histoire de Salman diffère de celui que nous en avons donné, p. 290.

(2) Le dernier engagement était la destruction de la famille.

(3) Caussin de Perceval : *Op. cit. Nakib :* un des douze (principaux).

Ce lien de fraternité subsista jusqu'après la bataille de Bedr. Il fut alors aboli par la révélation du verset :

« Les parents doivent s'aimer entre eux, etc. »

Et les successions furent réglées d'après les degrés de parenté ainsi qu'elles le sont dans le Koran.

Appendice au Chapitre 23.

1. L'Hégire véritable et l'Ère de l'Hégire. — 2. Comment on prie dans l'Islam.

1. L'Hégire véritable et l'Ère de l'Hégire.

Avant la fuite de Mahomet à Médine, les Arabes n'avaient pas d'ère nationale : pour préciser une époque, ils comptaient les années écoulées depuis l'une des grandes guerres qu'ils avaient soutenues. C'est ainsi que l'on disait de *tel* fait, qu'il était arrivé en *telle* année de la *Guerre de l'Eléphant* ou de la *Guerre sacrilège* (d'Okhatz).

L'Ère de l'Hégire ne fut instituée que 17 (les uns disent 17, les autres 18) ans après l'événement qui lui a donné son nom, sous le règne et par décision du Khalife Omar.

Entre l'arrivée du Prophète à Médine et cette époque, les années furent désignées par la mention du fait le plus saillant qu'elles avaient vu s'accomplir, ou bien elles reçurent une désignation quelconque, mais qui était généralement admise. Par exemple, l'année même de la fuite du Prophète à Médine fut appelée *Année du pardon :* la suivante, celle de l'*Appel aux armes*, etc.

L'Ère de l'Hégire fut instituée à la suite d'un différend survenu entre deux particuliers, dont l'un devait à l'autre une somme d'argent. Cette dette était reconnue par un écrit qui ne portait (suivant un usage sans doute généralement suivi), que la désignation du mois de l'échéance, sans aucune mention de l'année pendant laquelle le paiement devrait être effectué. Le débiteur ayant refusé de s'acquitter, sous le prétexte que le mois porté sur la reconnaissance de la dette était celui de l'année suivante et que, par conséquent, le terme du paiement n'était pas révolu, ce différend fut porté devant le Khalife Omar. Le Khalife ordonna que dorénavant les actes de cette nature devraient porter le jour, le mois et l'année de leur création ainsi que ceux de l'échéance. Mais comme la numération des années manquait elle-même de base certaine, il décida, sur le conseil d'un savant docteur persan, Harmuzan ou Hormuz, qu'on les compterait à l'avenir depuis et y compris celle pendant laquelle le Prophète s'était enfui de La Mecque. Toutefois, afin de ne rien changer aux divisions de l'année alors en usage et qui étaient calculées sur les révolutions de la Lune (*année lunaire*), il décida de faire commencer la première année de l'ère nouvelle, ou *ère de l'Hégire*, comme l'année (*lunaire*) dans laquelle l'événement (l'Hégire) avait eu lieu (1).

Il se trouve ainsi que l'ère instituée par le Khalife Omar, ou Hégire chronologique, commence 59 jours avant la fuite de Mahomet de La Mecque, ou Hégire véritable.

En effet, cette ère commence le 1er de moharrem,

(1) *Histoire universelle*, Ed. Amsterdam et Leipzig, 1760; t. XV.

qui correspondait au 19 avril 622 A. D. et Mahomet s'enfuit de La Mecque le 1er du Premier-Rabi, qui correspondait au 19 juin (même année) (1).

Faisons remarquer cependant que la plupart des historiens et chronologistes font commencer l'ère de l'Hégire le 16 juillet 622, et nous-mêmes avons donné cette date, *parce qu'elle est la plus généralement adoptée* (2).

Toutefois, en raison de l'importance de cette question, nous croyons devoir donner, à titre d'éclaircissement, la discussion des époques admises comme origines de l'Hégire, faite par Caussin de Perceval dans son remarquable *Essai sur l'Histoire des Arables* (3).

« Les historiens assurent en général que Mahomet est sorti de La Mekke dans les commencements de Rabi Ier, troisième mois de l'année arabe. Mais ils ne s'accordent pas sur le jour précis de cette fuite devenue célèbre sous le nom de *hidjra*, d'où nous avons fait *Hégire*. Ce jour était, selon Ibn Hishak, le 1er ou le 2, suivant Aboulféda, le 8 de Rabi Ier. Ce qu'on peut du moins tenir pour constant, à cause d'une réunion considérable de témoignages très dignes de foi, c'est que Mahomet était entré sur le territoire de Yathrib, au village de Coba, le *lundi* 12 de Rabi Ier. La distance de La

(1) Dezobry, Bachelet et Darsy : *Dictionnaire général de biographie et d'histoire* (Ed. Delagrave ; 1889).

(2) *Dictionnaire encyclop. Flammarion* (1897). — *Nouveau Dictionnaire historique*, par Chaudon et Delandine (1804). — *Hist. générale des Arabes*, par L. Sédillot. — Voir également Sédillot : *Manuel de chronologie universelle ;* t. II : Traité du Calendrier arabe.

(3) *Essai sur l'Histoire des Arabes avant l'Islamisme*, etc., par A.-P. Caussin de Perceval ; t. III (Paris : Firmin-Didot, 1848).

Mekke à Coba, par le chemin un peu détourné du bord de la mer, ne pouvait guère être franchie en moins de six ou sept jours, même par un fugitif faisant diligence.

Ajoutons trois jours passés dans la caverne du mont Thour, nous reconnaîtrons que Mahomet avait dû quitter La Mekke vers le 2 ou le 3 de Rabi Ier, c'est-à-dire vers le 18 ou 19 juin 622 de J.-C. ; selon ma manière de calculer. Telle serait donc la date de l'*Hégire véritable*, qu'il faut distinguer de l'*ère de l'Hégire*. Cette ère fut instituée 17 ans plus tard par le Khalife Omar. Il en plaça le commencement, non pas à l'époque réelle de la fuite du Prophète, mais au premier jour du mois de Mouharram, qui avait ouvert l'année dans laquelle l'événement s'était passé.

Les chronologistes qui ont considéré comme purement lunaires les premières années de l'ère de l'Hégire, ont rapporté le commencement de cette ère au 15 ou 16 juillet 622 de J.-C.

Mais si, comme je crois l'avoir démontré ailleurs (1), le système de calendrier arabe avec embolisme triennal ne fut aboli qu'en l'année qui précéda la mort de Mahomet, l'ère de l'Hégire a dû commencer vers le mois de Mouharram, de la 211e année du Naci, c'est-à-dire au 19 avril 622 de J.-C.

Quant à l'arrivée de Mahomet à Coba, la date en paraît bien fixée, ainsi que je viens de le dire, au *lundi* 12 de Rabi Ier. D'après le système des chronologistes qui n'ont point tenu compte des embolismes, cette date correspondrait au 24 septembre 622 de J.-C., qui était un vendredi. Suivant mon

(1) *Journal asiatique*, avril 1843.

système, elle tombe au 28 juin 622 de J.-C., jour qui était, en effet, un lundi (1). »

Ajoutons pour conclure que les musulmans regardent comme illicite le procédé de l'intercalation de 1 mois chaque 2e ou 3e années pour réduire les années lunaires en années solaires (*Naçi*). L'intercalation dont ils font usage est de *un* jour aux 2, 5, 7, 10, 13, 15, 18, 21, 24, 26 et 29e années d'un cycle de 33 ans.

Grâce à cette méthode, ces années ont 355 jours, le premier jour de l'an parcourt en 33 ans toutes les saisons, et le *Pèlerinage* ainsi que le Ramadhan ne tombent pas toujours à la même époque de l'année, ce que le Prophète a voulu éviter en abolissant l'ère ou méthode (juive) de *Naçi*.

2. Comment on prie dans l'Islam.

(*Parmi les pratiques de la religion musulmane, les unes sont d'obligation divine*, farz, *ce sont les préceptes du Koran : les autres, d'obligation canonique*, wajib, *ce sont des préceptes qui ont été reconnus comme des lois positives par les premiers imams : enfin les troisièmes, de pratique imitative*, sunnat, *se font à l'imitation du Prophète*) (2).

D'après le code d'Ibrahim Halebi, article *Culte*, la prière Namaz est la plus obligatoire pour le Fidèle

(1) Les autorités indiquées par Caussin de Perceval sont : *Thârik-el-Khamicy*, d'Ibn Ishak ; *Vie de Mahomet*, par Noel Desvergers ; *Sirrat-Erraçoul*, d'Ibn Hisham ; Aboulféda ; Al Jannabi, Ibn Khaldoun, Ibn el Athir ; Burckardt : *Voyage en Arabie* (pour la durée du trajet de La Meeque à Coba) ; et Weill (pour l'époque de l'arrivée du Prophète à Médine).

(2) Garein de Tassy ; *L'Islamisme d'après le Koran*, etc. (Encologe musulman).

et la plus agréable à Dieu. Pour la faire, quatre conditions sont requises : être en état de pureté (propreté) parfaite; couvrir ce que la pudeur ou la bienséance ordonne de voiler; être tourné dans la direction de la Kaaba; avoir l'intention pieuse et un entier détachement de tout objet mondain.

Voici les pratiques à suivre :

1° On commence par se tenir debout dans un profond recueillement; on hausse les deux mains, les doigts entr'ouverts, en portant le pouce sur la partie inférieure de l'oreille et en récitant le Takbir. La femme ne doit hausser les mains que jusqu'à la hauteur des épaules.

2° On pose les deux mains sur le nombril, la main droite toujours sur la main gauche, en récitant successivement le *Tasbih*, la *Sana*, le *Theawouz*, le premier chapitre du Koran, puis un autre chapitre au gré de chaque Fidèle.

Le Tasbih consiste en ces paroles : « Dieu grand! que ton nom soit exalté! » La Sana : « Je te sanctifie, ô mon Dieu! je te loue; ton nom est béni, ta grandeur exaltée. Il n'y a de Dieu que toi. » Le Theawouz : « J'ai recours à Dieu contre le lapidé (Satan), au nom de Dieu clément et miséricordieux. » Et le Fatiha, premier chapitre du Koran : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux! Louange à Dieu, Seigneur de l'univers, très clément et très miséricordieux, il est le souverain maître du jour du jugement. Nous t'adorons, Seigneur, et nous implorons ton assistance. Dirige-nous dans le sentier du salut, dans le sentier de ceux qui n'ont pas mérité ta colère et qui ne sont pas du monde des égarés. »

3° On fait une inclination « rukeoun », en tenant

la tête et le corps horizontalement penchés : posant les mains, les doigts bien ouverts sur les genoux ; récitant encore le Takbir, puis le Tasbih qu'il faut répéter neuf fois de suite, ou bien sept, cinq ou au moins trois fois.

4° On se relève en récitant le Tessmy, le Tahmir et le Takbir. La formule du Tessmy est : « Dieu écoute celui qui le loue. » Celle du Tahmir : « O Dieu ! Les louanges sont pour toi ! »

5° On fait une prosternation (sedjeoud), la face contre terre, les genoux, les doigts des pieds, les mains, le nez et le front touchant la terre. Pendant la prosternation, on doit encore réciter le Takbir et pour le moins trois fois le Tasbih. On doit poser la tête entre les deux mains portées au niveau des oreilles, les doigts toujours serrés. Le corps doit être prolongé sans que le ventre touche à terre. Pour les femmes, cette attitude doit être plus raccourcie : le ventre doit porter sur les cuisses. On peut faire ces prosternations sur des tapis ou même sur un vêtement étendu par terre, en évitant soigneusement tout ce qui ne présenterait pas une surface unie et solide. On peut aussi, dans la prière en commun, si les rangs sont serrés, éviter de s'étendre : on peut même poser la tête sur le dos de ceux qui forment le rang précédent, en supposant que tous les rangs s'acquittent à la fois de la prière marquée pour la même heure canonique, pas autrement.

6° On se relève de terre et l'on reste un instant assis sur ses talons, les mains posées sur les cuisses en répétant encore le Takbir.

7° On fait une seconde prosternation, absolument comme la première.

8° On se relève en s'appuyant les mains non pas

contre terre, mais contre les genoux, et en récitant encore le Takbir. Toute cette partie de la prière forme un « rikath ». La prière Namaz est composée de plusieurs de ces « rikaths », quatre, six, etc., selon les heures canoniques. Deux *rikaths* s'appellent *shesy* et complètent un *namaz*.

9° A la fin de chaque *rikath*, on doit se tenir sur les genoux et les talons, en posant les mains, les doigts ouverts, sur les deux cuisses; placer alors en dedans la jambe gauche et tenir le pied droit étendu par derrière, les doigts toujours contre terre; mais la femme doit s'asseoir du côté gauche en portant les deux pieds du côté droit. Dans cette posture on doit réciter le cantique *Teschehhud* que voici :

« Les prières vocales sont pour Dieu, les prières corporelles et les prières aumônières sont aussi pour Dieu. Salut et paix à toi, ô Prophète de Dieu! Que la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient aussi sur toi! Salut et paix à nous et à tous les serviteurs de Dieu justes et vertueux! Je confesse qu'il n'y a de Dieu que Dieu et que Mahomet est son serviteur et son Prophète! »

10° Dernière pratique introduite évidemment après Mahomet. — On récite assis le « Salawath » : « O mon Dieu! donne ton salut de paix et ta bénédiction à Mahomet et à sa race, comme tu l'as donné à Abraham et à sa race. Louanges, grandeurs, exaltations sont en toi et pour toi. » On doit ensuite dire un des chapitres du Koran dont le choix est laissé au gré et à la volonté de chaque fidèle. On doit enfin terminer le « namaz » par la profession de foi et par une salutation, à droite et à gauche, à ses anges gardiens Kiramenu Keatibinne. Cette salutation doit être accompagnée de ces paroles : « A toi le salut de paix et la miséricorde de Dieu! »

Cette description est celle de la prière telle qu'elle se fait dans les mosquées de Stamboul. Il est clair et même certain que la prière varie un peu dans le monde musulman avec la secte et le degré d'instruction des croyants, les ignorants ne pouvant réciter des chapitres entiers du Koran, ainsi qu'on le constate en Algérie; mais le fond des pratiques est partout le même et la prière musulmane comporte jusqu'à un certain point une gymnastique propre à stimuler l'esprit par les mouvements du corps. C'est tout l'inverse de la prière et de la contemplation dans l'Extrême-Orient. Un auteur, ancien médecin en pays musulman, fait observer qu'elle est extrêmement salutaire et hygiénique.

Les heures canoniques de la prière sont : 1° le matin avant le lever du soleil; 2° après-midi, lorsqu'il commence à baisser; 3° le soir avant son coucher; 4° après son coucher, mais avant qu'il soit nuit close; 5° après qu'il est nuit close, mais avant la première veille de la nuit, c'est-à-dire avant de s'endormir (1).

En raison des ablutions et purifications rituelles, imposées, les populations musulmanes, surtout les femmes, observent scrupuleusement la propreté corporelle. Mais l'habitude de tenir les femmes renfermées à la maison est une cause d'insalubrité dans les villes de l'Inde; à Pondichéry, c'est toujours dans le quartier musulman que se déclare le choléra. Il y règne lors même que les Européens en sont indemnes.

(1) Pour le détail des prières à réciter en toutes circonstances, voir Garcin de Tassy, *L'Islamisme d'après le Koran, l'Enseignement doctrinal et la Pratique, etc.;* Paris, 1874, Maisonneuve et Cie.

CHAPITRE XXIV

AN II DE L'HÉGIRE
(5 juillet 623 à 6 juin 624)

1. Le Qiblah de la prière. — 2. Ali épouse Fatimah, fille du Prophète. — 3. Inauguration de la guerre sainte : divers essais de coups de main. — 4. Seriah et butin illicite de Nakhlah.

1. Le Qiblah de la Prière.

Dans le mois de Shaaban de la seconde année de l'Hégire (*le premier de ce mois fut le 28 janvier 624*) le jeûne du Ramadan fut rendu obligatoire, avec les aumônes à la fin. Pour la fête qui termine le jeûne, le Prophète s'en alla au désert et y présida la prière d'une grande assemblée des croyants.

Par l'institution du Ramadan, Mahomet se séparait de plus en plus des Juifs et de leurs rites (1).

« Les juifs en général n'avaient accepté que par crainte l'alliance de Mahomet ; ils furent toujours ses adversaires. Leurs docteurs ne cessaient d'argumenter contre lui ; ils cherchaient à l'embarrasser

(1) On a vu par ce qui précède que les relations entre juifs et musulmans avaient été au début, en apparence du moins assez cordiales, grâce à la finesse et à l'esprit de conciliation de Mahomet.

Cela ne devait pas durer longtemps.

par des questions insidieuses, et à ébranler la foi des musulmans » (1).

« Mais bientôt il devint visible qu'il y a une grande différence entre le mosaïsme et l'islamisme ; les juifs ne consentaient pas à concéder que la venue de Mahomet fût annoncée dans leurs livres saints, et Mahomet qui voulait précisément qu'ils reconnussent ce point-là, s'aigrit de plus en plus à cause de leur obstination sous ce rapport ; si bien qu'il les flétrit dans ses révélations comme les dignes descendants de ceux qui avaient murmuré contre Moïse, tué leurs prophètes et rejeté leur messie. Il ne fut plus question de la condescendance et de l'imitation d'antrefois ; au lieu de Jérusalem, La Mecque redevint le *Kibla* ; au lieu des jeûnes des juifs, on établit le jeûne du mois de Ramadhan, et les rapports des deux partis devinrent si tendus, qu'il fallait bientôt s'attendre à un éclat. » (2).

Cet éclat devait consister dans la rupture de Mahomet avec les pratiques juives ; et cette évolution si nette ne fut pas, paraît-il, du goût de tout le monde ; en effet, « Jalaoddin nous apprend que plusieurs de ses disciples l'abandonnèrent (Mahomet) scandalisés de son inconstance » (3).

Mais les mécontents durent être en assez petit nombre, car la plupart des nouveaux musulmans étaient sincèrement attachés au Prophète.

Une des conséquences de la rupture avec les juifs fut, qu'en cette même année, la Kaaba fut désignée pour être le *Qiblah* (4) des croyants.

(1) Caussin de Perceval : Essai sur l'Histoire des Arabes.
(2) Dozy : *Essai sur l'Hist. de l'Islamisme.*
(3) Histoire universelle, t. XX.
(4) Le Qiblah est le point dans la direction duquel les Musulmans doivent toujours se tourner pour faire leurs

Quand le Prophète habitait La Mecque, il se tournait en priant, vers Jérusalem selon les uns, et selon les autres vers le Qiblah de l'Ami du Miséricordieux (Abraham), c'est-à-dire vers la Kaaba. Quand il arriva à Médine, il pria d'abord dans la direction de Jérusalem pour plaire aux Juifs, mais il ne tarda pas à apprendre que ceux-ci trouvaient étrange qu'il eût le même *Qiblah* qu'eux avec une religion différente, et il résolut d'en changer.

Vers le milieu du mois de Redjeb, un matin qu'il faisait sa prière avec ses compagnons dans la mosquée (1), Gabriel lui apparut et lui révéla le verset suivant : « Nous te voyons tourner ta face vers le ciel, en conséquence nous te désignons le *Qiblah* que tu aimes. A l'avenir tourne ta face dans la direction de la sainte mosquée. » (Koran, ch. II, 139) (2). A ce moment, il faisait sa seconde proster-

prières, dans quelque partie du monde qu'ils se trouvent. A cet effet on peut se servir d'une sorte de boussole ou cadran magnétique appelé Qiblah-numa, c'est-à-dire : indicateur du Qiblah.

(1) « La mosquée de Médine fut achevée sept mois, d'autres disent onze mois environ, après le commencement des travaux. Les fondations étaient en pierres, les murs en briques Des troncs de palmier formaient les colonnes qui soutenaient le toit. L'édifice avait trois portes. Le mirhâb, qui dans les mosquées actuelles est une espèce de niche indiquant le côté vers lequel les fidèles doivent se tourner en priant, était un simple bloc de pierre posé au Nord, dans la direction de Jérusalem. » *Caussin de Perceval*, (d'après div. auteurs).

(2) Koran : trad. Kasimirski : « Nous t'avons vu tourner ton visage de tous les côtés du ciel ; nous voulons que tu le tournes *dorénavant* vers une région dans laquelle tu te complairas. Tourne-le donc vers la plage de l'oratoire sacré (*mesdjid elharam :* l'enceinte de la Kaaba). En quel-

nation pour la prière; mais aussitôt il se tourna vers la Kaaba. Ses amis en firent autant et achevèrent leurs dévotions dans cette nouvelle attitude. Par la suite, on donna à la Kaaba le surnom de « Mosquée des deux Qiblahs ». Ceux à qui ce changement déplaisait s'en moquèrent, surtout les Juifs; et alors fut révélé le verset : « Les sots diront : « Quel motif leur a fait abandonner leur premier *Qiblah* pour la prière? » Réponds : « L'Est et l'Ouest appartiennent à Allah. Il met qui il veut dans la bonne direction. » (Koran, ch. II, 136.) A cette occasion, l'Apôtre de Dieu se rendit à la mosquée de Kobba et en changea le mur (1); il traça de sa main bénie la direction de celui qui existe aujourd'hui, et rectifia ainsi le *Qiblah*. Il allait chaque semaine à la mosquée de Kobba et il a dit éloquemment : « Quiconque, après avoir fait ses ablutions, prie dans la mosquée de Kobba, obtiendra une haute récompense. »

Mahomet institua une autre grande fête appelée Ed-al-Zoha, le jour du sacrifice. La première année de sa résidence à Médine, il avait célébré la fête juive de l'Expiation avec son sacrifice sanglant, pour y tenir lieu de l'immolation des victimes, conclusion du pèlerinage de La Mecque. Mais l'année suivante, il se décida à abandonner complètement le Rituel juif pour cette fête, et à y substituer quelque chose de semblable, mais procédant de la cérémonie de La Mecque. Le jour de l'accomplissement de celle-ci devant la Kaaba, Mahomet se rendit avec les Fidèles de Médine au lieu désigné pour la prière de la fin du Ramadan. Après qu'elle eût été dite en

que lieu que vous soyez, tournez-vous vers cette plage... etc. » (S : II ; 139).

(1) Le mur dans lequel est ménagé le *mirhâb*.

commun, il fit placer devant lui deux cabris de lait aux cornes naissantes. S'armant d'un couteau, il en sacrifia un de sa main en disant : « Seigneur, j'offre ce sacrifice pour tout mon peuple, pour tous ceux qui rendent témoignage de ton Unité et de ma Mission. » Il immola ensuite l'autre victime en disant : « Celle-ci est offerte pour Mahomet et sa famille. »

Cela rappelle le sacrifice juif de l'Expiation où le prêtre sacrifie d'abord pour ses péchés, ensuite pour ceux du peuple.

Cette cérémonie fut répétée chaque année par Mahomet et s'est conservée à Médine après sa mort.

2. Ali épouse Fatimah, fille du Prophète.

Abu Beckr avait demandé la main de Fatimah, la fille bien-aimée du Prophète et n'avait obtenu de lui que cette réponse : « J'attends à cet égard une révélation. » Omar, à la prière d'Abu Beckr, renouvela cette demande et reçut la même réponse, d'où il conclut qu'Abu Beckr devait renoncer à ce projet d'alliance.

Des amis engagèrent alors Ali à se présenter, en lui faisant remarquer qu'il était le plus proche parent de Mahomet. Ali objecta : « Je ne possède rien. » Ils insistèrent : « L'Apôtre n'exigera rien de toi. » Ali alla par deux fois trouver le Prophète pour faire sa demande et chaque fois s'en revint sans avoir osé la formuler.

A la troisième visite d'Ali, l'Apôtre lui dit : « Que désires-tu ? » — « La main de Fatimah. » — « Bien, répondit le Prophète, tu es le bienvenu. »

Gabriel apparut au Prophète et lui déclara : « Dieu t'ordonne de donner Fatimah à Ali. » En conséquence, l'Apôtre parla ainsi à Fatimah : « Tout le monde sait qu'Ali est mon plus proche parent et que l'Islam n'a pas de plus ferme soutien que lui. J'ai prié Dieu de choisir pour être ton époux le meilleur des hommes, et de vous réunir tous les deux finalement auprès de lui. Quelque chose a été écrit sur toi. » Puis il lui apprit la demande d'Ali et l'invita à se prononcer. Cependant elle resta muette et l'Apôtre prit son silence pour un consentement.

Il dit à Ali : « Que donneras-tu en présent pour le mariage? » — « Je ne possède rien ! » — « Et ta cotte de mailles d'Hatimah ? » — Ali avoua que cette armure constituait tout son avoir. — « Ce sera ton apport à Fatimah. »

On raconte qu'Ali vendit à Othman pour 480 dirhems cette cotte de maille qui était grande et lourde, et sur laquelle les coups de sabre ne faisaient aucun effet. Après l'avoir payée, Othman la rendit à Ali à titre de présent, et le Prophète prononça sur lui une bénédiction pour sa libéralité.

Suivant une tradition deux dixièmes de la somme furent dépensés en parfums; quatre furent consacrés à l'achat d'un trousseau composé d'une robe, de deux bracelets d'argent, d'une petite couverture de lit en toile, ou drap; et de deux petits coussins également en toile. On acheta avec le reste ce qui était nécessaire pour le ménage. Il n'y avait dans la demeure d'Ali, avant son mariage, d'autres meubles qu'une couche de feuilles de dattier, un pot de terre et une cruche, et pour tout tapis du sable répandu sur le sol.

Le jour de la noce, le Prince offrit aux invités des

dattes, des raisins et des citrons. Sad apporta un magnifique rôti, et des Anssars donnèrent plusieurs grandes tasses de millet qui formèrent le plat de noces de Fatimah.

Un auteur rapporte que la courte-pointe du lit nuptial était trop étroite pour couvrir entièrement Ali et Fatimah.

Le Prince fit conduire Fatimah par Oumm Selim à la demeure d'Ali. Après avoir récité les prières qui précèdent le coucher, il alla visiter les époux avec une cruche d'eau sur laquelle il prononça deux fois la formule contre l'ensorcellement : « Je prends refuge, etc. », et d'autres prières ; il y jeta ensuite un peu de sa salive et aspergea légèrement de cette eau d'abord la tête, la figure et le sein de Fatimah, puis la tête d'Ali et le dos entre les épaules en disant : « Mon Dieu, ils m'appartiennent et je leur appartiens. De même que tu m'as purifié de toute souillure, purifie-les également! » Puis s'adressant à eux : « Allez et couchez-vous. Que Dieu vous unisse et vous bénisse dans votre progéniture! » Comme il s'éloignait, Fatimah se mit à pleurer; il revint vers elle et lui dit : « Pourquoi pleurer ? L'époux que je t'ai donné est un Prince de ce monde et sera un des bénis de l'autre. Je vous ai unis pour cette vie et pour l'autre. » Ali avait 21 ans et Fatimah 16 (1).

3. Inauguration de la guerre sainte : Divers essais de coups de main.

Dès la première année de l'Hégire, la guerre

(1) Caussin de Perceval, d'après divers auteurs, place le mariage d'Ali et de Fatimah quelques mois après la première expédition de Bedr.

sainte avait été instituée par la révélation de la Sourate « Mohammed (1) ». La seconde année fut révélée

(1) Koran, Ch. XLVII, 4. « Dans vos rencontres avec les Infidèles, abattez leurs têtes et faites-en un grand carnage. » Mahomet avait émigré à Médine avec ses adhérents, bien moins pour échapper à des périls qui ont peut-être été fortement exagérés que pour prendre une position où il pût organiser le culte de sa religion et les forces de son parti pour amener à composition les Koréish. Sans aucun doute son génie politique lui avait suggéré un plan qui, suivi avec habileté et persévérance, devait infailliblement réussir.

Toute la richesse, tous les moyens d'existence des habitants de La Mecque reposaient sur le commerce avec l'Yemen et la Syrie, principalement avec celle-ci. Médine se trouvait presque sur la route des caravanes de Syrie, et il était facile aux Musulmans de les intercepter, ce qui suffisait pour ruiner La Mecque. Ils pouvaient aussi, quoique avec beaucoup plus d'efforts, attaquer les caravanes qui se rendaient dans l'Yemen en passant par Taïf. Pour obtenir ce résultat, Mahomet décréta la guerre sainte, sans y être provoqué par aucune hostilité déclarée ou méditée des Koréish contre les Musulmans de Médine. Il semblait par là donner simplement suite aux menaces qu'à titre de Prophète de Dieu il avait adressées aux Idolâtres endurcis.

Le but déclaré de la guerre sainte est le triomphe universel de l'Islam. Le Paradis est promis à ceux qui succombent. Le martyre n'est qu'une épreuve. La victoire est dans les mains de Dieu.

Le vrai croyant ne se contente pas de combattre. Il contribue aux dépenses de la guerre :

Voici, en substance, ce que le Prophète dit aux Fidèles :

« Pourquoi ne mettez-vous pas votre fortune au service de la cause sainte? A Dieu appartient l'héritage du ciel et de la terre. Ceux de vous qui contribuent à la victoire avant de combattre seront mis au-dessus de ceux qui ne contribuent qu'après avoir combattu. Celui qui fait au Seigneur un prêt temporel, Dieu le lui rendra au double et le récompensera magnifiquement.

« Réunissez contre l'Infidèle tout ce que vous avez de forces, de moyens de guerre et de cavaliers, afin de frapper de terreur l'ennemi de Dieu, votre ennemi et d'autres encore; vous ne les connaissez pas, mais Dieu les connaît.

la promesse : « Dieu viendra au secours de ceux qui combattent pour la religion quand ils auront le dessous. »

On a donné le nom de *Ghazwah* aux expéditions auxquelles le Prophète prit part, qu'il y ait eu ou non à combattre, et celui de *Seriah* à celles dont il chargea ses lieutenants sans en faire lui-même partie (1). Dès la première Ghazwah, il désigna Sad B. Ebadah pour le remplacer à Médine durant ses absences. Pendant les trois premières années de l'Hégire, il marcha en personne contre les Koréish et les Beni Dzumayrah, et s'avança jusqu'à la station d'Abrar, à mi-chemin de La Mecque et de Médine, où Mahshy B. Omar, chef de la tribu Dzumayrah, vint le trouver, et conclut avec lui un traité de paix, ce qui lui permit de rentrer à Médine.

Cette Ghazwah fut suivie de trois Seriahs.

Ayant appris qu'un parti de 200 Koréish, sous la conduite d'Abu Sofian, était sorti de La Mecque pour faire une incursion, le Prophète envoya contre eux le scheikh (2) des Mohajers, Obaydah B. El Hareth avec soixante-dix Mohajers auxquels il remit un drapeau blanc attaché au bout d'un bâton. Ils atteignirent les Idolâtres et le combat commença par

Il vous sera tenu compte de tout concours que vous apporterez à la cause de Dieu, sans oubli ni erreur. » (Sourate XLVII.)

Ces versets avec les autres relatifs à l'obligation de la guerre furent promulgués dans les deux ou trois premières années après l'arrivée à Médine et adressés non seulement aux réfugiés, mais encore à tous les habitants de Médine.

(1) Aujourd'hui encore on donne le nom de *Ghazu*, en Arabie, aux expéditions ayant pour but de se procurer du butin ou des esclaves. (Ghazu : razzia, rezzou.)

(2) Dans le langage ordinaire le mot scheick veut dire *vieillard;* par extension, *chef, notable, savant,* etc.

une pluie de flèches lancées des deux parts. Saad B. Abu Woqqass en décocha vingt, qui percèrent autant d'ennemis. (Suivant *Al Jannabi*, ce « drapeau » (étendard) fut le premier que l'on arbora pour la cause du Prophète ; et la première flèche tirée par Abu Woqqass fut la première décochée, depuis l'établissement de l'islamisme en Arabie.) Les Idolâtres s'imaginèrent que les Musulmans tenaient cachée une réserve pour les écraser et s'enfuirent ; et Obaydah ne voulut pas les poursuivre (1).

Hamzah B. Abd ul Muttaleb fut une fois chargé par Mahomet d'attaquer avec trente Mohajers une caravane de 300 Koréish qui retournait à La Mecque sous la conduite d'Abu Jahl, après un voyage très fructueux en Syrie. Il l'atteignit à la station de Sayf-ul-Bahar, dans la région de Khamynah. Mais, au moment où l'attaque allait commencer, Mohammed B. Omar Johanny, qui était lié par un serment antérieurement fait à la fois aux deux partis opposés, se jeta entre les Musulmans et les Koréish et réussit en s'interposant à empêcher tout combat, en sorte que la caravane arriva à La Mecque sans dommage ni empêchement (2).

Quand les Musulmans rentrèrent à Médine, le Prophète approuva l'action de Mohammed B. Omar et lui fit un présent (3).

(1) En cette occasion, deux hommes des Koréish qui professaient en secret l'islamisme, désertèrent et passèrent aux musulmans. C'étaient : El Mikdad B. Amr et Othbah B. Ghozwân.

(2) Les Mohajers étaient de La Mecque et anciens amis des Koréish. Jusque-là on n'avait pas envoyé au dehors les Anssars, parce qu'on pensait qu'ils ne voudraient se battre que pour défendre Médine.

(3) D'autres auteurs prêtent ce trait à Medjdi B. Amr, chef de la tribu des Djohayna.

Ces deux Seriahs eurent lieu vers la fin de la première année de l'Hégire ou au commencement de la seconde, ainsi que celle d'Harra, près de Jahna. Pour celle-ci le Prophète donna vingt hommes à Saad B. Abu Woqqass et le chargea d'enlever une caravane de Koréish ; Saad mit cinq journées pour se rendre à Harra, en marchant la nuit et se cachant le jour ; la caravane avait passé la veille du jour où il y arriva (1).

La seconde année de l'Hégire, le Prophète mena deux Ghazwahs, également sans résultat, contre deux caravanes des Koréish ; dans la première, il s'avança jusqu'à l'Ouadi, voisin du mont Radzuwy, sans les rencontrer ; dans la seconde, il alla avec 200 hommes jusqu'à Harra, dans la plaine de Baqqi, ainsi que nous le verrons en détail dans le chapitre suivant.

Peu après, Mahomet se mit avec 20 Mohajers à la poursuite de Karaz B. Jaber qui avait volé ses chameaux. Il alla jusqu'à l'Ouadi Ssafuvan, près de Bedr, sans pouvoir trouver Karaz et s'en retourna à Médine. On a nommé cette excursion : « La première Ghazwah de Bedr. »

4. Seriah de Nakhlah.

L'Apôtre fit partir pour Nadj son cousin germain

(1) Ce petit nombre d'hommes indique l'intention de faire une reconnaissance plutôt que celle de livrer bataille. On remarquera que les Mahométans opéraient toujours par surprise, comme aujourd'hui les tribus sahariennes. Un moyen constamment employé par Mahomet a été de tromper l'ennemi sur le nombre des guerriers qu'il avait avec lui. Il s'arrangeait pour le faire paraître, suivant les circonstances, beaucoup plus grand ou plus petit que la réalité.

Abdullah B. Hajash Asdy, avec douze hommes sous ses ordres, et lui remit un ordre écrit qu'il ne devait ouvrir qu'à Nadj. Arrivé là, Abdullah lut à ses compagnons l'ordre du Prince; il était ainsi conçu :

« Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Clément!

« Marche au nom de Dieu, le Très Haut et Glorieux, et quand tu seras, par sa bénédiction, arrivé à Nakhlah avec tes compagnons, attends-y la caravane des Koréish ; il t'en reviendra probablement un grand profit. Tu ne prendras avec toi personne contre son gré. Emmène ceux qui voudront te suivre, laisse ceux qui aimeront mieux rester en arrière. »

Tous ses compagnons déclarèrent : « Par la bénédiction de Dieu, nous obéirons à ton ordre et à celui du Prophète. »

Ils arrivèrent à Nakhlah, vallée située entre Taïf et La Mecque, en même temps que la caravane (1).

En les apercevant de loin, les Idolâtres soupçonnèrent le danger et hâtèrent leur marche. Pour les rassurer, Abdullah détacha de leur côté un des siens dont il fit préalablement raser la tête, afin qu'on le prît pour un pèlerin se rendant à La Mecque. Les Idolâtres, en le voyant, furent persuadés que la petite troupe se composait de pèlerins. Alors ils firent halte, laissèrent leurs chameaux se répandre dans la plaine et commencèrent leur repas.

(1) Suivant Caussin de Perceval, cette petite troupe de musulmans avait seulement pour mission de pousser une reconnaissance du côté de La Mecque, mais, ayant rencontré par hasard une petite caravane « chargée de raisins secs, de cuir et de marchandises diverses », elle l'attaqua à l'improviste.

Les Musulmans hésitèrent quelques instants à les attaquer, parce qu'ils ne savaient pas bien si ce jour était le dernier du mois de Jomâda ou le premier de celui de Redjeb (un des quatre mois sacrés pendant lesquels il était défendu de combattre). Enfin ils se décidèrent et assaillirent tout d'un coup la caravane. Le Musulman Wâqad B. Abdullah décocha à Amru B. Khadzrami une flèche qui le précipita en enfer. Ce fut le premier Idolâtre qui tomba sous les coups des Musulmans.

Othman B. Abdullah et Hukm B. Kian furent pris, et ce furent les premiers prisonniers de guerre des Musulmans. Naufil s'enfuit et tout ce que transportait la caravane tomba au pouvoir des Croyants.

Au retour, Abdullah, un peu avant d'arriver à Médine, mit de côté pour le Prophète quelques richesses et partagea le reste du butin entre ses compagnons : à cette époque, le verset qui réserve le cinquième du butin n'avait pas encore été révélé (1).

Mais quand ils arrivèrent à Médine, Mahomet les accueillit avec un visage sévère (2).

En apprenant ce qui s'était passé, les Koréish idolâtres firent éclater leur indignation : « Malheur

(1) Koran, ch. VIII, 42. « Sachez que le 5e du butin appartient à Allah, à l'Apôtre et à sa famille, aux orphelins, aux pauvres, aux voyageurs (caravansérails) ; si vous croyez en Dieu, à ce que nous révélâmes à notre serviteur dans la journée de la Distinction, dans la journée où les deux armées se rencontrèrent, Dieu est tout puissant ! »

Cette « journée » est celle de Bedr : elle est ainsi appelée parce que ce fut alors la première fois que les infidèles se trouvèrent en face des Croyants, et où la séparation entre les deux cultes fut scellée par la victoire des uns et la défaite des autres (Kasimirski).

(2) Caussin de Perceval (*Op. cit.*).

à Mahomet! Dans le cours d'un mois sacré, il a fait verser le sang et commettre des déprédations! »

A La Mecque, les Musulmans furent honnis et on excita les Juifs contre le Prophète. Celui-ci n'avait pas attendu de connaître le blâme et les invectives dont il était l'objet, pour ordonner de garder intact tout le butin qui avait été fait et de bien traiter les deux prisonniers Hukm B. Kian et Othman, puis il adressa à Abdullah et à ses compagnons ce reproche : « Je ne vous ai pas ordonné de combattre dans un mois sacré (1). » Ils se repentirent et craignirent d'encourir la colère divine. C'est alors que fut révélé le verset : « On te demandera si l'on peut faire la guerre pendant un mois sacré. Tu répondras : C'est un péché, mais il n'est pas comparable au crime de fermer la voie d'Allah et l'accès de la mosquée sainte, et d'en détourner son peuple pour le faire tomber dans l'idolâtrie. » (Koran, ch. II, 214.)

Ce verset remplit de joie ceux qui avaient assisté à la seriah de Nakhlah et chacun d'eux reprit la part qu'Abdullah lui avait attribuée dans le butin.

Sur la demande des Koréish, les deux prisonniers leur furent rendus. Hukm B. Kian se convertit plus tard à l'Islam et, dans le combat contre le fils de Moawiah, il gagna le martyre et le paradis. Othman

(2) Mahomet au plus fort de ses luttes contre les Koréish ne perdit jamais de vue son but qui était, non de les anéantir, mais de les réduire et de les ramener à lui par tous les moyens. Cette intention lui était inspirée à la fois par les liens du sang et par cette pensée que les Koréish étant bien supérieurs aux autres Arabes, c'était sur eux seuls qu'il devait fonder son empire religieux.

persista dans l'infidélité et la perversité jusqu'à son départ pour l'enfer (1).

(1) On voit, par ces récits, la tactique de Mahomet contre ses ennemis les Koréish; elle consistait à les ruiner en interceptant les caravanes qui allaient commercer avec la Syrie. C'était un moyen sûr de les forcer à se soumettre. Depuis qu'il était en sûreté à Médine, où il avait un noyau de partisans déterminés et dévoués, il pouvait conduire ou envoyer des bandes qui surprenaient les caravanes. Ces bandes se grossissaient de pillards attirés par l'espoir du butin, récompense des combattants. Comme l'adoption de l'Islam effaçait toutes les fautes antérieures, beaucoup d'aventuriers sans doute se firent musulmans. C'étaient des gens aguerris à toutes les privations et très braves.

CHAPITRE XXV

ORIGINE DE LA BATAILLE DE BEDR

D'après la tradition, Bedr était un puits auquel celui qui le creusa avait donné son nom.

Le Prince était allé à Harra avec 200 hommes pour enlever la grande caravane des Koréish qui comptait mille chameaux et emportait à destination de Gaza, ville de Syrie, cinq mille dinars d'or et une immense quantité de marchandises. Chaque habitant un peu aisé de La Mecque avait une part dans le convoi.

Lorsque les Musulmans arrivèrent à Harra, la caravane y était passée et en était déjà loin.

Tout en s'en retournant à Médine, le Prophète s'affermit dans la conviction que le feu de l'idolâtrie ne pouvait s'éteindre que dans le sang et que le seul moyen pour s'assurer des combattants braves et sûrs était de les rémunérer et de les enrichir avec les dépouilles des ennemis, ainsi qu'il est écrit dans le *Tableau conservé* (1).

Dès qu'il fut rentré à Médine, il envoya Ttolhah B. Abdullah et Saad B. Zaïd à la frontière de Syrie pour y épier le retour de la caravane.

Ils se rendirent à Bakhar où ils reçurent l'hospitalité chez un ami, Kashatt B. Jahny.

(1) Tableau immense où sont inscrits tous les décrets de Dieu, passés et futurs.

La caravane y arriva peu après, marchant à grandes journées dans la crainte d'une attaque. Quand elle se remit en route pour rentrer à La Mecque, les deux Musulmans l'observèrent minutieusement du haut d'une éminence, puis ils accoururent en toute hâte à Médine. Mais le Prince, ne voulant pas manquer l'occasion « qui passe comme un nuage », en était déjà parti avec tout son monde au commencement du mois de Ramadan.

Cette fois, il avait emmené avec lui non seulement les nobles Mohajers, mais encore les Anssars qui, jusque-là, n'avaient fait partie d'aucune ghazwah. Ils remplaçaient un certain nombre de compagnons du Prophète qui avaient refusé de partir parce qu'ils pensaient que le seul but de cette expédition était de faire du butin et non de combattre les ennemis de la religion.

La première étape de l'armée fut Baqyi, qui devint alors célèbre sous le nom de « la demeure des insensés ». Le Prophète y harangua sa troupe et invita tous ceux qui n'étaient point aguerris à s'en retourner, ce que firent quelques sujets trop jeunes. Il resta trois cent trente combattants, autant qu'il en était resté à Saül. (Suivant Abulféda et l'Aghâni, la troupe de Mahomet était de 313 hommes, dont 77 Mohajers et 236 Anssars.) L'armée avait soixante-douze chameaux, huit cottes de mailles et huit cimeterres (1). L'ayant passée en revue, le Meilleur des hommes tourna sa face vers le Qiblah de la prière et s'écria :

— Seigneur ! ils sont légers et leur bagage est

(1) On voit que presque tous ces hommes n'étaient armés que d'arcs et de lances, ou même de bâtons et de frondes. Les Musulmans n'avaient en tout que deux chevaux.

mince ; viens donc à leur aide. Ils sont nus, habillelles. Ils sont pauvres, que ta bonté les enrichisse !

La flèche de la destinée apporta une réponse favorable à ces vœux (1). Tous ces guerriers revinrent joyeux et riches.

Dans cette expédition, un chameau portait à la fois deux, trois et même quatre hommes, qui se remplaçaient sur son dos de temps à autre. Le Prophète voulut faire comme ses compagnons une partie du chemin à pied (2).

En quittant « la demeure des insensés », le Prophète envoya Leith B. Amru et Ady B. Abu Râbah pour battre le pays et recueillir des nouvelles de la caravane. Ils se rendirent à Bedr et là, entendirent une jeune fille dire que la caravane des Koréish arriverait dans un ou deux jours. Ils retournèrent immédiatement pour en informer le Prophète qui prit ses dispositions pour se rapprocher de Bedr. En effet, Abu Sofian se montra aussitôt après leur départ, s'arrêta à Bedr et demanda à Mohammed B. Amru s'il savait quelque chose sur les coupeurs de route (3) de Mahomet. Celui-ci répondit qu'il ne savait rien, sauf que deux hommes montés à cha-

(1) Telle n'est pas la traduction littérale : Nous avons dû rendre, par cette expression, le sens aussi exact que possible.

(2) Suivant d'autres auteurs, le Prophète, en sortant de Médine, gagna d'abord les environs de Safra, port de la Mer Rouge, situé au nord d'Al Jâr, autre port, éloigné de Médine de trois journées. C'est là qu'il attendait la caravane, lorsqu'il apprit qu'elle était parvenue à Bedr. Il fit alors diligence pour la rejoindre, et il la rattrapa le 17 du mois de Ramadan (Abulféda, Al Boekari, Al Jannabi, Ibn Ishac, Al Edrisi, etc.).

(3) Il est difficile de rendre par un autre terme l'intention des Koréish en parlant des musulmans.

meau s'étaient arrêtés dans un certain endroit qu'il lui désigna près de là, et étaient repartis.

Abu Sofian examina attentivement cet endroit et y trouva des noyaux de dattes dans le crottin des chameaux. Il en conclut que ces animaux étaient nourris de dattes de Médine et que les hommes qui les montaient étaient des éclaireurs de Mahomet. En conséquence, il abandonna la piste ordinaire des caravanes et suivit le chemin du bord de la mer, échappant ainsi au Prophète, qui cherchait comme on l'a vu, à se rapprocher de Bedr.

En repassant la frontière de Syrie, au retour, Abu Sofian avait appris que Mahomet était venu jusqu'à Harra pour l'attaquer à l'aller, et avait compris qu'il devrait tout craindre de cet agresseur. Il avait alors donné à Dhamdhan vingt mitqals d'or pour se rendre à toute vitesse à La Mecque et prévenir les Koréish. Celui-ci perça les narines de son chameau pour y introduire les rênes (1), traversa le désert comme un éclair, apparut soudainement à Abttah et s'écria : « A la rescousse, Koréish, vous les premiers des Arabes! Mahomet se propose de piller votre caravane ; si vous ne volez pas à son secours elle est perdue pour vous! » (2)

Les Mecquains, énergiquement excités par Sohayl B. Omar et Zamah B. Alaswad, firent aussitôt leurs préparatifs pour entrer en campagne. On convint

(1) Moyen cruel qu'employaient les Arabes pour presser la marche du chameau.

(2) Toutes les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent la bataille de Bedr et que nous rapportons ici appartiennent à l'histoire. On en trouvera un récit très détaillé dans Caussin de Perceval : *Essai sur l'Histoire des Arabes ;* t. III, p. 38 et suiv. Nous avons trouvé trop long de les citer toutes, et nous n'avons donné que les plus marquantes.

que la moitié des hommes en état de porter les armes partiraient pour aller défendre la caravane et que les riches fourniraient aux pauvres les armes et les vêtements nécessaires. On pria très instamment Abu Lahab, le premier et le plus riche des Koréish, de prendre part à l'expédition pour entraîner les autres par son exemple, mais il s'y refusa à cause d'un songe qu'avait eu tout récemment Aatika, fille d'Abd-ul-Muttaleb. Ce songe, divulgué dans toute la ville, avait prédit l'arrivée d'un courrier en tout point semblable à Dhamdhan, et annoncé qu'un grand désastre frapperait tous les habitants, excepté les Beni Hâshem et les Beni Zohrah. A cette occasion, les Koréish s'étaient assemblés autour de l'idole d'Hobal et deux d'entre eux, Otbah et Sehaïbah, avaient tiré la flèche de divination pour savoir s'il fallait ou non se mettre en campagne. La réponse avait été négative : mais Abu Jahl, déclarant la flèche menteuse et la campagne nécessaire, avait fait honte à tous ceux qui, pour des motifs semblables, hésitaient à marcher et à se battre.

Ainsi, il entraîna par la crainte du déshonneur tous les Koréish qui inclinaient pour la paix.

Quand les Koréish assemblés eurent décidé la marche sur Bedr, ils craignirent que pendant leur absence les Beni Kenânah, qui leur étaient hostiles, ne s'attaquassent à leurs familles et à leurs biens. Mais Satan, sous la forme de Soràqah B. Malek, les rassura en leur disant :

— Vous connaissez ma bravoure et ma renommée ; je vais faire conclure entre vous et les miens un traité en vertu duquel les Beni Kenânah s'engageront à ne vous faire aucun mal.

Les Koréish partirent sans retard. Leur armée comptait neuf cent cinquante combattants, 700 cha-

meaux et une centaine de chevaux. Toute la cavalerie et une partie de l'infanterie portait des cottes de mailles. Ils emportèrent avec eux des instruments de musique et autres moyens de se divertir ; et ils emmenèrent des bayadères. Elles jouaient des instruments, chantaient à chaque point d'eau où l'on faisait halte et déclamaient des injures contre les Musulmans. Chaque jour, à tour de rôle, un des treize principaux Koréish nourrissait l'armée.

Quand Abu Sofian crut avoir mis la caravane hors d'atteinte, il dépêcha aux Koréish Qays B. Amru avec le message suivant :

— Vous avez quitté La Mecque pour secourir la caravane ; elle est maintenant en sûreté ; il n'y a plus lieu d'attaquer Mahomet, car rien ne vous y oblige.

Qays rejoignit l'armée et donna connaissance de son message ; mais Abu Jahl répondit :

— Nous irons jusqu'à Bedr et nous y passerons un jour et une nuit à boire, à manger et à nous divertir. Nous montrerons ainsi aux tribus arabes notre force, et personne ensuite n'osera nous résister.

A Bedr se tenait annuellement une foire à laquelle les Arabes se rendaient de tous côtés. Bedr est le nom d'une source ou d'un puits, et ce nom s'est étendu à toute la vallée située à six kilomètres environ de la côte maritime, dans le voisinage du mont Radoua. Cette vallée est abondante en bois d'arec.

Voyant le mauvais accueil fait à son message par Abu Jahl et par l'armée, Qays retourna immédiatement vers Abu Sofian.

A la nouvelle de la marche sur Bedr, il s'écria : « Malheur à nous ! Abu Jahl pour conserver le com-

mandement empêche le retour à La Mecque; c'est une faute impardonnable (1); par Allah, si une rencontre a lieu, Mahomet battra les confédérés! »

Quoi qu'il en fut, Abu Sofian, aussitôt qu'il eut fait rentrer la caravane à La Mecque, se rendit à Bedr; il y fut blessé et maudit de nouveau la folie d'Abu Jahl. Abbas B. Sharyq, qui était allié aux Beni Zohrah tint aux gens de La Mecque le même langage qu'Abu Sofian :

— Puisque la caravane est sauve, pourquoi affronter Mahomet? Il est votre cousin; si réellement c'est un Prophète, vous serez les plus heureux des hommes; sinon il succombera un jour ou l'autre sous les coups d'ennemis plus forts que vous!

Ces conseils réitérés et pressants déterminèrent les Beni Zohrah à user d'un prétexte et à abandonner Abu Jahl.

En arrivant à Rurar, le Prophète dit : « Voici le meilleur Ouadi de l'Arabie. » Après sa prière du soir, il prononça une malédiction sur les Idolâtres, spécialement sur Abu Jahl, Zahmah B. Alaswad, etc. : « O Allah, châtie Abu Jahl, le Pharaon de ce peuple ; fais couler les larmes d'Abu Zahmah, etc. » Et il ajouta : « Délivre Zolmah B. Hesham, Abbas B. Abu Rabyan (prisonniers des Idolâtres à La Mecque) et tous les Croyants opprimés. »

Deux vaillants guerriers de Médine, Habyb B. Yasaf et Qays B. Mohrath, s'étaient, quoique Idolâtres, joints aux Musulmans, afin de prendre part au pillage. Le Prince signifia à Habyb qu'il ne le

(1) Notre auteur représente Abu Jahl comme mû par l'ambition; cependant les entreprises de Mahomet contre les caravanes de La Mecque tendaient à ruiner cette ville et Abu Jahl devait naturellement les combattre.

recevrait pas au nombre des combattants si, au préalable, il n'embrassait pas l'Islam. Habyb s'y décida à l'arrivée à Ruhar. Qays ne le fit qu'après sa rentrée à Médine, et fut martyr à Ohod.

Lorsqu'il atteignit l'Ouadi de Batara, nom d'un village situé entre deux collines, le Prophète eut la pleine intuition que toute l'élite des Koréish avait quitté La Mecque et qu'une bataille était imminente. En conséquence, il tint conseil avec ses amis. Abu Beckr et Omar s'exprimèrent ainsi :

— Tu as devant toi tous les Koréish les plus nobles et les plus vaillants. Ils ne croiront que s'ils sont forcés de reconnaître l'impossibilité de te résister. Ainsi prépare-toi à combattre.

Après eux, Abu Aswad se leva et dit : « Obéis aux ordres de Dieu, car nous sommes avec toi. Nous ne te dirons pas, comme les enfants d'Israël à Moïse : « *Va combattre avec ton Dieu ; pour nous, nous restons ici !* » Je le jure par Dieu qui t'a envoyé pour enseigner aux hommes la vérité, si tu nous conduisais à Barakat-ul-Ebâd (la bénédiction des serviteurs) en Abyssinie, nous te suivrions. »

Le Prophète demanda à Miqdad (des Anssars) : « Venez-vous avec moi ? » Par cette question, il voulait s'assurer des dispositions des Anssars, qui avaient juré seulement de le défendre toutes les fois qu'il viendrait dans leurs demeures, ce qui n'impliquait pas l'obligation de combattre hors du territoire de Médine. Alors Sad B. Mohad répondit au nom des Anssars : « Nous avons foi en toi ; va où il te plaît ; ô Prophète ! je jure par Dieu dont tu es l'envoyé, que si tu marches dans la mer, nous t'y suivrons. Tes alliés seront nos alliés, tes ennemis nos ennemis. Dispose de nos biens à ton gré ; plus

tu en prendras, plus nous serons satisfaits. Il nous plairait d'être demain aux prises avec l'ennemi ; peut-être, par nos bras, Dieu se manifestera-t-il dans un événement qui réjouira ton cœur. »

Après ces belles paroles de Sad, le Prophète dit : « Marchons : je vous apprends, au nom de Dieu Très-Haut et Magnifique, la bonne nouvelle qu'il m'a promis de me livrer, ou bien la caravane, ou bien les Koreish. Par Allah, je les vois tomber sous nos coups ! »

CHAPITRE XXVI

LA GRANDE BATAILLE DE BEDR
(Janvier 624)

Quand on fut près de Bedr, dans la nuit du 17e jour du mois de Ramadan, le Prophète envoya en reconnaissance, à l'Ouadi de Bedr, Ali, Zobéir B. Awam et Saad B. Woqqass avec plusieurs de leurs amis. Il leur désigna un puits près duquel ils pourraient obtenir des renseignements. Ils y trouvèrent des hommes occupés à tirer de l'eau à l'aide de leurs chameaux, et qui se disposaient à emporter leur provision. Ceux-ci s'enfuirent à leur approche et les Croyants capturèrent deux esclaves, dont l'un s'appelait Adam et l'autre Arydz. Ils les emmenèrent au camp et comme, au moment de leur arrivée, l'Elu était en prières, ses amis les interrogèrent.

Ils déclarèrent qu'ils étaient les porteurs d'eau des Koréish. Mais cette réponse parut mensongère à leurs ravisseurs qui ignoraient la marche des Mecquains sur Bedr et croyaient avoir mis la main sur les propres serviteurs d'Abu Sofian et de la caravane impatiemment attendue. On les battit en leur disant : « Vous mentez ; vous appartenez à Abu Sofian ! » Alors ils répondirent affirmativement, pour que l'on cessât de les battre. Mais quand le Prophète survint, il devina l'erreur dans laquelle ses amis étaient tombés en procédant de cette manière, et il interrogea à son tour les deux esclaves :

« Où sont les Koréish ? — Derrière cette colline

de sable qui est en face de nous. — Combien sont-ils ? » Les esclaves ne purent en dire le nombre. « Combien de chameaux abat-on par jour pour les nourrir? — Neuf ou dix. » Le Prince conclut de cette réponse qu'il y avait plus de neuf cents et moins de mille ennemis. Ils étaient, en effet, 950 montés sur 700 chameaux et 100 chevaux : les cavaliers avaient tous des cottes de mailles.

Mahomet se fit nommer les chefs et les nobles et dit à ses compagnons :

— La Mecque a envoyé contre nous le sang de son cœur.

Reprenant son interrogatoire, il apprit que les Beni Zohrah et les Beni Ady B. Kab s'en étaient retournés chez eux.

La vallée de Bedr est une plaine bordée à l'Est et au Nord de collines très déclives; au Sud, est une ligne basse de rochers abrupts ; à l'Ouest, des collines de sable s'élevant graduellement. Un ruisseau né dans les montagnes de l'intérieur coule au fond de la vallée, et dans son lit sourdent un certain nombre de sources qui, ça et là, avaient été creusées en puits ou citernes pour l'usage des voyageurs. Les Musulmans s'étaient arrêtés à la première source du côté de Médine.

Puis le Prophète demanda à ses intimes :

« Etes-vous d'avis de quitter la station où nous sommes ? » Elle était à une faible distance du premier puits de Bedr. Halbâb B. Mundhar répondit : « Si tu t'y es arrêté par ordre de Dieu, nous ne devons pas nous en éloigner d'un pas, mais si tu l'as choisie pour une bataille ou un stratagème, nous te donnerons notre avis. »

Le Prince répondit : « Pour une bataille et un stratagème. »

Alors Habbab reprit : « Cet endroit ne convient pas. Il faut le quitter et aller camper au dernier puits, dont la salubrité m'est bien connue. A une certaine distance en deça du puits, nous creuserons un réservoir plus bas que la source, dont nous y amènerons l'eau pour notre usage, par une tranchée. Après quoi, nous comblerons le puits, afin qu'il ne serve pas à l'ennemi. »

Alors (selon Ibn Abbas) Gabriel descendit du ciel, apportant la révélation que l'avis d'Habbab devait être suivi.

Quant aux porteurs d'eau qui avaient réussi à s'enfuir du puits, ils portèrent au camp des Koréish la nouvelle de l'arrivée de Mahomet, qu'ils appelaient irrévérencieusement « le fils de Kabshah », et ils y jetèrent l'alarme. Mais Abu Jahl, méprisant l'ennemi, ne voulut même pas que l'on gardât le camp cette nuit-là.

Or, entre temps, un Idolâtre nommé Aswad, qui avait fait le serment d'aller boire au réservoir creusé par les Musulmans et de le combler ensuite, s'en approcha dans ce dessein. Mais Hamzah, le Prince des Martyrs, vint à lui et le blessa aux jambes. Pour accomplir son vœu, Aswad continua à s'avancer vers le réservoir en rampant sur le ventre, jusqu'au moment où Hamzah l'envoya en enfer.

Pendant que les Koréish se reposaient dans leur camp, les chefs envoyèrent Amru B. Wohod en reconnaissance, et celui-ci leur fit à son retour le rapport suivant :

— Ils (les Musulmans) sont environ trois cents. Mais tout, dans leur camp, jusqu'aux chameaux, semble respirer l'extermination. Ils ne sont armés que de sabres et ils sont muets comme des vipères qui aiguisent leurs dents (pour mordre). La mort de

chacun d'eux coûtera la vie à l'un des nobles Koréish, vos parents et vos meilleurs amis...

Après de pareilles pertes, quel plaisir les survivants trouveront-ils dans l'existence (1)?

Plusieurs nobles Koréish firent de grands efforts pour apaiser le conflit, principalement Otbah. Il se rendit de La Mecque sur un chameau au camp des Idolâtres, et leur représenta que Mahomet et ses amis leur étaient unis par les liens du sang, et qu'une bataille éterniserait la division et les haines entre parents. Pour tâcher d'effacer toute cause de dissentiment, il offrit de payer l'amende du sang en réparation du meurtre d'Amru B. Al Khadzrami et d'indemniser les intéressés des pertes éprouvées par la caravane à Nakhlah.

Mais Abu Jahl rétorqua ces propositions :

— Otbah tient ce langage uniquement parce que son fils est dans l'armée de son cousin Mahomet, et qu'il craint pour les jours de son fils et de son parent!

Puis il l'injuria :

— Tes poumons sont donc remplis de vent? (Reproche de lâcheté.) Otbah répliqua : « Il t'appartient bien de m'insulter, à toi qui te jaunis la face! (Allusion à l'usage que Abu Jahl faisait d'une sub-

(1) Ce discours montre que les musulmans étaient des gens aguerris à toute épreuve, des « enfants terribles » du désert, tandis que les Mecquains étaient une troupe improvisée de citadins, qui n'avaient aucune habitude des armes et des privations. La composition des armées des Koréish nous donne la clef des hésitations et de la timidité de leurs chefs et de l'audace de leurs adversaires. Evidemment les soldats des Koréish, en raison de leurs besoins et de la difficulté d'y pourvoir, n'étaient point en état de supporter une campagne un peu prolongée dans le désert. Il suffisait à Mahomet de résister pendant un certain temps pour que l'ennemi fût forcé à la retraite.

stance jaune sous laquelle il dissimulait une tache de lèpre.)

Afin de détruire l'effet des exhortations d'Otbah, Abu Jahl fit dire à Aamer B. Al Khadzrami :

— Je veux venger ton frère et Otbah s'oppose à mon dessein ; le moment est venu pour toi de clamer jusqu'au ciel qu'on se joigne à nous contre les meurtriers !

Alors Aamer se rasa la tête et parcourut le camp en criant : — Hélas (Vengeance) pour Amru ! jusqu'à ce que tous les guerriers se sentissent assoiffés de carnage.

On raconte que le Prophète, en arrivant au dernier puits de Bedr, indiqua sur le futur champ de bataille l'endroit où chaque Infidèle serait tué.

Avant que les deux armées fussent en ligne, Sad B. Moadh, Musulman, proposa :

— Nous allons dresser pour le Prince un abri où il restera assis et nous tiendrons des chameaux tout prêts, pour qu'en cas d'échec il puisse rejoindre à Médine les compagnons qu'il y a laissés.

Le Prophète bénit Sad et acquiesça à sa proposition.

Le Prophète remit l'étendard des Mohajers à Mossab B. Omayr et ceux des Anssars (des Khazraj et des Aws), respectivement à Abbab B. Almundhar et à Sad B. Moadh (1), et à tous il donna pour cri de guerre :

— Mort à l'ennemi !...

Les Idolâtres avaient également trois étendards, confiés à trois descendants d'Abd-ul-Dar B. Gossaï.

Ils s'avancèrent lentement sur les collines de

(1) Il y avait deux drapeaux noirs et le *liwa*, grand étendard blanc.

sable (dunes) qui les séparaient des Musulmans et que la pluie tombée la veille avait rendues fatigantes pour la marche, tandis qu'elle avait affermi le terrain sur lequel se tenaient leurs adversaires; les gens de Mahomet avaient encore un autre avantage : ils faisaient face à l'Ouest, tandis que le soleil levant incommodait les gens de La Mecque.

Quand les deux armées furent en présence, le Prophète se mit à aligner les rangs de la sienne avec une sorte de bâton de commandement.

Ce faisant, il frappa (sans intention désobligeante) la poitrine nue de Sowad, pour le faire reculer ; et celui-ci lui demanda une réparation. « Tu m'as fait mal, Prophète de Dieu : et, d'après les lois divines que tu nous as apportées, j'ai droit à des représailles contre toi ! » (1) Le Prince lui présenta sa poitrine nue, en lui disant : « Eh bien, venge-toi ! »

Sowad alors fut honteux de son action ; et il baisa la poitrine qui s'offrait à ses coups, en demandant pardon. « Je ne sais, dit-il, si je serai tué aujourd'hui, mais je désirerais toucher ton sein le dernier jour de ma vie. » L'Apôtre le bénit et ensuite commanda : « Qu'on ne tire pas l'épée sans ordre ! Quand les infidèles approcheront, qu'on lance contre eux une pluie de flèches ! Que l'on vise avec soin et qu'on réserve des flèches pour s'opposer à un mouvement de flanc de l'ennemi ! » Quand on eut bien serré les rangs, le Prince se retira avec Abu Beckr dans l'abri préparé, sous la garde d'un détachement d'Anssars.

Là, Mahomet se mit en prières avec ferveur : il répéta trois fois : « Seigneur, remplis ta promesse ».

(1) Caussin de Perceval : *Op. cit.*

Puis il dit : « Si tu permets aujourd'hui le triomphe des idolâtres, c'en est fait de ta religion. » Ensuite, cédant à la fatigue, il dormit quelques instants et, en s'éveillant, déclara qu'il avait vu l'ange Gabriel accourir à son aide. Puis il quitta son abri pour aller enflammer l'ardeur des Croyants : « Quiconque tuera un idolâtre aura droit à sa dépouille, quiconque périra en combattant avec l'espoir de la récompense promise ira au Paradis de l'éternité. » Omayr B. Alhamâm, entendant ces mots s'écria : « Je veux aller en Paradis. »

Il jeta les dattes qu'il était en train de manger, se rua sur l'ennemi le cimeterre au poing et combattit jusqu'à la mort.

Les premiers idolâtres qui entrèrent en lice, en demandant des champions, furent Otbah, qu'avaient exaspéré les reproches de lâcheté d'Abu Jahl, avec son frère Shaybah et son fils Waled. Faute d'un casque assez grand pour sa tête, il s'était coiffé d'un turban. Il aperçut Abu Jahl armé et à cheval, et lui cria : « Tu ne devrais pas être à cheval un jour où tant de guerriers sont à pied. » Alors Abu Jahl sauta à terre.

Du côté des Musulmans, Moadh, Masud et Abdullah B. Kuâhah se présentèrent comme champions. Mais les trois Koréish refusèrent de se battre avec eux parce que c'étaient des Anssars et non des nobles.

Ils demandèrent que Mahomet leur opposât des égaux. Le Prophète désigna Hamzah, Ali et Obaydah B. Al Hareth, tous trois ses propres parents.

A un signe d'Otbah, Waled engagea le combat contre Ali, Shaybah contre Obaydah et Otbah contre Hamzah. Ali abattit Waled d'un coup de cime-

terre; Hamzah, avec son sabre, envoya Otbah en Enfer, mais Shaybah blessa Obaydah si grièvement à la jambe qu'il tomba, et la moëlle de l'os extérieur (de devant) (le péroné) commença à couler au dehors. Hamzah et Ali accoururent à son secours, tuèrent son adversaire et emportèrent le blessé du théâtre du combat; ils le présentèrent à l'Apôtre auquel il dit : « Je ne suis pas martyr. » Le Prophète affirma : « Tu est un martyr. » En effet, au retour d'Ohod, il partit pour les Jardins du Paradis, à Ruhar, où il fut enterré.

Après que les trois infidèles eurent été précipités en Enfer, les Beni Hazâm s'assemblèrent autour d'Abu Jahl et le placèrent au milieu d'eux de telle sorte qu'il était comme entouré d'une forêt de lances. Puis d'un commun accord, ils lui ôtèrent sa cuirasse et la donnèrent à Abdullah B. Almundhar.

Ce dernier s'en revêtit, et se porta contre Ali, qui le prit pour Abu Jahl et lui déchargea un coup de son cimeterre; mais l'arme se brisa contre la cuirasse et Ali tourna ses pas d'un autre côté.

On fit alors mettre la cotte de mailles à Abu Kobeis et Hamzah le prit également pour Abu Jahl et le tua malgré la cuirasse.

Alors les idolâtres firent successivement endosser la cotte de mailles à Harmalah B. Amru, et le Lion de la réitération (Ali) l'envoya, lui aussi, à la demeure de perdition. Après cela, beaucoup de Beni Mahzum s'efforcèrent de décider Khâled B. Alalm à revêtir la fatale cuirasse, mais sans succès.

Deux jeunes Anssars, Moadh et Mawudh, appelés tantôt fils de Hareth et tantôt fils de Ghufrân (leur mère commune), exaspérés des invectives sacrilèges d'Abu Jahl contre le Prophète, avaient juré de l'attaquer ensemble et de le combattre jusqu'à la mort.

Ils le rencontrèrent dans la mêlée, monté sur un chameau ; ils coupèrent à coups de sabre les jambes de l'animal et le firent ainsi rouler à terre. Puis Moadh porta à Abu Jahl un coup qui détacha une de ses jambes ; mais alors Akramah, fils d'Abu Jahl coupa avec son cimeterre un bras à Moadh de telle sorte que le membre ne tenait plus au corps que par un lambeau de chair. Ce dernier continua de combattre jusqu'à épuisement de ses forces, puis mettant sous son pied l'extrémité de son bras, il le détacha du corps. Mawud infligea à Abu Jahl une autre blessure mortelle et les deux frères, le laissant inanimé, s'en vinrent annoncer leur victoire au Prophète : chacun prétendait avoir porté le coup mortel. L'Apôtre voyant leurs deux sabres teints de sang leur dit : « Vous l'avez tué tous deux. » Cependant après plus ample informé il attribua à Moadh la dépouille d'Abu Jahl.

Mawud retourna au combat et y gagna le martyre.

Moadh survécut à sa mutilation jusqu'au khalifat d'Othman B. Offan.

On raconte qu'après la fuite des idolâtres le Prophète demanda : « Quelqu'un veut-il aller voir ce qu'est devenu Abu Jahl ? Cherchez-le : vous le reconnaîtrez à une cicatrice qu'il porte au genou. Quand nous étions jeunes tous deux, nous eûmes un jour une dispute pour une place dans un repas donné par Abdallah, fils de Djodhân. Je le poussai ; il tomba, et se fit au genou une blessure dont il a toujours conservé la marque. (1) » Abdullah B. Masud qui, à La Mecque, avait eu beaucoup à souffrir d'Abu Jahl s'offrit, et il le découvrit parmi les

(1) Caussin de Perceval : *Op. cit.*

morts, respirant encore et serrant de sa main la poignée de son sabre comme pour se défendre ; il lui mit un genou sur la poitrine et le tira par sa barbe en disant :

« Dieu le Très Haut t'a abattu, ô ennemi d'Allah ! » Abu Jahl répondit :

« Gardeur de bétail, tu montes bien haut ! Je ne suis pas le premier noble qu'aient tué ses serfs » (faisant allusion aux Anssars, attachés à la glèbe). Alors Abdullah lui abbattit la main qui tenait encore le cimeterre, et s'emparant de cette arme, il s'en servit pour lui trancher la tête qu'il emporta et qu'il fit rouler aux pieds du Prophète. Celui-ci la regarda quelques instants et dit : « Cet homme était le Pharaon de sa nation ! » Puis il se prosterna pour faire « la prière de gratitude (1). »

Abu Jahl était âgé de plus de soixante ans.

Dans la journée de Bedr, un vent de tempête faisait rage. Au moment où une rafale balayait la vallée, Mahomet venu pour exhorter les Musulmans s'écria : « C'est l'ange Gabriel qui vole à votre secours avec mille anges, comme un tourbillon. » A la rafale suivante, il montra l'ange Michel, à une troisième tourmente Azrafil, chacun avec sa troupe d'anges. Puis il prit dans sa main une poignée de gravier et la lança sur les infidèles en disant : « Ils tourneront tous le dos (2). »

(1) Il appert de ce passage qu'il y avait à cette époque dans l'Arabie, comme aujourd'hui dans le Sahara, chez les Touareg des tribus nobles et des tribus serves. Les Mohajers étaient une tribu noble et les gens qui composaient les Anssars appartenaient à des tribus serves.

(2) Les traditionnistes rapportent ce fait à plusieurs combats. Peut-être ce miracle consiste-t-il simplement en ce que le Prophète avait eu le talent de placer sa troupe de ma-

Enflammés par la parole du Prophète, les Musulmans se battirent comme des lions, et malgré la vaillance des nobles Koréish, mirent leur armée en déroute. Soixante-dix idolâtres furent tués, dont vingt-quatre de la main d'Ali ; autant furent faits prisonniers. Parmi les morts, trente appartenaient aux plus illustres familles de La Mecque.

Les Musulmans eurent quatorze martyrs dont six Mohajers et six Anssars.

A l'occasion de cette victoire, un poète pieux a dit à la louange du Prophète :

O Prince, toi qui a clos la porte (la liste) de la prophétie [dans ce monde,
Toi dont les miracles ont abattu les âmes des ennemis,
Toi qui seul as partagé la lune en deux moitiés,
Tu as gagné par ta vaillance la bataille de Bedr, etc.

nière qu'elle eût le vent du désert à dos tandis que l'ennemi l'avait en face et se trouvait ainsi accablé par la chaleur et aveuglé par le vent et le sable brûlants.

CHAPITRE XXVII

DIVERS INCIDENTS DE LA BATAILLE DE BEDR

L'intervention des anges dans la bataille de Bedr a été le sujet de nombreuses discussions entre les théologiens musulmans. Les uns croient qu'ils prirent une part active au combat ; les autres soutiennent qu'ils ne se montrèrent que pour donner confiance aux Musulmans et terrifier leurs ennemis. Allah sait la vérité (1).

(1) Plusieurs versets du Koran révélés les années suivantes rappellent l'intervention miraculeuse des anges à Bedr. La victoire était donc assurée dans tous les cas aux croyants. L'intervention des anges est considérée comme un fait authentique par les musulmans.

Mahomet tira argument de cette intervention supposée pour confirmer sa mission prophétique. Il n'hésita pas à attribuer tout le succès de Bedr à l'assistance miraculeuse de Dieu et cela lui fut facile en raison de la supériorité numérique des Koréish. Il déclara avoir reçu à ce sujet la révélation suivante :

« Quand vous avez imploré l'assistance du Seigneur, il vous a répondu :

« Assurément, j'enverrai à votre secours mille anges se suivant. » Dieu vous les a annoncés pour réconforter vos cœurs. Quant à la victoire elle vient de lui seul. (S. VIII, 9, 10).

L'ennemi est tombé, non sous vos coups, mais sous les coups de Dieu. Et ce n'est pas toi, ô Prophète, qui a lancé le gravier, mais Dieu, qui a voulu éprouver les croyants par une épreuve venant de lui.

Il en fut ainsi. Dieu met à néant les plans des infidèles.

Vous (les infidèles) avez voulu une action décisive et vous

Les auteurs musulmans attachent une grande importance à la victoire de Bedr, car ce succès peut être regardé comme le point de départ de la puissance musulmane. Il eut pour premier effet à l'extérieur d'éblouir le Négus, dont la sympathie et le respect furent dès lors acquis sans réserve à Mahomet. D'ailleurs, les Musulmans regardent cette victoire comme un miracle, caractérisé par : l'illusion que les Koréish se firent (aveuglés par Dieu) sur les forces, inférieures en nombre, du Prophète ; l'effet du geste et des paroles de Mahomet, mettant les Mecquains en déroute avec une poignée de gravier, l'assistance donnée aux Croyants par les anges, qui montaient, suivant les commentateurs « des chevaux mouchetés de blanc et de noir, et portaient sur leurs têtes des tiares jaunes et blanches, dont les bouts leur pendaient entre les épaules. »

Caussin de Perceval rapporte que :

« Un arabe idolâtre, de la tribu de Ghifâr raconta qu'étant placé avec un de ses cousins sur une montagne qui dominait Bedr, dans l'intention de voir auquel des deux partis resterait l'avantage et de se mêler aux vainqueurs pour piller, un nuage épais

l'avez eue. Il vaut mieux pour vous, vous retirer. Mais si vous retournez au combat nous y retournerons aussi. Votre nombre ne vous servirait de rien, car certainement Dieu est avec les croyants. (S. VIII, 16-18). »

Bien plus, l'aide promise par Satan à l'armée de La Mecque lui a fait défaut :

« N'imite point ceux qui partirent en guerre par vanité et s'écartèrent de la voie de Dieu. Satan après les avoir flattés, affirma : « Nul aujourd'hui ne prévaudra contre vous, car je suis votre allié. » Mais quand les deux armées furent en présence, il tourna sur ses talons en disant : « Je me lave les mains de vous, vraiment je vois ce que vous ne voyez pas. Je crains Dieu, car il est terrible dans sa vengeance. (S. VIII, 49-50).

s'était approché d'eux : que du sein de ce nuage ils avaient entendu sortir des hennissements de chevaux et une voix qui disait : « Avance, Hayzoum » (*nom du cheval de l'ange Gabriel*).

Il ajoutait que son cousin, subitement frappé au cœur, était tombé sur la place et que lui-même avait failli mourir de saisissement.

Un Musulman raconta que, poursuivant un Mecquain le sabre à la main, il avait vu tout à coup la tête du fuyard rouler à terre, sans que son sabre l'eût atteint. Il avait reconnu qu'une autre main que la sienne, la main invisible d'un être céleste, avait tué son ennemi (1). »

Au plus fort de la mêlée, Aassum B. Abu Awdzub rugit : « O Koréish, point de quartier pour celui qui méprise sa famille et sème la discorde (Mahomet). Que je périsse s'il a la vie sauve ! » Au moment où il criait ses mots, Abu Dujjânah, un des Anssars, d'un coup de sabre l'expédia aux régions infernales. Au même instant Moabd B. Muhub frappa Abu Dujjânah, qui tomba sur ses genoux, mais se releva aussitôt et porta à Moabd plusieurs coups qui n'eurent d'autre effet que de le troubler et de lui faire prendre la fuite. Il tomba dans un trou où Abu Dujjânah l'attaqua et le tua.

Au moment où l'on s'aborda, Naufil B. Khoway-lad cria : « O Koréish, à nous aujourd'hui l'honneur et le triomphe ! » Quand il vit commencer la déroute, il demanda quartier aux Anssars, leur promettant de nombreux chameaux pour sa rançon. Deux Anssars le firent prisonniers et l'emmenaient, lorsqu'Ali les rencontra. Il porta à Naufil des coups de sabre à la tête et aux jambes et enfin l'acheva.

(1) *Essai sur l'Histoire des Arabes* ; t. III.

En apprenant cela de la bouche d'Ali, le Prophète s'écria : « Louange à Dieu qui a écouté ma prière. » Il avait prononcé cette prière avant sa fuite de La Mecque lorsque Naufil eut attaché Ttolhah et Zobayr à un cheval pour les torturer (les écarteler).

On attribue à Abdurrahman B. Awuf le récit suivant :

« Avant la fuite, j'avais été lié d'amitié à La Mecque avec Ommyah B. Khuluf. Lors de la déroute de Bedr, il se réfugia vers moi avec son fils Ali en disant : « Sauve-nous, empêche qu'on nous tue, tu y gagneras plus que le prix de nos deux cuirasses (1). » Je jetai donc les deux cuirasses et, prenant par la main le père et le fils, je les emmenai. Tout d'un coup nous rencontrâmes Bellal, qu'Ommyah avait cruellement torturé à La Mecque pour lui faire abjurer l'Islam. Il s'écria : « O Anssars, serviteurs de Dieu et de l'Apôtre de Dieu, voici le chef des idolâtres. Qu'on prenne ma vie si on épargne la sienne ! » A cet appel les Musulmans se précipitèrent sur Ommyah, le sabre nu. J'eus beau dire que ces deux ennemis étaient mes prisonniers, ils firent tomber Ommyah à la renverse et, tandis que je m'efforçais de le couvrir de mon corps, Hubbab lui coupa le nez d'un coup de sabre. Se voyant ainsi mutilé, Ommyah me pria de l'abandonner à leurs coups et je cessai de le défendre. Habib le tua d'un coup de sabre et Hubbab porta à son fils Ali un coup si rude qu'il lui trancha les deux pieds. Le blessé jeta un cri tel que j'en ai jamais entendu de pareil. Ensuite Omar B. Yaser l'acheva. »

(1) Que le narrateur aurait eues en partage, s'il avait tué les deux mecquains.

Omar (plus tard commandeur des croyants) se battit contre son oncle maternel Aass B. Hesham et le tua.

Avant la bataille, le Prophète avait fait aux fidèles les recommandations suivantes : « Parmi les Beni Hashem qui sont ici, beaucoup sont venus contre leur gré ; épargnez leur vie, surtout celle d'Abbas B. Abd-ul-Muttaleb (oncle du Prophète). Epargnez aussi Abu-el-Bakhry qui a fait tout ce qu'il a pu pour anéantir l'engagement que les Koréish avaient pris par écrit, d'écraser les Beni Hashem et qui ne s'est rendu coupable d'aucune insulte contre le Prophète et ses adhérents et même a empêché les idolâtres de les persécuter » Abu Khodhayfah se révolta contre ces injonctions :

— Faut-il que nous épargnions Abbas, alors que nous n'épargnerons ni nos pères ni nos frères ? Par Allah ! si j'en ai l'occasion je le frapperai de mon sabre. Alors l'Apôtre se tournant vers Omar lui dit : « As-tu entendu, Khodhayfah qui veut tuer l'oncle du Prophète ? » Omar répondit : « Permets-moi de décapiter ce mécréant. » Le Prophète répartit : « Ce n'est pas un mécréant, il parle ainsi à cause du chagrin qu'il ressent de la mort de son père, de son frère et de son oncle. »

Et comme Omar insistait, il ajouta : « Dieu destine Khodhayfah au martyre, en réparation du langage qu'il a tenu, et il lui accordera le Paradis. » Quand on rapporta à ce dernier ces paroles de l'Apôtre, il se repentit et craignit le châtiment éternel. Il assista à plusieurs combats et y exposa témérairement sa vie dans l'espoir d'obtenir le martyre. Son vœu fut exaucé dans la guerre contre Moseylama l'imposteur.

Selon une chronique, dans la journée de Bedr,

Muhdahrah B. Ziâd se trouva en face d'Abu-el-Bakhry et l'informa de l'ordre du Prophète en sa faveur. Celui-ci demanda qu'on épargnât aussi son ami qui était à côté de lui. Muhdahrah répondit : « L'ordre de l'Apôtre ne concerne que toi. » Abu-el-Bakry répliqua : « Les femmes de La Mecque me reprocheraient d'avoir abandonné mon ami, pour sauver ma vie ; et il prononça le distique suivant :

> Ebn Jargâ n'abandonnera pas son ami,
> Il le sauvera ou il périra.

Ensuite il combattit contre Muhdharah, qui le tua.

Ce dernier vint trouver Mahomet et lui dit : « Je me suis efforcé de faire prisonnier Abu-el-Bahkry. Mais il n'a pas voulu se rendre et il est mort en combattant. »

Le Prophète avait également défendu de tuer Hareth B. Naufil, mais un Musulman le frappa mortellement par inadvertance.

Sayd B. Moadh qui était en faction à la porte de l'abri du Prophète, voyant qu'on faisait des prisonniers s'écria avec indignation : « Le Très Haut a condamné les idolâtres comme criminels ; on devrait les mettre tous à mort ! »

Les Musulmans avaient lié les prisonniers avec des cordes ; pendant la nuit, comme les liens d'Abbas le serraient trop, il poussa des gémissements qui empêchaient le Prophète de dormir. Ce que voyant, un Musulman alla desserrer les liens d'Abbas et l'Apôtre, l'ayant appris, ordonna qu'on soulageât de la même manière les autres prisonniers.

Par ordre du Prophète, on jeta dans un des puits de Bedr les corps des vingt principaux Koréish, y compris celui d'Otbah. En voyant son père ainsi traité, Abu Khodhayfah fut frappé au cœur et chan-

gea de couleur. Le Prophète lui dit : « Le sort de ton père a ébranlé ta foi ! »

Abu Khodhayfah répondit : « Je le jure par Allah, ma foi dans l'Islam est inébranlable ; mais mon père était noble, intelligent, de belles manières et plein de courtoisie. J'espérais que ces qualités lui feraient embrasser l'Islam. Il n'en a pas été ainsi ; c'est là ce qui m'afflige et me désole. » Le Prince alors le bénit.

On rapporte que le troisième jour après la victoire de Bedr, l'Élu monta sur un chameau, se rendit escorté d'un certain nombre de ses compagnons sur l'emplacement du camp des idolâtres et appela à très haute voix :

« O Otbah B. Rabiah ! ô Shaybah B. Rabiah ! » etc. (tous les idolâtres qui avaient péri) ; puis il ajouta : « Ce que le Seigneur m'a promis s'est-il vérifié ? Vous avez criminellement accusé de mensonge votre Prophète. D'autres m'ont cru, mais vous m'avez chassé. D'autres m'ont donné asile et m'ont été fidèles. Vous m'avez combattu, mais ils m'ont soutenu. »

Suivant une tradition, Omar alors s'écria : « O Prophète d'Allah, ne parles pas à des morts. »

Qobâdah affirme que dans cette occasion, le Très Haut ressuscita les idolâtres afin qu'ils entendissent les paroles de l'Apôtre ; et ils furent ensuite plongés plus profondément dans la perdition et le désespoir.

CHAPITRE XXVIII

APRÈS LA BATAILLE DE BEDR

1. Partage des dépouilles. — 2. Mise à mort ou rançon des prisonniers. — 3. Hakym B. Nozam. — 4. Zaynab fille du Prophète et Hayâr. — 5. Effet moral de la victoire de Bedr.

1. Partage des dépouilles.

A la journée de Bedr les Musulmans étaient partagés en trois corps ; l'un gardait le Prophète, l'autre combattait, le troisième ramassait les prisonniers et veillait à la sécurité du camp et des armes.

Chaque groupe prétendit avoir seul droit aux dépouilles. Alors fut révélé le verset :

« Quand on t'interrogera au sujet des dépouilles réponds : Il appartient à Allah et à l'Apôtre de faire le partage des dépouilles (Koran, chap. VIII, 1). » Ensuite fut révélé le verset (42 ibidem) : « Le cinquième du butin revient à Allah et à son Prophète. » A cette occasion Saad B. Woqqâss se récria : « O Prophète est-ce que tu donnes la même part aux vaillants et aux faibles ? » Il répondit : « Que ta mère soit frappée de stérilité ! Est-ce que nous pourrions obtenir la victoire sans l'assistance des faibles ? (Si nous n'avions pas des faibles à assister). »

L'armée fit halte près du Ouadi Haghra, au sommet d'une colline : là on partagea le butin également entre tous ceux qui avaient assisté à la bataille de

Bedr, parmi lesquels on comprit huit Musulmans qui n'avaient pu s'y trouver parce qu'ils avaient été détachés par le Prophète pour des offices spéciaux.

2. Mise à mort ou rachat des prisonniers.

L'Apôtre confia à son affranchi Shugran la garde des prisonniers. Ceux-ci intéressèrent facilement Abu Beckr à leur cause, mais ils trouvèrent Omar implacable. Dans le conseil du Prophète, Abu Beckr intercéda pour eux : « O Apôtre ! tes compagnons ont parmi eux des fils, des frères et des oncles. Ils sont de ta race et de ton clan. Il vaut mieux les épargner dans l'espoir que Dieu les mettra dans le droit chemin que de les faire périr dans leur erreur. Accepte d'eux une rançon pour enrichir les Musulmans. »

Omar était inexorable : « Ce sont les ennemis de Dieu et du Prophète, les chefs des infidèles. Il faut les exterminer pour glorifier et affermir l'Islam, pour anéantir l'incrédulité. »

Le conseil était partagé entre ces deux avis ; l'Apôtre tint un instant la balance suspendue en disant :

« Abu Beckr s'inspire, parmi les anges, de Michel qui invoque la pitié de Dieu pour ses serviteurs ; parmi les Prophètes, d'Abraham le plus clément de sa nation, lui qui, lorsqu'on le jeta dans le bûcher allumé, s'écria : — Celui qui me suit est avec moi, pour celui qui me contredit, il y a Dieu qui pardonne et qui a pitié. Et aussi d'Isa (Jésus) qui a dit : — O Dieu, si tu punis, ce sont tes serviteurs que tu

châties ; mais si tu pardonnes, tu es dans la plénitude de ta gloire et de ta sagesse. »

Le Prince continua : « Omar au contraire prend pour exemple : — parmi les anges : Gabriel qui a dit : Malheur et tourments aux ennemis du Très Haut ! — Parmi les Prophètes, Noé, au cœur plus dur que le roc, qui s'est écrié : Seigneur veux-tu semer les infidèles sur la terre ? Ou bien Moïse qui a fait cette imprécation : Seigneur ! aveugle leur esprit et endurcis leur cœur, afin qu'ils ne croient pas et qu'ils soient cruellement punis. »

Il conclut ainsi : « O mes amis, vous êtes pauvres, donc tout prisonnier paiera une rançon ou sera décapité. » Alors Abdullah B. Masud dit : « Excepté Sohayl B. Baydzah que j'ai vu professer l'Islam à La Mecque. » Après un silence le Prophète répéta : « Excepté Sohayl B. Baydzah » et il ajouta : « Dieu endurcit ou adoucit les cœurs à son gré (1). »

Quand il eut décidé qu'on accepterait une rançon pour les prisonniers, le Prophète ordonna à ses amis de les bien traiter et en relâcha sans exiger de rançon quelques-uns qui étaient pauvres, notamment le poète Abu-el-Uzza qui s'engagea à ne jamais plus combattre les Musulmans et à n'exciter personne contre eux. Les prisonniers qui étaient pauvres et savaient écrire, durent enseigner l'écriture chacun à deux enfants Anssars et obtinrent la liberté à ce prix (2). (Ce détail montre que les habitants de

(1) Cette conduite fut évidemment dictée à Mahomet par son désir de ne point créer contre lui et les Koréish des ressentiments qui les rendissent irréconciliables.

(2) D'après d'autres auteurs, chaque Mecquain lettré devait instruire *dix* enfants musulmans. Parmi ceux qui profitèrent le mieux de cet enseignement, on cite un Anssar, Zaïd B. Thabit, dont Mahomet avait remarqué l'intel-

La Mecque même pauvres étaient lettrés, tandis que les Anssars étaient illettrés.)

La rançon des prisonniers riches fut fixée de un à quatre mille dirhems par personne, suivant leur fortune. Abbas prétendit ne rien payer parce qu'il se faisait musulman. Cette raison ne fut pas admise, parce qu'il venait de se battre contre les Musulmans et d'aider de sa fortune les idolâtres.

Ensuite il affirma qu'il ne possédait rien. Mais le Prophète instruit par Gabriel lui dit : « Tu as laissé beaucoup d'or à ta femme pour, en cas d'accident, pourvoir à ses besoins et à ceux de tes enfants. » Comme personne au monde ne savait cela, Abbas connut par là que Mahomet avait réellement des révélations divines, et prononça la formule d'adhésion à l'Islam, en toute sincérité.

On exigea de lui non seulement sa rançon, mais encore celles de ses deux parents Ogail et Naufil.

Pendant que les Musulmans recueillaient les rançons, le Prophète eut la révélation du verset suivant :

« Il n'est permis à aucun Prophète de faire des prisonniers qu'après avoir fait un grand carnage (des infidèles), sur la terre. Vous cherchez les biens passagers de ce monde, mais Allah ne considère que la vie future et Allah est puissant et sage » (Koran, ch. VIII, 68).

Alors fut aussi révélé cet autre verset :

« Si vous n'aviez eu auparavant une communication d'Allah, assurément vous auriez été rudement

ligence et auquel il voulut, pour cette raison, que l'on enseignât, outre la langue arabe écrite, la langue hébraïque, afin que ce jeune musulman fût en état de lui servir de secrétaire plus tard dans ses relations avec les juifs.

châtiés pour avoir accepté une rançon des captifs de Bedr » (Ibidem, 69).

On rapporte que, le lendemain, Omar étant venu visiter le Prophète, le trouva poussant des gémissements avec Abu Beckr, et lui en demanda la cause. « C'est, répondit-il, parce que nous avons accepté une rançon et que la punition de mes compagnons est plus proche que cet arbre. » Cet arbre était tout près de lui (1).

Amru B. Abu Sofian pris par Ali, tomba en partage à l'Apôtre de Dieu, et resta longtemps prisonnier à Médine. Par représailles, Abu Sofian fit arrêter dans le sanctuaire et mettre en prison Sad B. Noman, des Beni Amru B. Awuf, vieillard qui était venu avec sa femme en pèlerinage à La Mecque. A

(1) Waekidi rapporte qu'au moment où Omar et Abu Beekr discutaient devant Mahomet sur le sort des prisonniers, Gabriel apporta à celui-ci un message qui lui laissait l'option entre la mise à mort des prisonniers, et leur rachat à la condition qu'un nombre égal de croyants serait tué, dans une bataille, l'année suivante (ce qui eut lieu à Ohod). Le choix fait en faveur du rachat, Mahomet en éprouva un vif remords comme il est dit ici.

Sans doute Mahomet dans ses rigueurs contre les prisonniers s'inspirait d'un motif politique (la nécessité d'inspirer la crainte) qu'il justifiait à ses propres yeux par les exemples et récits des écritures juives concernant Josué, Samuel etc., si impitoyables envers les rois vaincus.

— O Prophète, dis aux prisonniers tombés dans tes mains: Si Dieu trouve dans vos cœurs de bons sentiments, il vous donnera quelque chose de meilleur (la Foi) que ce qu'on vous a pris (la liberté), car il est miséricordieux. Mais si vous êtes traîtres au Prophète vous êtes traîtres à Dieu qui a la Science et la Sagesse. »

On voit que Mahomet envisage déjà la possibilité de convertir les prisonniers de guerre, et nous allons voir qu'il y réussit assez souvent.

la sollicitation de son clan, le Prince l'échangea contre Amru B. Abu Sofian.

3. Hakym B. Nozam.

Hakym B. Nozam, en fuyant du champ de bataille de Bedr, rejoignit deux autres fugitifs, Abdullah et Abdurrahman, tous deux fils d'Alaswam, montés sur un chameau. Abdullah dit à son frère : « Descends et fais monter Abu-el-Khaled (Hakym) ». Abdullah qui était boiteux objecta : « Comment pourai-je faire la route à pied ? » Abdurrahman insista : « Nous avons grand intérêt à ramener sur notre chameau cet homme qui est très riche ; si nous périssons, il prendra soin de nos familles, et si nous survivons, il se fera un devoir de nous protéger. » En conséquence les deux frères firent monter Hakym et montèrent tour à tour derrière lui, jusqu'à l'arrivée à La Mecque. Hakym fut ennobli par la profession de la foi dans le cours de « l'année de la victoire » à l'âge de 60 ans, et il vécut encore 60 années.

Un jour, en faisant ses dévotions à l'Arafat, il affranchit 100 esclaves ; chacun d'eux portait un collier d'or sur lequel étaient gravés les mots : « Homme libre. » Chaque année, à l'époque du pèlerinage, avant comme après sa conversion, il sacrifiait 100 vaches, 100 chameaux et autant de moutons.

Il demanda un jour au Prophète s'il lui serait tenu compte des bonnes œuvres qu'il avait faites au temps de l'ignorance.

L'Apôtre répondit : « Les bonnes œuvres antérieures portent des fruits postérieurs. »

Le premier des fugitifs qui apporta à La Mecque, au bout de trois jours, la nouvelle du désastre, fut

Hisan Khozàni. On ne le crut pas tout d'abord, mais bientôt Abu Sofian arriva et confirma son témoignage.

De son côté, le Prince avait envoyé à Médine Abdullah B. Ruàah et Zaïd B. Hareth pour y porter en toute hâte la nouvelle de la victoire et de tous les résultats obtenus. Les Aussars qui habitaient le quartier haut furent au comble de la joie : seuls, quelques mécréants et les Juifs refusèrent de croire au succès des Musulmans.

Quand le Prophète, après avoir quitté la plaine de Bedr fut arrivé à Athyl, il y passa en revue les prisonniers.

L'un d'eux, Nassar, qui l'avait violemment persécuté à La Mecque lut dans ses yeux son arrêt de mort. Il implora, mais en vain, l'intercession de son très proche parent Moqdad. Ordre fut donné de le décapiter. Moqdad alors le réclama comme son prisonnier, et Mahomet irrité s'écria : « O Dieu ! que ta bonté prive Moqdad de la récompense de la Foi ! Ali, coupe-lui la tête. » Ce fut fait, et la sœur de Moqdad composa sur son malheur une pièce de vers qui émut le Prince.

Il fit aussi mettre à mort Otbah B. Abu Moaït, son ancien scribe qui lui avait infligé les ennuis que nous avons racontés et qu'il avait maudit au moment de sa fuite de La Mecque, à cause de deux distiques que cet idolâtre avait composés contre lui.

A la bataille de Bedr, il tomba de cheval et fut fait prisonnier par Abdullah B. Solman. Quand le Prince ordonna à Aassum B. Thabet de le décapiter, il implora vivement sa clémence : « Qui prendra soin de mes enfants, de mes tout petits enfants ? »

« Le feu de l'Enfer ! »

Et pendant qu'Aassum l'immolait, l'Apôtre lui dit : « Je le jure par Allah. Tu es un scélérat, et je n'ai jamais vu un infidèle aussi pervers que toi. Tu as diffamé Allah, le Prophète et son Livre. Je remercie Dieu de t'avoir fait périr et de m'avoir fait jouir de ce spectacle (1). »

Lorsque l'armée victorieuse arriva près de la ville avec le butin et les prisonniers, les princes des Aws et les nobles Khazraj qui n'avaient pas pris part à la campagne, vinrent à sa rencontre et eurent l'honneur d'être reçus par le Prophète.

Ils le glorifièrent et lui exprimèrent leurs regrets de n'avoir pu, pour diverses causes, l'accompagner dans cette expédition.

Le Prince les crut et agréa leurs excuses.

4. Zaynab, fille du Prophète et Hayar.

Au nombre des prisonniers de Bedr se trouvait Abu-el-Aass B. Rabyi, un des principaux négociants de La Mecque, renommé pour sa richesse, sa scrupuleuse honnêteté et sa parfaite humanité. Avant que le Prophète eût déclaré sa mission, il avait épousé Zaynab, la fille que celui-ci avait eue de Khodaïjah ; mais il n'avait pas embrassé la foi en même temps que Khodaïjah et ses filles. Zaynab envoya pour sa rançon une somme d'argent et un collier dont Khodaïjah lui avait fait présent la nuit de son

(1) Aux yeux des Musulmans l'acte de Mahomet est justifié par le sacrilège attribué à Otbah. Pour les infidèles elle s'explique par le désir de faire disparaître pour toujours un ancien confident devenu indiscret et par conséquent dangereux Cette réponse de Mahomet fit donner aux enfants d'Otbah le surnom de *Sibyat-Ennâr* (Enfants du feu).

mariage. A la vue de cette parure, le Prophète vivement ému dit à ses amis : « Si vous le trouvez bon, nous renverrons à Zaynab son mari avec tout ce qu'elle destinait à sa rançon. » Les Musulmans y acquiescèrent volontiers. Mahomet dit alors à Abu-el-Aass : « Tu es libre, mais à la condition que tu me rendras ma fille. Une musulmane ne peut rester la femme d'un idolâtre. » L'époux de Zaynab ayant consenti à se séparer de la fille de Khodaïjah, le Prophète envoya à La Mecque Zaïd B. Hareth pour lui ramener « l'abeille de son œil ». Abu-el-Aass chargea son frère Kunânah de conduire Zaynab à Médine et ils partirent en plein jour de La Mecque, elle dans un howdah porté par un chameau et lui tenant d'une main la bride du chameau et de l'autre son arc. Des Koréish considérèrent cette sortie comme une sorte d'évasion : ils se mirent à leur poursuite et les atteignirent à Dhu Ttowi. L'un d'eux, Hayâr, porta à Zaynab un coup de lance, ce qui lui causa une telle frayeur qu'elle tomba du howdah et fit une fausse couche des suites de laquelle elle mourut plus tard. C'est pourquoi Hayâr fut proscrit lors de la prise de La Mecque.

Kunânah banda son arc et jura de tuer quiconque toucherait à Zaynab. Alors Abu Sofian s'interposant lui dit : « Enlever sous nos yeux la fille de Mahomet qui vient de nous infliger un désastre, c'est nous braver et nous insulter. Nous ne pouvons le souffrir, mais nous ne voulons point priver un père de la présence de sa fille. Ramène-la à sa maison, et quand la nuit sera venue, tu feras ce que tu voudras. »

Kunânah suivit cet avis. Cette nuit même il fit sortir Zaynab de La Mecque et la remit aux mains de Zaïd B. Hareth qui la conduisit à Médine.

L'on raconte (1) que plus tard Abu-el-Aass ramenait de Syrie une caravane chargée de marchandises pour le compte de notables de La Mecque, lorsqu'il fut capturé avec son convoi par les Musulmans. Il put s'échapper de leurs mains et entrer sans être reconnu à Médine, où il alla se mettre sous la sauvegarde de Zaynab : et celle-ci lui accorda publiquement sa protection par une déclaration faite dans ce sens à la Mosquée pendant un office. Le Prophète alors fut trouver sa fille et lui dit : « Ma fille, traite Abu-el-Aass comme un hôte de haut rang, mais n'oublie pas que l'islamisme a mis une barrière entre toi et lui. » Puis il invita les croyants qui avaient capturé la caravane à restituer à Abu-el-Aass ce qui lui avait été enlevé, en leur demandant comme une marque de considération personnelle de consentir à cette restitution qui n'était nullement obligatoire pour eux. Ils y consentirent tous volontiers, et toutes les marchandises et les animaux furent rendus à Abu-el-Aass, qui s'empressa de rentrer à La Mecque et de remettre à chacun de ses commettants ce qui leur revenait. Ce devoir accompli il revint à Médine, embrassa l'Islam et fut réintégré dans ses droits d'époux auprès de Zaynab.

Suivant une tradition de Bellâl, lorsque le Prophète envoya des partis dans toutes les directions pour faire des razzias, il ordonna de brûler vif Hayàr, si on le prenait. Puis il révoqua cet ordre en disant :

« Nul autre que le Maître du feu ne doit infliger le supplice du feu. Si vous prenez Hayàr, vous lui couperez les pieds et les mains et ensuite vous le tuerez. »

(1) *Sirat-Erraçoul ; Tarikh el Khamicy.*

A cette époque Hayâr ne tomba point entre les mains des Musulmans et, lors de la prise de La Mecque, il s'échappa.

Après le Ghazwah de Honeïn, le Prince des hommes et des génies l'aperçut inopinément à Jaghranah. Il se prosterna, baisa la terre et déclara :

« Je témoigne qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que tu es son Prophète. » L'Apôtre accepta sa profession de foi et répondit à une de ses servantes qui se répandait en invectives contre Hayâr : « Tout ce qui s'est passé avant l'Islam est effacé par l'Islam. »

Zobeir B. Alaswam raconta que, au moment où l'on exécrait Hayâr tandis que celui-ci s'excusait, il vit le Prophète baisser la tête de honte et ensuite demander son pardon à Dieu. Combien sont belles ces paroles :

Admire la miséricorde du Seigneur.
L'esclave a péché et c'est lui (le Prophète) qui a honte.

5. Appendice au Chapitre XXVIII.

Effet moral de la victoire de Bedr.

On amena les prisonniers à Médine le jour même où l'armée victorieuse y fit son entrée.

Mahomet était décidé à les bien traiter, car il ne perdait point de vue son objectif essentiel, quoique inavoué, le ralliement à l'Islam de La Mecque et des Koréish, ses adversaires actuels. Il applaudit aux soins d'une hospitalité empressée que son épouse Sowdah et Omm Solma sa future épouse, prodiguèrent aux principaux captifs qu'on envoya à leur demeure. Par son ordre, les habitants de Médine et ceux des réfugiés qui possédaient des maisons, accueillirent les captifs comme des amis.

« Bénis soient, a dit l'un d'eux, les gens de Médine ! Ils nous faisaient monter à cheval, tandis qu'ils allaient à pied ; ils nous donnaient à manger du pain de froment, alors qu'ils n'avaient que des dattes pour leur propre nourriture ! »

Plusieurs prisonniers furent ainsi gagnés à la Foi et libérés sans rançon. Beaucoup d'entre eux restèrent assez longtemps à Médine, parce que leurs parents ou amis reculaient devant l'humiliation de s'y rendre avec leur rançon. Tous gardèrent de la reconnaissance aux Musulmans.

La révélation du Koran proclama la victoire de Bedr comme un effet surnaturel de la protection et de l'intervention divines. Tout concourait à faire croire à un miracle. Abu Lahab, qui n'avait point assisté à la bataille, mourut peu de jours après le retour de l'armée vaincue.

Sa mort arriva même dans des circonstances singulières. Un mecquain échappé au désastre de Bedr racontait devant Abu Lahab les péripéties de la bataille, et assurait avoir vu, combattant avec les Musulmans, des guerriers vêtus de blanc, d'une force irrésistible et montés sur des chevaux pommelés.

Un nommé Abu Rafyi, serviteur d'Abbas, s'écria alors : « Par Dieu ! c'étaient les anges ! » Abu Lahab furieux le frappa à la figure ; Abu Rafyi voulut riposter, mais plus faible que Abu Lahab il fut bientôt terrassé par ce dernier qui, le tenant renversé sous son genou continua à le maltraiter sans pitié. A cette vue, la femme d'Abbas saisit un pieu, et s'élança sur Abu Lahab en s'écriant : « Tu profites de l'absence du maître pour battre le serviteur ! » En même temps elle lui asséna sur la tête un coup vigoureux qui lui fit une large blessure. Abu Lahab

s'enfuit. A peine rentré dans sa maison, il fut atteint de la maladie nommée *adécé*, et mourut sept jours après (1).

La nouvelle de la défaite jeta la consternation dans La Mecque. Mais la honte et la soif de la vengeance étouffèrent l'expression de la douleur.

« Ne pleurez pas vos morts, conseilla Abu Sofian. Ne vous lamentez pas sur leur perte, que vos poètes ne composent point pour eux des élégies. Ne provoquez point par votre deuil la joie et le mépris de votre ennemi. Concentrez votre ressentiment au lieu de l'exhaler en de vaines plaintes (2) ».

Lui et sa femme, qui avait perdu son frère à Bedr, jurèrent de s'abstenir jusqu'à la revanche des parfums accoutumés et de tout rapport sexuel.

(1) Caussin de Perceval : *Essai sur l'Histoire des Arabes ;* t. III.

(2) Les autorités de La Mecque défendirent formellement aux habitants qui avaient perdu quelque parent ou quelque ami, de laisser voir leur douleur. Seuls, les Hashémites avaient appris sans regrets la défaite des Mecquains.

CHAPITRE XXIX

AUTRES ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS EN L'AN II DE L'HÉGIRE

1. Conversion d'Amru B. Wohob. — 2. La juive Ossma. — 3. Ghazwah des Beni Caynokaa. — 4. Ghazwah de Sawyq.

1. Cause de la conversion d'Amru B. Wohob.

Amru B. Wohob avait été, au temps de l'ignorance, un des mauvais génies des Koréish. A la bataille de Bedr, il trouva son salut dans la fuite, mais son fils par arrêt du destin fut fait prisonnier. Peu après, Safuvan B. Ommyah et lui, se firent part en tête à tête de leur commune désolation au sujet de leurs amis tués à Bedr, et Amru dit :

« Si je n'en étais empêché par mes dettes, et par la nécessité de faire vivre ma famille, j'irais à Médine sous prétexte de voir mon fils, et je tuerais Mahomet. Ce ne serait pas difficile, car il se promène, dit-on, seul par la ville. »

Alors Safuvan lui offrit de s'occuper de tout ce qui l'intéressait et de répondre de ses dettes. Amru accepta. Après avoir empoisonné la lame de son sabre, il partit pour Médine sur un chameau que lui donna Safuvan. Il mit pied à terre à la porte de la mosquée et se hâta de se rendre près de l'Apôtre. Omar qui, en ce moment, s'entretenait de la bataille de Bedr avec quelques Musulmans, l'aperçut

tout d'un coup, le sabre suspendu à l'épaule. Il eut des soupçons et le fit arrêter, en rappelant la reconnaissance qu'il avait opérée avant la bataille de Bedr et, à la suite de laquelle il avait excité les idolâtres à combattre à cause du petit nombre de Musulmans. Puis il rendit compte de ce fait au Prophète qui lui ordonna aussitôt de lui amener Amru au milieu de son conseil. Celui-ci, en se présentant à l'Apôtre, prononça la formule de salutation en usage du temps de l'ignorance. Le Prince le blâma :

« Dieu nous a défendu de nous saluer de cette manière et nous a appris la salutation des habitants du Paradis : *Salâm* (mot qui, en arabe, a la même signification que le mot salut, en français). »

Puis il demanda à Amru ce qu'il était venu faire. Il répondit :

— Te prier de bien traiter ton prisonnier.

— Et de quoi es-tu convenu secrètement avec Safuvan ?

A cette question le mecquain resta interdit.

— Tu es convenu de me tuer, à condition que Safuvan paiera tes dettes. Et il lui répéta leur conversation tout au long. Amru en fut tellement impressionné qu'il s'écria :

— Je reconnais que tu es l'Apôtre de Dieu et que ce que tu dis est vrai. Je confesse qu'il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah. Je suis maintenant convaincu de la révélation divine, car personne au monde n'a connu ce secret. Je remercie le Tout Puissant de m'avoir mis ainsi dans le droit chemin.

Amru fit profession de la foi et demanda à retourner à La Mecque pour y propager l'Islam. On le laissa partir avec son fils que l'on remit en liberté ; il réussit à faire beaucoup de prosélytes, mais

il resta mortellement brouillé avec Safuyan qui persista dans l'idolâtrie.

2. La juive Ossma et le juif Abu Affak.

La juive Ossma, fille de Merwan, s'était signalée dans sa tribu (les Beni Aws) par ses propos constamment haineux contre les Musulmans, et par la violence avec laquelle elle déblatérait contre le Prophète dans des poésies qui couraient de bouche en bouche (1). Pendant la marche sur Bedr, on récita ses vers injurieux à Omayr B. Ady, vieillard aveugle qui, depuis le commencement de la religion, avait toujours professé l'Islam en toute sincérité et ferveur. Il fit vœu de tuer cette femme maudite si Dieu ramenait le Prophète vivant à Médine. Après son retour, il se fit conduire pendant la nuit à la demeure d'Ossma qu'il trouva allaitant un enfant ; il arracha le nourrisson de son sein et y plongea son épée jusqu'à ce qu'elle ressortit par le dos, puis il s'en revint chez lui où il passa le reste de la nuit ; et ensuite il assista à la prière du matin de l'Apôtre de Dieu. A la fin de la prière, celui-ci jeta les yeux sur Omayr, apprit par la lumière de la prophétie ce qui s'était passé et demanda à Omayr : « Est-ce que tu as tué la fille de Merwan ? » Omayr avoua le meurtre et il ajouta : « Est-ce que j'encourrai de ce fait quelque blâme ? » Le Prophète répondit : « Elle

(1) Ainsi que nous l'avons vu, des poètes illettrés tenaient lieu dans les tribus de publicistes. Ossma dont la famille était restée fidèle à la loi de Moïse reprochait aux habitants de Médine d'avoir accueilli Mahomet, l'ennemi de ses propres parents et de ses compatriotes, et elle accentua ce reproche après la victoire de Bedr.

ne sera plus une cause de scandale et de colère, » phrase qui est restée dans le langage comme locution proverbiale.

Puis il dit à son entourage : « Omayr a travaillé d'inspiration pour Dieu et son Prophète (1). Ne l'appelez plus l'*Aveugle*, mais le *Voyant*. »

En retournant à son habitation, située dans le haut de Médine, Omayr passa près des fils d'Ossma qui rendaient les derniers devoirs à leur mère. Ils l'accusèrent du meurtre commis. Il l'avoua hautement et ajouta que s'ils agissaient comme Ossma, il traiterait de la même manière toute la famille. Cette farouche menace eut l'effet désiré.

Ceux des Beni Khalma (tribu à laquelle appartenait le mari d'Ossma) qui avaient épousé secrètement la cause de Mahomet, y adhérèrent ouvertement et toute la tribu prit parti pour les Musulmans.

Quelques semaines après le meurtre d'Ossma eut lieu celui du juif Abu Affak. Il habitait avec les Beni Amr le faubourg de Médine, et quoique âgé de plus de 60 ans, faisait une opposition active à la nouvelle religion. Ses vers offensaient les Musulmans et Mahomet dit publiquement : « Qui me débarrassera de cette peste ? » Un néophyte des Beni Amr épia l'occasion, et trouvant le vieillard endormi hors de son habitation, le tua d'un seul coup de sabre, Au cri qu'il jeta les voisins accoururent pour le venger, mais le meurtrier s'échappa sans être reconnu.

(1) Dans le *Kitâb siret Rasulullah*, p. 881, (Ed. Wustenfeld) Ibn Isâk rapporte que Mahomet fit couper la langue à Abbas B. Merdas, qui composait des vers satiriques contre lui. Suivant un autre auteur, le Prophète se serait borné à lui imposer silence par ses bienfaits.

Ces deux actes de répression remplirent d'alarme tout le parti de Medine qui tenait en suspicion ou en aversion les étrangers et la nouvelle foi.

3. Ghazwah des Beni Caynokaa (1).

La division s'accentuait chaque jour de plus en plus entre les Juifs et Mahomet.

Les Beni Caynokaa, tribu juive qui habitait aux portes de Médine un quartier fortifié, se montraient inquiets et défiants. Dans le mois qui suivit la victoire de Bedr, le Prophète connaissant leurs dispositions, réunit leurs chefs et leur dit :

« O Caynokaa, il faut embrasser la Foi. Vous le savez, par vos Écritures, et je le jure, je suis le Prophète d'Allah : Craignez Allah le Très Haut ! Il pourra vous infliger un désastre pareil à celui des Koréish. »

Les chefs répondirent : « Tu as vaincu les Koréish qui ne savaient pas se battre. Mais tu verras que nous ne leur ressemblons pas. Nous n'aimons que la paix ; mais nous saurons nous défendre (2). »

(1) Selon quelques-uns, dans le verset 107, ch. III du Koran, il est fait allusion à cette tribu dont le nom est improprement écrit Qayqanaa dans quelques éditions du Koran.

(2) Il est peu vraisemblable que les Juifs aient rompu, après le triomphe de Mahomet, une neutralité convenue avant sa victoire. Probablement la rupture est venue du côté des Musulmans qui y étaient intéressés et qui voulaient imposer autour d'eux leur religion.

Voici la version la plus accréditée ; elle est admise par Hisham et par Waekidi.

« Sur une place de marché, devant la boutique d'un orfèvre juif, des jeunes gens firent une plaisanterie indécente à une laitière arabe et l'orfèvre aggrava encore l'offense faite à sa pudeur. Un Musulman indigné tua l'orfèvre et

Alors Gabriel apporta du ciel le verset :

« Si vous redoutez la trahison, prévenez les traîtres » (Koran. ch. VIII, 60).

Mahomet résolut d'extirper cette race de rebelles et remit à Hamzah l'étendard (du commandement) pour attaquer les Juifs tant au dedans qu'au dehors de la ville (partout où il les rencontrerait).

les Juifs du quartier tuèrent ce Musulman. Les Musulmans alors coururent aux armes et vinrent en grand nombre attaquer le quartier juif.

Mahomet saisit cette occasion pour exiger l'abjuration des Juifs de Médine. » Le reste comme ci-dessus.

Mahomet ménagea d'abord les Juifs par nécessité politique, mais il ne tarda pas à comprendre qu'il trouverait dans leur proscription un moyen de se procurer, sans beaucoup de danger, les terres et les richesses dont il avait besoin pour s'attacher ses partisans et pour mettre à exécution ses entreprises.

Ce plan de conduite se développe de la manière la plus manifeste à partir de la victoire de Bedr. Il lui fut d'ailleurs dicté par la politique dès qu'il eut conçu l'espoir de fonder un empire religieux dont le centre serait l'Arabie. En effet, il ne trouvait dans cette contrée que deux obstacles : l'opposition des Koréish et le particularisme juif.

Il pouvait triompher par la force des Koréish et d'ennemis qu'ils étaient, s'en faire des amis et des auxiliaires. Quant aux tribus juives qui vivaient à la manière arabe et étaient riches et puissantes, elles formaient par la solidarité de race et de religion une confédération réelle quoique non proclamée, au milieu des tribus arabes qui n'avaient entre elles de lien commun que le pèlerinage de la Mecque. Mahomet se berça quelque temps de l'espoir que par l'identité presque complète des pratiques religieuses, il entraînerait les Juifs à sa suite, mais dès les premières tentatives qu'il fit dans cette voie, il acquit la certitude que rien ne pourrait vaincre l'obstination d'un peuple qui se croyait « le peuple de Dieu », élevé au-dessus de tous les autres par un privilège éternel, et qui attendait un Messie de la race de David. Dès lors, pour réaliser l'unité politique et religieuse de l'Arabie, il lui fallait en chasser les Juifs.

Après onze jours de siège et de combats, les Juifs offrirent de se rendre et de livrer leur forteresse à condition qu'on les laisserait émigrer. Mahomet exigea qu'ils se rendissent à discrétion, et le manque de vivres les y força. Ils sortirent de la place au nombre de 700 et on leur attacha les mains derrière le dos.

Mahomet resta d'abord sourd aux supplications que lui adressèrent en leur faveur plusieurs de ses familiers, amis de cette tribu. Ebn Salûl lui fit presque violence, en lui rappelant qu'il devait la vie à ces gens et que, au nombre de 300 revêtus de cottes de mailles et 400 armés de lances ils l'avaient défendu contre ses ennemis. Quand les instances d'Ebn Salûl eurent dépassé toutes les bornes, le Prophète s'écria : « Qu'on leur rende la liberté et que la malédiction de Dieu s'attache à eux (1). »

Puis il leur ordonna d'émigrer dans le délai de trois jours.

Abâdah B. Hamat fut chargé de surveiller leur exode et les accompagna jusqu'à Zabâb, montagne sur la route de Syrie, après quoi il s'en revint. Arrivés à l'Ouadi-el-Kora, les Juifs y séjournèrent un mois, puis entrèrent en Syrie où ils s'établirent; mais peu après ils périrent et furent précipités aux régions infernales.

Les armes et les biens des vaincus furent livrés aux Musulmans ; ils consistaient principalement en armes et en objets d'orfèvrerie qui formaient l'industrie de ces Juifs, car ils n'étaient point agriculteurs.

(1) Evidemment le Prophète voulait avoir la main forcée, afin de ne pas paraître se trouver en contradiction avec certains versets du Koran, impitoyables à l'égard des prisonniers de guerre.

Le Prince garda pour lui trois arcs, deux cuirasses et trois lances. On préleva pour la communauté, soit le trésor public ou du Prince, le cinquième du butin. et on partagea le reste entre les vainqueurs.

A leur rentrée à Médine, les Musulmans accomplirent les dévotions de « l'*Ed-al-Zohâ* » (1), et dans cette fête, le Prophète, les riches et les guerriers immolèrent de nombreuses victimes en sacrifice.

4. Ghazwah de Sawyq.

Après s'être échappé de Bedr, Abu Sofian avait fait le vœu de ne pas s'oindre le corps d'huile, et de n'avoir commerce avec aucune femme, tant qu'il n'aurait pas pris une revanche sur Mahomet et les Musulmans. Afin de se libérer de ce vœu. il partit un jour de La Mecque avec deux cents hommes. N'ayant obtenu ni renseignements ni concours des tribus qu'il traversa et qu'il espérait voir se joindre à lui. il se rendit à la demeure de Sollâm B. Mashkam (2) qui l'accueillit avec joie, et les deux amis se communiquèrent leurs desseins. Dans la matinée du lendemain, Abu Sofian s'avança jusqu'à Orytz, qui n'est qu'à un farsak de Médine. Là les Infidèles tuèrent deux Anssars occupés aux labours et brûlèrent leurs dattiers. Abu Sofian voulait se délier de son vœu par ces exploits et ensuite se retirer. Mais l'Apôtre ne fut pas plutôt informé de cet attentat, qu'il se mit à la poursuite des Koréish avec deux cents hommes, Mohajers et Anssars. Dès que les

(1) On l'appelle aussi la *fête du sacrifice*. Actuellement elle se célèbre le 10 du mois de Dhulhajja.

(2) C'était le *trésorier* et l'un des notables de la tribu de Nâdhir.

Idolâtres eurent vent de son approche, ils accélérèrent leur retraite et, dans ce but, jetèrent les sacs de sawyq qu'ils avaient emportés pour leur nourriture (1). Les Musulmans pillèrent les sacs et appelèrent ironiquement cette expédition : Ghazwah de Sawyq.

(1) Le sawyq est semblable, sinon identique au couscous d'Algérie. Voici la recette de sa préparation : On fait macérer ou bouillir dans l'eau du blé ou de l'orge jusqu'à gonflement des grains; ensuite, on les grille et on les moud de manière à en faire une farine grossière : c'est le sawyq. Il peut se garder en cet état jusqu'au moment d'en faire usage. Il sert surtout en voyage. Avant de le consommer, on l'humecte d'eau ou de beurre avec ou sans miel. De là l'expression : boire le sawyq.

CHAPITRE XXX

AN III DE L'HÉGIRE

(Du 24 juin 624 au 12 juin 625)

1. Ghazwah de Qarqarah Akdar. — 2. Meurtre de Kab B. Alashraf. — 3. Meurtre d'Abu Rafi sur la route du Hedjaz. — 4. Ghazwah des Beni Thalebah. — 5. Appendice.

1. Ghazwah de Qarqarah Akdar.

Informé que les Beni Salym et Ghuttfan qui habitaient les plaines du Nedjed à l'Est de Médine se réunissaient à Qarqarah Akdar, auprès d'une source sur la route que prennent les tribus voisines de l'Assyrie pour venir en pèlerinage à La Mecque, le Prophète marcha contre eux avec une troupe de Mohajers et d'Anssars, mais il ne les rencontra point dans cette localité et n'y trouva que leurs animaux : chameaux, etc., avec leurs bergers. Il les captura tous et en fit le partage à Médine. Ses compagnons lui firent alors présent de l'esclave Ysar qui, s'étant fait Musulman pendant l'expédition, obtint ainsi la liberté.

2. Meurtre de Kab B. Alashraf.

Après la victoire de Bedr, il ne resta plus à Médine, en dehors des Fidèles, que des idolâtres infimes et avilis, et des Juifs. La plupart de ces der-

niers reconnurent que, désormais, le Prophète triompherait partout de ses ennemis. Kab B. Alashraf, qui avait tenu un rang distingué parmi eux et s'était ensuite rendu méprisable par ses satires et son hostilité contre le Prophète, déclara :

« Après le massacre des princes et des chefs des Koréish, il vaut mieux pour moi être en terre que sur terre. » Il se rendit à La Mecque sur l'invitation des chefs Koréish et composa une complainte sur les idolâtres tués à Bedr ; en même temps, il excitait les infidèles à faire la guerre au Prophète. Les habitants de La Mecque, sur le conseil d'Abu Sofian, s'étaient abstenus de pleurer leurs morts, afin de ne pas réjouir les Musulmans du spectacle de leur affliction, mais aussitôt qu'ils eurent entendu l'élégie de Kab, ils commencèrent un deuil qui dura un mois.

Quand Kab eut quitté La Mecque, l'Apôtre apprit ses agissements et s'écria : « O Dieu ! punis Kab de ses menées et de ses vers ! » Puis, s'adressant à ses amis : « Qui vengera Dieu et son Prophète des insultes de ce pervers ! » Mohammed B. Mostamah s'offrit à le tuer. L'Apôtre le lui ayant permis, Mohammed demanda et obtint l'autorisation de tenir sur sa personne sacrée tel langage qu'il jugerait nécessaire pour atteindre son but. Puis il associa à l'exécution de son dessein Abu Nàylak, frère de lait de Kab, Hareth B. Moadh et deux autres membres de la tribu des Beni Aws.

Abu Nàylah se présenta d'abord seul chez Kab et lui exposa :

« La venue de Mahomet est pour nous une calamité ; tous les Arabes nous cherchent querelle et nous attaquent ; nous ne pouvons plus circuler librement et avoir de rapports entre nous. Nos familles

sont dans la misère et cependant c'est chaque jour de la part de cet homme quelque nouvelle demande. » Kab répondit : « Je vous l'avais prédit; mais pourquoi ne vous révoltez-vous pas? Je le jure par Dieu, vous serez opprimés et misérables! » Abu Nâylah reprit : « C'est le sentiment de beaucoup d'entre nous; mais comme nous sommes réduits à l'indigence, nous voulons t'emprunter des aliments et des dattes. Nous te laisserons tel gage que tu voudras, sauf nos femmes et nos enfants. » Kab demanda leurs armes et ils convinrent qu'on les lui apporterait dès qu'il ferait nuit. En le quittant, Nâylah s'en alla rendre compte de l'entrevue à ses amis, et tous les cinq se rendirent près du Prophète et lui communiquèrent leur projet, qu'il approuva. En conséquence, le 14 du mois de Safar, Mohammed B. Moslamah partit de Médine avec ses quatre compagnons. Le Prophète les accompagna jusqu'à Baqyi où il leur dit avec son admirable éloquence : « Allez, au nom d'Allah! »

Arrivés à la porte de la demeure fortifiée de Kab, ces saints l'appelèrent et il se leva pour venir au devant d'eux. En vain une de ses femmes voulut le retenir, affirmant que la voix qu'elle avait entendue était un cri altéré de sang. « C'est, dit-il, la voix de mon frère Nâylah qui respecterait même mon sommeil. » Il descendit au bas de la maison et causa quelque temps avec Nâylah de l'affaire conclue. Puis Mohammed lui proposa de venir avec lui tout en se promenant et en causant au clair de lune, jusqu'à « la passe de la vieille femme ». Kab ayant accepté, Nâylah au cours de la promenade le complimenta sur l'odeur délicieuse qu'il exhalait. Kab, flatté, se vanta (pour expliquer comment il était si

bien parfumé), d'avoir pour épouse la femme arabe la plus belle, et « du sourire le plus suave ». Nàylah lui demanda la permission de sentir de plus près le parfum de ses cheveux ; il les prit doucement dans sa main, en fit respirer aussi l'odeur à ses compagnons, puis les laissa retomber.

Au bout de quelque temps, Nàylah manifesta de nouveau le même désir de respirer le parfum répandu sur les cheveux de Kab : mais cette fois il les tint fortement serrés à pleine main, et cria : « Frappez de l'épée l'ennemi de Dieu. » Les Musulmans obéirent, mais leurs sabres n'ayant point abattu Kab, Mohammed lui enfonça son poignard au nombril et lui fendit le ventre. Alors Kab poussa un cri si épouvantable qu'il jeta l'alarme dans les forts voisins et qu'on y alluma des torches de tous côtés.

Les Musulmans lui tranchèrent la tête et reprirent le chemin de Médine, emportant Hareth B. Moadh que l'un d'eux avait blessé involontairement d'un coup de sabre. Les amis et serviteurs de Kab se mirent à leur poursuite, mais ils s'égarèrent sur une fausse piste.

Arrivés près du cimetière de Médine, les cinq amis entonnèrent *Le Takbir* ; le Prince les entendit et devina leur succès. Quand ils se présentèrent à lui quelques instants après, il leur dit :

« Honneur à vous, sans doute ? » Ils répondirent : « Honneur à toi, ô Apôtre d'Allah ! » et ils jetèrent à ses pieds la tête de l'impie. Le Prophète, après avoir remercié Dieu, mit un peu de sa salive sur la blessure d'Hareth et elle fut guérie aussitôt.

Le lendemain du supplice de Kab, Mahomet donna aux Musulmans la permission générale de tuer tous les Juifs qu'ils rencontreraient. En conséquence, le Musulman Muheissa tua le marchand

juif Sanua. Comme son frère Huweisa lui reprochait d'avoir tué et dépouillé Sanua, qui était son associé, il répondit : « Si Mahomet m'avait ordonné de te tuer toi-même, je l'aurais fait. — Quoi! ton propre frère! — Assurément! — Si la nouvelle religion t'exalte à ce point, c'est une foi miraculeuse! » Et Huweisa se convertit sur l'heure à l'Islam. (Wackidi, Tabari, Hishâm.)

3. Meurtre d'Abu Rafi sur la route du Hedjaz.

Quelques-uns des Beni Aws ayant ainsi prouvé leur zèle pour la religion, par la mise à mort de Kab, les Beni Khazraj furent jaloux d'obtenir le même mérite par un exploit semblable.

Après réflexion, ils s'arrêtèrent à l'idée de tuer le Juif Abu Rafi, frère de Kanânah (époux de Hafsa) dont il sera question dans le récit de la bataille du Khayber. Il avait aidé de ses immenses richesses les idolâtres à combattre le Prophète, et il possédait un fort près du pays d'Hedjaz aux environs du Khayber. Abdullah B. Atbak, Abu Qofadah et trois autres s'associèrent pour l'exécution de ce projet ; ils demandèrent à l'Apôtre la permission de se rendre au Khayber et partirent avec sa bénédiction. Ils arrivèrent au fort au coucher du soleil, au moment où les animaux rentraient du pâturage. Abdullah que le Prophète leur avait donné pour chef, les laissant à une certaine distance, s'en vint auprès de la porte et s'accroupit comme pour satisfaire un besoin naturel, en relevant sur sa tête les pans de son manteau. Le gardien le prit pour un des journaliers qui, après leur travail, revenaient au fort, et l'invita à se hâter afin qu'il pût fermer la porte. Il

entra donc, remarqua l'endroit où le portier, après avoir fermé la porte, accrochait la clef à un clou, et il vint la dérober aussitôt que ce serviteur fut endormi. Puis il se mit à la recherche d'Abu Râfi et il le reconnut dans une pièce du haut du fort où il se faisait amuser par un conteur d'histoires. Quand celle qui était commencée fut finie, Abu Rafi s'endormit, ne se doutant guère de l'histoire qui allait s'accomplir. Alors Abdullah ouvrit les portes de toutes les pièces, qui se suivaient en enfilade, il les referma une à une intérieurement et pénétra ainsi jusqu'à la chambre où dormait le maître du logis. Mais comme il s'y trouvait également des membres de la famille, Abdullah ne put le reconnaître dans l'obscurité et l'appela par son nom. Il s'éveilla et demanda : « Qu'y a-t-il ? » Abdullah porta des coups du côté où il entendit parler, mais à cause de sa précipitation, ils furent sans effet. En conséquence, il sortit et, revenant quelque temps après, il dit en changeant sa voix : « O Rafi qui as-tu appelé? » Rafi répondit : « Malheur à nous! un homme m'a frappé ici de son sabre! » Alors Abdullah lui donna un coup qui le blessa encore sans le tuer; puis il lui plongea son sabre dans l'abdomen et appuyant de tout son poids le fit sortir par le dos. Ensuite il prit la fuite. Mais en descendant l'échelle, il tomba et se cassa une jambe. Il la banda avec son turban et, s'avançant sur l'autre, il put sortir du fort et rejoindre ses compagnons. Ceux-ci l'emportèrent et revinrent à Médine. A leur arrivée, le Prophète leur exprima toute sa joie de leur succès et caressa de sa main la jambe cassée d'Abdullah, à qui Dieu accorda une prompte guérison. Les Juifs du voisinage qui avaient appris son haut fait furent consternés et se dirent :

« Quels terribles gens que ces sectateurs de Mahomet ! Ils vont tuer ses ennemis jusque dans leurs forts pendant que les portes en sont fermées. »

Ce récit est conforme à la tradition exacte de Bokhari.

L'alarme devint générale parmi les Juifs. Tous tremblaient d'éprouver le sort de Kab et d'Ibn Sanua. Ils envoyèrent leurs notables en députation à Mahomet pour se plaindre de ce qu'il avait traîtreusement fait poignarder leur chef, sans offense ni motif apparent. « Si Kab s'était conduit comme vous, leur répondit le Prince, il n'aurait pas été frappé. Mais il m'a outragé par ses propos séditieux et ses poésies envenimées. Et si quelqu'un de vous l'imite, il aura le même sort. »

En même temps, il les invita à conclure avec lui un nouveau traité qui garantît les intérêts de l'Islam. Ils y consentirent ; l'acte fut passé et déposé entre les mains d'Ali.

« Néanmoins, ajoute Wackidi, les Juifs continuèrent à vivre dans la crainte et l'anxiété. »

4. Ghazwah des Beni Thalebah.

Le Prophète, informé que des Beni Thalebah et d'autres Arabes s'étaient réunis à Dhu Asr, village du Nedjed, pour faire une incursion dans le voisinage de La Mecque, marcha contre eux avec 450 hommes. A son approche, l'ennemi se retira sur des hauteurs d'un accès difficile, d'où on pouvait surveiller les mouvements de la troupe médinoise. Trempé par la pluie, l'Apôtre s'éloigna un peu du camp pour faire sécher ses vêtements et se reposer.

Rathur B. Albareth, un chef ennemi très brave, l'aperçut ainsi à l'écart et se glissa en rampant jus-

qu'à lui; il allait le frapper quand l'Ange Gabriel le renversa lui-même d'un coup dans la poitrine. En se relevant, il fit profession de la foi: puis il s'en retourna dans son pays.

Peu après, le Prophète envoya Zaïd B. Hareth avec une centaine d'hommes à la poursuite d'une caravane, composée des principaux Koréish qui s'en allaient en Syrie pour y commercer. Zaïd les atteignit et ils n'échappèrent à la mort que par la fuite. Mais toutes leurs marchandises, d'une valeur de cent mille dirhems, restèrent aux mains des Musulmans.

Dans le cours de cette année, Mahomet accorda la main de sa fille Omm Kalthum à Othman B. Affan et prit lui-même pour épouses Hafsa, fille d'Omar, et Zaynab, fille de Khodhaymah ; elles furent sa quatrième et sa cinquième épouses. Ces mariages étaient évidemment de convenance et d'intérêt politique.

Zaynab mérita par sa bienfaisance le surnom de *Omm-el-Meçakin*, ou *Mère des Pauvres*. Quant à Hafsa, fille d'Omar, elle était veuve de Khonay, qui avait péri à la bataille de Bedr. Elle était d'une humeur si altière qu'elle ne trouvait pas à se remarier. Son père, désireux de la voir établie de nouveau, offrit lui-même sa main à quelques musulmans de ses amis, entr'autres à Abu Beckr et à Othman B. Affan, qui déclinèrent tous les deux l'honneur d'épouser Hafsa. Omar, très mortifié de ces refus, alla conter sa peine au Prophète qui lui dit : « Othman épousera une femme qui vaut mieux que Hafsa, et Hafsa aura un mari qui vaut mieux que Othman. » En effet, Mahomet donna sa propre fille à Othman et il épousa la fille d'Omar (1).

(1) *Tarikh-el-Khamicy*.

Appendice au Chapitre XXX.

Résultats obtenus à cette époque par Mahomet.

Dans ce chapitre, nous voyons Mahomet ne rencontrant plus, après la victoire de Bedr, d'obstacles très considérables, appliquer dans toute sa plénitude le plan de ruine et de terrorisation de ses ennemis, qu'il avait conçu en venant s'établir à Médine. Il disperse ou détruit les tribus hostiles par des surprises et des attaques isolées, et les réduit ainsi à l'impuissance et à la nécessité de se soumettre à bref délai.

Il atteint et capture les caravanes des Koréish et ruine ainsi le commerce et la prospérité de La Mecque. Le butin récompense et enrichit les Croyants et double leur zèle et leur nombre. Le prélèvement du cinquième fournit à l'Apôtre des ressources pour préparer de nouvelles expéditions.

Enfin des exécutions audacieuses, comme celles de Kab B. Alahsraf et d'Abu Rafi, font éclater à tous les yeux qu'il n'est point d'asile ou de rempart qui puisse abriter un ennemi contre la vengeance de Mahomet.

Le Prophète a déjà presque atteint son but : celui de faire à ses adversaires une situation intolérable, comme celle qu'ils lui avaient faite à lui-même à la Mecque.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

Avant-propos 1

Exposés préliminaires.

Description sommaire de l'Arabie. — Les Arabes avant Mahomet. — Notions historiques sur les diverses parties de l'Arabie. — Sources de la Biographie de Mahomet 9

CHAPITRE PREMIER

Invocation 67

CHAPITRE II

Les Origines et la Famille du Prophète.

1. Généalogie du Prophète ; branches annexes. — 2. Quelques faits et gestes de ses ancêtres ; leur situation. — 3. Tableau généalogique de sa famille à partir d'Abd-Munaf son aïeul 71

CHAPITRE III

Abd-ul-Muttaleb, grand-père de Mahomet.

1. Naissance et qualités d'Abd-ul-Muttaleb B. Hashem B. Munaf. — 2. Il désobstrue le puits Zemzem. — 3. Les oiseaux Ababils lapident les compagnons de l'Eléphant. — 4. Des visions dans le sommeil; des songes vrais et faux. — 5. Songe vrai d'Abd-ul-Muttaleb 79

CHAPITRE IV

Abdullah, père de Mahomet 93

CHAPITRE V

Prophéties et prédictions annonçant la venue de l'Élu.

1. Prophéties. — 2. Le devin Sattih. — 3. Autres prédictions par divination 97

CHAPITRE VI

Nativité de Mahomet.

1. Signes précurseurs. — 2. Naissance de l'Élu. — 3. Prodiges qui l'accompagnent. — 4. L'Auguste Horoscope 105

CHAPITRE VII

Mahomet jusqu'à l'âge de treize ans.

1. Les trois premières années ; la nourrice Halimah. — 2. Des anges ouvrent la poitrine à Mahomet âgé de quatre ans. — 3. Mahomet de cinq ans à huit ans ; son voyage à Médine ; il procure la pluie. — 4. Mort d'Abd-ul-Muttaleb ; Abu Tâleb adopte Mahomet 117

CHAPITRE VIII

XIIIe Année de la vie de Mahomet et suivantes (582 à 593).

1. Abu Tâleb emmène Mahomet en Syrie ; séjour auprès du moine Bahira. — 2. De la XIVe à la XXIVe années de la vie de Mahomet 125

CHAPITRE IX

XXVe Année de la vie de Mahomet et suivantes (594 à 595).

1. Voyage de Mahomet en Syrie pour le commerce de Khodaïjah. — 2. Mariage de Mahomet et de Khodaïjah 135

CHAPITRE X

XXXVe Année de la vie de Mahomet et suivantes, jusqu'à la déclaration de sa mission (605 à 610).

1. Reconstruction de la Kaaba : naissance de Fatimah Zohra — 2. Mahomet s'absorbe dans le mysticisme et la spéculation religieuse. — 3. *Appendice :* 1. Premiers prosélytes. — 2. Ordre du Koran..... 141

CHAPITRE XI

1. Gabriel révèle au Prophète sa mission (610) ; le docteur chrétien Waraqah l'atteste à Mahomet et à Khodaïjah. — 2. Diverses manières dont se fait la révélation..... 155

CHAPITRE XII

Les trois premières années de la mission du Prophète.

1. Conversions d'Ali, de Zaïd B. Hareth, d'Abu Beekr, etc. ; Propagande secrète pendant trois ans. — 2. Après la mission de l'Apôtre, l'accès des cieux est interdit aux Démons..... 163

CHAPITRE XIII

IVe Année de la mission (614).

1. Mahomet promulgue sa mission et prêche publiquement. — 2. Persécution contre le Prophète et les croyants. — 3. Waled B. Mogairah admire le Koran, puis le calomnie. — 4. Obath B. Rabiah tente Mahomet et ensuite l'exalte. — 5. Vains efforts des idolâtres pour détacher Abu Tâleb de Mahomet. — 6. *Appendice :* Peines et Récompenses dernières, etc..... 169

CHAPITRE XIV

Ve Année de la mission (615).

1. Concession faite aux idolâtres, grâce à une erreur de lecture causée par un artifice de Satan. — 2. Émigration de musulmans en Abyssinie ; les Ko-

réish les réclament en vain au Négus. — 3. *Appendice :* Le Paradis et l'Enfer du Koran..... 185

CHAPITRE XV

VIe, VIIe, VIIIe et IXe Années de la mission (616-619).

1. Conversion d'Hamzah B. Abd-ul-Muttaleb B. Hashem. — 2. Conversion d'Omar B. Al-Khattab. — 3. Abu Tâleb protège Mahomet et se retire au Sheb avec les Beni Hashem et Al Muttaleb. — 4. *Appendice :* Le Koran et la Bible..... 199

CHAPITRE XVI

Xe Année de la mission (619-620).

1. Délivrance des Beni Hashem et Al Muttaleb par l'annulation du pacte d'exclusion. — 2. Victoire des Persans sur les Grecs de Byzance. — 3. Mort de Khodaïjah et d'Abu Tâleb. — 4. Le Prodige de la Lune fendue..... 213

CHAPITRE XVII

Xe Année de la mission *(suite)*.

1. Après la mort d'Abu Tâleb, Mahomet est persécuté à La Mecque. — 2. Il cherche asile à Taïf et en est chassé. — 3. Les génies embrassent l'Islam. — 4. Le Prophète rentre à La Mecque (620)..... 223

CHAPITRE XVIII

XIe Année de la mission du Prophète (620 à 621).

1. Ascension du Prophète au Ciel où il s'entretient avec Dieu sans intermédiaire. — 2. Accueil fait au Prophète par les incrédules après son ascension. — 3. L'Apôtre s'adresse aux pèlerins venant à La Mecque ; conversion de six habitants de Médine..... 231

CHAPITRE XIX

XIIe Année de la mission du Prophète (621-622).

Le premier Serment d'Akaba ; Mossab propage l'Islam à Médine..... 249

CHAPITRE XX

XIIIe Année de la mission du Prophète.

Le second Serment d'Akaba ; Fuite des adhérents. Les musulmans émigrent à Médine. — *Appendice :* Remarques sur le Koran. — Considérations sur l'Islamisme, le Judaïsme et le Christianisme..... 253

CHAPITRE XXI

Derniers temps du séjour du Prophète à La Mecque.

1. Complot des Korcish contre la vie de Mahomet. — 2. Dévouement d'Ali. — 3. Récit d'Aïsehah sur la fuite (juin 622). — 4. *Appendice :* Confirmation des SS. Écritures par le Koran..... 269

CHAPITRE XXII

Fuite à Médine ou Hégire.

1. Séjour dans la grotte de Thor. — 2. Incidents du voyage. — 3. Séjour à Kobba ; Conversion de Salman Al Farsi ; Fondation de la première mosquée ; Arrivée du Prophète à Médine..... 283

CHAPITRE XXIII

An I de l'Hégire (16 juillet 622 au 4 juillet 623).

1. Mahomet entre triomphalement à Médine et y élève une mosquée. — 2. Les Juifs des environs de Médine. — 3. Règlement du culte ; Noces d'Aïsehah. — 4. Assainissement de Médine ; Fraternité entre les Mohajers et les Anssars. — 5. *Appendice :* 1. L'Hégire véritable et l'Ère de l'Hégire. — 2. Comment on prie dans l'Islam..... 293

CHAPITRE XXIV

An II de l'Hégire (5 juillet 623 à 6 juin 624).

1. Le Qiblah de la Prière. — Ali épouse Fatimah, fille du Prophète. — 3. Inauguration de la guerre sainte : divers essais de coups de main — 4. Seriah et butin illicite de Nakhlah..... 317

CHAPITRE XXV

Origines de la bataille de Bedr 333

CHAPITRE XXVI

La grande bataille de Bedr (janvier 624) 343

CHAPITRE XXVII

Divers Incidents de la bataille de Bedr 355

CHAPITRE XXVIII

Après la bataille de Bedr.

1. Partage des dépouilles — 2. Mise à mort ou rançon des prisonniers. — 3. Hakym B. Nozam. — 4. Zaynab, fille du Prophète et Hayar. — 5. Effet moral de la victoire de Bedr 363

CHAPITRE XXIX

Autres événements arrivés en l'an II de l'Hégire.

1. Conversion d'Amru B. Wohod. — 2. La juive Ossma. — 3. Ghazwah des Beni Caynokaa. — 4. Ghazwah de Sawyq 377

CHAPITRE XXX

An III de l'Hégire (du 24 juin 624 au 12 juin 625).

1. Ghazwah de Qarqarah Akdar. — 2. Meurtre de Kab B. Alashraf. — 3. Meurtre d'Abu Rafi sur la route du Hedjaz. — 4. Ghazwah des Beni Thalebah. — 5. *Appendice:* Résultats obtenus à cette époque par Mahomet 387

Table des matières contenues dans le Tome Ier 397

Arcis-sur-Aube. — Typ. Frémont

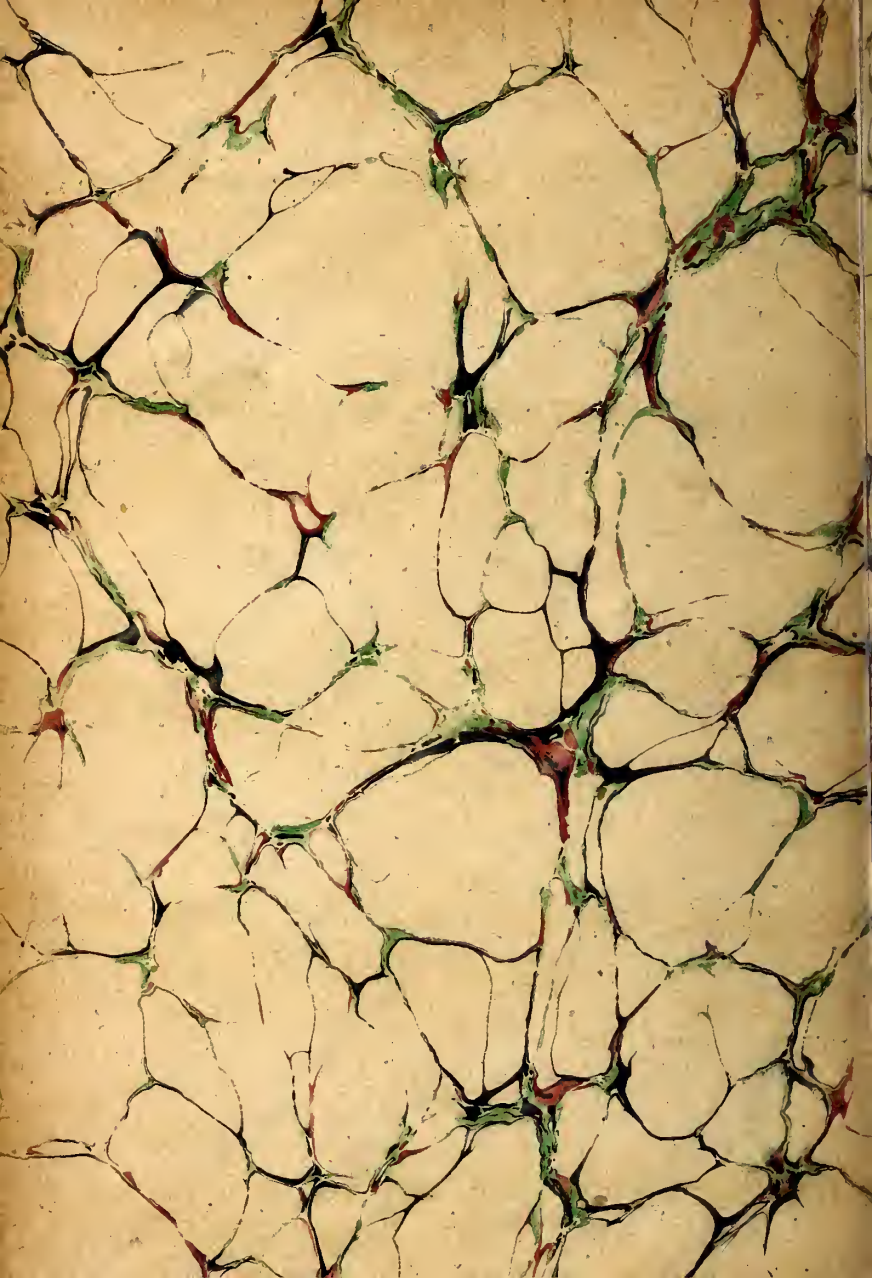

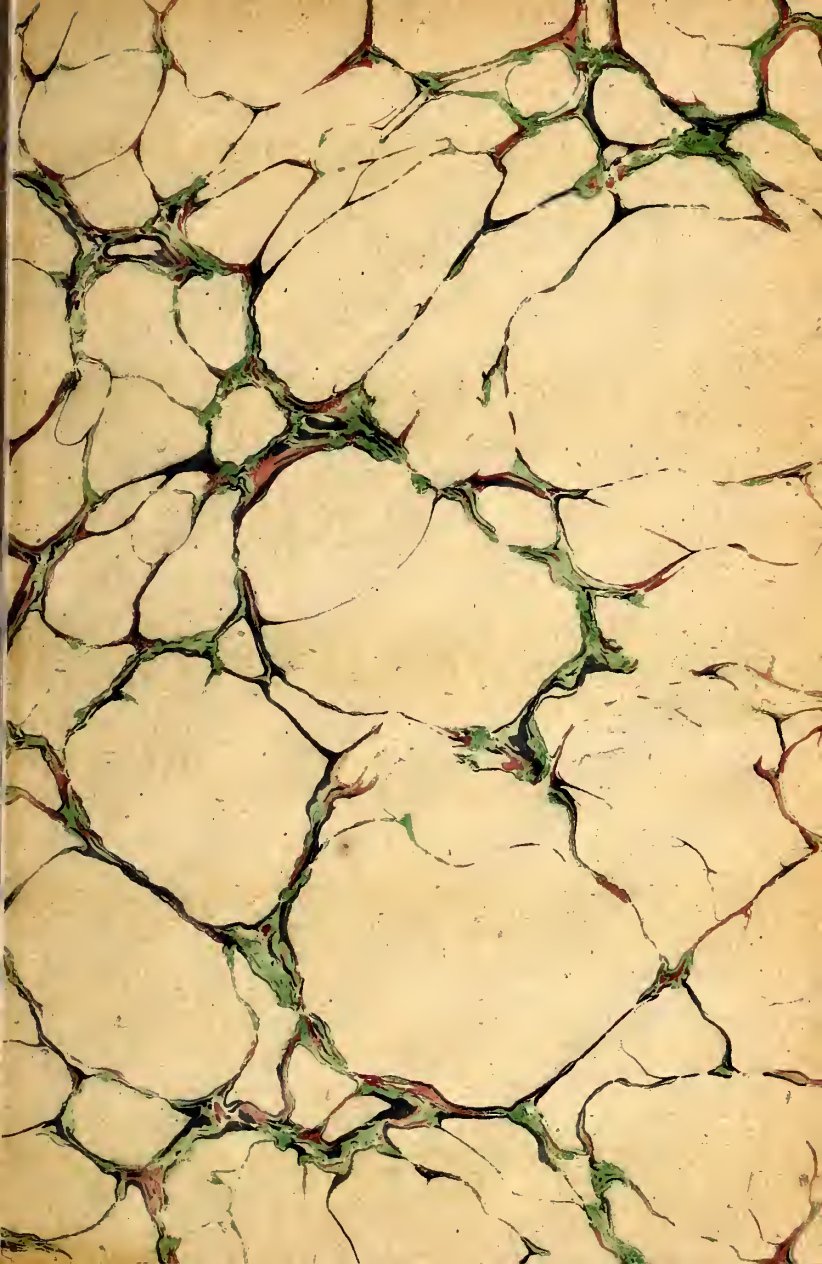

BP75 .L21 v.1
Vie de Mahomet d'apres la tradition
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00006 6672